

























BLAISE, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

QUAI CONTI, 7, PARIS.

HISTOIRE NATURELLE  
DES  
**MAMMIFÈRES**

AVEC DES FIGURES ORIGINALES

COLORIÉES, DESSINÉES D'APRÈS DES ANIMAUX VIVANTS,

PAR

MM. GEOFFROY SAINT-HILAIRE

ET

FRÉDÉRIC CUVIER.

*Avis aux* **Souscripteurs.**

Avant de partir pour la tournée d'inspection au milieu de laquelle Dieu l'a rappelé à lui; mon père avait fait faire les dessins de deux livraisons de son grand ouvrage sur l'*Histoire naturelle des Mammifères*. Mon premier soin fut, dès cette époque, d'en préparer la publication et de ne pas laisser inachevé entre les mains des naturalistes, un livre commencé depuis tant d'années. Malheu-

reusement la longue maladie et la mort de l'éditeur, survenues quelque temps après, firent passer en des mains inconnues les matériaux déjà préparés, et m'ôtèrent longtemps l'espoir d'accomplir un travail auquel j'attache une pieuse importance. Des circonstances plus favorables me permettent aujourd'hui d'acquitter ce que je considère comme une dette envers le public, et de terminer d'une manière convenable le plus grand monument qui ait été consacré de nos jours à la mammalogie.

Je publie donc les deux livraisons préparées par mon père. Ces livraisons portent les n<sup>os</sup> 71 et 72, et avec la 72<sup>e</sup> se terminera cet ouvrage, qui contiendra ainsi, en sept tomes in-folio, quatre cent trente-deux figures de mammifères, toutes dessinées d'après la nature vivante, et coloriées avec soin.

Outre le nombre ordinaire de figures qui composent chaque livraison, je donnerai dans la 72<sup>e</sup> et dernière, le texte de la Giraffe, dont la figure a été publiée dans la 61<sup>e</sup>, et celui des Rennes, dont les figures ont paru dans les 68<sup>e</sup> et 70<sup>e</sup> livraisons. J'y joindrai, outre le titre et la table particulière du tome vii, deux tables générales pour tout l'ouvrage, l'une par ordre alphabétique et l'autre par ordre scientifique. Dans cette dernière, chacune des figures citées sera accompagnée d'un numéro, de sorte qu'à l'avenir il deviendra facile pour les naturalistes de citer les planches de cet ouvrage. Le mode de publication adopté par mon père ne lui avait pas permis de donner un numéro à ses planches et une pagination à son texte, et il en était résulté pour les citations une difficulté qui se trouvera, je l'espère, suffisamment aplanie par la table numérotée que je prépare.

La 72<sup>e</sup> livraison paraîtra dans le courant d'octobre prochain.

Au Jardin du Roi, septembre 1842.

FRÉD. CUVIER fils.



L'*Histoire naturelle des Mammifères* forme soixante-douze livraisons in-folio, composées chacune de six planches.

Les soixante premières livraisons ont été divisées en trois séries de vingt livraisons chacune, et il a été donné à chaque fois, aux souscripteurs, une table indiquant l'ordre méthodique suivant lequel devaient être disposées les figures de chaque série. Pour éviter des volumes d'une trop grande épaisseur, chaque série se subdivise en deux tomes, dont le premier contient la première moitié des planches de la table méthodique, avec leur texte, et le second la dernière moitié de ces planches. Les souscripteurs ont également reçu les titres et avant-titres pour chacun des six premiers tomes.

Les livraisons soixante à soixante-douze formeront la quatrième série et le tome vii et dernier. C'est dans la 72<sup>e</sup> livraison, qui paraîtra à la fin d'octobre, que seront donnés aux souscripteurs les titres et avant-titre du tome vii, et une table méthodique semblable à celle qui se trouve à la tête des trois premières séries.



**ON TROUVE CHEZ LE MÊME LIBRAIRE :**

**MÉMOIRES DIVERS (1) DE M. LE BARON CUVIER.**

**RAPPORT SUR UN MÉMOIRE DE MM. GALL ET SPURZHEIM, RELATIF A L'ANATOMIE DU CERVEAU**, fait à la classe des sciences mathématiques et physiques de l'Institut, le 2 mai 1808. 1 cahier in-4, 52 pages.

(1) Quelques uns sont en très-petit nombre.

	fr. c.
<b>DU CANARD PIE A PIEDS DEMI-PALMÉS DE LA NOUVELLE HOLLANDE</b> ( <i>anas melanoleuca</i> ). 1 cahier in-4, 3 p., 1 pl. lit., coloriée.	1 50
<b>SUR LE POISSON APPELÉ MACHOERA.</b> 1 cahier in-4, 7 p., 1 pl. gravée.	1 50
<b>SUR LE GENRE DE REPTILES BATRACIENS</b> nommé <i>amphiuma</i> , et sur une nouvelle espèce de ce genre ( <i>amphiuma tridactylum</i> ), 1826. 1 cahier in-4, 15 p., 2 pl. lithog.	3 »
<b>RECHERCHES ANATOMIQUES SUR LES REPTILES</b> regardés encore comme douteux par les naturalistes, faites à l'occasion de l'axoloti, rapporté par M. de Humboldt du Mexique. 1807. 1 cahier petit in-folio, 48 p., 4 pl. grav.	7 »
<b>CONSIDÉRATIONS SUR LES MOLLUSQUES</b> , et en particulier sur les céphalopodes, lues à l'Académie des sciences, en février 1830. 1 cahier in-8, 19 p., 1 pl.	1 50
<b>MÉMOIRE SUR LES CÉPHALOPODES ET SUR LEUR ANATOMIE.</b> 1 cahier in-4, 56 p., 4 pl.	6 »
<b>MÉMOIRE SUR LE CLIO BOREALIS.</b> 1 cahier, 12 p. in-4, 1 pl.	1 50
<b>MÉMOIRE CONCERNANT L'ANIMAL DE L'HYALE</b> , un nouveau genre de mollusques nus, intermédiaire entre l'hyale et le clio, et l'établissement d'un nouvel ordre dans la classe des mollusques. 1 cahier in-4, 12 p., 1 pl.	1 50
<b>MÉMOIRE SUR LE GENRE TRITONIA</b> , avec la description et l'anatomie d'une espèce nouvelle ( <i>tritonia hombergii</i> ). 1 cahier in-4, 16 p., 2 pl.	2 »
<b>MÉMOIRE SUR LE GENRE DORIS.</b> 1 cahier in-4, 27 p., 2 pl.	3 »
<b>MÉMOIRE SUR LA SCYLLÉE, L'EOLIDE ET LE GLAUCUS</b> , avec des additions au mémoire sur le <i>tritonia</i> . 1 cahier in-4, 29 p., 1 pl.	2 »



	fr. c'
MÉMOIRE SUR LE GENRE THETIS ET SUR SON ANATOMIE. 1 cahier in-4, 29 p., 1 pl.	2 »
MÉMOIRE SUR LES ACÈRES, ou Gastéropodes sans tentacules apparents. 1 cahier in-4, 18 p., 2 pl.	3 »
MÉMOIRE SUR LA LIMACE ET LE COLIMAÇON. 1 cahier in-4, 45 p., 2 pl.	5 »
MÉMOIRE SUR LA DOLABELLE, SUR LA TESTACELE et sur un nouveau genre de mollusques à coquille cachée, nommé <i>parmacelle</i> . 1 cahier in-4, 10 p., 1 pl.	2 »
MÉMOIRE SUR L'ONCHIDIE, genre de mollusques nus voisin des limaces, et sur une espèce nouvelle ( <i>onchidium peronii</i> ). 1 cahier in-4, 14 p., 1 pl.	2 »
MÉMOIRE SUR LE LYMNÉE ET LE PLANORBE. 1 cahier in-4, 14 p., 1 pl.	2 »
MÉMOIRE SUR LA JANTHINE ET SUR LA PHASIANELLE de M. Lamarck. 1 cahier in-4, 15 p., 1 pl.	2 »
MÉMOIRE SUR LA VIVIPARE D'EAU DOUCE, sur quelques espèces voisines, et idée générale sur la tribu des gastéropodes pectinés à coquille entière. 1 cahier in-4, 19 p., 1 pl.	2 »
MÉMOIRE SUR LE GRAND BUCCIN DE NOS COTES, et sur son anatomie. 1 cahier in-4, 11 p., 1 pl.	2 »
MÉMOIRE SUR L'HALIOTIDE ou OREILLE DE MER, sur le <i>sigaret</i> , sur le genre <i>patelle</i> et ses démembrements, enfin sur l' <i>oscabrion</i> et la <i>ptérorachée</i> . 1 cahier in-4, 40 p., 3 pl.	5 »
MÉMOIRES SUR LES THALIDES ET SUR LES BIPHORES. 1 cahier in-4, 23 p., 1 pl.	2 »
MÉMOIRE SUR LES ASCIDIES ET SUR LEUR ANATOMIE. 1 cahier in-4, 30 p., 3 pl.	5 »
MÉMOIRE SUR L'ANIMAL DE LA LINGULE. 1 cah. in-4, 12 p., 1 pl.	1 50

MÉMOIRE SUR LES ANIMAUX DES ANATIFES ET DES BALANES, et sur leur anatomie. 1 cahier in-4, 17 p., 1 pl.	fr. e 1 50
DISSERTATION CRITIQUE SUR LES ESPÈCES D'ÉCREVISSES CONNUES DES ANCIENS, et sur les noms qu'ils leur ont donnés. 1 cahier in-4, 19 p.	1 50
MÉMOIRE SUR UN VER PARASITE D'UN NOU- VEAU GENRE ( <i>hectocotyles octopodis</i> ), lu à l'Acadé- mie des sciences, le 12 octobre 1829. 1 cahier in-8, 11 p., 1 pl.	1 50
RAPPORT HISTORIQUE SUR LES PROGRÈS DES SCIENCES NATURELLES, depuis 1789, et sur leur état actuel, présenté au Gouvernement le 6 février 1808. 1 vol. in-8; Paris, 1828.	4
NOTICE HISTORIQUE SUR CH.-L. LHÉRITIER, an ix. 1 cahier in-4, 21 p.	1 50
NOTICE HISTORIQUE SUR HILAIRE FRANÇOIS GILBERT, an x, 1 cahier in-4, 28 p.	1 50
ÉLOGE HISTORIQUE DE JOSEPH PRIESTLEY, an xiii. 1 cahier in-4, 30 p.	1 50
ÉLOGE HISTORIQUE DE J.-M. CELS, 1806. 1 cah. in-4, 24 p.	1 50
ÉLOGE HISTORIQUE DE MICHEL ADANSON, 1807. 1 cahier in-4, 32 p.	1 50
ÉLOGE HISTORIQUE DE M. BROUSSONNET, 1808. 1 cahier in-4, 25 p.	1 50
ÉLOGE HISTORIQUE DE M. LASSUS, 1809. 1 cah. in-4, 12 p.	1 50
ÉLOGE HISTORIQUE DE M. VENTENAT, 1809. 1 cahier in-4, 12 p.	1 50
ÉLOGE HISTORIQUE DE M. LE COMTE FOUR- CROY, 1811. 1 cahier in-4, 34 p.	1 50
ÉLOGE HISTORIQUE DE M. DE BEAUVOIS, 1820. 1 cahier in-4, 29 p.	1 50

	fr.	c.
ÉLOGE HISTORIQUE DE M. BANKS, 1821. 1 cah. in-4, 30 p.	1	50
ÉLOGE HISTORIQUE DE M. DUHAMEL, 1822. 1 cahier in-4, 18 p.	1	50
ÉLOGE HISTORIQUE DE M. HAUY, 1823. 1 cahier in-4, 36 p.	1	50
ÉLOGE HISTORIQUE DE M. LE COMTE BER- THOLLET, 1824. 1 cahier, 32 p.	1	50
ÉLOGE HISTORIQUE DE M. A. THOUIN, 1825. 1 cahier in-4, 12 p.	1	»
ÉLOGE HISTORIQUE DE M. LE COMTE DE LA- CÉPÈDE, 1826. 1 cahier in-4, 40 p.	1	50
ÉLOGE HISTORIQUE DE M. RICHARD. 1 cahier in-4, 18 p.	1	»
ÉLOGE HISTORIQUE DE M. LE BARON RAMON, 1828. 1 cahier in-4, 27 p.	1	50
ÉLOGE HISTORIQUE DE M. BOSC, 1829. 1 cahier in-4, 28 p.	1	50

MÉMOIRES DE M. FRÉDÉRIC CUVIER

DESCRIPTION D'UN ORANG-OUTANG, et Obser- vations sur ses facultés intellectuelles. 1 cahier in-4, 22 p.	3	»
DE QUELQUES ESPÈCES DE PHOQUES, et des groupes génériques entre lesquels elles se partagent. 1 cahier in-4, 41 p., 4 pl. grav.	4	»
DESCRIPTION D'UN NOUVEAU GENRE DE CHAU- VE-SOURIS, sous le nom de <i>furie</i> . 1 cahier in-4, 7 p., 1 pl.	2	»
MÉMOIRES SUR LES GERBOISES ET LES GER- BILLES, 1838. 1 cahier grand in-4, 18 p., 5 pl. grav.	5	»
OBSERVATIONS ZOOLOGIQUES sur les facultés		



physiques et intellectuelles du phoque commun. 1 cah. in-4, 24 p.	fr	c.
	2	»
<b>EXAMEN DE QUELQUES OBSERVATIONS DE M. DUGALD STEWART, qui tendent à détruire l'analogie des phénomènes de l'Instinct avec ceux de l'habitude.</b> 1 cahier in-4, 20 p.	1	50
<b>ESSAI SUR LA DOMESTICITÉ DES MAMMIFÈRES, précédé de Considérations sur les divers états des animaux, dans lesquels il nous est possible d'étudier leurs actions.</b> 1 cahier in-8, 51 p.	2	»

<b>ANNALES DES ARTS ET MANUFACTURES, ou Mémoires technologiques sur les découvertes modernes, concernant tous les arts et métiers, les manufactures, l'agriculture, le commerce et la navigation; par MM. O'Reilly et Barbier-Vémars.</b> 56 vol. in-8, accompagnés de 666 planches gravées en taille douce.	120	»
<b>ANNALES DE CHIMIE, ou Recueil de Mémoires concernant la chimie et les arts qui en dépendent; par Guyton, Monge, Berthollet, Fourcroy, Adet, Hassenfratz, Seguin, Vauquelin, Prieur et Chaptal.</b> 96 vol. in-8, première série. On vend tous les volumes séparément.		
<b>ANNALES DE CHIMIE ET DE PHYSIQUE, deuxième série; par MM. Gay-Lussac et Arago.</b> Paris, 1816 à 1840 inclusivement, 25 années, formant 75 vol. in-8, accompagnés d'un grand nombre de planches gravées.	300	»
<b>ANNALES DES SCIENCES NATURELLES, par MM. Audouin, Ad. Brongniart et Dumas, première série, 1824 à 1833 inclusivement.</b> 30 vol. in-8, 600 planches environ, la plupart coloriées.	160	»
<b>BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT POUR L'INDUSTRIE NATIONALE, publié avec l'approbation du Ministre de l'intérieur.</b> An xi à 1841. 40 vol in-4, figures, avec table et notice.	514	»
<b>JOURNAL DE PHARMACIE ET DES SCIENCES ACCESSOIRES.</b> Première série, 1815 à 1826 compris, 12 années à 7.	84	»
<b>ANNALES DU MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE, par les professeurs de cet établissement.</b> 21 vol. in-4, figures.	220	»







**HISTOIRE NATURELLE**

**DES**

**MAMMIFÈRES.**



# HISTOIRE NATURELLE

DES

# MAMMIFÈRES,

AVEC DES FIGURES ORIGINALES, COLORIÉES, DESSINÉES  
D'APRÈS DES ANIMAUX VIVANS;

*Publiée sous l'autorité de l'Administration du Muséum d'Histoire Naturelle,*

PAR M. GEOFFROY-SAINT-HILAIRE,

MEMBRE DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES, PROFESSEUR DE ZOOLOGIE AU MUSÉUM,

ET PAR M. FRÉDÉRIC CUVIER,

CHARGÉ EN CHEF DE LA MÉNAGERIE ROYALE.

---

TOME PREMIER.



A PARIS,

CHEZ A. BELIN, LIBRAIRE-ÉDITEUR, RUE DES MATHURINS S.-J., No. 14;

Et chez les principaux Libraires de France et de l'Étranger.

.....  
1824.

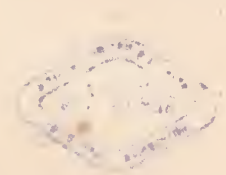


THE UNIVERSITY OF CHICAGO

PHYSICS DEPARTMENT

RESEARCH REPORT

PHYSICS 100



1950

# ORDRE MÉTHODIQUE

SUIVANT LEQUEL DOIVENT ÊTRE DISPOSÉES

## LES CENT-VINGT ESPÈCES DE MAMMIFÈRES

REPRÉSENTÉES ET DÉCRITES DE LA I<sup>re</sup>. A LA XX<sup>e</sup>. LIVRAISON,

FORMANT

LE I<sup>er</sup>. VOLUME DE L'HISTOIRE NATURELLE DES MAMMIFÈRES,

PAR MM. GEOFFROY SAINT-HILAIRE ET FRÉDÉRIC CUVIER.

NOMS DES ESPÈCES.	LIVRAISONS où se trouvent LES ESPÈCES.	DATE DU TEXTE de chaque espèce.	NOMBRE DE FEUILLES de texte.	OBSERVATIONS.
<b>ESPÈCE HUMAINE.</b>				
FEMME DE RACE BOSCHISMANE, de face.	XX <sup>e</sup> .	Septemb. 1820.	2 feuilles.	
FEMME BOSCHISMANE, de profil. . . .				
<b>QUADRUMANES.</b>				
ENTELE. . . . .	XX <sup>e</sup> .	Septemb. 1820.	1/2 feuille.	
MONE. . . . .	IX <sup>e</sup> .	Août 1819.	1/2 feuille.	
ASCAGNE. . . . .	XIV <sup>e</sup> .	Février 1820.	1/2 feuille.	
MANGABEY. . . . .	VI <sup>e</sup> .	Mai 1819.	1/2 feuille.	
PATAS A BANDEAU NOIR. . . . .	XV <sup>e</sup> .	Avril 1820.	1/2 feuille.	
MALBROUK. . . . .	II <sup>e</sup> .	Janvier 1819.	1 feuille.	
GRIVET. . . . .	VII <sup>e</sup> .	Juin 1819.	1/2 feuille.	
CALLITRICHE. . . . .	IV <sup>e</sup> .	Mars 1819.	1/2 feuille.	
MACAQUE MALE. . . . .	III <sup>e</sup> .	Février 1819.	1 feuille.	
MACAQUE FEMELLE et MACAQUE jeune. . . .				
TOCQUE. . . . .	XVIII <sup>e</sup> .	Juin 1820.	1/2 feuille.	
MAIMON FEMELLE. . . . .	XI <sup>e</sup> .	Octobre 1819.	1 feuille.	Ces deux Maimons femelles sont des Rhésus.
MAIMON FEMELLE, très-jeune. . . . .				
SINGE A QUEUE DE COCHON. . . . .	XIX <sup>e</sup> .	Août 1820.	1 feuille.	C'est un véritable Maimon.
MAGOT. . . . .	II <sup>e</sup> .	Janvier 1819.	1 feuille.	
PAPION MALE. . . . .	VI <sup>e</sup> .	Mai 1819.	1/2 feuille.	Le texte du Papion femelle est à la 6 <sup>e</sup> . livraison.
PAPION FEMELLE, très-jeune. . . . .	VII <sup>e</sup> .			
BABOUIN. . . . .	IV <sup>e</sup> .	Mars 1819.	1/2 feuille.	

## ORDRE MÉTHODIQUE.

NOMS DES ESPÈCES.	LIVRAISONS où se trouvent LES ESPÈCES.	DATE DU TEXTE de chaque espèce.	NOMBRE DE FEUILLES de texte.	OBSERVATIONS.
CHACMA. . . . .	VII <sup>e</sup> .	Juin 1819.	1/2 feuille.	
TARTARIN. . . . .	V <sup>e</sup> .	Avril 1819.	1/2 feuille.	
DRILL MALE. . . . .	I <sup>e</sup> .	Décemb. 1818.	1 feuille.	Le texte du Drill femelle est à la 1 <sup>e</sup> . livraison.
DRILL FEMELLE. . . . .	XIV <sup>e</sup> .			
COAITA. . . . .	V <sup>e</sup> .	Avril 1819.	1/2 feuille.	
SAI. . . . .	XVI <sup>e</sup> .	Mai 1820.	1/2 feuille.	
SAI A GORGE BLANCHE. . . . .	XVI <sup>e</sup> .	Mai 1820.	1/2 feuille.	
SAJOU. . . . .	XII <sup>e</sup> .	Novemb. 1819.	1/2 feuille.	
SAJOU BRUN. . . . .	XVI <sup>e</sup> .	Mai 1820.	1/2 feuille.	
SAJOU CORNU. . . . .	XVIII <sup>e</sup> .	Juillet 1820.	1/2 feuille.	
SAI A GROSSE TÊTE. . . . .	XIX <sup>e</sup> .	Août 1820.	1/2 feuille.	
TÊTES DE SAPAJOUS. . . . .	XIX <sup>e</sup> .	Août 1820.	1/2 feuille.	
SAIMIRI. . . . .	X <sup>e</sup> .	Septemb. 1819.	1/2 feuille.	
OUISTITI MALE, adulte. . . . .	VIII <sup>e</sup> .	Juillet 1819.	1 feuille.	
OUISTITI FEMELLE, jeune. . . . .				
MARIKINA. . . . .	I <sup>e</sup> .	Décemb. 1818.	1 feuille.	
TAMARIN NÈGRE. . . . .	IX <sup>e</sup> .	Septemb. 1819.	1/2 feuille.	
MOCOCO. . . . .	V <sup>e</sup> .	Avril 1819.	1/2 feuille.	
MONGOUS. . . . .	II <sup>e</sup> .	Janvier 1819.	1 feuille.	
MAKI A FRONT BLANC, MALE. . . . .	III <sup>e</sup> .	Février 1819.	1 feuille.	
MAKI A FRONT BLANC, f <sup>m</sup> lle., avec son petit.				
MAKI ROUX. . . . .	XV <sup>e</sup> .	Avril 1820.	1/2 feuille.	
INSECTIVORES.				
OPOSSUM MALE. . . . .	VIII <sup>e</sup> .	Juillet 1819.	1 feuille.	Le texte de l'Opossum femelle est à la 8 <sup>e</sup> . livraison.
OPOSSUM FEMELLE. . . . .	XVI <sup>e</sup> .			
CARNIVORES.				
LION DU SÉNÉGAL. . . . .	IX <sup>e</sup> .	Août 1819.	1/2 feuille.	
LION DE BARBARIE. . . . .	XI <sup>e</sup> .	Octobre 1819.	1 feuille.	Le texte de la Lionne de Barbarie est à la 11 <sup>e</sup> . livraison.
LIONNE DE BARBARIE. . . . .	XII <sup>e</sup> .			
LIONCEAUX. . . . .	XIII <sup>e</sup> .			Le texte est à la 11 <sup>e</sup> . livraison.
TIGRE ROYAL. . . . .	XIX <sup>e</sup> .	Août 1820.	1 feuille.	
JAGUAR MALE. . . . .	XVII <sup>e</sup> .	Juin 1820.	1/2 feuille.	
LÉOPARD. . . . .	XX <sup>e</sup> .	Septemb. 1820.	1 feuille.	
COUGOUAR. . . . .	VI <sup>e</sup> .	Mai 1819.	1/2 feuille.	
SERVAL. . . . .	I <sup>e</sup> .	Décemb. 1818.	1 feuille.	
CHATI. . . . .	XVIII <sup>e</sup> .	Juillet 1820.	1 feuille 1/2.	La demi-feuille du texte du Chati est une addition qui se trouve dans la 21 <sup>e</sup> . livraison.



NOMS DES ESPÈCES.	LIVRAISONS où se trouvent LES ESPÈCES.	DATE DU TEXTE de chaque espèce.	NOMBRE DE FEUILLES de texte.	OBSERVATIONS.
HYÈNE RAYÉE. . . . .	X <sup>e</sup> .	Septemb. 1819.	1 feuille.	
HYÈNE TACHETÉE. . . . .	IX <sup>e</sup> .	Août 1819.	1 feuille.	
GRISON. . . . .	IV <sup>e</sup> .	Mars 1819.	1 feuille.	
CHIEN DES ESQUIMAUX. . . . .	XII <sup>e</sup> .	Novemb. 1819.	1 feuille.	
CHIEN LÉVRIER. . . . .	XVI <sup>e</sup> .	Mai 1820.	1/2 feuille.	
DOGUE DE FORTE RACE. . . . .	XVIII <sup>e</sup> .	Juillet 1820.	1/2 feuille.	
CHACAL DE L'INDE, MALE. . . . .	II <sup>e</sup> .	Janvier 1819.	1 feuille.	
CHAGAL DU SÉNÉGAL, FEMELLE. . . . .	XVII <sup>e</sup> .	Juin 1820.	1 feuille.	
RENARD ARGENTÉ. . . . .	V <sup>e</sup> .	Avril 1819.	1/2 feuille.	
GENETTE. . . . .	XVII <sup>e</sup> .	Juin 1820.	1/2 feuille.	
MANGOUSTE. . . . .	V <sup>e</sup> .	Avril 1819.	1 feuille.	
COATI ROUX. . . . .	I <sup>e</sup> .	Décemb. 1818.	1 feuille.	
COATI BRUN. . . . .	IV <sup>e</sup> .	Mars 1819.	1 feuille.	
COATI BRUN, variété fauve. . . . .	IV <sup>e</sup> .	Mars 1819.	1 feuille.	
RATON. . . . .	II <sup>e</sup> .	Janvier 1819.	1 feuille.	
OURS DES ALPES. . . . .	VII <sup>e</sup> .	Juin 1819.	1/2 feuille.	
OURS DE NORWÈGE. . . . .	VII <sup>e</sup> .	Juin 1819.	1/2 feuille.	
OURS POLAIRE. . . . .	XIX <sup>e</sup> .	Août 1820.	1 feuille.	
PHOQUE COMMUN GRIS. . . . .	IX <sup>e</sup> .	Septemb. 1819.	1 feuille 1/2.	Voyez la 41 <sup>e</sup> livraison.
PHOQUE COMMUN FAUVE. . . . .	IX <sup>e</sup> .	Septemb. 1819.	1 feuille 1/2.	
<b>DIDELPHES HERBIVORES.</b>				
KANGUROO GÉANT. . . . .	XI <sup>e</sup> .	Octobre 1819.	1/2 feuille.	
WUMBAT. . . . .	X <sup>e</sup> .	Septemb. 1819.	1/2 feuille.	
<b>RONGEURS.</b>				
CASTOR DU CANADA. . . . .	VI <sup>e</sup> .	Mai 1819.	1 feuille.	
AGOUTI. . . . .	III <sup>e</sup> .	Février 1819.	1 feuille.	
ÉCUREUIL GRIS DE LA CAROLINE. . . . .	XI <sup>e</sup> .	Octobre 1819.	1 feuille.	
ASSAPAN MALE (POLATOUCHE). . . . .	VIII <sup>e</sup> .	Juillet 1819.	1/2 feuille.	
HAMSTER. . . . .	VIII <sup>e</sup> .	Juillet 1819.	1 feuille.	
SURMULOT. . . . .	XX <sup>e</sup> .	Septemb. 1820.	1 feuille.	
<b>ÉDENTÉS.</b>				
ENCOUBERT. . . . .	VI <sup>e</sup> .	Mai 1819.	1 feuille.	Cet animal n'est point un Encoubert, mais le Tatou velu de d'Azara.
TATOU. . . . .	X <sup>e</sup> .	Septemb. 1819.	1/2 feuille.	Ce Tatou est le Pichy de d'Azara.
<b>PACHIDERMES.</b>				
RHINOCÉROS UNICORNE vu de profil. . . . .	XIII <sup>e</sup> .	Janvier 1820.	1 feuille.	
RHINOCÉROS UNICORNE vu de face. . . . .	XIV <sup>e</sup> .			

NOMS DES ESPÈCES.	LIVRAISONS où se trouvent LES ESPÈCES.	DATE DU TEXTE de chaque espèce.	NOMBRE DE FEUILLES de texte.	OBSERVATIONS.
MAIBA (TAPIR DE L'INDE) . . . . .	IV <sup>e</sup> .	Mars 1819.	1/2 feuille.	
PÉCARI A COLLIER. . . . .	V <sup>e</sup> .	Avril 1819.	1 feuille.	
MÉTIS D'ANE ET DE ZÈBRE. . . . .	XV <sup>e</sup> .	Mars 1820.	1 feuille.	
<b>RUMINANS.</b>				
DROMADAIRE, variété brune. . . . .	XIII <sup>e</sup> .	Janvier 1820.	1 feuille.	
DROMADAIRE âgé de 40 jours. . . . .				
CERF COMMUN. . . . .	XIV <sup>e</sup> .	Février 1820.	1 feuille.	
BICHE DU CERF COMMUN et son FAON.				
WAPITI ou CERF DU CANADA. . . . .	XX <sup>e</sup> .	Septemb. 1820.	1/2 feuille.	
CERF DE VIRGINIE. . . . .	II <sup>e</sup> .	Janvier 1819.	1 feuille.	Ces trois animaux appartiennent tous à la même espèce, au Cerf de Virginie ( <i>Cervus Virginianus</i> , P.); celui qui porte la dénomination de Cerf à dagues est un Cerf de cette espèce avec son premier bois; c'est-à-dire âgé de deux ans.
CERF A DAGUES. . . . .	XVII <sup>e</sup> .	Juin 1820.	1 feuille.	
BICHE DU CERF DE LA LOUISIANE. . . . .				
AXIS MALE. . . . .	VII <sup>e</sup> .	Juin 1819.	1/2 feuille.	Le texte de l'Axis femelle est à la 7 <sup>e</sup> . livraison.
AXIS FEMELLE. . . . .	VIII <sup>e</sup> .			
DAIM FAUVE. . . . .	XI <sup>e</sup> .			
DAIM BLANC. . . . .	XVIII <sup>e</sup> .	Octobre 1819.	1 feuille.	Cette feuille de texte est à la 11 <sup>e</sup> . livraison.
DAIM, variété noire. . . . .	XII <sup>e</sup> .			
DAINE ET SON PETIT, variété noire. . . . .	XIII <sup>e</sup> .			
BICHE DE LA PRESQU'ILE DE MALACA. . . . .	X <sup>e</sup> .	Septemb. 1819.	1/2 feuille.	
KÉVEL. . . . .	I <sup>e</sup> .	Décembr. 1818.	1 feuille.	
ALGAZELLE. . . . .	III <sup>e</sup> .	Février 1819.	1/2 feuille.	
GNOU. . . . .	XVI <sup>e</sup> .	Mai 1820.	1 feuille.	
BOUC DE CACHEMIRE. . . . .	VI <sup>e</sup> .	Mai 1819.	1/2 feuille.	
BOUC DE LA HAUTE ÉGYPTÉ. . . . .	X <sup>e</sup> .	Septemb. 1819.	1/2 feuille.	Le texte de la Chèvre de la Haute Egypte est à la 10 <sup>e</sup> . livraison.
CHÈVRE DE LA H. ÉGYPTÉ avec son petit.	XII <sup>e</sup> .			
CHÈVRE DU NÉPOUL. . . . .	XVIII <sup>e</sup> .	Juillet 1820.	1/2 feuille.	
BOUC ET CHÈVRE NAINS. . . . .	XV <sup>e</sup> .	Avril 1820.	1/2 feuille.	
MOUFLON DE CORSE, MALE. . . . .	I <sup>e</sup> .	Décemb. 1818.	1 feuille 1/2.	Voyez, pour le texte du Mouflon de Corse femelle, la 11 <sup>e</sup> . livraison.
MOUFLON DE CORSE, FEMELLE. . . . .	XIX <sup>e</sup> .			
MOUTON, variété à grosse queue. . . . .	XIV <sup>e</sup> .	Février 1820.	1/2 feuille.	
MOUTON, variété à longues jambes. . . . .	XVII <sup>e</sup> .	Juin 1820.	1/2 feuille.	
ZÉBU FEMELLE. . . . .	XV <sup>e</sup> .	Avril 1820.	1/2 feuille.	
BISON MALE. . . . .	XII <sup>e</sup> .	Novemb. 1819.	1/2 feuille.	
BUFFLE. . . . .	XIII <sup>e</sup> .	Janvier 1820.	1 feuille.	
<b>AMPHIBIES.</b>				
DAUPHIN VULGAIRE. . . . .	XV <sup>e</sup> .	Avril 1820.	1 feuille.	



---

# AVERTISSEMENT.

---

L'OUVRAGE que nous publions était depuis long-temps reconnu nécessaire, et demandé par les naturalistes. L'existence d'un très-grand nombre d'espèces de Mammifères ne reposait que sur des notes imparfaites, ou sur de simples phrases caractéristiques, et la plupart des figures qu'on pouvait citer à l'appui des autres étaient incorrectes. Cependant l'existence d'une espèce ne peut être assurée qu'autant qu'elle a été représentée fidèlement par une bonne figure et par une description détaillée: jusque là elle reste douteuse; et comme les espèces font la base de la science, nos efforts auront pour principal but de faire bien connaître les traits qui les constituent. Nos dessins représentent chaque animal dans une attitude simple, et toujours de profil, parce que c'est dans ce mouvement qu'on peut le mieux saisir l'ensemble des formes et la physionomie; et nous aurons soin de donner une figure de face toutes les fois qu'il sera nécessaire de voir ainsi les animaux pour les mieux juger.

Quant à nos descriptions, nous insisterons particulièrement sur les caractères spécifiques, c'est-à-dire sur les détails des organes de la manducation, des sens, du mouvement et de la génération; sur la nature et la couleur des poils, et sur les particularités que les tégumens pourront nous offrir. Ensuite nous exposerons ce que nous aurons été à portée d'observer sur l'usage des organes; et lorsqu'il nous aura été possible de recueillir quelques faits relatifs aux caractères ou à l'intelligence, nous en ferons mention. Enfin nous consacrerons un paragraphe de chacun de nos articles à la synonymie; mais dans cette partie de notre travail nous passerons sous silence tout ce qui ne nous paraîtra pas se rapporter évidemment à l'animal dont nous parlerons, ainsi que toutes les notes insignifiantes, même quand on pourrait justement les y rapporter. En effet, la synonymie n'a d'autre objet que de composer ou de compléter l'histoire d'un animal, en rapprochant les observations qui ont été faites sur lui, ou en liant ces observations à celles qu'on peut avoir faites soi-même: or, réunir des observations qui pourraient avoir pour objet des animaux différens, serait créer des êtres fantastiques, et rappeler celles qui ne donneraient aucune lumière serait un luxe de science au moins inutile; mais autant nous mettrons de soins à écarter tout ce qui pourrait induire en erreur, autant nous tâcherons d'être exacts dans les synonymies que nous admettrons, et nous ne rapporterons point le texte des auteurs; nous

nous bornerons, le plus souvent, à la simple citation de leurs ouvrages : nous ne voulons point mêler d'observations étrangères aux nôtres, quelque avantage que nous puissions en tirer ; car ce ne sont pas des compilations que les naturalistes demandent aujourd'hui.

Sans doute il était impossible d'entreprendre un ouvrage de Zoologie sans admettre un système de classification, sans réunir les espèces qui se ressemblent, et séparer celles qui diffèrent ; ces rapprochemens et ces distinctions sont naturelles, et se font pour ainsi dire involontairement : BUFFON lui-même n'a pas toujours pu se dispenser de les admettre, malgré son injuste prévention contre ces sortes d'arrangemens. Mais en quoi consistent ces ressemblances ou ces différences ? d'après quels principes ces méthodes de classification doivent-elles être établies ? Ce sont là les questions les plus élevées de la science, et nous n'avons pas dû avoir pour objet de les résoudre ; notre but, au contraire, étant de donner des observations précises à ceux qui voudront s'occuper de ces problèmes difficiles, nous éviterons avec le plus grand soin de rien préjuger à cet égard : nous savons trop combien, dans ces matières, les idées purement rationnelles sont capables de maîtriser l'esprit et de l'égarer. Nous nous serions même attachés à ne donner que des monographies, sans l'inconvénient de répéter dans chacune d'elles les mêmes descriptions, et dans les mêmes termes. C'est pour éviter ce défaut que nous avons cru devoir réunir, dans des articles généraux, les détails d'organisation communs aux espèces qui, de l'aveu de tous les naturalistes, ne peuvent point être séparées les unes des autres. Par là nous laissons à chacun la liberté d'admettre, à l'égard de nos animaux, les méthodes qui leur conviendront le mieux, et de prendre, dans quelque système d'organes qu'ils voudront, les caractères de leurs divisions ; et pour leur laisser une indépendance plus grande encore, nous n'avons donné à ces animaux qu'un nom propre, et le texte de chaque espèce aura une pagination particulière. Tout ce que nous aurons à dire sur la science en elle-même, sur ses règles et sa philosophie, sur la manière d'étudier les Mammifères, sur les observations dont ils doivent être l'objet, sur la nature de leurs organes, etc., etc., se trouvera dans notre discours préliminaire, ou dans d'autres discours de ce genre, et sera ainsi détaché du corps principal de l'ouvrage. Avec ces précautions, qui ne demandent que de l'exactitude et de l'ordre, nous espérons voir notre travail accueilli avec bienveillance, et nous trouverons le plus grand dédommagement aux peines qu'il nous a coûtées, si nous apprenons jamais qu'il a facilité l'étude de la Zoologie et qu'il a été utile aux sciences qui reposent sur l'histoire naturelle des animaux.

Tous les discours qui n'auront pas de signature sont de M. Frédéric CUVIER.

---



---

# INTRODUCTION.

---

L'HISTOIRE naturelle a proprement pour objet les substances inorganiques qui constituent notre globe, et les êtres vivans qui en peuplent la surface. Aucun d'eux ne se présente à nous dans un état de simplicité absolue; tous se composent de parties (1), qui, par leur réunion dans des proportions diverses, donnent naissance à cette variété infinie de formes, de qualités et de mouvemens qu'offre à notre admiration l'étude de l'univers.

Les rapports qui unissent ces êtres, les phénomènes qu'ils manifestent, nous présentent les conditions de l'existence du monde; et c'est dans les rapports qui lient entre elles leurs parties, et dans les phénomènes qui résultent de l'action de ces parties, que nous trouvons les conditions de l'existence de chacun d'eux.

Cette différente manière d'envisager les êtres, ou dans leur harmonie générale, ou dans l'harmonie de leurs parties, constitue les deux branches principales entre lesquelles se partage pour nous toute la science de la nature, et c'est à la première qu'appartient plus particulièrement le nom d'histoire naturelle, laquelle se divise en zoologie, en botanique et en minéralogie.

Tous les êtres animés sont du domaine de la zoologie; ils forment différens embranchemens suivant leur organisation; et c'est à leur tête que se trouvent les mammifères: l'étude des espèces de cette première division, dans leur état d'intégrité, forme donc leur histoire naturelle; celle de leurs parties forme l'anatomie ou la physiologie, suivant qu'elle a pour objet leur structure, leurs rapports, ou leurs fonctions matérielles; et elle forme la psychologie, lorsqu'elle s'applique aux fonctions intellectuelles. L'Histoire naturelle des Mammifères se propose conséquemment deux problèmes: 1°. les rapports qui existent entre ces animaux; 2°. le rôle qu'ils jouent dans l'économie générale de la nature, c'est-à-dire, leurs rapports avec les autres êtres.

L'un et l'autre de ces problèmes suppose la réunion des êtres qui peuvent en donner la solution; et la méthode est le premier besoin d'une étude dans laquelle des objets si nombreux sont offerts à nos sens et à nos méditations. Comment sans

(1) Par ce mot je n'entends pas seulement les parties matérielles, mais tout ce qui peut être distingué dans un être quelconque et considéré séparément par l'intelligence.

méthode ne s'égarerait-on pas dans l'étude de ces Mammifères, lorsqu'il faudrait en embrasser par la pensée les mille ou douze cents espèces connues pour en tirer les vérités générales ou particulières qu'elles peuvent nous dévoiler? Bientôt sans doute cette science ne nous offrirait plus que le spectacle qu'elle nous présente lorsque nous remontons aux Gesner et aux Aldrovande, l'arbitraire ou la confusion. La méthode est la première condition de tout progrès pour une science, et de tout succès pour ceux qui la cultivent. Son premier effet est de réunir les êtres conformément à leur degré de ressemblance, dans le point de vue sous lequel on les envisage; et sous le rapport de l'histoire naturelle, les Mammifères doivent tirer leur ressemblance de leurs organes et de leurs fonctions extérieures, et de leurs actions ou des besoins que ces actions manifestent : car c'est par ces organes et ces fonctions, et pour ainsi dire par l'extrémité de leur organisation, qu'ils sont en rapport immédiat avec le monde extérieur, que leur influence s'exerce, et que l'harmonie à laquelle ils concourent s'établit et se conserve. En effet, toute science non artificielle, qui naît directement de la nature des choses, doit trouver en elle-même ses moyens de progrès et de perfectionnement; mais je suis loin de penser qu'elle ne doit employer le secours d'aucune autre science, je veux dire seulement que les autres sciences ne doivent pas prendre une part essentielle à ses travaux, qu'elles ne doivent être que ses auxiliaires; autrement elle s'exposerait sous leur influence à changer de direction et à s'égarer.

C'est en effet ce qui a eu lieu pour la zoologie; le besoin de la méthode s'est fait sentir dans cette science, avant que les observations qui lui sont propres aient été assez nombreuses et assez importantes pour lui donner les moyens d'en fonder une sur de solides bases. Elle a donc dû avoir recours aux sciences qui pouvaient la seconder, et l'anatomie était la seule qui pût suppléer ce qui lui manquait. Tout ce qui est comparable chez les animaux dépend en effet de quelques parties organiques, ou se manifeste par elles; et toutes ces parties sont dans une dépendance réciproque plus ou moins grande, de sorte qu'il existe entre elles des rapports nécessaires et tels que la connaissance des unes donne jusqu'à un certain point la connaissance des autres. On pouvait donc, au moyen de l'organisation interne ou anatomique, établir les ressemblances de l'organisation externe ou zoologique, comme on pourrait par les organes externes établir la ressemblance des internes, si les premiers avaient fait, comme ces derniers, un objet particulier d'étude. Or les organes internes, mieux étudiés, mieux connus, plus faciles à distinguer que les externes, plus importants à beaucoup d'égards et conduisant sûrement à établir les rapports naturels des animaux, furent d'abord préférés à tous les autres.

Cette influence accidentelle de l'anatomie, tout en contribuant de la manière la plus puissante au perfectionnement de la méthode en zoologie, a dû conséquemment et par cela même arrêter les progrès de cette science : les observations et les recherches ont pris une direction qui lui était étrangère; ses besoins n'ont point agi sur elle, ils ne l'ont point rendue active; une autre science les a mis à profit, et



le mouvement que les esprits en ont reçu ne paraît pas prêt à se ralentir; on dirait même que les recherches anatomiques, par une nouvelle impulsion, vont se transformer en recherches physiologiques. Sans doute sans les puissans secours de l'anatomie, une partie très-importante de l'histoire naturelle des Mammifères, celle même qui semble avoir besoin d'être cultivée la première, serait aujourd'hui beaucoup plus imparfaite qu'elle ne l'est; mais si cette science eût perdu d'un côté dans un plus grand isolement, elle aurait gagné de l'autre, abandonnée davantage à elle-même et à ses propres ressources. Ce qui fait la richesse et assure les progrès d'une science ce sont les observations: toute tendance qui a pour résultat de les restreindre lui est pernicieuse; et les raisonnemens mêmes qui ne conduiraient pas à répandre plus de lumière sur les faits, seraient au moins inutiles. Or ce qui manquait, ce qui manque encore à l'histoire naturelle des animaux, ce sont des observations. Si les vues de l'esprit s'étaient exclusivement portées dans cette direction, il est évident que les Mammifères seraient à cet égard beaucoup mieux connus: toutes les modifications de leurs formes, toutes les circonstances de leurs actions auraient été déterminées avec exactitude, circonscrites avec rigueur; chacune d'elles aurait été marquée par un caractère, désignée par un nom, comme l'ont été les parties internes, et il suffirait peut-être aujourd'hui de quelques mots, pour nous donner à l'instant même une idée claire de toutes les combinaisons de formes, de toutes les figures sous lesquelles les animaux se présentent à nous, avantage que nous sommes bien loin encore de posséder.

Au moyen de ces observations multipliées, de ces détails nombreux, la méthode zoologique se serait établie sur son propre fonds, par ses propres richesses; car si l'anatomie devait confirmer les rapports de l'histoire naturelle, elle n'était pas absolument indispensable pour les établir: il n'est aucun naturaliste exercé qui ne reconnaisse au premier coup d'œil les rapports naturels d'un animal. Dès l'origine de la science, les animaux vertébrés, par exemple, au moyen de la seule considération de leurs parties extérieures, furent divisés en quatre classes comme aujourd'hui; et si les secours de l'anatomie ont fait rectifier quelques erreurs qui avaient été commises d'abord, il est certain que les simples observations zoologiques n'auraient pas tardé à conduire au même résultat: elles auraient bientôt fait voir aussi que les chauve-souris n'étaient pas des oiseaux, les pangolins des reptiles, et les cétacés des poissons; qu'ils étaient tous trois des mammifères, car le véritable caractère commun de ces derniers, la lactation, aurait été reconnu dès que les idées générales de la science se seraient enrichies d'un plus grand nombre d'idées particulières. Il en est exactement de même pour les divisions d'un ordre inférieur. Avec de l'expérience on n'a nullement besoin de recourir aux organes internes pour reconnaître à quel genre un animal appartient. On détermine très-sûrement ses rapports d'après l'ensemble de ses formes et la structure des organes qu'on est, pour ainsi dire, involontairement conduit à étudier, ceux du mouvement et quelques parties de ceux des sens. La physionomie des chiens, des chats, des martes, des

ours, est tellement caractérisée, qu'on la reconnaît d'abord, et qu'on classe les animaux qui la présentent sans aucune hésitation; et c'est sûrement ce que nous verrions pour tous les autres mammifères, si on avait pu s'en former des idées générales aussi complètes que de ceux que nous venons de citer. Sans doute cette physionomie, ces traits généraux ne s'expriment point par le langage, et ne peuvent se représenter que par des figures; mais ils se composent de traits particuliers qui pourraient être individuellement désignés, et dès lors servir de caractères distinctifs comme les organes internes eux-mêmes.

L'habitude où l'on est aujourd'hui de ne point séparer l'histoire naturelle de l'anatomie pourrait faire penser que la distinction de ces sciences, ou des deux points de vue sous lesquels nous faisons envisager la nature, est tout-à-fait arbitraire, que l'étude des organes externes est inséparablement liée à celle des organes internes, et qu'ils concourent dans la même proportion à l'effet harmonique des parties. Mais en y réfléchissant un moment, on voit bientôt qu'il n'en est point ainsi, que tout ce qui fait le vêtement extérieur des animaux n'est nullement essentiel à la structure des organes quant à leur mécanisme; et la preuve c'est qu'on peut enlever toute la peau à un animal, sans qu'aucune des parties qui interviennent dans les fonctions de ses divers membres soient altérées: dans cette mutilation les sens conservent leur intégrité; et l'anatomiste lui-même ne procède à ses recherches qu'après avoir dépouillé le corps qu'il veut disséquer. Il en est de même des mouvemens; ils ne sont point inséparables de leur mécanisme; on peut les suivre, les exprimer dans tous leurs détails, sans qu'il soit nécessaire de rechercher les ressorts qui les produisent. Il y a plus, ces mouvemens doivent être connus pour apprécier l'action des muscles; car la part que ceux-ci prennent aux fonctions des organes serait le plus souvent une question insoluble pour l'anatomiste, s'il n'était éclairé par l'examen de ces fonctions.

L'étude des caractères zoologiques, comme celle des caractères anatomiques, pourrait donc conduire à une classification des Mammifères, ou autrement à *la connaissance des rapports physiques qui existent entre ces animaux*, partie essentielle du premier problème à résoudre, comme nous l'avons vu, dans l'histoire naturelle de ces êtres. Elle donnerait en outre les premiers élémens *de leurs rapports avec le reste de la nature*, rapports qui ne peuvent s'établir immédiatement par les organes ou les fonctions internes; de sorte qu'avec la solution de notre premier problème, nous trouverions déjà quelques moyens pour résoudre les nombreuses difficultés du second.

Ce qui est à considérer pour la solution de ce second problème est renfermé dans le cours de la vie de chaque espèce, et consiste dans l'immense variété de phénomènes qui se présentent à chaque époque du développement, depuis la naissance jusqu'à la mort, après laquelle de nouveaux phénomènes se présentent, et de nouvelles relations s'établissent entre le corps privé de vie et la sphère des forces diverses qui l'environnent.



Malheureusement cette branche de la science est encore dans un état d'enfance. Les animaux domestiques seuls nous ont appris quelques particularités de leur reproduction. Nous savons à peu près, pour les espèces sauvages, quelle est la nourriture propre à celles que nous connaissons; le climat que ces espèces habitent; les ennemis qu'elles peuvent avoir à craindre, et quelques-uns des moyens qu'elles emploient pour se soustraire aux dangers et satisfaire à leurs besoins; l'influence que quelques-unes de leurs parties éprouvent de la température; celle que la mesure des alimens peut exercer, etc., etc.; mais nous n'avons de la plupart de ces choses que des notions générales qui ne reposent que sur un petit nombre de faits, sans détails suffisans; et c'est bien peu sans doute en comparaison de ce qu'une étude plus suivie nous apprendrait. Que de questions de ce genre qui se présentent à nous sans que nous puissions y répondre! Pourquoi le lièvre et le lapin, le cochon d'Inde et la souris ne peuvent-ils pas vivre dans les mêmes lieux? Pourquoi les chacals jettent-ils des cris si aigus et si plaintifs pendant la nuit, et dans le moment où ces cris semblent devoir effrayer la proie qu'ils cherchent? Pourquoi est-ce toujours après ses repas que le lion rugit? Pourquoi, lorsque la voix retentissante de ce formidable animal se fait entendre, tous les autres animaux carnassiers, que la terreur devrait glacer, hurlent-ils à l'unisson? Pourquoi le hérisson et le porc-épic sont-ils hérissés d'épines, le pangolin et le tatou cuirassés d'écaillés, de préférence à tant d'autres espèces qui semblent d'ailleurs occuper dans la nature la même place qu'eux? Pourquoi les ruminans naissent-ils tout formés, les didelphes à l'état de fœtus, et plusieurs rongeurs dans un état voisin? Pourquoi quelques espèces éprouvent-elles les besoins de l'amour en hiver, et quelques autres au printemps ou en automne? Quelle est la raison de la différence de fécondité? Pourquoi le froid plonge-t-il les loirs et les marmottes dans un sommeil léthargique? Quels sont, en un mot, les rapports, les influences de ces circonstances diverses, dans la sphère où se trouvent les animaux qui les présentent? C'est ce que nous ignorons complètement, et ce que l'histoire naturelle nous apprendrait peut-être, si nous la cultivions comme elle devrait l'être.

L'étude plus particulière de cette science, en agrandissant nos idées sur les vues de la Providence, nous conduirait aussi à de nouveaux moyens de bien-être, par l'application que nous pourrions faire à nos besoins des phénomènes dont nous reconnâtrions l'existence. Tous les services que nous tirons des Mammifères sauvages ou domestiques, excepté peut-être la nourriture, sont dus à l'ordre de faits que l'histoire naturelle considère. Les fourrures qui nous garantissent du froid, les poils de toute espèce employés à tant d'usages, les laines qui servent à nos vêtemens, le lait et toutes les excrétiens dont on use comme aliment ou comme remède, la corne, l'ivoire, matières de tant d'industries diverses, mais par-dessus tout la domesticité, tiennent aux organes extérieurs et aux facultés, ou sont le produit des influences auxquelles les animaux ont été soumis. Avant d'être vêtu de laine, le mouton n'avait qu'un court duvet caché sous des poils grossiers. Et pourquoi

tant d'autres animaux, bien plus grands que le mouton, pourvus d'un duvet plus fin et plus épais que le sien, ne se couvriraient-ils pas comme lui d'une épaisse toison, s'ils étaient exposés à l'action des causes qui l'ont produite? On peut en dire autant de tous les autres résultats utiles dus aux influences extérieures. L'application de nouvelles causes ferait naître de nouveaux effets; et qui sait où se bornerait, en ce genre, la puissance de l'homme? Rien de semblable cependant n'a encore été tenté; il n'existe même aucun établissement où ces vues puissent être fécondées; tout ce que nous possédons a été le fruit du hasard, et l'on pourrait sans doute encore se reposer sur le hasard du soin de nous servir, si en réglant tout pour notre situation nous ne l'avions pas mis dans l'impossibilité d'agir, si le cercle dans lequel nous roulons n'était pas invariablement tracé par nos habitudes sociales.

Les considérations sur lesquelles nous nous sommes arrêtés jusqu'à présent sont cependant bien loin d'embrasser tout ce qui fait le partage de l'histoire naturelle des Mammifères. Les faits que j'ai rapportés, je ne les considère en quelque sorte que par ce qu'ils ont de matériel, et je ne remonte point au delà; or c'est surtout en étudiant les animaux dans les principes mêmes de leur activité, qu'on peut s'éclairer sur les vues de la nature dans la formation des êtres animés. Les esprits ont flotté pendant long-temps au milieu des idées les plus opposées, relativement à ces principes, envisagés dans les phénomènes qui les manifestent; je crois avoir établi qu'ils sont de deux sortes: les uns tout-à-fait indépendans des organes, les autres au contraire entièrement organiques. Les premiers supposent manifestement de la liberté, en ce sens qu'ils agissent toujours conformément à ce que les circonstances ont de fortuit et de passager, tandis que les seconds sont invariablement soumis à tout ce qui les entoure. L'intelligence préside aux uns, les autres sont l'instinct. Il faut donc distinguer la part que chacun de ces principes prend aux actions, car leur influence est bien différente. L'immense majorité des animaux est exclusivement dirigée par l'instinct; il n'y en a qu'un petit nombre d'entre eux qui soient doués de quelques portions d'intelligence; et c'est parmi les Mammifères surtout qu'on rencontre ces derniers.

L'intelligence, variable comme tout ce qui l'entoure, paraît se rapporter principalement à l'existence des êtres qui en sont doués, et ne se rattacher qu'à l'ensemble de la création. Avec elle on peut supposer tout état de choses possible: elle se ploie ou se soustrait à toutes les nécessités, et se soumet ou échappe à toutes les influences: aussi voyons-nous l'espèce humaine, qui en a reçu la plus grande part, s'étendre dans toutes les régions de la terre, sous tous les climats, supporter l'excès du besoin comme l'excès de l'abondance, vivre sous les glaces éternelles du pôle, comme sous le ciel dévorant de l'équateur; en un mot, dominer partout, et n'être nulle part asservie qu'à elle-même. L'instinct, au contraire, par son invariabilité, semble plus spécialement appartenir à la terre. Un lien indissoluble l'attache à la matière. Il a été formé pour ce qui l'entoure, comme ce qui



l'entoure a été formé pour lui. Tout autre ordre, toute autre nature sont incompatibles avec sa conservation ; car les conditions d'une activité nécessaire sont nécessaires elles-mêmes ; et quand le castor fut créé pour bâtir avec du bois et de la terre, quand le hamster fut destiné à former des magasins de graines, quand le lapin dut se creuser des terriers, il fallut des terres propres à être pètries, des arbres propres à être coupés, des plantes propres à donner des graines nombreuses, des terrains propres à être fouis. On peut en dire autant de tous les objets des besoins des animaux, qui ont nécessairement dû coexister avec ces besoins. Et ce ne sont point là des causes finales : je ne dis point que les céréales ont été faites pour les hamsters ; mais que l'un étant donné, les autres l'étaient de même. On ne peut pas concevoir autrement l'existence de l'univers.

Après avoir exposé d'une manière succincte les considérations qui font l'objet spécial de la zoologie, nous avons fait connaître de quelle manière doit être envisagé l'ouvrage auquel ce discours sert d'introduction. Il est cependant encore deux points que nous devons traiter, quoiqu'ils ne se rattachent que secondairement à la science qui nous occupe. Je veux dire l'histoire des espèces et leur synonymie.

Outre l'intérêt de toute histoire considérée comme un témoignage de notre développement moral, celle des êtres naturels en a un qui est particulier à la science dont ils sont l'objet. Elle donne les moyens de remonter à toutes les sources, à tous les faits primitifs, et par là d'apprécier tous les raisonnemens et toutes les conjectures auxquelles ces faits ont donné lieu ; elle permet de fixer avec précision la mesure des travaux de chaque auteur, et dirige plus sûrement dans les recherches que la science demande, et qui restent à faire. Rien ne doit donc être négligé pour rendre cette partie de l'histoire naturelle aussi complète qu'il est possible.

Par là on aura beaucoup avancé ce qu'il peut y avoir à dire sur la synonymie ; car j'estime peu les soins qui consistent à donner à un animal un nom différent de celui qui est adopté, sans rien ajouter aux connaissances dont il était l'objet. Je n'envisage les noms, en histoire naturelle, que comme des signes plus ou moins arbitraires destinés à nous rappeler un être ou une collection d'êtres déterminés. Chaque peuple a donné aux productions de la nature qui lui sont connues, un nom conforme à son langage, et cette synonymie doit être recueillie, car elle peut nous diriger dans la recherche de ces productions. Il en est de même de celle des voyageurs et des naturalistes qui observaient des êtres nouveaux, ou qu'ils croyaient tels : leurs récits sont les sources les plus pures où nous puissions puiser. Mais des noms auxquels aucune observation nouvelle ne se rattache, et qui n'ont d'autre but qu'une vaine signification de caractères particuliers, ou qu'un système fantastique de nomenclature, ou bien encore que des consonnances plus ou moins agréables à l'oreille, j'en tiens peu de compte : ces noms nouveaux, rarement utiles, n'ont guère d'autre objet que de dépouiller de leurs droits de légitimes possesseurs. Une dernière question me reste à résoudre : parmi tous les noms donnés à une espèce, à un genre, etc., lequel doit-on préférer ? le nom que cette espèce ou ce

genre ont reçu de la nation chez laquelle ils ont primitivement été découverts, lorsqu'il est connu, ou le nom qu'ils ont reçu de celui qui le premier en a donné une description, ou en a fait connaître les caractères, de telle manière que ceux qui sont venus après lui n'aient pu les méconnaître. Toute autre règle conduit à l'arbitraire, ou devient la source des injustices les plus manifestes, ou des prétentions les plus ridicules.

Tel sera l'objet principal des articles de chaque espèce de Mammifères dont j'aurai à parler. La figure de cette espèce, fidèlement représentée dans la plupart de ses variations, donnera l'ensemble de ses traits, sa physionomie générale; par elle on suppléera jusqu'à un certain point à ces détails de formes extérieures qui ont été négligés, et qui demandent encore de nombreux travaux spéciaux, avant qu'il soit possible de les exprimer par un langage; car ce langage n'existe pas. Toutes les parties qui sont susceptibles d'être décrites le seront; le naturel sera exposé autant que possible par des faits; et nous indiquerons avec soin les rapports qui se trouvent entre les espèces, d'où nous serons conduits à montrer les groupes génériques auxquels elles appartiennent, si ces groupes sont déjà formés, ou ceux dont elles constitueront le type, s'il n'en existe point encore dont on puisse les rapprocher. De là nous passerons aux diverses circonstances de leur développement, pour chaque sexe ou chaque variété, et à leurs rapports avec le reste de la nature, partie dans laquelle nous serons souvent condamné au silence, tant elle est pauvre. Enfin, nous terminerons par faire connaître les travaux auxquels elles ont donné lieu, les noms principaux qui les désignent, et celui par lequel elles sont distinguées dans un des catalogues méthodiques généralement admis.

Sans doute cet ouvrage présentera de nombreuses lacunes qui tiendront à l'état de la science, et de grandes imperfections que nous n'aurons pas su éviter: nous croyons cependant qu'il sera utile malgré ses défauts: il n'en existe aucun où toutes les figures et toutes les descriptions aient été faites d'après le vivant, et qui, par conséquent, renferme, en aussi grand nombre, des observations exactes. Avec des obstacles moins grands que ceux que présente le haut prix d'un ouvrage dont le succès dépend en grande partie du nombre des personnes qui en feront l'acquisition, on aurait facilement pu mieux faire, sous le rapport des figures. Mais, en toutes choses, le bien ne s'obtient que progressivement; et si nos efforts peuvent occuper une place dans la série de ceux qui seront tentés pour atteindre ce but, nous devons être satisfait: nous n'avons point eu l'espoir d'une autre récompense.

F. CUVIER.

*Nota.* Tous les articles de M. Geoffroy-Saint-Hilaire sont signés par lui. Ceux qui ne portent point de signature sont de l'auteur de cette Introduction.







le Wally piave Werner del.

2 de la grand. nat.

Luthey de C de Isaac

Femme de race Bochimann.





*1/2 de la grand nat Lithog de C de Lasc*

*Femme de race Bochsman.*



---

# FEMME DE RACE BOSCHISMANNE.

PAR M. G. CUVIER.

---

IL n'est rien de plus célèbre en histoire naturelle que le tablier des Hottentotes, et en même temps il n'est rien qui ait été l'objet de plus nombreuses contestations. Long-temps les uns en ont entièrement nié l'existence, d'autres ont prétendu que c'était une production de l'art et du caprice; et parmi ceux qui l'ont regardé comme une conformation naturelle, il y a eu autant d'opinions que d'auteurs, sur la partie des organes de la femme dont il faisait le développement.

Feu Péron, qu'une mort prématurée a sitôt enlevé à la zoologie, dont il paraissait destiné à reculer les limites plus qu'aucun autre voyageur, avait lu, quelque temps avant sa mort, un mémoire qui n'a pas été imprimé, à l'Académie des Sciences, et dont M. Freycinet a donné un extrait dans le second tome de la Relation du Voyage aux Terres australes. Le sujet y est présenté sous un jour entièrement nouveau. Selon l'auteur, le tablier n'existe pas dans les Hottentotes proprement dites. C'est un caractère particulier à la nation des Boschismans, peuple plus reculé que les Hottentots dans l'intérieur des terres; il disparaît même par le croisement avec les vrais Hottentots; au contraire, les femmes boschismannes l'ont toutes, et dès l'enfance; seulement il s'allonge plus ou moins avec l'âge. Ces mêmes femmes se font encore toutes remarquer par des fesses excessivement proéminentes. Ce singulier voile, enfin, n'est le développement d'aucune des autres parties, mais c'est un organe spécial surajouté par la nature, etc.

Telles sont les propositions que Péron cherche à établir, et qu'il paraît avoir puisées principalement dans les récits du général Jansens, dont nous parlerons bientôt.

Cette distinction des Boschismannes et des vraies Hottentotes expliquerait fort bien les contradictions des voyageurs, dont les uns auraient attribué mal à propos aux Hottentotes une conformation observée seulement sur quelques étrangères qui se trouvaient, par accident, au Cap; tandis que les autres, ne voyant rien de semblable dans les femmes du pays, regardaient comme absolument fabuleuse une chose qui n'est réelle que dans des circonstances déterminées.

Il faut avouer cependant que l'existence d'une nation particulière des Boschismans est un fait qui n'a pas toujours été admis dans l'opinion commune.



## FEMME DE RACE BOSCHISMANNE.

La plupart des voyageurs n'en parlent que comme de quelques troupes de fugitifs, célèbres par la haine que leur portent les Hottentots domiciliés et les colons hollandais du Cap.

Les récits de Levallant sur une peuplade qu'il nomme Houzouanas, et qui aurait les caractères physiques attribués aux Boschismans, ont même été révoqués en doute tout récemment; et Barow a prétendu qu'une telle nation était entièrement chimérique.

Mais ces incertitudes doivent céder à des faits positifs.

D'après les observations faites par le général hollandais Jansens, dans une tournée entreprise pendant qu'il était gouverneur du Cap, et rapportées en détail dans le voyage de M. Lichtenstein, il paraît bien constant que les êtres presque entièrement sauvages qui infestent certaines parties de la colonie du Cap, et que les Hollandais ont appelés Bosjesmans ou Hommes de Buissons, parce qu'ils ont coutume de se faire des espèces de nids dans des touffes de broussailles, proviennent d'une race de l'intérieur de l'Afrique, également distincte des Cafres et des Hottentots, qui n'avait pas dépassé d'abord la rivière d'Orange, mais qui se sont répandus plus au sud, attirés par l'appât du butin qu'ils pouvaient faire parmi les troupeaux des colons.

Ainsi épars dans les cantons les plus arides, sans cesse poursuivis par les colons, qui les traquent quelquefois comme des bêtes fauves, et les mettent à mort sans pitié, ils mènent la vie la plus misérable.

Ceux mêmes qui, restés hors des limites de la colonie, sont exposés à moins de dangers, ne forment point de corps de peuple, ne connaissent ni gouvernement ni propriétés, ne se rassemblent qu'en familles, et seulement quand l'amour les excite. Ne pouvant, dans un pareil état, se livrer à l'agriculture, ni même à la vie pastorale, ils ne subsistent que de chasse et de brigandage; n'habitent que des cavernes, ne se couvrent que des peaux des bêtes qu'ils ont tuées. Leur unique industrie se réduit à empoisonner leurs flèches et à fabriquer quelques réseaux pour prendre du poisson.

Aussi leur misère est-elle excessive: ils périssent souvent de faim, et portent toujours, dans leur petite taille, dans leurs membres grêles, dans leur horrible maigreur, les marques des privations auxquelles leur barbarie et les déserts qu'ils habitent les condamnent.

Le général Jansens avait contracté quelques liaisons avec ceux qui demeurent au nord de la colonie; et dans l'année 1804, qui fut remarquable par son aridité, un de ceux qu'il avait connus lui envoya son fils, âgé de dix ans environ, en le priant seulement de le nourrir.

Nous avons vu cet enfant à Paris en 1807. Il était d'une très-petite taille; et, autant que nous pouvons nous le rappeler, il ressemblait, à beaucoup d'égards, à la femme qui fait le sujet de nos observations actuelles. Il paraît que celle-ci avait été amenée au Cap par quelque hasard semblable, et à peu près au même âge que ce petit garçon.

Lorsque nous l'avons vue pour la première fois, elle se croyait âgée d'environ vingt-six ans, et disait avoir été mariée à un nègre dont elle avait eu deux enfants.

Un Anglais lui avait fait espérer une grande fortune si elle venait s'offrir à la curiosité des Européens; mais il avait fini par l'abandonner à un montreur



FEMME DE RACE BOSCHISMANNE.

d'animaux de Paris, chez lequel elle est morte d'une maladie inflammatoire et éruptive.

Tout le monde a pu la voir pendant dix-huit mois de séjour dans notre capitale, et vérifier l'énorme protubérance de ses fesses et l'apparence brutale de sa figure.

Ses mouvements avaient quelque chose de brusque et de capricieux qui rappelait ceux du Singe. Elle avait surtout une manière de faire saillir ses lèvres tout-à-fait pareille à ce que nous avons observé dans l'Orang-Outang. Son caractère était gai, sa mémoire bonne, et elle reconnaissait, après plusieurs semaines, une personne qu'elle n'avait vue qu'une fois; elle parlait tolérablement le hollandais, qu'elle avait appris au Cap, savait aussi un peu d'anglais, et commençait à dire quelques mots de français; elle dansait à la manière de son pays, et jouait avec assez d'oreille de ce petit instrument qu'on appelle guimbarde. Les colliers, les ceintures de verroteries et autres atours sauvages lui plaisaient beaucoup; mais ce qui flattait son goût plus que tout le reste, c'était l'eau-de-vie. On peut même attribuer sa mort à un excès de boisson auquel elle se livra pendant sa dernière maladie.

Sa hauteur était de 4 pieds 6 pouces 7 lignes; ce qui, d'après ce qu'on rapporte de ses compatriotes, devait faire, dans son pays, une assez haute stature: mais elle la devait peut-être à l'abondance de nourriture dont elle avait joui au Cap.

Sa conformation frappait d'abord par l'énorme largeur de ses hanches, qui passait 18 pouces, et par la saillie de ses fesses, qui était de plus d'un demi-pied. Du reste, elle n'avait rien de difforme dans les proportions des membres et du corps; ses épaules, son dos, le haut de sa poitrine, avaient de la grâce; la saillie de son ventre n'était point excessive; ses bras, un peu grêles: sa main et son pied étaient très-bien faits; mais son genou paraissait gros et cagneux, ce qu'on a ensuite reconnu être dû à une forte masse de graisse située sous la peau, du côté interne.

Il paraît que ces proportions de membres sont générales dans sa nation; car M. Levaillant les attribue à ses Houzouanas, qui ne doivent pas être autre chose que des Boschismans vivant en tribus plus nombreuses, parce qu'ils habitent des cantons où ils jouissent de plus de tranquillité.

Ce que notre Boschismanne avait de plus rebutant, c'était la physionomie; son visage tenait en partie du Nègre par la saillie des mâchoires, l'obliquité des dents incisives, la grosseur des lèvres, la brièveté et le reculement du menton; en partie du Mongole par l'énorme grosseur des pommettes, l'aplatissement de la base du nez et de la partie du front et des arcades sourcilières qui l'avoisinent, les fentes étroites des yeux.

Ses cheveux étaient noirs et laineux comme ceux des Nègres; la fente de ses yeux horizontale et non oblique, comme dans les Mongoles; ses arcades sourcilières rectilignes, fort écartées l'une de l'autre, et fort aplaties vers le nez, très-saillantes au contraire vers la tempe et au-dessus de la pommette: ses yeux étaient noirs et assez vifs; ses lèvres un peu noirâtres, monstrueusement renflées; son teint fort basané.

Son oreille avait du rapport avec celle de plusieurs Singes, par sa petitesse, la faiblesse de son tragus, et parce que son bord externe était presque effacé à la partie postérieure.



#### FEMME DE RACE BOSCHISMANNE.

Au printemps de 1815, ayant été conduite au Jardin du Roi, elle eut la complaisance de se dépouiller et de se laisser peindre d'après le nu.

On put vérifier alors que la protubérance de ses fesses n'était nullement musculieuse, mais que ce devait être une masse de consistance élastique et tremblante, placée immédiatement sous la peau; elle vibrerait en quelque sorte à tous les mouvements que faisait cette femme, et on s'aperçut qu'il s'y formait aisément des excoriations dont il était resté de nombreuses cicatrices.

Les seins qu'elle avait coutume de relever et de serrer par le moyen de son vêtement, abandonnés à eux-mêmes, montrèrent leurs grosses masses pendantes, terminées obliquement par une auréole noirâtre large de plus de 4 pouces, creusée de rides rayonnantes, et vers le milieu de laquelle était un mamelon aplati et oblitéré au point d'être presque invisible : la couleur générale de sa peau était d'un brun-jaunâtre, presque aussi foncée que celle de son visage; elle n'avait d'autres poils que quelques flocons très-courts d'une laine semblable à celle de sa tête, clair-semés sur son pubis.

Mais à cette première inspection, l'on ne s'aperçut point de la particularité la plus remarquable de son organisation : elle tint son tablier soigneusement caché, soit entre ses cuisses, soit plus profondément; et ce n'est qu'après sa mort qu'on a su qu'elle le possédait.

Elle mourut le 29 décembre 1815; et M. le préfet de police ayant permis que son corps fût apporté au Jardin du Roi, l'on procéda à un examen plus détaillé.

Les premières recherches durent avoir pour objet cet appendice extraordinaire dont la nature a fait, dit-on, un attribut spécial de sa race.

On le retrouva aussitôt; et tout en reconnaissant que c'était exactement ce que Péron avait dessiné, il ne fut pas possible d'adopter la théorie de cet infatigable naturaliste.

En effet le tablier n'est point, comme il l'a prétendu, un organe particulier; plusieurs de ses prédécesseurs avaient mieux vu : c'est un développement des nymphes.

Les grandes lèvres, peu prononcées, interceptaient un ovale de 4 pouces de longueur; de l'angle supérieur descendait entre elles une proéminence demi-cylindrique d'environ 18 lignes de longueur sur 6 lignes d'épaisseur, dont l'extrémité inférieure s'élargit, se bifurque, et se prolonge comme en deux pétales charnus, ridés, de 2 pouces et demi de longueur sur environ 1 pouce de largeur : chacun d'eux est arrondi par le bout; leur base s'élargit et descend le long du bord interne de la grande lèvre, de son côté, et se change en une crête charnue qui se termine à l'angle inférieur de la lèvre.

Si on relève ces deux appendices, ils forment ensemble une figure de cœur dont les lobes seraient étroits et longs, et dont le milieu serait occupé par l'ouverture de la vulve.

En y regardant de plus près on s'aperçoit que chacun de ces deux lobes a, à sa face antérieure, tout près de son bord interne, un sillon plus marqué que ses autres rides, qui monte, en devenant plus profond, jusqu'au dessus de leur bifurcation; là, les deux sillons se réunissent, en sorte qu'il y a à l'endroit de la bifurcation un double rebord entourant une fossette en forme de chevron; au milieu de cette fossette est une proéminence grêle, qui se termine par une petite pointe à l'endroit où les deux rebords internes se réunissent.

FEMME DE RACE BOSCHISMANNE.

Il doit être manifeste pour quiconque lira cette description, et mieux encore pour quiconque voudra comparer ces parties avec leurs analogues dans les femmes européennes, que les deux lobes charnus qui forment le tablier se composent, dans le haut, du prépuce et de la sommité des nymphes, et que tout le reste de leur longueur ne consiste qu'en un développement des nymphes seules.

L'intérieur de la vulve ni la matrice n'avaient rien de particulier.

On sait que le développement des nymphes varie beaucoup en Europe; qu'il devient en général plus considérable dans les pays chauds; que des Nègresses, des Abyssines en sont incommodées au point d'être obligées de se détruire ces parties par le fer et par le feu. On fait même d'avance cette opération à toutes les jeunes filles d'Abyssinie, au même âge où l'on circonçoit les garçons.

Les jésuites portugais qui, dans le seizième siècle, convertirent au catholicisme le roi d'Abyssinie et une partie de son peuple, se crurent d'abord obligés de proscrire cette pratique, qu'ils croyaient tenir à l'ancien judaïsme de cette nation; mais il arriva que les filles catholiques ne trouvèrent plus de maris, parce que les hommes ne pouvaient se faire à une difformité dégoûtante. Le collège de la Propagande envoya un chirurgien sur les lieux pour vérifier le fait; et, sur son rapport, le rétablissement de l'ancienne coutume fut autorisé par le pape.

Il n'y aurait donc de particulier dans les Boschismans que la constance de ce développement et son excès. M. Blumenbach assure avoir des dessins de ces organes, qui lui ont été communiqués par M. Banks, et où il s'en trouve de 8 pouces et plus de longueur. Il paraît qu'il y a aussi des variétés pour la forme.

Autant que je puis me rappeler les dessins que j'ai vus dans le portefeuille de Péron, cet appendice y paraissait beaucoup moins profondément bifurqué, et tenait à la vulve par un pédicule étroit au lieu d'une large base comme celui que j'ai observé : il était aussi un peu plus considérable pour le volume.

Quant à l'idée que ces excroissances sont un produit de l'art, elle paraît bien réfutée aujourd'hui, s'il est vrai que toutes les Boschismannes les possèdent dès la jeunesse. Celle que nous avons vue n'avait probablement pas pris plaisir à se procurer un ornement dont elle avait honte, et qu'elle cachait si soigneusement.

Le voile des Boschismannes n'est pas une de ces particularités d'organisation qui pourraient établir un rapport entre les femmes et les Singes; car ceux-ci, loin d'avoir des nymphes prolongées, les ont en général à peine apparentes.

Il n'en est pas de même de ces énormes masses de graisse que les Boschismannes portent sur les fesses, et qui, selon les nouveaux voyageurs, nommément Levaillant, M. Péron, M. Jansens, etc., seraient naturelles et communes à toute la nation.

Elles offrent une ressemblance frappante avec celles qui surviennent aux femelles des Mandrills, des Papions, etc., et qui prennent, à certaines époques de leur vie, un accroissement vraiment monstrueux. Dans les Boschismans ces protubérances ne consistent absolument que dans une masse de graisse traversée en tous sens par des fibres cellulaires très-fortes, et qui se laisse aisément enlever sur les muscles grands fessiers : ceux-ci reprennent alors leur forme ordinaire.

Levaillant dit que les Boschismannes ont, dès leur premier âge, cette conformation assez bizarre; mais la femme dont nous parlons nous a assuré qu'elles ne les prennent qu'à leur première grossesse.

C'est un point que je n'ai pu suffisamment éclaircir dans les voyageurs.

J'étais curieux de savoir si les os du bassin avaient éprouvé quelque modi-



fication de cette surcharge extraordinaire qu'ils ont à porter; j'ai donc comparé le bassin de ma Boschismanne avec ceux des Nègresses et de différentes femmes blanches; je l'ai trouvé plus semblable aux premières, c'est-à-dire proportionnellement plus petit, moins évasé, la crête antérieure de l'os des îles plus grosse et plus recourbée en dehors; la tubérosité de l'ischion plus grosse. Tous ces caractères rapprochent, mais d'une quantité presque insensible, les Nègresses et les Boschismannes des femelles des Singes.

Les fémurs de cette Boschismanne avaient une singularité notable; leur corps était plus large et plus aplati d'avant en arrière, et leur crête postérieure moins saillante que dans aucun de mes squelettes; leur col était plus court, plus gros et moins oblique. Ce sont tous là des caractères d'animalité.

Les humérus, au contraire, étaient singulièrement grêles et délicats, et ils m'ont offert une particularité assez rare dans l'espèce humaine: c'est que la lame qui sépare la fossette cubitale antérieure et la postérieure n'était pas ossifiée, et qu'il existe un trou à cet endroit comme dans l'humérus de plusieurs Singes, nommément du Pongo de Wurmb, de tout le genre des Chiens et de plusieurs autres carnassiers. La tête inférieure est plus large par plus de saillie du condyle interne; la crête au-dessus du condyle externe est plus saillante et plus aiguë; enfin, les poulies articulaires sont moins distinctes que dans les autres squelettes humains.

Ce qui m'a le plus étonné, c'est que j'ai retrouvé les plus marqués de ces caractères, non pas dans la Nègresse, mais dans un squelette de femme gouanche, c'est-à-dire de ce peuple qui habitait les Canaries avant que les Espagnols s'en fussent emparés, et qui, sous tous les autres rapports, appartient à la race caucasique.

J'ai trouvé aussi que la Gouanche et la Boschismanne avaient l'une et l'autre l'angle inférieur et postérieur de l'omoplate plus aigu, et le bord spinal de cet os plus prolongé que la Nègresse et l'Européenne.

Toutefois je suis bien loin de prétendre faire de ces particularités des caractères de race; il faudrait auparavant avoir examiné un assez grand nombre de squelettes pour s'assurer qu'il n'y a en cela rien d'individuel.

La tête donne des moyens plus sûrs de distinction, parce qu'on l'a mieux étudiée. C'est d'après elle que l'on a toujours classé les nations; et, à cet égard, notre Boschismanne offre aussi des différences très-remarquables et très-singulières. Sa tête, osseuse comme la figure extérieure, présente une combinaison frappante des traits du Nègre et de ceux du Calmouque.

Le Nègre, comme on sait, a le museau saillant, et la face et le crâne comprimés par les côtés; le Calmouque a le museau plat et la face élargie. Dans l'un et dans l'autre les os du nez sont plus petits et plus plats que dans l'Européen.

Notre Boschismanne a le museau plus saillant encore que le Nègre, la face plus élargie que le Calmouque, et les os du nez plus petits que l'un et que l'autre. A ce dernier égard surtout, je n'ai jamais vu de tête humaine plus semblable aux Singes que la sienne.

De cette disposition générale résultent beaucoup de traits particuliers de conformation. Ainsi les orbites sont beaucoup plus larges, à proportion de leur hauteur, que dans le Nègre et l'Européen, et même que dans le Calmouque; l'ouverture antérieure des fosses nasales a une autre configuration; le palais a



## FEMME DE RACE BOSCHISMANNE.

7

plus de surface proportionnelle, les incisives plus d'obliquité, la fosse temporale plus de largeur, etc.

Je trouve aussi que le trou occipital est proportionnellement plus ample que dans les autres têtes humaines. D'après la règle connue de M. Sæmning, ce serait encore là un signe d'infériorité.

Je n'observe aucune différence notable par rapport à la suture incisive.

Excepté le rapetissement du cerveau à la partie antérieure, qui résulte de la dépression du crâne à cet endroit, je n'ai fait sur les parties molles aucune remarque qui mérite d'être rapportée.

Pour tirer de celles que je viens d'exposer quelques conclusions valables, relativement aux variétés de l'espèce humaine, il faudrait déterminer jusqu'à quel point les caractères que j'ai reconnus sont généraux dans le peuple des Boschismans; si ce peuple reste partout distinct des Nègres, des Cafres et des Hottentots qui l'entourent, ou s'il se mêle par degrés avec eux par des nuances intermédiaires; enfin il faudrait connaître à quelle distance il s'étend dans l'intérieur de l'Afrique, et c'est ce que nous sommes bien éloignés de savoir.

Dans toute la partie de l'Afrique qui est sous la zone torride, les voyageurs modernes ne connaissent que des Nègres et des Maures. Les Abyssins ne paraissent qu'une colonie d'Arabes. À la vérité, parmi ces Éthiopiens sauvages dont parlent Hérodote, et surtout Agatharchides, et d'après lui Diodore de Sicile, il en est quelques-uns que leur petitesse pourrait faire rapporter aux Boschismans; mais ces auteurs ne se sont pas expliqués avec assez de précision sur les autres caractères de ces peuplades, pour qu'on puisse adopter une telle opinion avec quelque certitude. Il en est de même du peu de mots que dit Bruce sur les caractères des Gallas, ces peuples féroces qui ont envahi une grande partie de l'Abyssinie. Il les peint comme d'une très-petite taille, d'une couleur brune, d'une figure affreuse; mais il leur donne des cheveux longs. Tout le reste de sa description ressemblerait assez à celle de nos Boschismans, et les mœurs atroces de ces Gallas ne se rapporteraient encore que trop aux leurs. Mais, nous le répétons, ces renseignements sont trop vagues et trop superficiels pour donner aucun résultat solide; nous devons donc attendre les lumières que nous procureront sans doute les tentatives actuelles des Anglais et des Portugais.

Ce qui est bien constaté dès à présent, et ce qu'il est nécessaire de redire, puisque l'erreur contraire se propage dans les ouvrages les plus nouveaux, c'est que ni ces Gallas ou ces Boschismans, ni aucune race de Nègres n'a donné naissance au peuple célèbre qui a établi la civilisation dans l'ancienne Égypte, et duquel on peut dire que le monde entier a hérité des principes, des lois, des sciences, et peut-être même de la religion.

Bruce encore imagine que les anciens Égyptiens étaient des Cushites ou Nègres à poils laineux; il veut les faire tenir aux Shangallas d'Abyssinie.

Aujourd'hui que l'on distingue les races par le squelette de la tête, et que l'on possède tant de corps d'anciens Égyptiens momifiés, il est aisé de s'assurer que, quel qu'ait pu être leur teint, ils appartenaient à la même race d'hommes que nous; qu'ils avaient le crâne et le cerveau aussi volumineux; qu'en un mot ils ne faisaient pas exception à cette loi cruelle qui semble avoir condamné à une éternelle infériorité les races à crâne déprimé et comprimé.









*Trinoides de C. de Leont*

*1/4 de la grand. nat.*

*Werner pour le del*

*Entelle male.*

---

## L'ENTELLE.

---

C'EST à M. Dufresne, aide-naturaliste au Jardin du Roi, que la Zoologie doit la connaissance de cette nouvelle espèce de Singe; elle avait été vue souvent sans doute par les voyageurs, car c'est l'espèce de Quadrumane qui paraît être la plus commune au Bengale; et c'est indubitablement à cette circonstance qu'il faut attribuer l'ignorance où nous étions restés à son égard. Ceux qui voyaient ces Singes abondamment répandus dans cette partie des Indes, qui en trouvaient les forêts remplies, les pagodes couvertes, pensant qu'ils avaient dû, en plus grand nombre qu'aucune autre espèce, être transportés en Europe, les repoussaient comme des animaux sans intérêt, et trop communs pour exciter aucune curiosité. C'est au reste, et il est bon de le dire, ce qui arrive ordinairement. Ce ne sont pas les productions les plus communes des pays étrangers dont les cabinets sont les plus riches; et le voyageur qui s'attachera à les recueillir, surtout lorsque les contrées où il se trouvera ne seront pas anciennement connues, sera sûr d'obtenir presque autant d'objets nouveaux que s'il ne réunissait que ceux qui sont plus difficiles à obtenir à cause de leur rareté, et surtout plus généralement recherchés à cause de leur éclat.

L'Entelle méritait cependant une attention toute particulière; ce n'était point seulement une espèce distincte des autres, comme plusieurs le sont, par les teintes de quelques-unes de ses parties ou par les dimensions de quelques-uns de ses organes; tout en lui semble annoncer un type nouveau : sa physionomie générale, les proportions de ses membres, ses dispositions intellectuelles. Car, quoique avec tous les caractères génériques des Guenons, il n'avait point l'extérieur de ces Singes : au lieu de ces membres vigoureux dans leurs proportions et qui annoncent autant d'agilité que de force; au lieu de cette pétulance dans les mouvements, de cette vivacité dans le regard, de cette mobilité dans les traits du visage, l'Entelle a des membres d'une longueur démesurée et en apparence très-grêles, des mouvements lents, un œil et une physionomie dont rien ne semble pouvoir altérer le calme. Sans sa longue queue, on aurait pu le prendre pour une espèce de Gibbon; en effet, c'est sous ce nom qu'il nous avait été annoncé, ses rapports avec les autres Quadrumanes ayant été établis d'après son caractère moral plutôt que d'après ses caractères physiques. Il semblerait être pour les Guenons ce que les Atèles sont pour les Sapajous.

Cet animal nous avait été donné par M. Bressand, qui l'avait lui-même rapporté du Bengale, sur le bâtiment la Seine, dont il était le médecin; il était très-affaibli



des fatigues du voyage; et, quoiqu'il se fût assez bien rétabli, nous n'avons pu le conserver que pendant six mois; il mourut d'obstruction dans les viscères et la poitrine, maladie qui, dans nos climats, enlève la plupart des animaux des zones torrides.

Cet Entelle frappait au premier regard par le contraste de la couleur noire de son visage et de ses mains avec celle du reste de son corps entièrement recouvert d'un pelage blanchâtre, et par la direction des poils qui entouraient sa face et qui lui formaient au-dessus des sourcils une sorte de toupet saillant, et sous la mâchoire inférieure une barbe qui, au lieu d'être pendante, se dirigeait en avant dans le sens de la mâchoire. Ses membres, ses dents, ses sens et ses organes génitaux avaient la plus grande ressemblance avec ceux des Guenons; et jusqu'à présent je n'ai pas lieu de penser que cet animal puisse présenter, sous ce rapport, d'autres différences avec ces Singes que celles qui se rencontrent même entre leurs diverses espèces : la conque externe de ses oreilles était assez grande, et circonscrite par des lignes droites plutôt qu'arrondies; ses narines étaient plus écartées l'une de l'autre inférieurement; ses mâchoires étaient moins épaisses, et il est douteux qu'il eut des abajoues, etc. La teinte du pelage variait du blanc-grisâtre au blanc-roux. Le long du dos, et principalement sur les lombes, le poil est roussâtre; en descendant sur les côtes il pâlit, et devient presque entièrement blanc sous le ventre et à la face interne des membres. Les poils qui couvrent les bras sont gris près des épaules, et ils deviennent de plus en plus foncés en avançant vers les mains, où ils sont presque noirs; et il en est à peu près de même des membres postérieurs, seulement le derrière des cuisses est de la teinte du dos; la queue est aussi d'un gris-roussâtre. La peau du visage, de la tête, de la gorge, des membres et du dessus des mains, est d'un noir violet; celle du dos est d'un bleuâtre beaucoup plus pâle; celle du ventre est blanche; celle de la queue, de l'intérieur des mains, des oreilles et des callosités est tout-à-fait noire. Le cercle de l'iris est brun-roux, et la pupille noire. Tout le pelage ne se compose que de poils soyeux qui sont généralement rares, mais surtout aux parties inférieures; ils ont assez de longueur; et, quoique doux au toucher, ils ne sont pas très-lisses.

Voici les dimensions principales de ce Singe :

De l'occiput à l'origine de la queue. . . . .	1 pied	1 pouce	» lignes.
Du bout du museau à l'occiput. . . . .	»	4	2
Longueur de la queue. . . . .	2	2	3
Hauteur du train de devant. . . . .	»	9	»
————— de derrière. . . . .	1	»	»

Septembre 1820.







*Monne mâle.*

## LA MONE.

Si l'élégance dans les formes, la grace dans les mouvements, la douceur dans le caractère, la finesse dans l'intelligence, la pénétration dans le regard, tout ce qui, dans un animal, enfin, peut le faire rechercher et donner pour lui de l'affection, offriraient aux naturalistes des caractères propres à former des groupes dans leurs classifications, la Mone, dont j'ai à parler, devrait incontestablement servir de type à l'une de ces divisions; car elle se distingue, par ces diverses qualités, de la plupart des autres guenons, et sur-tout de celles que j'ai décrites jusqu'à présent: le Malbrouck, le Callitriche et le Grivet; j'en excepte le Mangabey, plus doux que les espèces précédentes, sans l'être toutefois autant que cette Mone; mais, si ce bel animal ne présente aucun caractère physique propre à confirmer la distinction que ses qualités morales indiqueraient, c'est que celles-ci tiennent sans doute à sa nature particulière, et à l'éducation que son extrême douceur lui a méritée. En effet, l'espèce de la Mone ne se distingue essentiellement des autres guenons que par ses couleurs, et celles-ci ont une variété qu'on ne rencontre point chez les autres espèces. Sa tête est d'un vert doré brillant; son dos et ses flancs sont d'un beau marron tiqueté de noir; le dessus de ses jambes, de ses cuisses et de sa queue, d'un gris d'ardoise pur; et son cou, sa poitrine, son ventre et la face interne de ses membres, d'un blanc éclatant. De chaque côté de ses joues sont d'épais favoris jaune paille, mélangés de points noirs; et l'on voit deux taches très-blanches de chaque côté de la queue, au haut des cuisses, qui tranchent avec la couleur foncée de ces parties. Ses pattes sont couleur de chair livide; sa face, des yeux jusqu'au nez, est bleuâtre, et sur le reste du museau, couleur de chair pure.

Cette variété de couleur avait fait penser à Buffon que la Mone était le Kebos des Grecs; mais cette synonymie ne repose que sur une simple conjecture. Les Anciens ne nous ont presque jamais parlé des singes, de manière à les faire reconnaître; ils se bornaient à nommer les animaux, comme s'ils eussent ignoré que les langues suivent la destinée des peuples, ou comme s'ils n'eussent écrit que pour leurs contemporains.

C'est aussi assez arbitrairement que Buffon a donné à cette guenon le nom de Mone, générique dans l'Orient pour les singes à longue queue; toutefois ce nom, n'ayant chez nous aucune signification, a pu sans inconvénient devenir spécifique. Il n'est presque jamais possible au naturaliste d'appliquer à une espèce étrangère et nouvelle, un de ses véritables noms; mais si celui qu'il donne est bien choisi, quoiqu'arbitrairement, il est toujours préférable à ces dénominations composées, tirées de quelques caractères apparents, qui ont le grave inconvénient de ne point être des noms, et sur-tout de finir presque toujours, ou par ne plus être exclusifs, ou par être inexacts: le maki à front blanc



a une femelle dont la tête est grise; et, outre notre cerf de Virginie, il y en a deux ou trois autres espèces dans cette contrée.

On regarde communément la Mone comme originaire de Barbarie, quoiqu'on n'en rapporte aucune preuve. Toutefois elle nous vient certainement d'Afrique; et, à la facilité qu'elle a de vivre chez nous, on peut conjecturer qu'elle se trouve principalement dans les régions septentrionales ou dans les parties élevées de ce continent.

Le bel individu que j'ai fait représenter s'est, pour ainsi dire, développé sous mes yeux. Il était extrêmement jeune lorsque notre ménagerie en fit l'acquisition; et sa douceur, mais sur-tout son peu de pétulance, permirent de le laisser en liberté. L'âge n'a point encore altéré son bon naturel; il est devenu grand et a pris de la force; son adresse est extrême et son agilité sans égale; cependant tous ses mouvements sont doux, et ses actions semblent circonspectes; ses desirs ont de la persévérance, mais ils ne le portent jamais à rien de violent. Lorsqu'après avoir bien sollicité, on persiste à le refuser, il fait une gambade et semble occupé d'autre chose; il n'a acquis aucun sentiment de propriété: il prend tout ce qui lui plaît, les objets qui lui ont attiré des punitions comme les autres, et il a une adresse extrême pour exécuter ses rapines sans bruit; il ouvre les armoires qui ont leur clef, en tournant celle-ci; il défait les nœuds, ouvre les anneaux d'une chaîne et cherche dans les poches avec une délicatesse telle, que souvent on ne sent pas sa main quoiqu'on sache qu'elle vous dépouille. C'est l'examen des poches qui lui plaît le plus, parce que sans doute il y a souvent trouvé des gourmandises qu'on voulait qu'il y trouvât, et il y fouille sans mystère; ordinairement il débute par là, dès qu'on s'approche de lui, et semble chercher dans les yeux ce qu'il doit espérer de trouver. Il n'est pas très-affectueux; cependant, lorsqu'il est tranquille et que rien ne le préoccupe, il reçoit avec plaisir les caresses; et il répond avec grace lorsqu'on veut jouer avec lui; alors il prend toutes les attitudes possibles, mord légèrement, se presse contre vous, et il accompagne toutes ces gentillesses d'un petit cri assez doux, et qui semble être pour lui l'expression de la joie. Jamais il ne fait aucune grimace; sa figure, bien différente de celle de la plupart des autres singes, est au contraire toujours calme, et paraîtrait même sérieuse; et, quoiqu'il soit mâle, il n'a jamais manifesté la lubricité qui rend la plupart des singes si dégoûtants.

Je ne dis rien des caractères généraux de cet animal: ils sont les mêmes que ceux des guenons dont j'ai déjà parlé, sans aucune exception; et en les décrivant, je ne ferais que répéter, mot pour mot, ce que j'ai dit sur ce sujet à l'article du Malbrouk. La Mone a été décrite plusieurs fois d'après nature. Brisson la nomme Singe varié, ainsi que Pennant (*varied Monkey*); et c'est sans doute parce qu'il la décrivait d'après un individu desséché, que le premier lui donne une figure noire. Buffon en a publié deux figures (T. 14, pl. 36; et sup., t. 13, pl. 19). Schreber, outre la première de Buffon, qu'il a fort mal enluminée, en donne deux autres plus reconnaissables, planches XV et XV B.; mais celle-ci, sous le nom de *Monaecha*, n'aurait point les taches blanches des côtés de la queue. Audebert en a aussi donné une figure passable. C'est le *Simia Mona* des auteurs systématiques.

Août, 1819.





*1/2 de la grand nat.*

*Werner pinx. et del.*

*Lathuy. de C. de Linc.*

*Ascaque femelle.*



---

## L'ASCAGNE.

---

J'AI dit, en parlant de la Mone, que si l'on jugeait de la nature de ce bel animal par ses qualités aimables, sa douceur, sa gentillesse, la grace de ses mouvements, et, si je puis m'exprimer ainsi, l'honnêteté de ses goûts, il faudrait en faire le type d'un genre distinct de celui des Guenons, c'est-à-dire du Callitriche, du Malbrouck, etc.; mais que malheureusement son organisation ne présentait aucun trait propre à fonder ce genre, ou plutôt ce sous-genre nouveau.

Depuis que j'ai eu occasion d'examiner cette Mone, notre ménagerie a possédé deux autres quadrumanes qui avaient le même caractère qu'elle: une confiance entière et une vive affection pour ceux qui leur faisaient du bien, une familiarité douce, peu de pétulance, et moins encore de penchants désordonnés; on ne pouvait pas voir d'animaux plus aimables et d'une gaieté plus amusante; l'un était l'Ascagne, dont je donne aujourd'hui la figure, et l'autre était le Hocheur.

Cette ressemblance de caractère, en me ramenant à ma première pensée, m'a fait porter plus d'attention encore sur l'organisation de ces animaux; car il était impossible qu'il y eût tant de différence entre leur naturel et celui des Guenons, que j'ai désignées plus haut, sans que quelques traces en eussent été marquées au-dehors, sans que la structure de leurs membres eût été mise en harmonie avec la nature de leurs penchants. En effet la forme de leur tête diffère considérablement de celle du Malbrouck, du Callitriche, du Grivet, du Mangabey. Chez ceux-ci le front fuit immédiatement en arrière, la partie antérieure du cerveau est comprimée, et cet organe n'éprouve quelque développement qu'à la partie opposée. Chez la Mone, l'Ascagne et le Hocheur, au contraire, le front s'élève presque verticalement au-dessus des yeux. Ainsi l'angle facial, qui serait chez les Guenons de 50 à 55 degrés, serait chez les Ascagnes, par exemple, de 60 à 65. En effet, lorsque l'on compare deux têtes décharnées de même âge de ces deux groupes, on voit que l'une a les os du front bien plus bombés, les crêtes sourcillères bien moins fortes que l'autre, et que la même différence se remarque aussi dans les pariétaux. Ces caractères étaient déjà très-marqués sur la Mone; mais, craignant qu'ils ne fussent individuels, je n'osai les généraliser. Aujourd'hui que deux autres espèces me les ont offerts, en présentant d'autres rapports encore avec ce quadrumane, je ne puis me refuser à les considérer comme propres à un groupe qui, relativement à l'intelligence et à la douceur, ferait le passage des Guenons aux Orangs; et l'on doit penser que, par un examen plus attentif des espèces de ce groupe, on reconnaîtra en eux d'autres caractères que ceux de la tête pour les distinguer des Guenons, et qui seront plus faciles à saisir que quelques degrés de plus ou de moins dans la saillie du

front. C'est ainsi que d'abord on n'avait séparé les Guenons des Makaques que par l'angle facial, et que dans la suite d'autres caractères sont venus confirmer l'exactitude du premier.

L'Ascagne a le même système de dentition que les autres Guenons, seulement avec des traits moins prononcés, ce qui tient sans doute à ce que sa taille est bien moins grande que la leur; et il paraît qu'il leur ressemble encore par les organes des sens, par ceux du mouvement et par ceux de la génération; du moins je n'ai rien observé de différent sur la femelle que j'ai eue en ma possession; ses caractères distinctifs ne consistaient, suivant toute apparence, que dans sa taille et ses couleurs.

Sa hauteur, à la partie la plus élevée du dos, lorsqu'elle était à quatre pattes, était de 10 pouces, et sa longueur, de la partie postérieure de la tête à l'origine de la queue, d'un pied. Sa tête avait 3 pouces, et sa queue, 1 pied 6 pouces; mais quelques vertèbres manquaient à celle-ci, car il est à remarquer que ces jolies petites espèces de Guenons ont toutes des queues démesurément grandes, qui se conservent rarement entières.

Toutes les parties supérieures de son corps étaient couvertes d'un poil doux verdâtre, teint d'un peu de fauve sur le dos et la queue, et de gris sur les pattes; la tête et les cuisses étaient particulièrement d'un vert assez pur. Ces couleurs résultaient des anneaux noirs et jaunes, plus ou moins foncés, dont chaque poil était recouvert. Toutes les parties inférieures étaient blanches, un peu grisâtre sous la queue et à la face interne des membres. Quelques poils, plus noirs que les autres, entouraient le front, et, passant au coin de l'œil et au-dessus des oreilles, venaient se rejoindre derrière la tête. Les joues et le menton étaient garnis de poils blancs, légers et touffus; et entre l'œil et l'oreille se voyait un pinceau des mêmes poils, séparés des premiers et se dirigeant en arrière. La peau des mains, des lèvres, des oreilles et du menton, était violâtre; le bout du nez blanc, à cause des petits poils de cette couleur qui le recouvraient; le dessus du nez, le tour des yeux et les joues sur les pommettes étaient bleuâtres. Cette espèce paraît être originaire de la Guinée.

Audebert est le premier auteur qui ait décrit l'Ascagne (Histoire naturelle des Singes, fam. IV, sect. II, f. 13). Il l'avait dessiné d'après un individu vivant, et c'est ce même individu qui avait servi à Maréchal pour la figure publiée par M. G. Cuvier, sous le nom de Blanc-Nez (Ménagerie du Muséum d'Hist. nat.). Mais, outre beaucoup de traits de ressemblance, il paraîtrait que le Blanc-Nez d'Allamand diffère de l'Ascagne, avec lequel M. G. Cuvier le confondait, ce qui l'avait porté à donner à cet Ascagne le nom de Blanc-Nez. M. Latreille (Histoire naturelle des Singes, Buffon de Dufart) avait admis cette distinction et donné déjà la figure dessinée par Maréchal, sous le nom d'ASCAGNE. Il faut cependant dire que le Blanc-Nez ne diffère de l'Ascagne que parce qu'il n'a pas de bleuâtre dans la figure, ce qui pourrait tenir au sexe, à l'âge, etc.; car il n'est pas permis de penser qu'Allamand, qui était un naturaliste fort exact, n'eût pas aperçu cette teinte bleue assez remarquable si ce n'est très-tranchée, qui caractérise le second de ces singes.









1/4 de la grand. nat.

Lithog de C. de Leucl.

Werner del.

*Mangabey femelle*

---

## LE MANGABEY.

---

**B**UFFON, croyant que cette espèce de guenon était originaire de Madagascar, lui donna, comme on sait, le nom de Mangabey; mais on ne tarda pas à se convaincre que cette origine était fautive, et qu'il ne se trouvait aucune espèce de singe dans cette île, où une création particulière semble avoir eu lieu. Depuis cette époque cependant les contrées naturelles à l'espèce du Mangabey n'ont point été reconnues, quoique ce soit un des singes qu'on amène le plus fréquemment en Europe, tant les découvertes en histoire naturelle marchent avec lenteur, tant il est difficile de porter la lumière sur les branches de cette science qui ne dépendent pas exclusivement de ceux qui les cultivent. Il est vraisemblable que cette espèce est originaire de l'Afrique, comme les autres guenons; car elle appartient à ce genre de quadrumanes de l'ancien monde, qui se caractérise par des molaires postérieurs à quatre tubercules seulement, des narines situées en arrière du museau, un grand développement des membres postérieurs, et une queue relevée sur le dos. En effet, le MANGABEY est entièrement organisé comme le Malbrouk et comme le Callitriche. Aussi nous renvoyons à ce que nous avons dit de ces animaux pour tout ce qui tient à la structure des organes des sens, du mouvement et de la génération, sur lesquels nous reviendrons d'ailleurs encore lorsque nous traiterons des caractères qui sont communs à ces animaux. Nous ne devons parler ici que des caractères spécifiques et des phénomènes organiques que nous n'aurions pas pu observer sur les espèces précédentes. Car, quoique chaque individu contienne les caractères de son espèce, et chaque espèce ceux de son genre, ce n'est cependant que par des observations détachées, recueillies suivant que des circonstances plus ou moins favorables le permettent, que l'on parvient successivement à les reconnaître tous.

Nous avons vu un très-grand nombre de ces singes, et nous en avons possédé plusieurs; et, soit hasard, soit qu'en effet ils aient un naturel plus heureux que les autres, nous n'en avons pas rencontré un seul qui ne fût familier et doux, malgré la plus grande pétulance; et à cet égard même ils m'ont paru surpasser la plupart des autres guenons. Sans cesse en action, ils prenaient toutes les attitudes et souvent les plus grotesques; on les aurait dit, à la variété et à la vivacité de leurs mouvements, pourvus d'un plus grand nombre d'articulations que les autres guenons et de plus de force. C'était sur-tout les mâles qui se faisaient remarquer, et ils mêlaient constamment à leurs sauts une grimace particulière, qui montrait leurs incisives, toujours très-larges, et qui ressemblait à une sorte de rire. Les femelles, plus calmes, étaient aussi plus caressantes. La taille de cette espèce ne devient,



LE MANGABEY.

je crois, jamais aussi grande que celle du Callitriche ou du Malbrouk; mais elle m'a paru à proportion plus allongée et plus haute sur jambes, principalement chez les adultes; et ce qui est remarquable, c'est que cette espèce porte constamment sa queue entièrement renversée sur le dos, comme Buffon l'avait déjà fait voir dans la figure qu'il en a donnée, et non point en cercle comme la plupart des autres espèces de ce genre. Voici les proportions de l'individu que j'ai fait dessiner, qui était encore jeune, et dont le museau se serait encore prolongé avec l'âge.

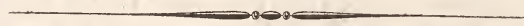
Du bout du museau aux callosités.....	1	pied 9	pouces.
De l'origine de la queue à son extrémité.....	1	6	
De la paume aux épaules.....	1	3	
De la plante au-dessus des reins.....	1	4	
Du bout du museau à l'occiput.....	1	6	

Toutes les parties supérieures du corps, ainsi que la queue, sont d'un beau gris d'ardoise, qui devient noir sur les pattes. Les parties inférieures sont d'un blanc grisâtre. Les favoris, plus ou moins foncés, ont quelquefois le gris du dos, et d'autres fois le blanchâtre des parties inférieures; et on en rencontre de toutes les nuances entre ces deux couleurs; les poils de ces favoris se dirigent en arrière. Les mains sont noires, et les oreilles violâtres. La face varie par ses couleurs: quelquefois elle est d'une seule teinte livide très-foncée, d'autres fois la partie antérieure du museau est noirâtre et le reste de la face cuivrée; mais le dessus des paupières est constamment blanc.

Les femelles, à l'époque du rut, c'est-à-dire chaque mois, éprouvent aux parties génitales un gonflement considérable, qui, près de l'anus, est très-large, et qui, après s'être rétréci tout-à-coup, descend vers la vulve et l'entoure. Alors on voit paraître une véritable menstruation. C'est la seule espèce de guenon chez laquelle j'aie pu observer ce gonflement monstrueux, tandis qu'il a lieu très-communément chez les Cynocéphales et les Macaques. Il semblerait que l'esclavage exerce une action plus profonde sur les premières que sur ceux-ci.

Cette guenon est tellement bien caractérisée par ses couleurs, qu'elle n'a pu donner lieu à aucune méprise; c'est pourquoi sans doute on en a si peu de figures. Celle de Buffon est la seule à notre connaissance qui ait été faite d'après un individu vivant, et c'est celle qui a été copiée par Schreber, par Shaw, etc., etc. Audebert en a donné deux, mais d'après des animaux empaillés.

Mai 1819.









*Lates à bandeau noir, femelle.*

*L'Art de C. de Linné*

*W. Goussier pinx et del.*

---

## LE PATAS.

---

CE quadrumane est une des espèces les plus remarquables du genre Guenon, à cause de sa couleur d'un roux uniforme et brillant, comme le Mangabey en est une lui-même à cause de sa teinte enfumée et sans mélange. En effet la plupart des autres Guenons ont le pelage varié de noir et de jaune, plus ou moins fauve ou blanc, qui produisent une teinte d'un vert tantôt clair et brillant, tantôt sombre et foncé. Les rapports du Patas sont plus nombreux avec les Callitriches, les Malbroucks, etc., qu'avec les Mones et les Ascagnes; son front n'a point le développement de celui des derniers, aussi n'a-t-il pas leur naturel aimable et doux; et sa taille devient bien plus grande que la leur. On voit par notre dessin que, sans avoir le museau très-proéminent, la femelle, qui fait l'objet de cet article, avait la tête déprimée, et qu'elle différait beaucoup, sous ce rapport, de l'Ascagne, dont nous avons donné la figure, et qui était encore plus âgée et du même sexe qu'elle.

La longueur du corps, depuis l'origine de la queue jusqu'au bout du museau, était de	1 pied 4 pouces.
La tête, du bout du nez à l'occiput, était de.....	5 »
La queue avait.....	1 5
Et la hauteur, à la partie la plus élevée du dos, était de.....	1 2

Toutes les parties supérieures de cet animal étaient d'un fauve brillant, qui s'affaiblissait de ton, et prenait une légère teinte grisâtre en descendant sur les bras et sur les jambes. La queue était également fauve à son origine; mais cette couleur se mêlait aussi au gris et au jaunâtre à mesure qu'elle s'avancait vers l'extrémité de cet organe, et ces changements étaient encore plus sensibles à sa partie inférieure. Toutes les autres parties du corps de cet animal étaient blanches, c'est-à-dire le ventre, la poitrine, la face interne des membres et les favoris des côtés des joues, où l'on voyait cependant quelques poils jaunâtres. La peau des quatre mains était d'une couleur de chair violâtre, et celle de la face de la même couleur, mais plus claire; des poils noirs séparaient les yeux de ceux de la tête, et le nez, ainsi que deux lignes sur la lèvre supérieure en forme de moustaches, étaient aussi revêtus de poils noirs, mais très-courts, qui donnent à cet animal une physionomie toute particulière.

Ce pelage n'était formé que de poils soyeux, qui étaient gris à leur base, jaunes foncés au milieu et noirs à leur pointe; et cette pointe noire se retrouvait encore sur les poils entièrement blancs; ils étaient généralement assez courts, excepté à l'occiput, où ils étaient beaucoup plus longs qu'aux autres parties; et les favoris se séparaient, vis-à-vis des oreilles, comme pour mettre ces organes à découvert.



Du reste le Patas a l'organisation des autres Guenons; il ressemble de tous points au Malbrouck par les organes des sens et de la manducation, par ceux du mouvement et par ceux de la génération, c'est-à-dire qu'il appartient à leur genre. Aussi je ne répéterai pas ce que j'ai dit de ces organes en donnant la description du Malbrouck, devant d'ailleurs en traiter encore dans mon discours général sur les Guenons.

J'ai possédé deux individus de cette espèce, et tous deux, quoique jeunes, étaient déjà méchants; ils montraient l'emportement, le caprice, et l'inaffection des Guenons; mais ils annonçaient aussi toute la pénétration de ces animaux. L'un était mâle et l'autre femelle; ils étaient du même âge et se ressemblaient entièrement.

Cette belle espèce de singe est connue depuis long-temps, et la couleur particulière qui le distingue n'a pas permis qu'il devint un sujet d'erreur en synonymie. On a toujours pu le reconnaître aisément; toutefois quoiqu'il ne paraisse pas très-rare, il n'a pas été souvent représenté ni décrit. Prosper Alpin (*Rerum Ægyptiarum*, lib. IV, fol. 4), en donne une assez bonne description, qui a souvent été copiée, et une fort mauvaise figure; et depuis, le Patas n'avait plus été représenté, ni peut-être même décrit, jusqu'à Buffon, qui a de nouveau fourni l'histoire de ce singe à tous les naturalistes qui sont venus après lui. La figure dessinée par Desève est assez incorrecte: la physionomie de l'animal n'y est point conservée. Depuis, Schreber en a donné une autre figure, incorrecte aussi, mais dans laquelle on reconnaît mieux ce singe que dans celle de Desève; on a cependant eu le tort de donner à cet animal des moustaches véritables, formées de longs poils détachés de la lèvre, au lieu de n'avoir représenté ces moustaches que par la seule couleur noire des poils très-ras qui revêtent cette partie de la face. Le Patas est le *Simia rubra* des auteurs systématiques.

Avril 1820.

---





Weiner del.

Lithog de C de Lest.

Malbrouck.



# LE MALBROUK.

LES mammifères en général, mais sur-tout les singes, éprouvent des changements si considérables dans leur développement, et les caractères qui distinguent les espèces entre elles, sont quelquefois si peu sensibles, et échappent si facilement à l'attention du naturaliste, qu'on ne conçoit pas la possibilité de les étudier ailleurs avec succès que dans le sein d'une ménagerie. C'est là seulement où l'on peut suivre les modifications que l'âge amène successivement, et où l'on peut réunir, pour les comparer, les espèces qui ont de grandes ressemblances, et qui ne vivent souvent que dans des contrées fort éloignées les unes des autres. Réunies dans la même enceinte, leurs moindres différences se font remarquer, et l'observateur, tout en enrichissant les sciences d'objets nouveaux, donne les moyens d'introduire dans les lois dont elles se composent, plus d'exactitude et de précision.

Les singes verts, à longue queue, relevée en arc sur le dos, à visage plus ou moins noirâtre, et à favoris d'un blanc sale ou jaune, constituent plusieurs espèces de guenons qui ne sont point encore parfaitement distinguées l'une de l'autre. Les naturalistes n'en admettent aujourd'hui que deux, le Callitriche et le MALBROUK de BUFFON, auxquels ils rapportent tout ce qui a été dit d'ailleurs sur ces singes à pelage verdâtre; nous avons quelques raisons de penser qu'il en existe davantage, mais nous commencerons à parler de celles qui sont déjà connues.

Le MALBROUK, est une des plus grandes espèces de guenons. Voici ses proportions :

Hauteur au train de derrière, . . . . .	1 pied 2 pouces.	lignes.
— de devant, . . . . .	1	»
Longueur du corps, de l'occiput aux callosités, . . .	1	4
— de la tête, au bout du museau, . . . . .	5	4
— du talon au genou, . . . . .	6	4
— du poignet au coude, . . . . .	6	4
— du talon au bout des doigts, . . . . .	4	9
— du poignet, . . . . .	2	2

Lorsque cet animal est à terre, il se tient toujours sur ses quatre pattes; et comme il est essentiellement organisé pour vivre sur les arbres, et pour y grimper, sa marche n'a point d'aisance; ses jambes de derrière étant plus longues que celles de devant, il en résulte que la partie antérieure de son corps ne peut pas, dans ses mouvements, se conformer à ceux de la partie postérieure, et que celle-ci s'avance beaucoup plus que l'autre, ce qui le force à porter alternativement son train de derrière à droite et à

gauche, lorsqu'il veut s'avancer lentement, ou à s'élaner par sauts lorsqu'il veut courir. Cette conformation, si peu favorable pour des animaux destinés à vivre à terre, l'est beaucoup, au contraire, pour ceux qui doivent se nourrir de fruits; l'excédent de longueur des jambes de derrière sur celles de devant, ne nuit point pour grimper aux arbres, et donne, au contraire, le moyen de s'élaner de branche en branche, et même d'un arbre à l'autre; aussi ces singes descendent-ils rarement à terre; réunis en troupes, ils peuplent, avec les oiseaux, le ciel de verdure qui couvre les riches forêts de l'Asie méridionale, où l'on croit qu'ils se trouvent; car on n'est pas bien certain encore des pays qu'ils habitent; dans ces retraites élevées, ils n'ont guère d'autres ennemis à craindre que l'homme et les grands serpents; c'est pourquoi sans doute ils se rencontrent en nombre si considérable, qu'ils fatiguent le voyageur autant par la pétulance de leurs mouvements que par l'importunité de leurs cris. Nous en avons possédé un assez grand nombre, de tout âge et de tout sexe; il n'est point d'animaux plus agiles: celui dont nous donnons la figure s'élançait souvent de manière à faire plusieurs tours, comme en volant, couché sur le côté, et ne se soutenant ainsi en l'air que par l'impulsion qu'il se donnait en frappant de ses pieds les parois de sa cage. Ces MALBROUKS faisaient rarement entendre leur voix, qui ne fut jamais qu'un cri aigre et faible, ou bien un grognement sourd. Les mâles, dans leur jeunesse, étaient assez dociles; mais dès que l'âge adulte arrivait, ils devenaient méchants, même pour ceux qui les soignaient; les femelles restaient plus douces, et paraissaient seules susceptibles d'attachement. La circonspection est une des qualités principales du caractère de cette espèce; cependant les MALBROUKS sont excessivement irritables; mais si d'un côté ils sont violemment poussés par leurs penchants, de l'autre ils calculent tous leurs mouvements avec soin; et lorsqu'ils attaquent, c'est toujours par derrière, et quand on n'est point occupé d'eux; alors ils se précipitent sur vous, vous blessent de leurs dents ou de leurs ongles, et s'élancent aussitôt pour se mettre hors de votre portée, mais sans cependant vous perdre de vue, et cela autant pour saisir le moment favorable à une nouvelle attaque que pour se soustraire à votre vengeance. L'extrême irritabilité du MALBROUK est cause qu'on ne peut ni l'appivoiser entièrement ni lui faire supporter de contrainte; c'est-à-dire qu'il n'est susceptible d'aucune éducation que de celle de la nature; dès qu'on le violente et qu'on veut qu'il obéisse, sa pétulance cesse, il devient triste et taciturne, et bientôt après il meurt. Ces animaux se servent de leurs mains avec beaucoup d'adresse; ce sont des organes qu'ils emploient à tout; c'est avec eux qu'ils portent ordinairement leur manger à leur bouche, qu'ils jouent, qu'ils se battent; et ils saisissent les plus petits objets entre leur index et leur pouce, malgré la brièveté de celui-ci; lorsqu'ils mangent des fruits ou des racines, ils ont toujours soin de les peler avec leurs dents, et ils flairent tout ce qu'on leur donne à manger; ils boivent constamment en humant. Leurs sens sont fort bons, sans cependant être délicats; et c'est de celui de la vue dont ils font évidemment le plus d'usage. Les mâles paraissent toujours disposés à l'accouplement, mais je n'ai jamais vu de femelles dans ce cas:



aussi l'on ignore toutes les circonstances qui sont relatives à la reproduction de cette espèce. En général, les guenons sont beaucoup moins portées à se reproduire dans nos climats, et dans la gène où nous les tenons, que les autres singes de l'ancien continent. Cette espèce appartient, comme nous l'avons déjà dit, au groupe de guenons; elle en a tous les caractères: quatre incisives, deux canines, longues et fortes, et cinq molaires de chaque côté des deux mâchoires, la dernière d'en-bas a quatre tubercules seulement; des pouces séparés aux quatre membres, longs et forts à ceux de derrière, courts et faibles à ceux de devant; la paume des quatre mains nue; des yeux conformés comme ceux de l'homme; des oreilles également semblables aux nôtres, mais sans hélices; un nez plat et des narines qui consistent en deux fentes ouvertes en arrière du bout du museau, formant entre elles un angle droit, séparées par l'épaisseur de la cloison intérieure et qu'aucun appareil glanduleux n'entourne. Une langue très-douce; des abajoues; des lèvres minces, mais très-extensibles; des callosités aux fesses, et une longue queue relevée habituellement en arc. Les mâles ont une verge qui se retire jusque dans le scrotum; et celui-ci, dans les adultes, est volumineux et pendant; dans les jeunes, il est petit et à peine sensible. Les femelles ont l'ouverture du vagin très-simple, avec un clitoris fort petit.

Toutes les parties supérieures du corps sont d'un gris-verdâtre, qui résulte de poils alternativement colorés de jaune et de noir, dans leur moitié extérieure; les membres, en dessus, et la queue, dans toute sa longueur, sont d'une couleur grise, produite aussi par des poils couverts d'anneaux blancs et noirs. Les poils de toutes ces parties sont gris à leur base. La face interne des membres, la partie postérieure des cuisses, le ventre, la poitrine, le cou, la gorge, les joues, et un bandeau sur les sourcils, sont blancs. Les poils des côtés des joues sont très-longs, et se dirigent en arrière, en formant des espèces de favoris. Les yeux sont bruns. Le museau est noir, excepté autour des yeux, où il y a de la couleur de chair; et cette dernière couleur tient d'autant plus de place que les individus sont plus jeunes. Les oreilles et les paumes des mains sont également noires. Les callosités et le tour de l'anus sont rouges, et cette couleur devient encore plus vive à l'époque du rut. Enfin, les testicules sont remarquables par leur belle couleur du lapis le plus pur.

BUFFON (tom. XIV. pl. 29.) n'a eu à sa disposition qu'une femelle du MALBROUK, ce qui l'a empêché de faire connaître tous les caractères de l'espèce. Mais SCOPOLI (*Deliciae Floræ, et Faunæ*, etc., tab. 19.) a fait représenter le mâle sous le nom de *Cynosuros*; on le reconnaît aisément à la couleur des testicules. Ce sont là les deux seules figures du MALBROUK, que nous connaissions, faites d'après des individus vivants, et ni l'une ni l'autre ne donne une idée exacte de cette espèce. Celle de BUFFON, vue de face, ne montre point le museau arrondi qui lui est propre; et celle de SCOPOLI n'est guère reconnaissable qu'à ses testicules bleus. BUFFON a rapporté à son MALBROUK le *Cercopithécus- Barbatus* L. de CLUSIUS, dont LINNÆUS a fait son *Simia-Faunus*, et BRISSON son singe barbu à queue de lion; mais ce rapprochement est trop évidemment arbitraire pour que nous l'admettions: la figure de ce cercopithèque barbu de



CLUSIUS est en partie imaginaire, et la description que l'auteur y a jointe n'est point assez détaillée pour qu'il soit possible d'y trouver des caractères spécifiques. Cependant, depuis ce temps, les auteurs systématiques se sont accordés à appliquer le nom de *Faunus* au MALBROUK : c'est ainsi que les erreurs se consacrent ou que les langues se corrompent. Le seul singe de BRISSON qui puisse être rapporté au MALBROUK est son singe vert, pag. 204. AUDEBERT a donné une figure du MALBROUK faite d'après un individu empaillé pour une variété de callitriche ( Fam. IV, sect. II, pl. 5 ).

Janvier 1819.

---





*Publ. de C. de Lacle.*

*Squirrel male.*

*4 de la grande. nat.*

*Werner del.*



## LE GRIVET.

Ce quadrumane, qui appartient au genre des guenons, a de nombreux rapports spécifiques avec le malbrouk et le callitriche; il semble faire le passage de l'un à l'autre, et appartiendrait autant à la première qu'à la seconde de ces espèces, si on ne voulait pas l'admettre lui-même comme espèce distincte. J'ai balancé long-temps à lui reconnaître ce caractère, mais j'ai dû m'y déterminer enfin après avoir constaté, sur plusieurs individus mâles et femelles, que les particularités organiques qui les distinguent des deux espèces, dont ils se rapprochent tant, se reproduisaient toujours les mêmes; et elles sont bien plus importantes que celles qu'on serait fondé à regarder comme de simples caractères de variétés.

Cet animal ressemble beaucoup au malbrouk par les couleurs générales du pelage, mais il en diffère par les formes de la tête, moins arrondies, par les testicules qui sont d'un vert de cuivre, au lieu d'être bleu-lapis; et par les poils qui environnent ces parties, constamment d'un bel orangé chez le premier, et blancs chez le second. Il se distingue du callitriche par sa couleur d'un vert beaucoup plus sombre, le bandeau blanc de ses sourcils, ses favoris blancs, et sa queue grise jusqu'à son extrémité; il lui ressemble, au contraire, par la forme pyramidale de la tête, par la couleur des testicules, et par la coloration des poils qui environnent ces organes, jaune il est vrai chez le callitriche, au lieu d'être orangé.

Toutes les parties supérieures de son corps, excepté les membres et la queue, sont d'un vert sale qui résulte de poils annelés de gris noirâtre et de jaunelivide; les poils des cuisses ont la même structure, mais il y a très-peu de jaune, et tous les anneaux sont gris et blancs sur les pattes de devant et de derrière. A la face interne des membres, au ventre, à la poitrine, à la partie antérieure des épaules, au cou, et à la face interne de la queue, il est blanc. Les favoris et un bandeau qui passe sur les sourcils, ont aussi cette couleur; les oreilles, la plante des quatre pieds, et la face, sont d'un noir-violâtre; mais le tour des yeux est d'une couleur de chair livide; quelques poils noirs, longs et roides, assez semblables à des soies, naissent sur la crête sourcillère, entre les deux yeux.

J'ignore d'où cette espèce est originaire; il est vraisemblable qu'elle vient d'Afrique, comme la plupart des autres guenons; et elle arrive assez fréquemment en Europe pour qu'on doive supposer qu'elle a déjà été vue par les naturalistes; mais aucun d'eux ne l'a encore décrite, parce qu'elle a été confondue sans doute avec le callitriche, dont elle a la face allongée, et qui était mieux connu que le malbrouk, dont les véritables caractères, pendant bien long-temps, ont été ignorés.

## LE GRIVET.

Le Grivet a le naturel des guenons de grande taille. Celui que j'ai fait représenter avait été donné à la ménagerie du roi, par M. M<sup>\*\*\*</sup>, sa familiarité commençant à devenir dangereuse. Une femelle à laquelle nous l'avions réuni, mais qui n'a jamais éprouvé les besoins du rut, parce qu'elle était faible et malade, a, par contre, toujours conservé sa docilité. Elle avait été élevée avec douceur, et n'avait jamais reçu de son maître que des caresses; aussi, répondant à ce traitement, elle avait acquis une confiance si grande qu'elle en était devenue importune.

Nous avons déjà eu plusieurs occasions de faire remarquer, chez les femelles de singes, cette disposition à la confiance, et ce besoin d'affection qu'on ne rencontre que comme une exception chez les mâles; mais c'est sans raison qu'on a dit que ce besoin se manifestait plutôt pour un homme que pour une femme. Ces animaux sont très-susceptibles de jalousie ou plutôt d'un sentiment qui a l'apparence extérieure de cette passion; car elle ne peut pas exister chez les animaux avec les mêmes caractères que chez l'homme; mais ils l'expriment indépendamment de tout rapport de sexes. Lorsqu'un singe femelle est attaché à sa maîtresse, il témoigne indifféremment, aux hommes et aux femmes, son espèce de jalousie; et s'il en est quelquefois arrivé autrement, cela a tenu sûrement à des circonstances qui n'ont point été appréciées.

Le nom que j'ai donné à cet animal est celui qu'il avait reçu de son maître, et auquel il répondait. Sa taille et les proportions de toutes les parties de son corps étaient semblables à celles du malbrouk, lesquelles, au reste, sont celles du callitriche.

*Jun 1819.*

---







*Lithog de C. de Leant.*

*Callitriche mâle.*

*A de la grand-voix.*

*Werner del.*

---

## LE CALLITRICHE.

---

LES nombreuses citations que l'on trouve dans les auteurs systématiques feraient naturellement penser que les animaux qui en sont l'objet, ont été vus par un grand nombre d'observateurs, et qu'en réunissant ce que chacun d'eux a rapporté, on aurait, de la nature de ces animaux, une histoire complète. Cependant il n'en est point, à beaucoup près, ainsi : dès qu'on examine ces citations nombreuses et si variées on voit bientôt qu'elles ne sont qu'un luxe d'érudition inutile, que de tous les auteurs dont elles rapportent les noms, il n'y en a qu'un fort petit nombre d'originaux, que les autres sont de simples copistes, et que tout ce qu'on possède sur ces sujets, si complètement traité en apparence, consiste en quelques observations isolées, souvent contradictoires, qui, presque toujours, plongent l'esprit dans une situation plus pénible encore à supporter qu'une entière ignorance. Nous nous élevons avec d'autant plus de force contre ce faste de citation qu'il n'a d'autres effets que d'induire en erreur, d'affaiblir le zèle, et d'empêcher que de véritables richesses ne soient acquises.

Tous les naturalistes modernes ont parlé du singe que l'on désigne communément sous le nom de Singe Vert, et auquel BUFFON a donné le nom de CALLITRICHE; et comme il se trouve dans les îles du Cap-Vert, et dans la partie de l'Afrique qui en est voisine, c'est une des espèces qu'on amène le plus fréquemment en Europe. Cependant il n'en existe encore que trois figures faites d'après des individus vivants, celle d'EDWARDS, qui porte le nom de singe de l'île de Saint-Jacques, et qui représente un très-jeune individu, vu de trois-quarts, grinçant les dents, et par-là tout-à-fait défiguré. Celle de BUFFON, (t. XIV, pl. 37.) bien préférable à la précédente, vue de face, et dessinée d'après un Callitriche adulte; enfin celle de MARÉCHAL (Ménagerie du Muséum d'Histoire naturelle) vue également de face, la meilleure de toutes, et représentant un animal entièrement développé.

Le CALLITRICHE a les plus grands rapports avec le Malbrouck, que nous avons décrit dans une de nos précédentes livraisons; ils sont tous deux du même genre : tout ce qui est propre à l'un dans les organes des sens, dans ceux du mouvement, et dans ceux de la génération, est, sans nulle exception, propre à l'autre, et ils ne doivent également que très-peu différer par l'intelligence. Aussi je ne rapporterai point ce que j'ai dit avec assez de détails sur ces divers sujets dans l'article du Malbrouck, et je passerai immédiatement aux caractères spécifiques.

La couleur du CALLITRICHE, aux parties supérieures du corps, est d'un vert-jaunâtre, comme son nom vulgaire l'indique, et provient de poils couverts d'anneaux jaunes et noirs, sur lesquels le jaune domine; la face externe des jambes



LE CALLITRICHE.

est plus grise, le jaune des poils ayant disparu en partie; le dessus de la queue est comme le dessus du corps, mais elle est terminée par un long pinceau de poils jaunes. Les parties inférieures, la face interne des jambes, le dessous de la mâchoire, de la gorge et du cou, sont blanc-jaunâtre; le dessous de la queue est plus grisâtre que le dessus, et les poils qui environnent en arrière les parties de la génération, ceux du dessus des sourcils, et ceux des favoris, sont d'un beau jaune; et ces derniers se dirigent d'avant en arrière, en s'écartant un peu, de sorte que, vus de face, ils forment comme une sorte de fraise. La face, les oreilles et la peau des mains sont tout-à-fait noire; la peau des testicules est verdâtre. Les oreilles diffèrent de celles du Malbrouck, en ce qu'elles sont moins arrondies et commencent à s'allonger en pointe; elles semblent faire le passage des oreilles de Guenons aux oreilles de Macaques. Comparé au Malbrouck le CALLITRICHE a aussi la face plus allongée, moins arrondie, sans cependant que cette différence paraisse influencer en rien sur les qualités de l'entendement.

Dans nos ménageries ces singes montrent de la malice et de l'intelligence; mais ni l'un ni l'autre n'ont l'occasion de se développer, et, excepté le peu que rapporte ADANSON ( Voy. au Sénégal, pag. 178 ), on ne connaît rien sur leurs mœurs dans leur état naturel. Ce célèbre voyageur a trouvé ces singes en très-grande quantité au Sénégal; ils se tiennent sur les arbres en troupes très-nombreuses, et gardent le plus profond silence, même lorsqu'ils sont blessés. Il ne les aperçut d'abord que par les branches que ces animaux lui jetaient, et les coups de fusil ne les effrayaient point; il en tua vingt-trois dans moins d'une heure, et dans l'espace de vingt toises. Cependant ils finirent par se cacher derrière les plus grosses branches, ou par s'éloigner, soit en descendant à terre, soit en s'élançant de la cime d'un arbre à la cime d'un autre.

La Ménagerie du Roi a souvent possédé des CALLITRICHEs mâles; et je n'ai jamais eu occasion d'en voir de femelles. BUFFON rapporte qu'elles ont une menstruation périodique; mais il ne dit point si les parties environnantes des organes génitaux étaient susceptibles de se gonfler par l'accumulation du sang, comme il arrive à d'autres guenons, et on ne sait rien sur leur génération.

L'individu que j'ai fait représenter était fort beau et assez doux, quoique adulte; il aimait à se faire gratter par les personnes qu'il connaissait, et il cherchait rarement à nuire. Lorsqu'il éprouvait du contentement il faisait entendre un petit grognement particulier assez doux, qu'on pourrait représenter par la syllabe *grou*, sur l'*r* de laquelle le son se prolongerait; il ne se mettait point en colère; mais celui que M. G. CUVIER décrit dans l'ouvrage que nous avons cité plus haut, était très-méchant, entrainé en fureur, et sa voix avait quelque chose de plus aigu.

La taille de notre CALLITRICHE était celle d'un chien de race moyenne; il avait:

De l'occiput aux callosités, . . .	1	1	4	pouces « lignes.
au train de devant, . . . . .	1	3	9	
au train de derrière, . . . . .	1	5	3	
du bout du museau à l'occiput, «	6	«		
sa queue avait . . . . .	2	2	«	

Mars 1819.







*Leithy de C. de L. de L.*

*Macaque male.*

*Wenar del*







Waller del.

Lithog. de C. de. Vest.

*Macaques*

1. Femelle adulte. 2. Jeune male. 3. Tete de femelle d'un jour.

# LE MACAQUE.

**B**UFFON est le seul auteur, je crois, qui ait décrit l'espèce du MACAQUE, d'après des individus vivants, et qui en ait donné des figures; mais comme il n'avait eu sous les yeux que deux mâles, l'un adulte, et l'autre jeune, en comptant, comme on doit le faire, son Aigrette pour un MACAQUE, il n'a pu en présenter qu'imparfaitement l'histoire, et d'autant plus qu'ayant confondu ce singe avec d'autres espèces, il lui a attribué des caractères fort étrangers.

Je vais donner successivement la description d'un mâle et d'une femelle adultes, d'une femelle au moment de sa naissance, d'un individu mâle dans sa deuxième année, et d'un autre mâle d'environ trois ans.

Le MACAQUE mâle adulte a les proportions suivantes :

De l'origine de la queue au bout du museau	1	pied 8	pouces.
Longueur de la queue . . . . .	1	7	
Hauteur du train de devant . . . . .	1	4	
— — de derrière . . . . .	1	4	

Toutes ses formes sont lourdes et trapues, et sur-tout aux parties antérieures; il a la tête large, aplatie en dessus, et très-forte à proportion du corps; le museau est court, obtus, le nez plat, et une forte crête, qui s'avance au-dessus des sourcils, couvre les yeux; les doigts sont réunis par une membrane jusqu'à la deuxième phalange. Il se tient à quatre pattes, ou assis sur les callosités de ses fesses, mange dans l'une ou l'autre de ces attitudes, soit en portant les aliments à sa bouche avec ses doigts, soit en les ramassant avec sa bouche elle-même; avant d'avaler, il remplit toujours ses abajoues, et il boit en humain; il dort couché sur le côté et repleyé sur lui-même, la tête entre les jambes ou assis, avec le dos courbé et la tête appuyée sur la poitrine. Sa voix est un cri rauque qui peut éclater dans la colère avec beaucoup de force; mais lorsqu'il n'exprime qu'un sentiment paisible, il fait entendre un petit sifflement assez doux. Ses caractères génériques, c'est-à-dire ceux que l'on tire des organes des sens, du mouvement, et de la mastication, sont en tous points semblables à ces mêmes organes chez le Magot que nous avons décrit dans la précédente livraison; c'est pourquoi nous nous dispenserons de répéter ces détails, devant en traiter de nouveau dans nos généralités sur les espèces de ce genre.

Les couleurs du MACAQUE, sur toutes les parties supérieures du corps, résultent du mélange d'un jaune doré, avec du noir sur un fond gris, c'est-à-dire que son pelage a une teinte brun-verdâtre, un peu pâle; toutes les parties inférieures sont d'un gris-blanchâtre, ainsi que le côté interne des membres. La



queue est noirâtre; les pieds sont entièrement noirs, et la face est livide, et à-peu-près nue; mais entre les deux yeux se trouve une partie beaucoup plus blanche que celles qui l'environnent, et c'est un des caractères assez remarquables de l'espèce; mais il n'a malheureusement pas pu être bien conservé dans nos figures à cause des ombres. Des poils verdâtres, courts, s'avancent sous les pommettes comme des favoris. La tête ne présente ni aigrette ni crête; les poils du sommet sont couchés uniformément d'avant en arrière, et les poils des joues, qui sont gris et rares, se dirigent en avant. Le tour de la prunelle est brun. Les parties de la génération sont couleur de chair, le gland est piriforme, et le scrotum volumineux. Les canines sont très-fortes et très-longues. Cette espèce est une de celles qui résistent le plus aux moyens qu'on emploie pour soumettre et apprivoiser les singes.

La femelle est sensiblement plus petite que le mâle; elle n'a guère que quatorze pouces de longueur; ses proportions sont plus ramassées. Sa tête est plus petite et sa crête sourcillière n'est pas à beaucoup près aussi saillante, quoiqu'elle recouvre également les yeux. Elle a deux mamelles sur la poitrine, et ses parties de la génération ne paraissent point entourées, à l'époque du rut, de ces exubérances si remarquables, et quelquefois si monstrueuses chez d'autres espèces de MACAQUES, de Babouins, et même de Guenons. Les canines sont petites et ne dépassent pas les incisives, caractère de toutes les femelles du genre; sa face est entourée de poils gris, longs et droits, qui lui donnent un air hérissé que n'a point le mâle. Les poils du sommet de la tête se dirigent vers la ligne moyenne, et forment là une crête assez élevée qui s'étend du haut du front à l'occiput, ce qui forme le caractère de l'aigrette. Du reste, cette femelle ressemble entièrement à son mâle; elle en a les habitudes, le caractère, etc.

Le mâle et la femelle dont je viens de donner la description se trouvaient dans des loges contiguës, et pouvaient se voir; ils annonçaient la meilleure intelligence, et bientôt ils furent réunis. L'un et l'autre étant adultes, habitués à l'esclavage, et en bonne santé, l'accouplement eut lieu; et dès-lors j'eus l'espoir que la femelle concevrait, et qu'on pourrait suivre sur les petits qu'elle mettrait au monde, le développement de son espèce; en conséquence, j'ordonnai qu'on la séparerait de son mâle, dès qu'elle paraîtrait le fuir, ou dès qu'elle ne montrerait plus de menstruation. Ces animaux véquirent ensemble environ une année, s'accouplant chaque jour trois ou quatre fois, à la manière à-peu-près de tous les quadrupèdes. Pour cet effet le mâle empoignait la femelle aux talons, avec les mains de ses pieds de derrière, et aux épaules, avec ses mains antérieures, et l'accouplement ne durait que deux ou trois secondes. La menstruation n'ayant plus reparu vers le commencement d'août, cette femelle fut soignée séparément; et pendant les quatre-vingt jours qui suivirent, aucun accident n'eut lieu: les mamelles se gonflèrent, et le ventre prit son accroissement, sans que la santé de l'animal en parût altérée; enfin, dans la nuit du 16 au 17 octobre 1817, elle mit bas un MACAQUE femelle très-développé, et fort bien portant; il avait les yeux ouverts; ses ongles étaient entièrement formés, et ses mouvements étaient libres; mais il ne pouvait point se soutenir, et restait couché; on ne lui a pas entendu jeter de cris. Cependant, sa mère ne l'adopta



LE MACAQUE.

point, il ne fut pour elle qu'un animal étranger; rien ne la porta à lui donner des soins; elle ne manifesta d'aucune manière le besoin de l'allaiter, et l'abandonna bientôt entièrement. J'avais craint cette aberration de l'instinct : je savais que chez les animaux en esclavage, lorsqu'ils ne sont pas soumis jusqu'à la domesticité, les facultés de l'intelligence s'altèrent au plus haut degré.

On essaya d'allaiter ce jeune MACAQUE artificiellement; mais il ne vécut que jusqu'au lendemain. La mère ne parut point souffrir du lait qui remplissait ses mamelles, et qui s'écoula en partie au dehors; vers le quatrième jour ces organes s'affaissèrent, et reprirent leur état ordinaire. Le rut reparut dix jours après. Il était peu vraisemblable que la gestation n'eût duré que depuis l'époque de la dernière menstruation jusqu'à celle de la mise bas; ce qui aurait fait environ trois mois; une autre espèce de ce genre ayant eu une portée de sept mois; il faudrait donc en conclure que la menstruation de notre MACAQUE reparut plusieurs fois depuis la conception. Voici la description détaillée du jeune animal dont nous venons de parler :

Longueur du corps, des callosités au sommet de la tête, . . . . .	6	pouces	3	lignes.
— de la tête, de l'occiput au bout du museau, . . . . .	2		7	
— de la queue, de son origine à son extrémité, . . . . .	7		9	
— de la jambe, du genou au talon, . . . . .	2		4	
— de la cuisse, du genou à la tête du fémur, . . . . .	1		11	
— du pied, du bout du grand doigt au talon, . . . . .	2		4	
— de l'avant-bras, depuis le coude à l'articulation du poignet, . . . . .	1		11	
— du bras, de l'épaule au coude, . . . . .	2		»	
— de la main, du bout du grand doigt au poignet, . . . . .	1		8	

La tête de ce jeune MACAQUE était longue d'arrière en avant, comparée à sa largeur de droite à gauche; le museau saillant, mais le front droit; sa peau avait une teinte livide, excepté entre les yeux où elle était blanche; tous ses poils étaient noirs, les parties supérieures du corps en avaient le plus, mais nulle part ils ne couvraient assez la peau pour qu'elle ne se vît pas. Les parties inférieures étaient presque entièrement nues. Le poil de l'extrémité de la queue paraissait le plus long et la terminait en une mèche. Au sommet de la tête il s'écartait de la ligne moyenne, en se dirigeant obliquement en arrière, et il se réunissait ensuite à l'occiput en une sorte de crête. On voyait deux petites mamelles sur la poitrine; les callosités étaient saillantes, mais non encore calleuses.

En janvier 1818 notre femelle MACAQUE fut de nouveau réunie à son mâle, qui la couvrit le 25. Aussitôt ces animaux furent séparés, et dans le courant de mars on s'aperçut que la conception avait eu lieu, par le développement du ventre et des mamelles, quoique la menstruation fût toujours revenue chaque mois; enfin notre MACAQUE mit bas le 19 juillet suivant d'une femelle qui eut le sort de la première, et qui lui ressemblait à tous égards. Ainsi, par cette nouvelle expérience, sur l'exactitude de laquelle il ne pouvait s'élever aucun doute, la portée avait duré sept mois, comme je l'avais déjà observé sur une autre espèce de ce genre.

Pendant le cours de la première année, il paraîtrait, à en juger par le jeune mâle dont je donne la figure, que le museau s'allonge et que la tête se rétrécit

sans qu'il se forme de crête sourcillière; que les incisives se développent, et que les premières canines commencent à paraître à la mâchoire inférieure.

Le pelage verdâtre de l'adulte remplace, dès la première mue, le pelage du nouveau-né, excepté à la partie antérieure du sommet de la tête; mais la face n'est point encore entourée à cette époque de ces poils épais qui se montreront par la suite. Dans l'individu que je décris, on voit, au sommet de la tête, le caractère de l'aigrette : une crête produite par la convergence des poils; l'intervalle qui sépare les yeux est toujours blanc, et les organes génitaux ne diffèrent de ceux de l'adulte que par moins de développement. Ce jeune MACAQUE a de la gaieté, mais la méchanceté perce déjà au travers de ses jeux; la longueur de son corps est de onze pouces, et toutes ses parties sont à-peu-près dans les proportions de celles de l'adulte.

A la troisième année le MACAQUE ressemble beaucoup à la femelle adulte, par les proportions et par la taille, si j'en juge par un individu de cet âge que j'ai possédé; mais le front n'est point encore en saillie au-dessus des yeux; les canines ne dépassent pas non plus les incisives, et on voit encore au-dessus des sourcils des restes du pelage noir qui y forme une bande assez marquée. Le dessus du nez et de la partie des paupières qui en est voisine conserve le blanc assez pur que nous avons vu dans cette partie chez tous les individus que nous venons de décrire. Ses couleurs sont les mêmes que celles de la femelle, et sa face est aussi entourée de poils gris et hérissés. Ses organes génitaux sont, à peu de chose près, semblables à ceux de l'adulte. Cet animal est doux, mais il est déjà pesant et triste.

L'espèce du MACAQUE de BUFFON paraît être assez commune, elle arrive fréquemment en Europe aujourd'hui, et vraisemblablement du Sénégal ou de la côte de Guinée. Il est difficile de croire qu'il n'en ait point été question dans les récits des voyageurs, ou dans les descriptions des naturalistes. Cependant, malgré tous les soins que je me suis donnés pour trouver dans ces récits quelques faits qui lui appartenissent exclusivement, je n'ai rien pu découvrir, si ce n'est peut-être le Cercopithèque de JONSTON, dont LINNÆUS a fait son *S. Cynocephalus*; mais je ne répéterai pas ici ce que j'ai déjà dit à ce sujet, en montrant que les singes qu'on a donnés pour des MACAQUES n'appartiennent pas plus à cette espèce qu'à toute autre, ou se rapportent à des espèces entièrement différentes. Mon travail sur cette question se trouve dans le IV<sup>me</sup> tome des Mémoires du Muséum d'histoire naturelle.







*de la grande esp.*

*Werner pinx. et del.*

*Lithog. de C. de Lave.*

*Coque mâle.*

39

---

## LE TOQUE MÂLE.

---

CET animal est vraisemblablement le Bonnet Chinois de Buffon; mais nous avons suivi, dans la dénomination que nous lui avons donnée, le travail de M. Geoffroy Saint-Hilaire (Annales du Muséum, t. XIX), qui a réservé le nom de Bonnet Chinois à un Macaque distinct du Toque par des couleurs assez différentes, et qui, au lieu d'être prises dans les teintes verdâtres, sont prises dans les teintes brunes. Ces différences caractérisent-elles des espèces ou de simples variétés? c'est ce qu'il serait assez difficile de décider d'après le petit nombre de ces Singes qu'on a eus à examiner.

Buffon a réuni dans le même article l'histoire de son Bonnet Chinois et de son Malbrouk, à cause de la grande ressemblance que ces animaux avaient entre eux; et ce rapprochement, de la part d'un aussi grand naturaliste, doit faire fortement soupçonner d'erreur l'application du nom de Malbrouk à la Guenon, que nous avons fait connaître sous cette dénomination, en suivant l'exemple de nos maîtres, et que Scopoli avait déjà représentée sous celle de *Cynosuros*. En effet, lorsqu'on compare notre figure du Malbrouk à celle du Toque, on voit qu'il n'y a entre eux aucune ressemblance propre à les rapprocher aussi intimement que l'a fait Buffon; et le museau allongé du second, son front plat et ridé, ses yeux enfoncés sous des sourcils saillants, même dans les jeunes individus, font présumer, de plus, que le Malbrouk de Buffon, qui devait nécessairement avoir une grande partie de ces caractères, ne nous est point encore connu; car les seuls Singes qui les possèdent ont les poils du sommet de la tête divergents, et le véritable Malbrouk ne les a point disposés de la sorte. Ces Singes venaient des parties méridionales de l'Asie, et ce sont ceux de ces contrées qu'on voit le plus rarement en Europe; il paraît d'ailleurs que notre Malbrouk vient d'Afrique. L'espèce du Toque se trouve principalement à la côte du Malabar. M. Housard, officier de Marine, dont j'aurai souvent occasion de parler dans cet ouvrage, l'a rencontrée en grande abondance dans cette partie de l'Inde, d'où il en a ramené un mâle et une femelle. Depuis quelques années on voit plus communément cette espèce qu'on ne la voyait autrefois; j'ai eu souvent occasion de l'observer et de la décrire, et tous les individus que j'ai examinés se ressemblaient; leurs couleurs étaient les mêmes; aucun n'approchait de cette teinte brune du Bonnet Chinois de M. Geoffroy. Celui qui fait l'objet de cet article est encore jeune; mais il commence à approcher de l'état adulte, et tout annonce que sa taille égalera celle du Magot et du Macaque: il a 13 pouces de l'origine

## LE TOQUE MÂLE.

de la queue à la nuque, et sa hauteur, à la partie moyenne du dos, est de 1 pied 6 lignes; sa tête, du bout du museau à l'occiput, a 5 pouces; et sa queue, à laquelle il manque une ou deux vertèbres, a environ 15 pouces.

Cet animal est surtout remarquable par la singulière forme de sa tête et de son museau. Sous ce rapport, il diffère extrêmement de toutes les autres espèces de Macaques, qui ont généralement un museau lourd et épais, tandis que ce Toque l'a mince et étroit; ce qui semble donner plus d'aplatissement à son front, dont la nudité et les rides sont pour lui des caractères exclusifs. Une autre partie de son organisation le caractérise encore : c'est la forme du gland de la verge. Chez le Macaque, le Magot et le Rhésus, cet organe est simplement pyriforme; chez le Toque, il se compose de trois parties distinctes : l'antérieure, qui est en forme de poire, et la postérieure, formée de deux bourlets épais; de sorte que, dans l'érection, la coupe longitudinale de ce gland présenterait la figure d'une feuille à trois lobes, les deux latéraux arrondis, et le moyen allongé. Pour tout ce qui concerne les autres organes essentiels, ce Toque ressemblait aux Macaques que nous avons déjà décrits; il en avait les dents, les sens, les membres, et il les employait aux mêmes usages qu'eux.

Son pelage, composé de poils soyeux seulement, était d'un gris verdâtre, parce que les poils, tous gris à leur moitié inférieure, avaient leur autre moitié divisée par anneaux noirs et jaune-sale; le dessous du corps, la face interne des membres et le dessous de la queue étaient blanchâtres; le dessus de la queue avait la couleur du dos; les poils divergents du dessus de la tête n'étaient pas fort longs, et leur divergence est un des caractères constants de cette espèce : tous les individus que j'ai vus avaient cette calotte de poils; ainsi, les conjectures de Daubenton, et celles de Buffon même, pour assimiler cette disposition des poils de la tête à un accident semblable à celui qui produit l'aigrette des jeunes Macaques, paraissent tout-à-fait dénuées de fondement. La peau des mains était violâtre; celle de la face du corps, et de toutes les autres parties nues, était d'une couleur de chair livide : quelques poils rares garnissaient le front, couvert, comme nous l'avons déjà dit, d'un assez grand nombre de rides, et quelques moustaches très-courtes s'apercevaient sur la lèvre supérieure; les joues étaient creuses, et l'oreille avait un pli qui en rabaisait la pointe : mais c'est sans doute un simple accident; car tous les autres individus que j'ai observés avaient cette pointe relevée et tout-à-fait semblable à celle des Macaques dont nous avons déjà donné les figures.

La figure du Bonnet Chinois de Buffon (tom. XIV, pl. 30) est, à ce qu'il paraît, la seule qu'on ait du Toque. Audebert en donne une du Bonnet Chinois de M. Geoffroy; mais ni l'une ni l'autre ne font connaître cette forme particulière du museau si caractéristique pour cette espèce. Le Toque est le *Simia Sinica* des Catalogues méthodiques, et le *Cercocebus radiatus* de M. Geoffroy Saint-Hilaire.







*Walden, de C. de Linné*

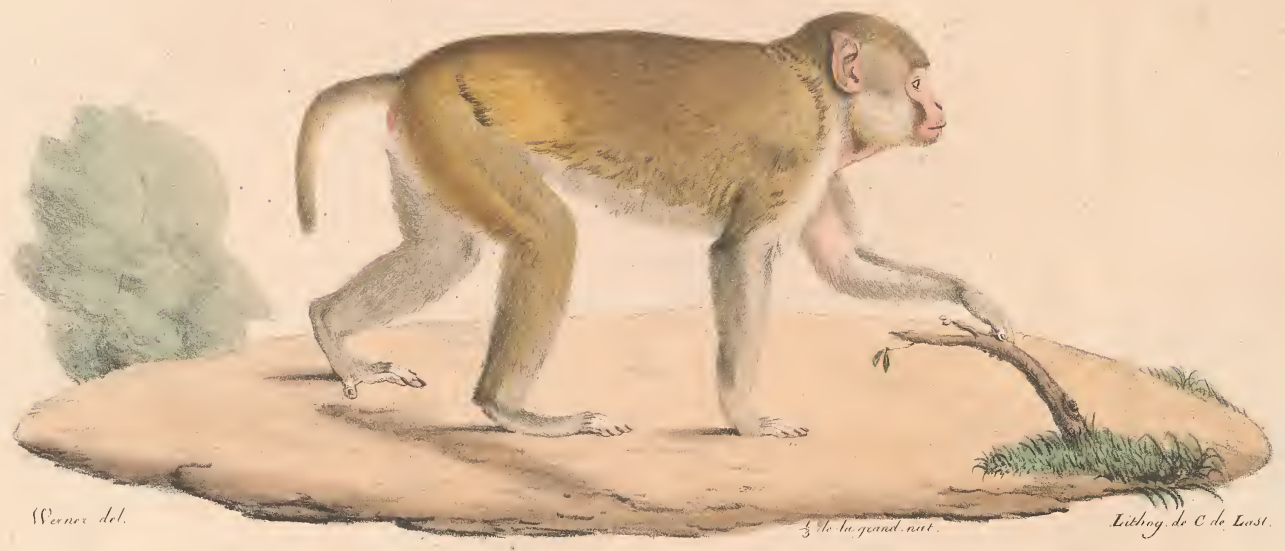
*1/4 de la grand. nat.*

*Macaque femelle.*

*Walden del.*







Werner del.

$\frac{3}{4}$  de la grand. nat.

Lithog. de C. de Lant.

*Maimon femelle très jeune.*

# LE MAIMON OU RHÉSUS.

**B**UFFON avait peut-être parlé de ce quadrumane sous le nom de MAIMON, et Daubenton avait décrit ce MAIMON avec l'exactitude qui caractérise tous ses travaux ; mais le premier avait cru reconnaître dans cet animal, le singe à queue de cochon d'Edwards ; et tous les naturalistes, admettant cette synonymie, ne firent qu'une seule espèce de ces deux animaux : c'est pourquoi Audebert, ayant à décrire une espèce du genre Macaque, et ne pouvant point faire accorder le singe à queue de cochon avec celui qu'il avait sous les yeux, reconnut dans celui-ci le Macaque à queue courte de Buffon, et il en donna une figure nouvelle sous le nom de Rhésus. Ayant eu à la ménagerie un mâle et une femelle du singe d'Edwards, qui se sont reproduits, et cinq ou six individus de tout âge et de tout sexe de l'espèce du Macaque à queue courte, j'ai pu m'assurer que ces animaux forment deux espèces très-distinctes dans le genre Macaque, comme M. G. Cuvier l'annonce déjà dans son tableau du Règne animal, p. 109. Ces erreurs de synonymie, trop communes en histoire naturelle, prouvent à-la-fois l'insuffisance des descriptions et la nécessité des figures enluminées ; car quelque soin qu'on prenne pour faire entendre par le langage quelles sont les diverses teintes qui colorent le pelage d'un animal, on sera loin d'approcher de l'exactitude qu'il est possible d'atteindre à cet égard par les procédés de l'enluminure, tout imparfaits et grossiers qu'ils sont encore.

Je donne aujourd'hui les figures d'un Maimon ou Rhésus femelle adulte, et d'une autre femelle très-jeune de la même espèce ; je donnerai plus tard celles du mâle.

Ces animaux ont tous les caractères génériques des Macaques : le même nombre de dents, et les mêmes organes des sens, du mouvement et de la génération.

Toutes les parties supérieures du corps sont d'un beau gris-verdâtre, résultant de poils gris dans presque toute leur longueur et jaunes et noirs au bout. Le jaune pâlit sur les bras et les jambes, et rend ces parties tout-à-fait grises ; au contraire, prenant une teinte plus vive sur les cuisses, elles sont d'un jaune plus brillant, plus doré que les parties voisines. La gorge, le cou, la poitrine, le ventre et la face interne des membres sont d'un blanc pur. La queue est verdâtre en-dessus et grise en-dessous. La peau de la face, des oreilles et des mains a une teinte cuivrée très-claire et est tout-à-fait dénuée de poils ; les fesses sont d'un rouge très-vif, et cette couleur descend sur les jambes, remonte sur la croupe et embrasse la queue à son origine. Cette couleur qui



subsiste toujours est entièrement due au sang ; et elle est d'autant plus étendue et d'autant plus vive que l'époque du rut est plus près d'arriver pour le Maimon femelle. Alors les mamelons sont couleur de rose , et toutes ces parties colorées de rouge sont tendues sans cependant être gonflées ; car le rut ne se manifeste pas chez cet animal par ces exubérances qui caractérisent cet état chez d'autres espèces ; il paraîtrait que le sang, se répandant sur une plus grande surface, ne tend pas à distendre autant les vaisseaux que s'il ne s'accumulait qu'en un point plus circonscrit. Lorsque le rut est passé, on voit des plis se former derrière les cuisses et à la base de la queue, plis qu'Audubert dans son Rhésus, et Buffon dans sa Macaque à queue courte, avaient déjà remarqués, sans pouvoir s'en rendre raison.

Les poils dont le pelage de cette espèce se compose, sont extrêmement fins et doux, et assez épais sur les parties supérieures du corps, mais très-rares aux autres parties ; et ils sont d'une seule nature : tous sont soyeux. La peau du Maimon offre aussi un caractère qui ne paraît point se retrouver chez les autres Macaques ; c'est une flaccidité extrême : les jeunes individus ont déjà de chaque côté de la gorge ces deux plis pendants, qui sont ordinairement des signes de vieillesse, et les mamelles, ainsi que le ventre, prennent bientôt aussi ce caractère. Il en résulte que lorsque l'animal s'engraisse, il acquiert des formes tellement arrondies, qu'il en est monstrueux. Alors les mamelles sont proéminentes et globuleuses comme celles d'une femme, le ventre s'agrandit, et la face devient si large que l'animal en est presque méconnaissable. Les montreurs d'animaux profitent ordinairement de ces circonstances pour présenter au public les Maimons, comme des animaux d'une espèce très-extraordinaire et voisine de l'orang-outang, mensonge que la vue d'une gorge arrondie et couleur de chair, terminée par un mamelon couleur de rose, contribue à favoriser.

Les mâles ne diffèrent des femelles que par des favoris plus touffus, des proportions plus trapues, une taille plus grande et des canines plus fortes.

La femelle adulte dont je donne la figure, avait, de l'origine de la queue à l'occiput, 11 pouces 6 lignes ; de l'occiput au bout du museau, 3 pouces 6 lignes : sa queue avait 5 pouces 9 lignes ; et sa hauteur, aux épaules, était de 11 pouces.

Ces quadrumanes sont originaires de l'Inde ; ce sont eux qui peuplent les forêts des bords du Gange, et qui viennent jusques dans les villes, encouragés par la répugnance invincible des Indiens pour tuer les animaux, afin d'y chercher une nourriture plus agréable que celle qu'ils trouvent dans les forêts. Je me suis assuré de leur origine par des vaisseaux arrivés au Hâvre, qui venaient de l'Inde, et qui avaient pris plusieurs Maimons à bord.

Le naturel des Maimons m'a toujours paru intraitable. Tant que ces animaux sont jeunes, ils sont susceptibles d'une certaine familiarité ; mais bientôt ils deviennent méchants, et l'âge les rend féroces. J'ai vu peu d'exception à cette règle ; et, comme ces singes ont beaucoup de pénétration, leur méchanceté est très-dangereuse.

Buffon n'ayant qu'un jeune Maimon mâle sous les yeux, n'a pu en indiquer exactement les caractères ; c'est pourquoi il lui donne de très-petites canines, et ne lui reconnaît point de scrotum ; et la figure qu'en fit son dessinateur,



vue de face et assise, en donne une idée peu précise. On retrouve mieux ce singe dans le Macaque à queue courte femelle de ce célèbre naturaliste. Cet individu avait tous les caractères des femelles adultes, et il est impossible de méconnaître l'animal dont je donne la figure, dans la description qu'il fait du sien, et qui avait sur-tout cette couleur rouge si remarquable des cuisses, qui n'a encore été observée sur aucun autre singe. La figure de ce Macaque est d'ailleurs si exacte qu'on pourrait difficilement, en le voyant, ne pas se rappeler les traits de l'espèce à laquelle elle appartient. Je ne doute pas aussi que son Patas à queue courte ne soit un Rhésus; mais il a été décrit d'après un individu empaillé qui avait perdu ses caractères principaux. Audebert a donné une nouvelle figure de l'individu d'après lequel Buffon avait formé cette espèce de Patas, et son Rhésus représente une femelle adulte, mais vue de face, ce qui en déguise un peu le caractère. Schreber a copié le Macaque à queue courte de Buffon, auquel il a faussement donné une couleur d'un brun presque noir, et il l'a nommé *Simia Erythraea*. C'est le nom que les auteurs systématiques me paraissent devoir conserver; et lorsqu'on connaîtra mieux les espèces du genre Macaque, on décidera si celle qui fait l'objet de cet article doit conserver le nom de Maimon ou prendre définitivement celui de Rhésus.

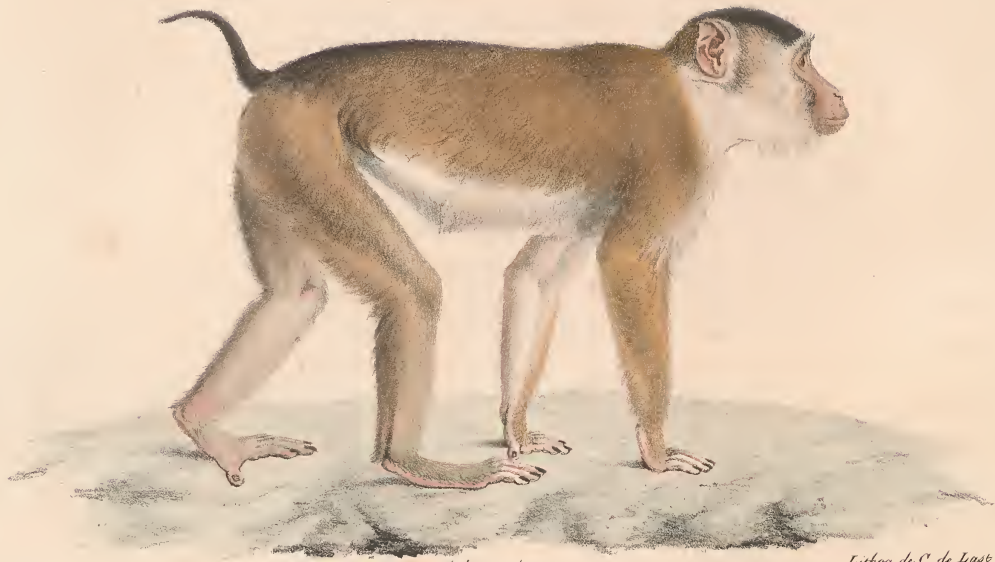
Octobre, 1819.











Werner pinx et del

$\frac{1}{4}$  de la grand nat

Lithog de C. de Lase

*Singe à queue de cochon, mâle.*

---

## SINGE A QUEUE DE COCHON.

---

EN terminant mon article du Maimon ou Rhésus, de cette espèce de Macaque à laquelle M. G. Cuvier soupçonne qu'appartient le Maimon de Buffon, je disais : « Lorsqu'on connaîtra mieux les espèces du genre Macaque, on décidera si celle » qui fait l'objet de cet article doit conserver le nom de Maimon ou perdre définitivement celui de Rhésus. » Je puis affirmer aujourd'hui que ces noms désignent deux espèces, et que le Rhésus est essentiellement distinct du Maimon. En effet, Daubenton rapporte que le gland de ce dernier diffère de celui de la plupart des autres Singes par la forme de son extrémité, qui se termine par trois tubercules, dont deux sont oblongs et placés sur les côtés, et le troisième arrondi, plus petit que les deux autres et placé sur le devant. Jusqu'au moment où j'ai eu en ma possession un Toque mâle adulte, je n'ai pas pu me faire une idée nette de cette description. Aujourd'hui, je vois que le Maimon a le gland de la verge semblable à celui de ce Toque; et, par conséquent, qu'il diffère spécifiquement du Rhésus, qui, sous ce rapport, ressemble tout-à-fait au Macaque proprement dit, et au Magot. Ainsi, les deux animaux auxquels j'ai donné le nom de Maimon doivent incontestablement porter celui de Rhésus. Maintenant il s'agirait de décider si, comme le pensait Buffon, son Maimon appartient à la même espèce que le Singe à queue de Cochon d'Edwards. J'avoue qu'il y a beaucoup de vraisemblance en faveur de cette opinion, sur laquelle cependant je n'ose encore me prononcer définitivement; mais j'espère être dans le cas de le faire dans mon article général sur les Macaques. Jusqu'alors je désignerai cet animal par le nom que lui a donné Edwards, qui, le premier, l'a fait connaître.

J'ai déjà possédé trois individus de cette espèce : un mâle et une femelle adultes qui se sont reproduits, mais dont on ne fit point de dessin, et qui ne furent décrits qu'imparfaitement; et celui, très-jeune, que je fais représenter aujourd'hui, et à la description duquel je joindrai les observations qui furent recueillies sur les premiers.

La couleur générale de ce Singe est d'un blond-foncé verdâtre, résultant d'anneaux noirs et jaunes qui recouvrent la partie visible des poils; leur moitié inférieure est grise. Le milieu du sommet de la tête, dans une largeur de deux à trois doigts, est noir, et cette couleur descend sur le cou, le dos et la queue, mais en prenant une légère teinte verdâtre. Cette teinte couvre les épaules, devient plus jaune et presque fauve sur les avant-bras. Les cuisses sont verdâtres comme les épaules, mais avec un mélange de gris; les joues, le dessous du

## SINGE A QUEUE DE COCHON.

menton et du cou, la poitrine, le ventre, le dessous de la queue et toutes les autres parties inférieures du corps sont blonds. Au-devant des oreilles, à leur base et sur les joues, au-dessous des yeux, on voit un reflet noirâtre, et derrière les oreilles tous les poils sont noirs. La face basanée est presque nue depuis les sourcils jusqu'à la bouche; on n'y voit que quelques poils longs et noirs. Les oreilles et l'intérieur des mains sont nus et de la couleur de la face, ainsi que les callosités des fesses. Dans toutes les parties inférieures du corps les poils sont très-rares; mais le pelage est très-fourni dans les supérieures, et il ne se compose que de poils soyeux.

Le Maimon dont je donne la figure est de la grandeur d'un Chien de moyenne taille; il a 13 pouces 4 lignes du derrière de la tête aux fesses; sa tête a 5 pouces 4 lignes, et sa queue 5 pouces; sa hauteur est de 13 pouces environ. Toutes les autres parties de son organisation, c'est-à-dire ses sens, ses organes du mouvement et ceux de la mastication, sont semblables à celles des Macaques; mais je ne puis encore dire si le gland de la verge du mâle est simple ou lobé. Les mâles et les femelles se ressemblent pour les couleurs; les jeunes sont d'un ton plus doré que les adultes.

Les Maimons, comme tous les autres Macaques, montrent assez de douceur et de docilité lorsqu'ils sont jeunes, et deviennent extrêmement méchants dès qu'ils avancent en âge; seulement les femelles conservent toujours un caractère plus traitable que les mâles. Celle que nous avons eue était quelquefois attachée à un arbre, auquel elle montait avec beaucoup d'adresse et de facilité, et elle se plaisait à en arracher les feuilles quoiqu'elle ne les mangeât pas. Ordinairement elle se plaçait sur une enfourchure où elle restait tant qu'elle était attachée; mais elle dénouait avec beaucoup d'adresse la corde qui la retenait, et alors elle courait visiter les maisons du voisinage: jamais cependant elle ne cherchait à nuire; et si elle ne se laissait pas toujours reprendre volontiers, c'était du moins toujours sans une grande résistance. Les enfants seuls excitaient son humeur, et elle le leur montrait en prenant une posture et en faisant une grimace très-bizarres: accroupie, les jambes très-rapprochées l'une de l'autre, le cou tendu horizontalement, elle avançait ses lèvres en les serrant fortement, et transformait ainsi sa bouche en une sorte de bec mince et large. Chaque mois elle entrait en rut, et cet état se manifestait par des phénomènes particuliers. Dans son état ordinaire, sa vulve était entourée d'une large surface nue d'une forme trop compliquée pour être décrite, et revêtue d'une peau basanée que de nombreuses rides recouvraient. Dès les premiers moments du rut, le sang s'accumulait dans cette partie, et finissait, au bout de quelques jours, par la remplir entièrement, et par distendre, comme par une sorte d'érection, et en la colorant, la peau flasque et lâche dont elle était revêtue; bientôt après des traces de sang se montraient au dehors, et produisaient une véritable menstruation. Lorsque le rut était arrivé à ce point, le gonflement des parties environnantes de la vulve diminuait graduellement, le sang rentrait petit à petit dans la circulation générale, et tout revenait dans l'état ordinaire.

Cette femelle fut réunie à un mâle méchant jusqu'à la férocité, mais qui ne le fut point pour elle. Ils s'accouplèrent à la manière ordinaire des quadrupèdes, et leur union, qui se répétait à de courts intervalles, durait à peine quelques secondes. La femelle en fut bientôt fatiguée; et comme le mâle la tourmentait



SINGE A QUEUE DE COCHON.

beaucoup, on les sépara, et ils ne furent plus rapprochés qu'aux époques du rut. La dernière de ces époques se montra vers les premiers jours de décembre 1806, et l'accouplement eut fréquemment lieu du 10 au 15, après lesquels ces animaux furent séparés. Dès lors le rut ne reparut plus; et après sept mois et vingt jours la femelle mit au monde un petit qui paraissait être à terme, mais qui avait perdu la vie en naissant. Ce jeune Maimon ressemblait presque entièrement à sa mère : le fond de sa couleur était blond-jaunâtre, et l'on voyait très-distinctement le noir de la tête et du dos.

Edwards nous apprend que ces Singes viennent de Sumatra. Il est le premier auteur qui ait donné la figure de cette espèce d'après un individu vivant. (Glanures, tab. 214.) Mais cette figure est celle d'un très-jeune animal, et elle ne donne point une idée de la physionomie de l'espèce. Celle du Maimon de Buffon (Hist. Nat. t. XIV), aussi faite d'après un individu vivant et très-jeune, a le même inconvénient, quoique préférable à celle d'Edwards. Quant à celle d'Audebert, elle ne représente qu'un animal empaillé. Linnéus a fait de ce Singe son *Simia Nemestrina*, et c'est ce nom que porte le Singe à queue de cochon dans les Catalogues méthodiques.

Août 1820.











*Enchou de Cede L. n. 1.*

*Magot male.*

*Werner del.*

---

## LE MAGOT.

---

L'INTELLIGENCE, ce don précieux, donné aux animaux pour leur conservation, et au moyen duquel ils prennent leur rang dans l'ordre de cet univers, ajoute toujours, dans la liberté de la nature, au bien-être et à l'indépendance, mais devient fréquemment, sous l'empire de l'homme, une cause de souffrance et de persécution. Le berger ne se sert guère que de sa voix pour conduire ses stupides moutons; le fouet est déjà en usage pour le cheval ou le chien, et ce sont les instruments de la torture qu'on emploie envers l'homme esclave. C'est aussi à son intelligence que le MAGOT doit les tourments sans nombre dont nos baladins sont dans l'usage de l'accabler. Excepté les Orangs et les Gibbons, il est le seul singe de l'ancien continent, qui soit susceptible de recevoir une certaine instruction; les autres, grossiers et farouches, sont incapables en esclavage de rien concevoir; mais ils conservent en paix leur liberté, et le MAGOT est toujours exposé à perdre la sienne. Cependant le MAGOT mâle ne se soumet à l'homme que dans son extrême jeunesse, et lorsque ses facultés actives n'ont point encore acquis toute leur force; arrivé une fois à l'état adulte, il commence à être moins traitable, et bientôt, comme les autres espèces de macaques, il se refuse à toute soumission. Les bons et les mauvais traitements sont sans effet sur lui: aussi incapable de confiance que de crainte, le besoin de son indépendance est, pour ainsi dire, le seul qu'il puisse éprouver, et l'état pénible où ce sentiment le jette, lorsqu'on le réveille trop fortement en lui par de mauvais traitements, ne tarde pas à le plonger dans la tristesse, et à le conduire au marasme et enfin à la mort; si au contraire on le laisse en paix dans son esclavage, il s'y habitue, mais toute activité cesse en lui; assis sur son derrière, les bras appuyés sur ses genoux, et les mains pendantes, il suit d'un regard stupide ce qui se passe autour de lui, et si le besoin de la faim ou de l'amour ne venait pas de temps à autre le tirer de cette espèce de léthargie, sa vie se passerait en quelque sorte dans un état intermédiaire entre la vie des plantes et celle des autres mammifères: ses fonctions végétatives s'opèrent encore, mais excepté les sensations, toutes celles qui dépendent de l'intelligence cessent: n'ayant plus de sentiments son esprit n'a plus d'idées. Au contraire, le MAGOT en liberté est peut-être un des animaux qui réunissent au plus haut degré la vivacité et la variété des sentiments; aussi n'en est-il guère qui aient plus de pétulance et dont l'intelligence soit plus active et plus pénétrante; et ces qualités, jointes au mode d'organisation qui distingue les MAGOTS, donnent à ces animaux sur les autres une telle supériorité, qu'ils finissent par dominer



en maîtres dans les contrées où ils s'établissent. Réunis en troupes nombreuses ils couvrent les arbres des forêts, attaquent ouvertement les ennemis qu'ils se sentent la force de combattre, et éloignent par leur nombre et l'importance de leurs cris, ceux qu'ils pourraient redouter; ils n'ont à craindre que les espèces de chats de taille moyenne, qui, en montant aux arbres comme eux, viennent les surprendre dans le silence et l'obscurité de la nuit. Cependant, malgré ses nombreux moyens de conservation, cette espèce ne paraît pas occuper une grande étendue de pays; rien ne prouve encore qu'elle soit sortie des limites de la Barbarie et de l'Égypte, et des parties méridionales de l'Espagne. Si l'on a assuré le contraire, c'est-à-dire qu'elle se rencontre dans toute l'Afrique, à la Chine, aux Indes, on l'a fait, il nous semble, sans preuve suffisante; et jusqu'à ce que des notions plus précises aient été acquises sur ces animaux, on doit regarder les contrées septentrionales de l'Afrique comme leur patrie principale.

Le MAGOT appartient à un groupe très-naturel auquel le Macaque a donné son nom, et qui contient encore quatre ou cinq autres espèces. Son museau large et saillant, ses yeux rapprochés et enfoncés sous d'épais sourcils, le peu d'étendue de son front, la brièveté de son cou, ses fortes canines et son corps épais et ramassé, font deviner au premier aspect son naturel grossier et sauvage. Tous ses sentiments, peut-être, se manifestent sur sa figure par une seule grimace dans laquelle, en tirant ses joues, il rétrécit ses lèvres et montre ses dents, seulement on le voit quelquefois témoigner son contentement en remuant la mâchoire inférieure et en faisant un petit bruit avec sa langue.

Cet animal a huit incisives tranchantes à chaque mâchoire, deux canines et cinq molaires. Les deux premières de ces dernières dents ont deux tubercules à leur couronne, les trois autres en ont quatre; excepté la dernière de la mâchoire inférieure qui en a cinq: elle est terminée par un talon qui l'agrandit sensiblement. Leurs yeux, dans toutes leurs parties, sont semblables à ceux de l'homme, ainsi que l'oreille, dont la conque cependant s'allonge en pointe, sans toutefois se ployer encore en cornet. Le nez n'a presque rien de saillant, et les narines, semblables à deux fentes, forment entre elles à-peu-près un angle droit. La langue est douce, les lèvres minces, mais très-extensibles, et les joues ont, en-dedans de la bouche, les poches que l'on connaît sous le nom d'abajoues. Les fesses ont des callosités, mais elles ne sont point nues comme celles des cynocéphales, et il n'y a point de queue. Les mains et les pieds ont cinq doigts avec des ongles plats et des pouces distincts, très-développés aux pieds, et très-petits aux mains. La verge est terminée par un gland piriforme, et dans son état ordinaire elle rentre entièrement dans le scrotum qui devient fort grand dans les individus adultes. La vulve consiste dans une ouverture longitudinale très-simple, au bas de laquelle se trouve le clitoris. Les mamelles sont sur la poitrine, il y en a deux.

Le MAGOT marche habituellement à quatre pattes, mais sans aisance; il est sur-tout conformé pour grimper, comme tous les autres quadrumanes, aussi monte-t-il aux arbres avec une étonnante facilité; pour se reposer il s'assied, et lorsqu'il veut dormir il se couche sur le côté, ou, restant assis, il laisse retomber sa tête entre ses jambes de derrière; il porte ses aliments à sa bouche avec



LE MAGOT.

ses mains, ou bien il les ramasse avec ses lèvres; et il approche de son nez, pour le flairer, tout ce qu'il ne connaît pas, ou tout ce qui lui est suspect; il s'habitue à toutes les nourritures; dans son état de nature il vit principalement de fruits et de feuilles. Les aliments qui lui conviennent le mieux en esclavage ce sont les fruits, le pain et les légumes cuits, sur-tout les carottes et les pommes-de-terre; il boit en humant. Lorsqu'il est en colère, ses mâchoires se remuent avec une étonnante rapidité, ses mouvements deviennent brusques, et il fait entendre une voix forte et rude qui devient assez douce quand il éprouve un sentiment plus calme. N'ayant besoin d'aucune arme offensive il a, pour se défendre, ses fortes canines et ses doigts, dont les ongles épais et longs font, quoique plats, de profondes blessures. Le penchant naturel qui le porte à vivre en troupe le porte aussi, lorsqu'on le tient en esclavage, à adopter les petits animaux qu'on lui donne; il les transporte par-tout avec lui, en les tenant fortement embrassés, et il se met en colère dès qu'on veut les lui ôter; il se plaît sur-tout à chercher dans leurs poils les moindres saletés, qu'il porte aussitôt à sa bouche, et ce soin paraît beaucoup lui plaire; lorsqu'un MAGOT éprouve quelque bienveillance pour son maître, c'est en épluchant ses mains ou sa tête, qu'il le lui témoigne. On assure que ces animaux ont pour leurs petits une tendresse et des soins remarquables, qu'ils ne les quittent jamais et les tiennent d'une grande propreté. Il est arrivé souvent aux MAGOTS de se reproduire en esclavage; mais ce phénomène n'a eu lieu que chez des montreurs d'animaux qui n'en ont point examiné les circonstances. Nous ignorons donc encore tout ce qui a rapport à la reproduction chez ces animaux.

Les plus grands MAGOTS ne dépassent jamais la taille d'un chien de moyenne grandeur. Voici les proportions de celui que nous avons fait représenter, et qui était fort beau.

Hauteur au train de devant, . . . . .	1	pied 7	pouces.
— de derrière, . . . . .	1	5	9 lignes.
Longueur du corps, de la nuque aux fesses, . . . . .	1	7	9
— de la tête, de l'occiput au bout du museau, »		7	»

Il avait le sommet et les côtés de la tête, les joues, le cou, les épaules et la partie du dos qui leur correspond, le devant des membres antérieurs, d'un jaune doré assez vif, mélangé de quelques poils noirs; chaque poil était gris-foncé à sa base et annelé de jaune et de gris dans le reste de sa longueur; les autres parties supérieures du corps étaient d'un jaune beaucoup plus grisâtre. Sur ces dernières parties on voit des bandes transversales noirâtres, très-apparentes, mais accidentelles, et qui sont dues, en grande partie, à ce que les poils se séparent par bandes et laissent voir leur partie inférieure qui est d'un gris foncé, et aussi à ce que des poils noirs qui sont mélangés avec le pelage, se développent sur-tout par bandes. Toutes les parties inférieures ainsi que la face interne des membres étaient d'un gris-jaunâtre, et il en était de même des poils qui garnissent les joues, sur les mâchoires inférieures. Quelques poils noirs, avec le bout jaune, se montrent à l'angle interne de l'œil, et forment là une petite tache noirâtre, qui descend obliquement sur la joue. La face était nue et entièrement d'une couleur de chair livide, ainsi que les oreilles dont les bouts étaient couverts de

poils; les mains étaient noirâtres et aussi garnies de beaucoup de poils. Les poils des joues formaient comme d'épais favoris et se dirigeaient d'avant en arrière. Les poils de toutes les autres parties du corps se portaient généralement en descendant du haut en arrière, excepté ceux de l'avant-bras, qui se portaient de bas en haut. Les testicules étaient couleur de chair comme tout le reste de la peau de l'animal. Les MAGOTS n'ont qu'une seule espèce de poils, leur pelage est très-fourmi; aussi de tous les singes ce sont eux qui supportent le plus facilement les froids de nos hivers.

Les femelles sont généralement plus petites et plus douces que les mâles, et leurs canines ne dépassent guère les incisives : du reste, elles leur ressemblent entièrement.

Les anciens connaissaient le MAGOT; mais il semblerait, d'après ARISTOTE, qu'ils en distinguaient deux espèces, l'une qu'ils nommaient pithèque, et l'autre cynocéphale. Pendant long-temps les naturalistes ont cherché à appliquer ces deux noms, et pour cela, ils ont fait des femelles et des jeunes MAGOTS l'espèce du pithèque, et du MAGOT mâle adulte l'espèce du cynocéphale. Il est certain aujourd'hui, d'après les observations de M. de BLAINVILLE sur le singe disséqué par GALLIEN, que le pithèque était notre MAGOT, et comme nous ne connaissons qu'une seule espèce de macaque sans queue, il nous est impossible d'appliquer le nom de cynocéphale de la même manière qu'ARISTOTE. Tout porte même à penser que cet auteur n'avait été conduit à faire deux espèces de MAGOTS que parce qu'il commettait la même erreur que celle que nous avons commise de nos jours, qu'il séparait les jeunes MAGOTS des MAGOTS adultes, et qu'il donna à ces derniers le nom de cynocéphale, ne connaissant pas l'espèce à laquelle il appartenait véritablement, espèce qui dépend d'un autre groupe de singes, dont quelques-uns se trouvent représentés sur tous les monuments des Égyptiens, et que ce peuple adorait, principalement à Hermopolis.

Quoi qu'il en soit, le MAGOT a été vu si fréquemment en Europe, que c'est de tous les singes le mieux connu; seulement il a été désigné sous des noms très-différents. Prosper ALPIN (*Historia Ægypti natur.*) l'appelle cynocéphale, ainsi que BRISSON (pag. 191) c'est l'*Innus* et le *Sylvanus* de LINNEUS et des autres auteurs systématiques qui adoptaient la distinction du pithèque et du cynocéphale.

Toutes les figures qu'on a de ce singe sont très-reconnaissables par la proéminence du museau et par l'absence de la queue; celles que BUFFON en a données sont fort exactes, et on le reconnaît encore dans celles beaucoup plus grossières de Prosper ALPIN (Tab. 16 et 20), de JONSTON (pl. 59.) etc., etc.



---

## DES CYNOCÉPHALES.<sup>(1)</sup>

---

LES quadrumanes qui constituent ce genre ont des rapports si intimes qu'on est d'abord frappé de leur ressemblance. En effet les habitudes de leur corps, les mouvements de leur physionomie, les proportions et les relations de leurs membres, tout annonce qu'ils sont de la même famille, et ce premier jugement est confirmé par un examen plus attentif de leurs organes. Cette uniformité de nature n'a cependant été reconnue que dans ces derniers temps ; ce sont MM. G. Cuvier et Geoffroy-Saint-Hilaire qui ont les premiers séparé ces quadrumanes des autres singes avec lesquels jusque alors ils avaient été confondus. C'est que le caractère de la queue, que Linnæus employa pour grouper ces animaux, ne pouvait point produire de divisions naturelles. Pour qu'un organe, choisi d'avance, représente une collection d'individus, c'est-à-dire pour qu'il rende nécessaire tout le système particulier d'organisation propre à chacun d'eux ; il faut qu'il ait une importance telle, que son absence entraîne dans les autres parties des changemens fondamentaux : or, la queue est chez les Singes de l'Ancien-Monde un organe tout-à-fait inutile, que ces animaux n'emploient à rien et qu'on ne peut considérer que comme un organe rudimentaire. C'est pourquoi aussi ce même caractère ne peut être choisi pour représenter les Cynocéphales, après que ces animaux ont été réunis par la considération de l'ensemble de leurs organes, parce que ce qu'ils ont de particulier dans la queue leur est commun avec quelques autres Singes, qui d'ailleurs ne leur ressemblent aucunement.

MM. G. Cuvier et Geoffroy prirent l'angle facial pour caractère distinctif des groupes qu'ils formèrent dans la famille des quadrumanes étrangers à l'Amérique. Ce caractère qui représentait en quelque sorte la capacité du cerveau, et par conséquent l'étendue de l'intelligence, avait toute l'importance desirable ; et il serait impossible d'en prescrire un meilleur s'il ne variait pas avec l'âge et si les jeunes individus ne différaient pas considérablement à cet égard, des individus adultes. C'est chez les Cynocéphales que cette difficulté est la plus sensible, aussi a-t-elle conduit à réunir de jeunes Cynocéphales aux Guenons et sur-tout aux Macaques. Pour éviter les erreurs où l'on pourrait être entraîné, par la considération exclusive de l'angle facial, j'ai proposé de joindre à ce caractère la structure des dents, et la situation des narines qui se prolongent jusqu'à l'extrémité du museau ; parce qu'il n'y a, parmi les Singes, que les Cynocéphales et les Macaques qui aient un talon à la partie postérieure des dernières molaires de la mâchoire d'en-bas, et que jusqu'à-présent

(1) Tous les Cynocéphales que nous avons fait connaître, comme ceux que nous ferons connaître encore, doivent être placés à la suite de cet article.



les premiers sont les seuls quadrumanes dont les narines soient ainsi prolongées, tout en étant dépourvues de muffle; et quoique ces caractères n'aient été donnés que par l'observation des Cynocéphales, ils sont assez intimement liés à l'organisation pour qu'il soit permis de penser qu'ils conviendront encore à ceux qu'on pourra découvrir par la suite. En effet, la structure des dents et les narines ont des rapports tellement nécessaires avec les organes du goût et ceux de la digestion, qu'elles en seraient en quelque sorte les représentant; d'ailleurs la structure des dents dérive immédiatement du naturel et a toujours offerts les caractères secondaires les plus généraux et les plus fixes.

Les Cynocéphales décrits jusqu'à ce jour, et que j'ai tous possédés, sont au nombre de six: 1° le Papion; 2° le Chacma; 3° le Babouin; 4° le Tartin; 5° le Mandrill; et 6° le Drill.

Tous ces singes à tête de chien (Cynocéphales) parviennent à une taille élevée et qui égale au moins celle du loup; ils annoncent par leurs proportions la vigueur et l'agilité, et par leur physionomie la férocité et l'emportement, mais aussi l'intelligence et la pénétration. C'est du mélange de ces qualités que se forme leur naturel dont le trait caractéristique est une mobilité de sentiments extrême. On peut les voir passer, dans l'espace de peu d'instant, de l'affection à la menace, de la colère à l'amour, de l'indifférence à la rage, sans qu'aucune cause apparente rende raison de ces changements subits; et leurs passions sont susceptibles de s'exalter au point d'éteindre en eux le principe même de la vie: j'en ai vu plusieurs expirer des suites de leur colère. Ils offrent sans contredit l'exemple du plus grand développement que puisse atteindre cette faculté de l'activité animale qu'on désigne sous les noms de passion, de sentiment. En liberté, leur intelligence corrige, ou plutôt empêche ce développement; ils reconnaissent tout ce qui peut leur nuire, l'évitent avec soin, et, joignant la pénétration à l'adresse, savent à-la-fois reconnaître leur ennemi, éventer ses pièges et, malgré lui, satisfaire leurs desirs. Aussi, quoique féroces, ils n'attaquent jamais que de loin, soit en menaçant par des cris, soit en jetant des branches d'arbres, et ils dévastent une plantation avec une prudence et une promptitude telles, qu'à moins de les surveiller sans cesse on ne peut les en empêcher. Toutefois, lorsqu'un danger les presse, ils savent user de leurs forces et de leurs armes. J'en ai rapporté un exemple frappant en donnant la description du Chacma; mais cet exemple peut encore servir à faire connaître la pénétration naturelle à ces animaux. Le Chacma qui blessa si dangereusement son gardien, parce que celui-ci le menaçait d'un bâton, n'avait jamais été frappé. Arrivé très-jeune à notre ménagerie et continuellement enfermé dans sa cage, tout châtiment lui était inconnu, et le ton d'un homme qui gronde, comme un bâton à la main, ne pouvaient lui rappeler aucune punition, aucune douleur; sa détermination n'eut donc point pour cause une notion acquise par sa propre expérience; elle était entièrement le résultat d'un acte intellectuel particulier, d'un jugement naturel.

De ce que ces animaux sont susceptibles de recevoir une éducation assez remarquable des circonstances au milieu desquelles ils sont élevés, ils le sont aussi d'en recevoir une artificielle de l'homme. En effet, on en rencontre quelquefois sur les places publiques qui amusent le peuple par les exercices qu'ils font à la voix de leurs maîtres; mais ils ne se soumettent guère à ce

genre d'esclavage que durant leur jeunesse; non-seulement quand ils sont vieux ils se refusent à toute obéissance, mais ils perdent le plus souvent alors toute la docilité qu'ils avaient acquise et reprennent leur férocité naturelle.

Les Cynocéphales, ayant l'organisation principale des quadrumanes, ont été destinés à vivre dans les forêts et à faire des arbres leur habitation. Cependant cette destination est bien moins absolue chez eux que chez les autres singes de l'Ancien-Monde : n'ayant pas le train de derrière aussi élevé, ils marchent avec plus de facilité, quoiqu'ils soient encore loin d'égaliser, sous ce rapport, les véritables quadrupèdes; leurs mouvements sur la terre sont toujours gênés; leur marche est lente et leur course est une sorte de trot ou de petit galop; c'est-à-dire qu'ils relèvent d'un seul temps le train de devant, ne détachent que successivement leurs jambes de derrière du sol, et retombent de même sur celles de devant. Ce n'est que très-rarement qu'ils se tiennent debout; pour cela il faut qu'ils aient besoin d'atteindre à quelque chose, et ils n'avancent jamais ainsi que quelques pas; ils sont par contre, dans leur jeunesse sur-tout, de la plus grande agilité pour grimper, et ils font des sauts prodigieux; en un instant ils ont parcouru un arbre, ont pris toutes les attitudes, ont passé de la position la plus difficile en apparence, par les mouvements les plus rapides et les plus extraordinaires, à une position plus difficile encore, sans que la multiplicité des branches et leur entrelacement aient été cause du moindre embarras pour eux, leur aient apporté le plus léger obstacle. Aussi n'ont-ils que peu d'ennemis qui puissent les atteindre ouvertement. Dans leur vieillesse ils deviennent épais, trapus et lourds. Ils se tiennent assez fréquemment assis sur leur derrière calleux. La nourriture principale de ces animaux consiste dans les fruits, les racines, les feuilles tendres et les jeunes pousses de certaines plantes. Lorsqu'ils mangent, ils commencent toujours par remplir leurs abajoues, c'est-à-dire les sacs qu'ils ont de chaque côté des joues, et ils boivent en humant comme tous les animaux à longues lèvres mobiles.

On ne connaît point encore exactement les contrées qu'ils habitent. Le plus grand nombre paraît se trouver en Afrique; mais l'Inde en nourrit aussi. Les pays chauds sont indispensables à leur nature; ils ne trouveraient point à vivre en hiver dans les pays du nord, et ils ne sont pas vêtus de manière à résister au froid. Aussi n'est-ce qu'en les tenant chaudement qu'on parvient à les conserver dans nos ménageries.

Ce sont des animaux très-lascifs, toujours disposés à l'accouplement, et, bien différents des autres animaux, les femelles reçoivent les mâles même après la conception. Celles-ci, lorsqu'elles ne sont pas pleines, entrent tous les mois en rut; et cet état se manifeste par un gonflement considérable, causé par l'accumulation du sang dans les organes génitaux, et les parties qui les avoisinent, et il est accompagné d'une véritable menstruation. On ne connaît encore aucune autre circonstance relative à la reproduction de ces animaux, très-peu étudiés du reste dans leur état de nature, comme ce qui précède ne le montre que trop. Leur développement est lent; ce n'est guère que vers leur huitième ou dixième année qu'ils sont entièrement adultes, et ils doivent prolonger leur vie, peut-être jusqu'à trente ou quarante ans. Les femelles sont plus petites et plus douces que les mâles.

Leur organisation a mieux été observée que leur naturel; mais n'ayant à considérer ces animaux que sous leurs rapports zoologiques, je ne dois parler, avec quelques détails, que de leurs parties extérieures, c'est-à-dire de leurs or-



ganes de la mastication, des sens, du mouvement de la génération, et de leurs téguments. On sait que le système organique de leurs parties internes a les plus grands rapports avec celui de l'homme; ils en diffèrent même très-peu par plusieurs sens, et leurs dents sont à-peu-près les mêmes; ce qui les distingue principalement de notre espèce ce sont, outre l'organe fondamental, le cerveau, les sens de l'odorat et du goût, et les organes du mouvement et de la génération.

Ils ont les trois sortes de dents: quatre incisives à chaque mâchoire; les deux moyennes plus larges que les latérales; deux canines, longues et étroites à la mâchoire inférieure, beaucoup plus épaisses à la mâchoire opposée. La canine inférieure n'est en rapport, dans l'action des mâchoires, qu'avec la canine supérieure et par sa face postérieure. La canine opposée est de plus en rapport avec la première molaire, ce qui fait qu'elle s'use toujours beaucoup, devient tranchante en avant et en arrière, et est pour ces animaux une arme des plus puissantes; les molaires sont au nombre de cinq de chaque côté des deux mâchoires; à la mâchoire inférieure, la première montre à sa couronne une particularité bien remarquable, en ce qu'à sa partie antérieure elle descend obliquement et vient s'appuyer contre la canine de la même mâchoire, de manière qu'elle offre à la canine supérieure un plan incliné, ce qui doit donner à l'action de ces dents un pouvoir extraordinaire; la seconde a en avant un tubercule pyramidal partagé en deux, d'avant en arrière, par une échancrure, et en arrière un talon uni; les deux suivantes ont deux tubercules séparés l'un de l'autre par un sillon transverse et profond, et divisés par une échancrure, comme la partie antérieure de la première. La dernière molaire ne diffère des deux précédentes que par un talon postérieur qui a nécessité une racine de plus qu'aux autres. A la mâchoire supérieure les deux premières molaires ne présentent qu'un tubercule partagé en deux d'avant en arrière, les trois autres ressemblent entièrement aux deux molaires moyennes de la mâchoire d'en-bas, la dernière n'ayant point de talon. Ces dents paraissent suivre dans leur développement et leur succession, les mêmes lois que celles de l'homme.

Les jambes des Cynocéphales n'ont pas sensiblement de mollets et leur cuisse ne se termine point par une fesse saillante, conditions indispensables à la station verticale; mais ils ont au derrière, de chaque côté, une callosité sur laquelle ils s'asseyent et qui semble être produite pour garantir la tubérosité de l'ischion. Leurs extrémités sont terminées par des mains semblables aux nôtres, dont les doigts sont libres, et les pouces séparés et opposables aux autres doigts; mais les pouces des mains antérieures sont beaucoup plus courts que ceux des mains postérieures; les ongles sont plus ou moins aplatis, mais longs et épais, ce qui fait que ces animaux s'en servent pour pincer et écorcher. La partie interne de ces quatre mains est tout-à-fait nue et forme un organe très-délicat du toucher; elle est divisée par des plis plus ou moins profonds, mais constants, qui circonscrivent un certain nombre de tubercules trop irréguliers dans leur forme pour qu'on puisse tenter de les décrire. La queue varie pour la longueur, et elle ne se relève jamais qu'à son origine; le reste retombe et n'est point susceptible de mouvement volontaire. Voilà pourquoi les Cynocéphales, dont la queue est très-courte, comme les Mandrills et les Drills, la tiennent toujours relevée. C'est que cet organe ne se compose chez eux que de la partie qui se relève aussi dans les autres espèces.



DES CYNOCÉPHALES.

L'œil ne diffère point du nôtre; l'oreille n'a plus que la partie antérieure et supérieure de l'hélix, la conque se termine en un angle à sa partie supérieure et postérieure, l'anthélix s'élargit, les tragus se rapprochent, le lobe inférieur se raccourcit en s'arrondissant, et l'on voit dans son milieu une dépression assez profonde; les narines présentent deux ouvertures circulaires en avant du museau qu'elles terminent brusquement; elles ne sont point environnées d'un organe glanduleux, d'un muffle, et sont plus ou moins séparées à leur partie supérieure par une échancrure; les cornets, qui sont considérables, ont déterminé un développement extraordinaire des maxillaires supérieures, ce qui produit ces deux côtes longitudinales et ordinairement couvertes de rides qui se remarquent sur le museau de tous les Cynocéphales adultes; la langue est douce, arrondie et assez charnue, et l'on trouve de chaque côté des joues l'ouverture d'un sac qui descend jusque sous le cou, et où ces animaux cachent les aliments qu'ils ne consomment pas. Les lèvres, qui sont très-minces, n'offrent d'ailleurs rien de particulier.

Les poils sont d'une seule nature, généralement longs, principalement sur le cou, où ils forment quelquefois une épaisse crinière; ils sont peu fournis aux parties inférieures, et leur couleur est généralement un mélange de noir et de jaune plus ou moins fauve ou blanchâtre. C'est du mélange des anneaux que ces couleurs forment sur les poils, que résultent les couleurs des espèces ou des différentes parties de chacune d'elles. Les fesses, sans compter les callosités, sont entièrement nues dans une étendue plus ou moins grande, suivant les espèces, et sont revêtues d'une peau très-fine et très-sensible.

Le scrotum est extérieur, dans l'âge adulte, auparavant on ne l'apperçoit point, et la verge est libre et enveloppée par le sac des testicules, où elle rentre tout-à-fait dans l'état de repos. Le gland est pyriforme et l'orifice du canal de l'urètre est en-dessus. Aucun organe accessoire n'accompagne ces parties. Mais lorsque les Cynocéphales mâles sont arrivés à l'état adulte, et durant tout le temps qu'ils sont capables de se propager, leurs cuisses, à leurs parties supérieures, réfléchissent une brillante couleur, rouge chez la plupart, et bleue chez d'autres. C'est aussi à cette époque que le nez de quelques espèces se colore, et principalement celui du Mandrill.

Les parties génitales de la femelle sont très-simples, elles ne montrent point de lèvres proprement dites et libres, et le clitoris, quoique distinct, n'est pas fort grand. Nous avons dit qu'à l'époque du rut ces parties se gonflent et se remplissent de sang. Les mamelles sont au nombre de deux et sous la poitrine; le mamelon est très-saillant.

Lorsque les Cynocéphales sont calmes, ils font quelquefois entendre un petit cri assez semblable à un grognement; ce cri est même pour eux l'expression de la joie; mais dans la colère leur voix devient forte et retentissante.

Telles sont les principales généralités qu'offrent les Cynocéphales connus jusqu'à ce jour, lorsque l'on rapproche les notions qui en ont été publiées; on voit combien elles sont insuffisantes pour donner de ces singes une idée exacte et complète, et combien les naturalistes peuvent encore recueillir d'observations importantes en étudiant le naturel de ces singuliers animaux.









Babouin mâle.

Werner del.





$\frac{1}{2}$  de la grand. nat.

Werner del.

Lith. de C. de Lest.

*Papion femelle très jeune.*



---

## LE PAPION.

---

LE cynocéphale dont nous donnons aujourd'hui la figure, et qui a reçu de Buffon le nom de Papion (tom. XIV, pl. XIII et XIV), quoique décrit par Daubenton avec la plus grande exactitude, et de manière à ne pouvoir être méconnu, a cependant occasionné de nombreuses erreurs; et ce qui pourra paraître singulier, c'est que ce soit Buffon qui ait induit les naturalistes à les commettre. D'abord il donne comme synonyme du Papion le Papio de Gesner, dont Brisson fit son Babouin, et Linneus son S. Sphinx, et qui n'était autre chose qu'un Mandrill; et il copie ensuite tout ce que Kolb dit du Babouin du Cap, qui est évidemment le Porcaria de Boddaert, le Comatus de M. Geoffroy. Aussi voyons-nous Gmelin donner le Papion de Buffon comme appartenant à la même espèce que son Sphinx; et Erxleben, tout en changeant les caractères spécifiques de ce S. Sphinx, d'après le Papion de Buffon, qui devenait par-là le type de l'espèce, lui donner également pour synonyme le Papio de Gesner et celui de Kolb; et depuis il a été confondu avec le cynocéphale de Brisson, comme nous l'avons déjà dit à l'article du Babouin. Une partie de ces erreurs venait de ce que l'animal représenté par Buffon avait eu la queue coupée; et quoique Daubenton l'eût dit expressément, les naturalistes qui lui succédèrent n'ayant point recouru à sa description, et s'étant bornés à l'examen de la figure du Papion, prirent cet animal pour un singe à queue courte. Depuis, M. Brongniart en avait donné une figure complète; mais il avait cru y reconnaître le cynocéphale de Linneus; et cette nouvelle erreur n'avait fait qu'écarter encore davantage de la bonne route. Cependant, par un hasard qui ne se rencontre pas communément dans les figures de Schreber, le Papion de Buffon, copié par ce laborieux naturaliste, est assez exactement enluminé.

Les méprises dont nous venons de faire l'histoire montrent assez que le Papion est en effet un cynocéphale, un singe à tête de chien; et en effet il a tous les caractères des animaux de ce genre, caractères que nous avons déjà indiqués en parlant du Drill, et dont nous devons donner une description détaillée en traitant des cynocéphales d'une manière générale. Aussi nous nous bornerons ici à faire connaître ses caractères spécifiques.

Notre Papion était encore jeune; à peine même était-il adulte, et cependant il avait déjà deux pieds de longueur du bout du museau à l'anus. Sa tête, qui devait s'allonger encore, avait, de l'occiput au bout des naseaux, neuf pouces et demi, et sa queue vingt pouces. Sa hauteur au train de derrière était aussi de vingt pouces, et de vingt-deux au train de devant. La paume de ses mains avait quatre

pouces et demi, et la plante de ses pieds cinq pouces neuf lignes. Les cartilages des narines de ce Papion avaient cela de caractéristique, comparés à ceux du Babouin, qu'ils dépassaient les mâchoires à leur partie supérieure. Sa face, ses oreilles et ses mains étaient d'ailleurs entièrement noires; mais les paupières supérieures étaient blanches. La couleur générale de cet animal est un brun-jaunâtre, qui résulte de poils alternativement couverts de petits anneaux noirs et bruns clairs; ce qui fait que l'animal, vu de près, paraît tiqueté de ces deux couleurs. Les poils des joues sont fauves, et en forme de favoris dirigés en arrière, et ceux du dessus du cou sont bien plus longs que ceux des autres parties du corps; ils sont très-rare à la face interne des cuisses et des jambes, et à la partie postérieure du ventre, sous le cou et sous les mamelles; leur base est ordinairement grise. Les jeunes individus et les femelles ne diffèrent pas des adultes pour les couleurs, mais beaucoup pour les formes; ils ne sont pas aussi trapus, et leur museau est beaucoup moins allongé.

Cette espèce a tous les caractères intellectuels des autres cynocéphales. Une activité extrême, une grande pénétration, une adresse prodigieuse, une facilité de conception étonnante, et sur-tout une lubricité qui domine dans toutes ses actions, et qui même les détermine en grande partie; mais j'en parlerai plus en détail en traitant des qualités communes aux espèces de ce genre.

Il paraît que ces animaux sont originaires d'Afrique; aucun voyageur cependant ne les a décrits dans leur pays natal; tout ce qu'on en a dit a été observé sur des individus en esclavage; et d'ailleurs Buffon paraît être le seul auteur qui ait été dans le cas d'en observer. Il est aussi le seul jusqu'à présent qui en ait donné une figure d'après un individu vivant, et l'on sait qu'il était mutilé. Audebert (Hist. nat. des Singes, fam. 3, sect. 1, fig. 1 et 2) en a donné deux d'après des individus empaillés; et M. Brongniart a dessiné le sien d'après un Papion mort, et mort de phthisie, ce qui en explique suffisamment toutes les incorrections.

Nous donnerons la figure d'un très-jeune Papion femelle dans la prochaine livraison.







M. de la grande

L'abbé de C. de L.

*Babouin*

W. de L.

# LE BABOUIN.

LA synonymie qui, en histoire naturelle, a pour objet primitif la connaissance des êtres, a quelquefois pour objet secondaire d'éclaircir des questions historiques beaucoup plus importantes souvent, que toutes celles qui pourraient naître des diverses conditions de l'existence des animaux. C'est pourquoi les commentateurs et les savants ont constamment fait beaucoup d'efforts pour découvrir à quelles espèces devaient être rapportées les noms d'animaux qu'on trouve dans les écrits des anciens, et qui ne sont ordinairement accompagnés d'aucune description. Pour atteindre ce but, on réunit tout ce qu'on trouve dans les auteurs de relatif à ces noms, et quelquefois, en rapprochant les notions qu'on obtient par-là de celles qu'on a obtenues de l'observation directe des animaux, on parvient à découvrir leur véritable signification, et à soulever ainsi le voile mystérieux sous lequel cette signification se cachait.

Le nom de Cynocéphale qui a été donné par quelques modernes à l'animal que nous désignons ici en français par celui de BABOUIN, est un de ceux qu'il serait le plus utile de bien comprendre. Le singe qui le portait à joué un rôle important dans la théogonie des Égyptiens; il était adoré à Hermopolis, où il avait un temple célèbre; et c'est peut-être lui que l'on voit fréquemment représenté sur les hiéroglyphes de cette nation si remarquable par l'association monstrueuse des vérités les plus importantes et les plus élevées aux croyances les plus grossières et les plus ridicules.

Toutes les recherches qui ont eu le cynocéphale des anciens pour objet n'ont conduit qu'à de vagues conjectures, et même qu'à des erreurs. Cependant il nous semble que la supposition la plus fondée est que ce singe était notre BABOUIN; et BRISSON, en s'y arrêtant, donna une nouvelle preuve de la justesse d'esprit si remarquable, qui caractérise ses travaux d'histoire naturelle, et à laquelle il nous semble qu'on est loin d'avoir rendu toute la justice qu'elle méritait.

Le BABOUIN est un singe à tête de chien, un cynocéphale, dans toute la signification étymologique de ce nom grec; il a tous les caractères qui appartiennent aux espèces de ce genre, dans les organes de la mastication, des sens, des mouvements et de la génération, et dans les facultés de l'intelligence, et, comme nous avons déjà rappelé ces caractères, en donnant la description du Drill, nous nous abstenons d'en parler de nouveau. Nous ferons principalement connaître les traits particuliers qui distinguent de tous les autres cynocéphales, l'espèce qui doit nous occuper ici. Elle est remarquable par ses narines, prolongées autant que les mâchoires, séparées en-dessus par une échancrure



LE BABOUIN.

très-marquée, et dont les cartilages latéraux ne s'avancent pas autant que le cartilage moyen. Sa queue, relevée à son origine, se reploie bientôt, et descend jusqu'au jarret; son museau est d'une couleur de chair livide, un peu plus claire autour des yeux. Les parties supérieures de son corps sont d'un jaune-verdâtre assez uniforme, qui résulte de poils couverts de larges anneaux jaunes et de petits anneaux noirs, de manière que les rapports des premiers entre eux étant beaucoup plus nombreux que ceux des seconds, leur teinte domine, modifiée seulement par les anneaux noirs qui produisent le verdâtre. Toutes ses parties inférieures sont d'un jaune plus pâle que les supérieures, et la touffe de poils qui se trouve de chaque côté des mâchoires, et y forme de larges favoris, est blanchâtre.

Les jeunes individus ont en-dessus les mêmes couleurs que les adultes; en-dessous ils sont d'un blanc sale. Leur museau est moins saillant, et leurs organes génitaux moins développés : on ne voit point encore de scrotum, les testicules sont dans l'abdomen, et la couleur des fesses, au lieu d'être rouge, est d'une couleur tannée.

Je n'ai jamais vu la femelle du BABOUIN, et les auteurs qui ont parlé de cette espèce ne l'ont point fait connaître. Au reste, cette espèce elle-même n'avait été que fort imparfaitement décrite, et jamais elle n'avait été figurée de manière à être reconnue. Les derniers ouvrages qui ont été publiés sur l'histoire naturelle n'en admettaient plus l'existence, et la confondaient avec celle du Papion, dont nous donnerons la figure dans une prochaine livraison.

Les proportions de l'individu que nous représentons étaient les suivantes :

Longueur du corps, du bout du museau, aux callosités des fesses, 2 pieds.	3	pouces.
— de la tête, de l'occiput au bout du museau, . . . . .	9	»
— de la queue, . . . . .	4	»
Hauteur au train de devant, . . . . .	10	6 lignes.
— — de derrière, . . . . .	9	»

BRISSON est le premier auteur moderne qui ait certainement parlé du BABOUIN; il lui donne le nom de Cercopithèque cynocéphale, et c'est de cet auteur que LINNÆUS, ERXLEBEN, GMELIN, etc., etc., tirèrent leur *Simia Cynocephalus*, mais ils le défigurèrent en y rapportant une synonymie tout-à-fait étrangère. BUFFON connut peut-être aussi le BABOUIN, si, comme nous le soupçonnons, c'est cette espèce qu'il nomme petit Papion; mais la figure qu'il en donne le rendait méconnaissable, et il le confondait avec le Papion et avec d'autres singes qui n'ont avec lui que des rapports fort éloignés. Depuis ces auteurs, M. GEOFFROY-SAINT-HILAIRE est le premier qui ait rappelé l'espèce du BABOUIN sous l'ancien nom de Cynocéphale, et, quoiqu'il le fit d'après des observations nouvelles, il ne fut point suivi; tant il est vrai qu'en histoire naturelle les autorités les plus respectables ne dispensent jamais des bonnes figures. Afin de détruire la confusion qui régnait entre le BABOUIN et le Papion, j'ai publié une comparaison de ces deux animaux dans le tome IV des Mémoires du Muséum d'Histoire naturelle, où l'on trouvera des détails qui auraient été déplacés ici.







Lith. de C. de Lacroix

$\frac{1}{3}$  de la grandeur nat.

Werner del.

- 1. Chaoma mâle très vieux
- 2. Tête d'un très jeune individu

2

$\frac{1}{3}$

1



# LE CHACMA.

LES quatre figures de Cynocéphales que nous avons publiées dans les livraisons précédentes, représentaient toutes des animaux assez jeunes quoique adultes; mais on ne se ferait pas, d'après elles, une idée exacte des traits et de la physionomie de ces animaux, si on ne les voyait pas en outre aux deux extrémités de la vie, dans l'enfance et dans la vieillesse : la différence qu'il y a entre un très-jeune et un très-vieux cynocéphale est telle qu'on les prendrait à peine pour des espèces d'un même genre; aussi a-t-on commis beaucoup d'erreurs pour n'avoir pas connu les nombreux changements que ces animaux éprouvent à mesure qu'ils se développent. M. Geoffroy-Saint-Hilaire a déjà redressé celles dont le mandrill avait été l'objet. Les observations qu'il a faites sur cette espèce sont applicables à toutes les autres; et les figures que nous donnons aujourd'hui d'un Papion femelle très-jeune et d'un CHACMA très-vieux, avec une tête de femelle non encore adulte, rendront ces observations sensibles, et en feront mieux apprécier toute l'utilité.

Il est extrêmement rare de voir vieillir des singes dans nos climats froids et humides; et comme ils ne peuvent s'habituer à la servitude que dans leur jeunesse, ils périssent après peu de jours d'esclavage, lorsqu'on ne les prive de leur liberté que quand ils sont adultes, que quand leur entier développement a eu lieu. C'est pourquoi nous ne voyons guère en Europe que des cynocéphales très-jeunes, et ce sont eux qui nous ont donné les idées que nous avons de leur naturel, idées si différentes de celles que nous aurions acquises, si nous les avions vus entièrement formés; car au lieu de cette agilité dans les mouvements, de cette élégance dans les formes, de cette pétulance dans le caractère qui nous semblent essentiels à leur nature, ils ne nous auraient montré que des mouvements lourds, des formes grossières, un caractère taciturne. Cependant les jeunes et les vieux ont, dans chaque espèce, des rapports constants qui auraient fait éviter une partie des erreurs où l'on est tombé, s'ils eussent été connus : c'est que, abstraction faite des différences dont nous venons de parler, ils se ressemblent d'ailleurs entièrement : chez les uns et chez les autres, les couleurs et les principales formes sont tout-à-fait les mêmes.

Le CHACMA, qui a été le sujet du dessin que nous publions, était mâle, et appartenait à M. C\*\*\*, qui l'avait eu fort jeune. Durant les premières années, ses sauts, ses grimaces le rendaient supportable et amusaient même; mais bientôt ses malices devinrent dangereuses, et il fut relégué et attaché par une forte chaîne dans une niche, à l'entrée d'une cour. Là il fit l'office de chien de garde; mais après dix ans, il devint, par sa méchanceté, la terreur de ceux même qui le soignaient; ce qui obligea son maître à s'en défaire. Il pouvait avoir alors près de quinze ans. Ses proportions principales étaient les suivantes :

Hauteur aux épaules.....	2	pieds	0	pouces	4	lignes.
— au train de derrière.....	1		9		4	
Longueur du bout du museau à l'occiput..	1		0		0	
— de la queue.....	1		8		0	



Sa couleur était en général d'un noir-verdâtre, plus pâle à la partie antérieure des épaules et sur les flancs que le long du dos; les poils étant gris à leur base, et noirs ensuite avec quelques anneaux d'un jaune plus ou moins sale. Sa tête avait plus de vert; sa face et ses oreilles étaient nues ainsi que la plante des pieds et la paume des mains, et l'on ne voyait que très-peu de poils à la face interne des bras et des cuisses; les doigts, aux pieds de derrière sur-tout, étaient garnis de poils courts, rudes et noirs; la queue se terminait par une forte mèche noire, et le cou était garni de poils très-longs qui formaient une sorte de crinière; enfin les favoris, dirigés en arrière, étaient grisâtres. La peau des mains, de la face et des oreilles, était d'un noir-violâtre; mais le tour des yeux avait une teinte plus pâle, et la paupière supérieure était blanche comme celle du mangabey. Les deux narines étaient séparées en dessus par une forte échancrure, la partie supérieure et antérieure de la tête tout-à-fait aplatie, et les callosités des fesses très-petites. Du reste, toute son organisation était celle des cynocéphales.

La ménagerie du Roi a possédé plusieurs CHACMAS, de tout âge et de tout sexe; et ceux dont on a connu l'origine venaient du cap de Bonne-Espérance. Nous avons reçu un mâle et une femelle de cette espèce, par l'expédition du capitaine Baudin, qui ont vécu fort long-temps. La femelle conserva toujours sa douceur; elle entra en rut chaque mois et avait des menstrues; alors ses parties génitales éprouvaient un gonflement qui, à sa partie supérieure, représentait une portion de sphère échancrée en-dessus, et qui s'allongeait en-dessous après s'être rétréci subitement. Son cou n'était pas garni d'une crinière comme le cou du mâle, et en général, elle n'avait pas autant de poils. Le mâle perdit bientôt sa docilité. Un jour qu'il s'était échappé de sa loge, dans l'enceinte où il était renfermé, son gardien l'ayant imprudemment menacé d'un bâton pour le faire rentrer, il se jeta sur lui, et en un clin-d'œil lui fit à la cuisse, avec ses fortes canines, trois profondes blessures qui pénétrèrent jusqu'au fémur, et qui firent long-temps craindre pour la vie de cet homme. On ne parvint à le renfermer que par un subterfuge qui réussissait toujours sur de tels animaux, dans des cas semblables. Son gardien avait une fille qui lui donnait souvent à manger et à laquelle il témoignait une affection particulière; elle se plaça du côté de la cage de cet animal, opposé à la porte par laquelle il devait rentrer, et un homme fit semblant de la flatter en s'approchant d'elle; dès qu'il s'en aperçut, il jeta un cri furieux, et, pour se jeter sur celui qui excitait sa jalousie, il s'élança dans sa cage, qui se referma à l'instant même.

Cette espèce est connue depuis long-temps; cependant les auteurs systématiques ne l'avaient point admise jusqu'à ces derniers temps; Boddaert en a donné une figure de face, sous le nom de *Porcaria*, assez inexactement dessinée, et dont la queue est beaucoup trop courte; et M. Geoffroy-Saint-Hilaire l'a désignée sous le nom de *Comatus*, par la considération de la crinière dont nous avons parlé. M. Vaillant en donne également une figure dans son deuxième Voyage au Cap; et comme c'est sans doute de cette espèce dont Kolbe a parlé, et que les Hottentots, suivant cet auteur, nomment Choak-Kama, j'ai cru devoir lui donner ce nom dont j'ai seulement adouci la prononciation.







*Lithog. de C. de Lest*

*Papio anubis mâle*

*Werner del.*



---

## LE TARTARIN.

---

L'HISTOIRE naturelle doit aux relations du commerce une très-grande partie de ses richesses. C'est par elles que parviennent le plus fréquemment en Europe, les productions des pays lointains, qui font, pour cette science seule, un objet de recherches. Aussi, dès que le commerce éprouve quelque changement, et qu'il cesse de diriger ses spéculations vers les points de la terre où il les dirigeait auparavant, les animaux, les plantes ou les minéraux que l'histoire naturelle tirait de ses contrées, deviennent de plus en plus rares, et alors naît la juste crainte de ne pouvoir que dans des temps éloignés et indéfinis, compléter les observations qui avaient été commencées à l'époque où des relations différentes étaient établies.

C'est ce qui doit avoir lieu pour le TARTARIN, qu'on dit originaire d'Ethiopie ou d'Arabie, et qui ne paraît plus aujourd'hui que très-rarement en Europe. On l'y amenait beaucoup plus fréquemment autrefois, que des communications plus intimes existaient entre l'Abyssinie et l'Europe. Presque tous les anciens naturalistes en donnent des figures, et depuis que PENNANT a publié celle que nous lui devons, sous le nom de Babouin à museau de chien (*Dog-Faced Baboon*), il est bien vraisemblable que l'individu qui doit faire l'objet de cet article, est le seul qui ait été vu des naturalistes. On le montrait en 1808 à Paris, chez un marchand d'animaux qui l'avait acheté à Bordeaux, mais qui ne savait rien du lieu d'où cet animal avait été amené en France. J'ai pu le voir pour le décrire, et non pour l'étudier.

Ce TARTARIN était mâle; il avait tous les caractères des cynocéphales, et ne différait des autres espèces de ce genre que par son pelage : la figure que nous publions montre assez, en effet, que c'est un quadrumane à museau de chien, à taille élevée, à membres vigoureux, à regard féroce, et qui s'associe tout naturellement au Drill et au Babouin, que nous avons fait connaître précédemment, et à la description desquels nous renvoyons, pour tout ce qui tient aux parties principales des organes, c'est-à-dire, à celles sur lesquelles les caractères génériques reposent.

Cet individu avait un naturel très-méchant; ses gardiens étaient obligés de le craindre; la haine était le seul sentiment qu'il parût éprouver; même lorsque la faim le pressait et qu'on lui donnait sa nourriture, il s'en emparait brusquement et menaçait aussitôt du regard, du geste et de la voix.

Tout son pelage était gris, avec une légère teinte verdâtre, et cette couleur résultait des anneaux, alternativement noirs et gris-jaunâtres, dont chaque poil

LE TARTARIN.

était couvert. Les parties postérieures du corps étaient plus pâles que les antérieures, les jambes de devant étaient presque noires, et les favoris et le ventre blanchâtres. Sa face, ses oreilles et ses mains avaient une couleur tannée, un peu plus foncée au bout du museau et aux mains qu'aux autres parties; les fesses étaient rouges; caractère commun à tous les cynocéphales adultes. Un sillon très-marqué séparait en-dessus les narines, qui, du reste, se rapprochaient plus de celles du Babouin que de celles du Papion. Une épaisse crinière, dont les poils avaient six pouces de longueur, naissait sur le cou et couvrait toutes les parties antérieures du corps. Le ventre et la face interne des jambes n'étaient garnis que d'une très-petite quantité de poils, et la queue était terminée par une mèche.

Les proportions principales de ce TARTARIN étaient les suivantes :

Il avait, de l'occiput au bout du museau..... »	8	pouces »
— de la partie postérieure des fesses à l'occiput, ... 1 pied.	3	6 lignes.
— de hauteur au train de derrière, .....	1	4 6
— une queue de.....	1	3 »

GESNER est le premier auteur qui ait publié, d'après nature, une figure du TARTARIN; il lui donne le nom de cynocéphale, et le représente assis et de profil; mais cette figure, quoique reconnaissable, est grossière et incorrecte. BELON donne aussi une figure de ce singe, qu'il appelle TARTARIN, mais sans description, dans ses portraits d'oiseaux, fol. 101, l'animal est représenté de face et assis; elle est encore plus grossière que celle de GESNER. CLUSIUS (EXOCI, p. 370) a fait représenter son TARTARIN, sous le nom de Cercopithecus, marchant sur ses quatre pattes, et complètement de profil. Cette figure en bois, comme les précédentes, est très-inexacte, quoique reconnaissable. JONSTON donne aussi une figure originale de ce cynocéphale; il est représenté à quatre pattes, la tête tournée de manière que cet animal regarde par derrière, et se montre de profil. Ce dessin n'est pas meilleur que les précédents. Nous devons à EDWARD deux figures de ce singe, celle où il le représente de face et de profil (SCHREBER, Tab. X) et celle que BUFFON a fait graver avec le nom de singe de MOCO. Enfin, la dernière de celles qui ont été publiées jusqu'à ce jour, se trouve dans PENNANT, sous le nom de *Dog-Faced Baboon*. Le TARTARIN y est représenté assis et de profil, et elle est peu correcte. SCHAW en a donné une fort mauvaise de face; mais je ne connais pas l'ouvrage où il l'a prise. Ces figures, excepté celle de Belon, sont accompagnées de descriptions peu détaillées; de sorte que l'histoire naturelle proprement dite de cette espèce, reste encore toute entière à faire.











*le grand*

*le grand*

*Venez del*

*Leill Mide*





*Dill femelle.*

*Weaver pinx. et del.*

*3 de grand nat.*

*Lithog. de C. de Leest*



## LE DRILL.

CETTE espèce de quadrumane n'était point encore connue des naturalistes, et n'avait jamais été représentée, lorsque nous publiâmes, dans le tome IX des Annales du Museum d'Histoire-Naturelle, la figure d'un très-jeune Drill femelle que nous avons vu vivant, et que nous désignâmes alors par le nom de *Leucophea*.

Depuis cette époque, nous avons possédé un mâle et une femelle adultes de cette espèce; de sorte que toutes les incertitudes qui pouvaient encore rester sur la réalité de son existence sont dissipées. Le Drill a tant de ressemblance avec le Mandrill, que c'est à cette cause sans doute qu'il faut attribuer le peu d'attention qu'on y a fait jusqu'à présent; l'un a été pris pour l'autre, et en effet, le caractère le plus apparent qui les distingue, c'est que le premier a la face entièrement noire, tandis que le second a le nez rouge et les côtes saillantes, des joues d'un beau bleu de ciel.

La nouvelle figure du Drill que nous publions aujourd'hui, montre assez que cet animal appartient au groupe des singes à tête de chien, des cynocéphales. En effet, il a tous les caractères de ce sous-genre: des dents au nombre de trente-deux, seize à chaque mâchoire, c'est-à-dire quatre incisives, deux canines et dix molaires, dont les dernières inférieures ont un talon; des narines sans muffle, placées à l'extrémité du museau, des abajoues, des fesses nues avec des callosités, des membres à-peu-près d'égale longueur, des oreilles pointues, un front très-effacé, des sourcils qui couvrent les yeux, des côtes saillantes sur les joues, et enfin le naturel grossier et brutal qui est commun à tous les autres cynocéphales. Ses yeux sont semblables à ceux des autres singes, à tous égards; ses narines ont le caractère qui est particulier à celles des Mandrills, c'est-à-dire qu'elles se dirigent un peu en arrière; ses oreilles sont sans hélice, proprement dit, ses lèvres minces, entières, et sa langue est douce. La verge, dont le gland est piriforme, se retire et se cache dans le scrotum, qui est volumineux et pendant.

L'individu mâle que je publie, avait deux pieds deux pouces du sommet de la tête aux callosités, et sa hauteur au train de derrière était de 22 pouces; sa tête, mesurée de son sommet au bout du museau, avait 8 pouces 8 lignes, et sa queue, semblable à celle des Mandrills, atteignait à peine à 3 pouces. Toutes les autres parties du corps étaient, comparativement aux autres cynocéphales, dans la proportion des mesures que nous venons de donner. Mais cet individu, quoiqu'adulte, était jeune, et promettait de croître encore; ses canines n'avaient point toute la longueur et toute la force qu'elles devaient acquérir, et sa docilité comme sa pétulance, montraient qu'il avait encore plusieurs modifications à éprouver, pour arriver à son entier développement.

La couleur de son pelage se rapprochait aussi de celle du Mandrill, seulement elle était plus verdâtre aux parties supérieures, et il y avait plus de blanc aux autres parties. Le dos, les côtés du corps, la tête, la face extérieure des membres, et une bande au bas du cou, en avant des pattes antérieures, étaient couverts de longs poils très-fins, gris à leur moitié inférieure, et alternativement noirs et jaunes à leur autre moitié. Ce sont ces deux dernières couleurs qui formaient la teinte verdâtre de l'animal, à toutes les parties supérieures du corps. Des poils également longs et fins, d'un blanc-grisâtre, garnissaient toutes les parties inférieures. Cependant la diverse direction des poils et la plus ou moins grande étendue de l'une ou de l'autre de leurs couleurs, présentaient des modifications qui sont peut-être caractéristiques.

Ainsi ceux qui garnissent les joues ne rencontrant point la base de ceux qui naissent derrière eux sur le cou, il en résulte que la moitié inférieure et grise de ces derniers, n'est point cachée comme aux autres parties, et que là elle présente une sorte de collier gris, qui commence sous le cou, et qui se termine au-dessus de l'oreille. Ces poils des joues sont assez rares; ils ont moins de noirs que les autres, et sont couchés en arrière; ceux qui garnissent en-dessous la mâchoire inférieure sont jaunes, et forment une sorte de barbe. Les poils du dessus de la tête, se réunissent vers la ligne moyenne en une petite crête que l'âge rendra vraisemblablement plus grande. Les poils de la queue sont gris et disposés en pinceau. La face et les oreilles sont nues, ainsi que le derrière de celle-ci, et il en est de même des fesses et des testicules. Les doigts ne sont garnis que de quelques poils, et la plante des pieds, comme la paume des mains, en sont tout-à-fait dénuées. La peau de toutes les parties couvertes est bleue, et cette couleur s'aperçoit un peu au travers du pelage, sur les côtés des fesses et à la partie postérieure des mâchoires, où les poils sont plus rares qu'ailleurs. La face est entièrement noire, et deux côtes larges, saillantes et ridées, mais non plissées comme celles du Mandrill, garnissent les côtés du nez. Les mains antérieures et postérieures ont une teinte cuivreuse; les fesses et les testicules sont d'un rouge très-vif.

La femelle ne diffère du mâle que par une tête moins allongée, par sa taille, et par la teinte beaucoup plus pâle de son pelage. Sa longueur, du bout du museau aux callosités des fesses, est de 18 pouces, sa hauteur de 16, au train de devant, le train de derrière est plus bas; les tons verdâtres ne sont bien marqués que sur les membres et sur la tête, et le gris domine à la partie postérieure du dos et sur les flancs. A l'époque du rut, c'est-à-dire tous les trente jours environ, le sang se porte aux organes génitaux; toutes les parties environnantes se tendent, se gonflent, et bientôt elles ne présentent plus qu'une forte protubérance, plus large du côté de l'anus que du côté opposé; dans cette dernière partie est un étranglement qui partage cette protubérance en deux portions inégales; le clitoris est à son extrémité inférieure, et consiste simplement en un léger tubercule, placé entre deux plis qui sembleraient être les rudiments des nymphes et leur extrémité, dans le cas où l'on voudrait trouver quelque analogie entre elles et les parties qui prennent cet accroissement monstrueux.

Si nous rapprochons actuellement la description que j'ai publiée du *Simia*



*Leucophea*, de celle que je viens de donner du mâle et de la femelle adultes de cette espèce, nous voyons dans le jeune âge la tête plus arrondie, les crêtes sourcillères moins développées, et les teintes du pelage plus grises et se rapprochant de celles qui sont propres à la femelle; les autres parties du corps ont les mêmes formes et les mêmes proportions que dans l'adulte, et présentent tous les caractères essentiels à l'espèce.

Un nom était nécessaire à ce cynocéphale nouveau, celui de Babouin des Bois, (*Wood Baboon*) en supposant qu'il lui appartînt, serait assez peu convenable. Le grand rapport qu'il a avec le Mandrill, puisqu'il n'en diffère guère que par les couleurs de la face, m'a suggéré l'idée de lui donner le nom de Drill, qui a l'avantage, en quelque sorte, d'indiquer les rapports intimes de ces deux espèces.

On a cru pouvoir rapporter le *Simia Leucophea* au *Yellow Baboon* de PENNANT; mais les Mandrills, perdant après leur mort les belles couleurs rouges et bleues qui les caractérisent, et le *Yellow Baboon* n'ayant été représenté et décrit que d'après un animal empaillé, il ne se rapporte pas plus au Drill qu'au Mandrill, et on peut en dire autant des autres Babouins à courte queue, dont parle PENNANT sous les noms de *Cinereos Baboon* et de *Wood Baboon*.

Je n'ai pas eu cet animal assez long-temps en ma possession pour étudier son intelligence et son caractère. Il ressemblait sans doute aux cynocéphales, par ses facultés intellectuelles comme par son organisation; tout ce que j'ai pu voir, c'est qu'il était assez doux, et qu'il répondait par de grands témoignages de joie aux caresses de son gardien; mais on ne doit pas oublier qu'il était encore très-jeune.

Décembre 1818.









Werner del.

*1/4 de la grand. nat.*

Lith. de C. de Lest.

*Coaita femelle.*



---

## LE COAÏTA.

---

Nous joignons communément à l'idée de singes, celle de pétulance et d'activité, et nous voyons, dans la structure des membres de ces animaux, une des sources principales de la vivacité de leurs mouvements et de leur prodigieuse adresse; en effet, lorsque nous voulons nous représenter un animal indolent, dont toutes les déterminations sont molles et incertaines, nous lui donnons un corps épais et des membres courts. En un mot, c'est dans l'organisation, dans la disposition et les rapports des os et des muscles, que nous voulons sur-tout trouver l'explication de la facilité plus ou moins grande avec laquelle les actions s'exécutent. Un être qui, avec les dispositions organiques les plus favorables, n'agirait cependant qu'avec lenteur et embarras, nous semblerait un contre-sens, et nous craindrions d'en accuser la nature. Mais dans les sciences, une seule observation nouvelle suffit pour détruire les règles les plus solidement établies en apparence; et nous devons toujours craindre que ce qui nous paraît être le plus nécessaire, ne le soit nullement pour elle. Par exemple, le Coaïta, qui est un singe mieux conformé encore que les autres pour se mouvoir avec vivacité, puisqu'il a des membres plus longs, et une queue qui est pour lui une cinquième main, ne se remue généralement qu'avec lenteur, et pour ainsi dire en se traînant. Ses bras et ses jambes semblent ne se déplacer qu'avec peine; on dirait qu'il a besoin d'une détermination nouvelle pour chacun de ses mouvements, et que l'intelligence qui agit avec tant de lenteur, est d'une nature particulière, et a quelque chose des substances que nous ne concevons exister que dans l'étendue et la durée. Cet animal est cependant bien loin d'être dépourvu de jugement; je pense même qu'il en a un de plus de capacité que la plupart des autres singes, et sur-tout que les plus pétulants; et il joint à beaucoup de pénétration, le naturel le plus doux, les besoins les plus affectueux. L'individu dont je parle est une femelle, jeune encore, et je ne la possède que depuis très-peu de temps. Tout son corps est recouvert de poils noirs, soyeux, rudes et longs, mais moins épais aux parties inférieures qu'aux supérieures; il n'a aucune trace de poils laineux. La face, ainsi que la peau du corps, est d'une couleur de chair cuivrée, et les mains sont noires. Celles-ci sont entièrement dépourvues de ponce à l'extérieur, mais non pas les pieds; d'ailleurs, ces organes sont conformés comme ceux des autres quadrumanes, si ce n'est que le Coaïta a les doigts plus longs. Les dents sont frugivores: il y a quatre incisives à chaque mâchoire, deux canines et douze molaires à couronne mousse, comme celles de l'homme. Tous les sens sont semblables à ceux des saïous: les yeux ont la pupille ronde et aucun organe accessoire; les oreilles ressemblent aux nôtres, mais n'ont point de lobe; les narines s'ouvrent

sur les côtés du nez, et sont séparées par une large cloison. Les lèvres sont très-minces, la langue est douce, et la queue, qui est prenante, terminée en-dessous par une partie nue, recouverte d'une peau très-délicate, qui partage avec les quatre mains le sens du toucher. Le vagin ne consiste qu'en une petite ouverture, mais le clitoris est en quelque sorte développé d'une manière monstrueuse; il a près de deux pouces de longueur, et est ouvert en-dessous par un sillon profond qui est en quelque sorte une continuation de la vulve; mais quoiqu'un peu plus gros à son extrémité que dans sa longueur, il n'y a pas proprement de gland. Les mamelles, situées sous les aisselles, se montrent par un mamelon noirâtre. Mais ce qui distingue encore ce singe de tous les autres, c'est la grosseur de son ventre, qui semblerait annoncer des intestins très-volumineux. Il se sert de sa queue comme d'un cinquième membre, pour empoigner, pour se suspendre, pour approcher même de lui les objets qui en sont trop éloignés, et qu'il ne peut atteindre avec ses mains. Dans tous ses mouvements, il l'enroule autour de tous les corps qui sont à sa portée, comme s'il voulait se précautionner contre une chute, dans le cas où les corps sur lesquels il s'appuie, fuiraient sous ses pieds. Sa voix est un son aigre et pleureur, qu'il fait entendre sur-tout lorsqu'il desire quelque chose, et souvent il l'élève et la prolonge beaucoup. On dit qu'on rencontre souvent ces animaux en grandes troupes dans les forêts de la Guyane et du Brésil, d'où ils sont originaires, se balançant suspendus aux branches des arbres

BUFFON (tom, 15, f. 1) est le premier qui ait donné une figure du COAÏTA; c'est celle d'un jeune mâle; elle est exacte et avait été faite d'après un animal vivant: la tête est vue de profil. VOSMAER (pl. 5) en a publié une autre d'après un individu empaillé, qui est toute défigurée par la grimace qu'elle fait; elle est vue de face. On en trouve une, également de face, dans SCHERÉBER (pl. 26.); elle a été dessinée d'après un jeune individu très-maigre, qui semble avoir la lèvre supérieure fendue. BROWN (Hist. nat. de la Jamaïque) et BARRÈRE (Essais sur l'Hist. nat. de la France équinox.) avaient donné les caractères de cette espèce, bien avant qu'on en eût des figures; et on trouve des détails intéressants sur ses mœurs dans STEDMAN. (*Voyage à Surinam, etc.*) Dans BANCROFT (*Natural history of Guyana, etc.*) et même dans ULLOA et ACORTA, dont cependant il ne faut pas admettre le récit sans examen.

Proportions de l'animal :

Longueur du corps, de l'origine de la queue à la nuque	1	1	«	lignes.
— de la queue . . . . .	1	11	9	
— des bras, du bout des doigts aux aisselles . . .	1	3	6	
— des jambes, du talon à la croupe . . . . .	1	3	«	
— du bout des doigts au talon . . . . .	«	6	«	
— ————— au poignet . . . . .	«	5	«	

Avril 1819.







*Werner pinx et del.*

*Sai*

*Lithog. de C. de Suse.*

*1/3 de la grand-nat.*

## LE SAÏ FEMELLE.

DEPUIS que j'ai donné la figure et la description d'un Sajou mâle, qui avait beaucoup de ressemblance avec le Sajou gris de Buffon (tom. XV, pl. 5), j'ai pu réunir et comparer ensemble un grand nombre d'individus appartenants à cette famille de quadrumanes d'Amérique, qui se distingue de tous les autres par une queue prenante, revêtue de poils dans toute son étendue; et j'ai trouvé tant de constance dans leurs caractères distinctifs, si peu de variation dans les couleurs de leur pelage, que j'ai été en quelque sorte forcé, quelque prévenu que je fusse en faveur de l'idée contraire, à les regarder comme des espèces distinctes, et à attribuer leur grande ressemblance, les nombreux rapports qui les réunissent, et qui, jusqu'à ce jour, ont empêché de les reconnaître nettement, plutôt à un effet de l'identité de leur nature et de son action immédiate sur leur coloration, qu'à un effet de causes fortuites et extérieures, qui n'auraient fait que modifier cette action. Depuis ma description du Sajou gris, j'ai pu observer dix individus de cette espèce, de tout âge et de tout sexe, et aucun d'eux n'en différait essentiellement, et de manière à ne pouvoir pas être reconnu du premier regard.

Je puis dire la même chose de l'animal dont je donne aujourd'hui la figure, et que j'appelle Saï, quoique je ne sois pas certain que ce soit à un individu de cette espèce que Buffon ait appliqué ce nom; car la description que Daubenton donne de son Saï, semblerait aussi se rapporter à mon Sajou brun, dont je vais parler dans le prochain article. Mais j'ai dû l'appeler Saï, plutôt que Sajou, parce qu'il a des caractères très-particuliers qui le distinguent éminemment des Sajous gris et bruns, tandis que ceux-ci ont entre eux beaucoup plus de ressemblance qu'avec mon Saï. Je crois, au reste, qu'on a bien plus souvent entendu parler, sous ce dernier nom, de l'espèce dont je donne aujourd'hui la figure, que de celle qu'a décrite Daubenton; et c'est certainement l'espèce qui fait l'objet de cet article, que Dazara a décrite sous le nom de Cay, nom générique donné par les naturels de la Guyane à tous les Singes à queue prenante.

Le trait principal par lequel le Saï se distingue de tous les autres Sapajous, est la forme de sa tête, généralement arrondie, et dont le front, au lieu de fuir en arrière, immédiatement au-dessus des yeux, comme chez les Sajous, s'élève au contraire presque verticalement, ainsi que notre dessin, très-fidèle sur ce point, le montre d'une manière sensible, surtout lorsqu'on le compare

à celui des Sajous gris et bruns, et du Saï à gorge blanche, exécutés avec la même fidélité, et sur la même échelle. Un autre caractère, qu'il ne partage jamais entièrement avec aucune autre espèce, est la couleur de son pelage : toutes les parties du corps sont d'un noir plus ou moins brunâtre, résultant de poils entièrement de cette couleur; les membres sont tout-à-fait noirs; les bras, les épaules, les côtés du front, sont blanc-jaunâtre; les joues sont également blanchâtres; mais cette couleur est partagée en deux par un ruban foncé, qui naît de la calotte noire de la tête, vers le bord antérieur de l'oreille, et vient, en décrivant une ligne courbe, se réunir sous le cou au ruban du côté opposé. Excepté la forme de la tête et la couleur brune du pelage, aucun autre caractère ne paraît fixe, souvent il n'y a point de blanc aux épaules : tout est noir; d'autres fois le pelage au lieu d'être d'un brun-noir est d'un brun-maron assez clair, etc. etc.; mais nous donnerons successivement des figures de ces variétés. Tous ces poils sont soyeux et doux, et ont un peu l'apparence laineuse. Ils sont beaucoup moins fournis aux parties inférieures qu'aux supérieures, et la queue est velue jusqu'à son extrémité : aucune de ses parties ne reste nue. La peau des mains et de la face, ainsi que celle qui est recouverte par les poils, a une teinte brunâtre. Tous les autres organes ont la conformation de ceux des Sajous que j'ai déjà fait connaître, pour l'essentiel, en parlant du Sajou gris; et le naturel du Saï a aussi le plus grand rapport avec celui de ces Singes. Sa voix est, comme la leur, douce et flûtée, lorsqu'il témoigne un désir; mais aigre et aiguë dès que la crainte ou la colère l'agitent.

L'individu que je viens de décrire est encore jeune; il y en a de beaucoup plus grands que lui. Sa longueur, de l'origine de la queue à la nuque, est d'un pied; sa tête a 3 pouces de la nuque au bout du museau; sa queue a 13 pouces.

On a plusieurs figures qui semblent se rapporter à ce Saï. Celle de Linneus, qui porte le nom de *Simia apella*, Museum, ad. Frider, pag. 2, tom. II; celle de Buffon, tom. XV, pl. 4; celle d'Audebert, désignée par le nom de Sajou : c'est peut-être aussi le Singe à queue touffue d'Edwards (Glanures, pl. 312), dont Linneus a fait son *Simia trepida*; et je trouverais le *Cebus lugubris* d'Erleben dans la variété noire de cette espèce, etc. etc. C'est vraisemblablement sous le nom de *Simia apella* qu'il est connu dans les catalogues méthodiques d'animaux. Ce n'est au reste qu'avec beaucoup de doute que j'établis cette synonymie.



No.75, Sai femelle (Cebus apella),

16, vol.1

May 1820

Le Sagon Brun  
de Buffon & Daubenton  
= Cebus apella

Hagman - Joeldi (1904)  
say good representation  
of S. apella from the trees  
NE Brazil, Guana d' Morantao,

RMB

Cebus apella see appendix  
p. 6.



Werner pinx et del.

3 de la grand. nat.

Lithog. de C. de Lasc.

*Sai à gorge blanche, mâle.*



---

# LE SAÏ A GORGE BLANCHE

## MÂLE.

---

Si Buffon avait plus considéré les formes que les couleurs dans les Singes à queue prenante d'Amérique, au lieu de donner à cet animal le nom de Saï, il l'aurait appelé Sajou, à cause des rapports de ce Singe avec le Sajou gris; ou plutôt, ce qui aurait beaucoup mieux valu, en voyant les différences qui le séparent du Saï et des Sajous bruns et gris, il lui aurait donné un nom particulier et propre à le distinguer, comme espèce de toutes les autres. En effet, ce Sapajou n'est ni un Saï par les formes de la tête, ni un Sajou par la nature et les couleurs des poils; il a des caractères propres et assez importants pour qu'il ne soit pas permis de le confondre avec les autres espèces du genre auquel il appartient. Cependant, il a le trait distinctif de sa famille; trait qui ne s'efface point, et dont la fixité a contribué à faire naître l'idée de réunir les Saïs et les Sajous en une seule et même espèce: c'est la teinte des parties antérieures du corps plus pâle que celle des autres parties, et la calotte noire du sommet de la tête. En effet, suivant qu'on regardait le Saï ou le Sajou gris, par exemple, comme type de l'espèce, et suivant qu'on admettait que les couleurs, dans leurs variations, étaient devenues plus sombres ou avaient pâli, le Saï à gorge blanche ou le Sajou brun venait après, et la série des variétés connues se terminait par le Saï ou le Sajou gris: seulement on reconnaissait que les variations des couleurs aux parties antérieures du corps et aux parties postérieures ne suivaient pas dans leurs changements la même progression; car le Saï à gorge blanche a ordinairement les épaules, les bras et les côtés de la tête d'un blanc très-pur, et le reste du corps d'un noir très-foncé. J'ai vu un assez grand nombre de ces Saïs: un seul montreur d'animaux en avait réuni sept de différents sexes et de différents âges; et ils ne se distinguaient point sensiblement l'un de l'autre: les plus âgés avaient la tête plus grande que les plus jeunes, et le blanc des épaules prenait chez quelques-uns une teinte jaunâtre; mais ces légères variations ne les faisait point méconnaître, et ne conduisait point à les confondre avec les autres espèces de Sajous: leurs caractères distinctifs se conservaient toujours purs et tranchés.

L'individu dont je donne la figure était un jeune mâle. Il avait de l'origine



## LE SAÏ A GORGE BLANCHE MÂLE.

de la queue à la nuque 9 pouces; de la nuque au bout du museau 4 pouces 2 lignes; de l'origine de la queue à son extrémité 17 pouces; sa hauteur au train de devant était de 6 pouces, et celle du train de derrière de 7.

Sa face et tout son front étaient nus et d'une couleur de chair assez pure; et il en était de même pour ses oreilles; ses mains, aussi nues, étaient violettes ainsi que la peau des parties inférieures de son corps. Tous les poils étaient soyeux, très-lisses et roides, beaucoup plus épais aux parties supérieures qu'aux inférieures. Ils étaient blancs sur les côtés des joues et sur les bras jusqu'aux épaules; sous le cou, sur la poitrine, ils étaient jaunâtres; partout ailleurs ils étaient d'un noir très-foncé. Toutes les autres parties de leur organisation ressemblaient à celles du Sajou gris, que nous avons décrites, et auxquelles nous renvoyons. Seulement ce Saï à gorge blanche avait le bout de sa queue nue, mais non pas, et à beaucoup près, au même point que le Coaita, par exemple; et je crois que ce caractère est propre à cette espèce, ce qui la distinguerait nettement de tous les autres Sapajous. Le cri de cet animal, lorsqu'il éprouvait un désir, un besoin, était un petit sifflement continu très-doux; s'il était sans besoin, ce sifflement était interrompu et plus doux encore; dans l'effroi, c'était un véritable aboiement; mais après chaque éclat il y avait un repos. Tous ses mouvements étaient vifs, malgré ses membres grêles, qui semblaient le rapprocher des Coaitas et des Atèles. Sa douceur était extrême, et son intelligence assez grande : ses yeux avaient une pénétration remarquable; il semblait lire dans les vôtres ce qui se passait en vous; le moindre geste avait pour lui une signification, et il était rare qu'il n'en devinât pas le motif. Mais ces qualités sont communes à tous les Sapajous, et j'en traiterai dans mon Discours général sur ces animaux.

Buffon a donné une bonne figure du Saï à gorge blanche (t. XV, pl. 9), ainsi qu'Audebert (Histoire des Singes, Sajou, pl. 5).

Ce Saï est le *Cebus hypoleucus* de M. Geoffroi Saint-Hilaire, qui le premier l'a considéré comme une espèce distincte; et c'est ce nom qu'il devra porter dans les méthodes de classification.

*[Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page.]*

No.74. Sai à gorge blanche,  
mâle (*Cebus hypoleucus*),  
16, vol.1.

May 1820



*Macaca grandis*

*Macaca grandis*

*Lajou male.*

*Werner pinx. et del.*



---

## LE SAJOU MÂLE.

---

IL n'y a peut-être aucun quadrumane, et même aucun mammifère, plus difficile à caractériser que ces Singes d'Amérique vulgairement connus sous le nom de Capucins, et dont les couleurs varient, pour ainsi dire, comme les individus. On ne trouve pas deux auteurs qui s'accordent sur le nombre d'espèces dont cette famille se compose. Brisson en reconnaît trois, Linnœus quatre, Gmelin six, Buffon deux, et il serait bien possible qu'il n'y en eût qu'une, comme M. G. Cuvier le suppose. Deux causes peuvent occasionner cette diversité de sentiments: l'une consisterait dans la disposition naturelle qu'auraient ces animaux à se modifier et à prendre des teintes plus ou moins claires, ou plus ou moins foncées; l'autre serait due à la composition naturelle du genre Sajou, c'est-à-dire à l'intime connexion des espèces qui le constituent; mais les observations ne sont encore ni assez multipliées ni assez exactes pour qu'il soit possible de reconnaître quelle est la véritable; et les Sajous qu'on apporte en Europe sont en si grand nombre, les figures qui en ont été données sont si nombreuses elles-mêmes, qu'il est peu vraisemblable qu'on parvienne à d'autres résultats que ceux qu'on a obtenus, en n'ayant pas recours à des moyens différents de ceux qu'on a employés. Aussi je pense qu'on ne pourra bien faire connaître ces Singes qu'en les examinant dans les contrées où ils vivent en liberté, et où toutes leurs qualités naturelles reçoivent un entier développement; c'est-à-dire, dans les contrées où l'on pourra voir comment la nature elle-même les rapproche ou les sépare, soit pour les réunir en une seule espèce, soit pour les diviser en plusieurs. Mais un travail qui est en notre pouvoir doit précéder celui que nous indiquons, afin de le rendre plus facile. Ce serait trop exiger d'un voyageur que de lui imposer l'obligation de distinguer toutes les variétés de couleurs sous lesquelles les Sajous se présentent à nous, pour rechercher ensuite dans quel ordre ces animaux se réunissent et quels sont leurs rapports avec la partie de la terre qu'ils habitent. Pour résoudre cette difficulté il aurait peut-être à parcourir d'immenses contrées, la plupart désertes et avec tous les embarras que de semblables excursions nécessitent, et qui sont peu propres à favoriser les observations minutieuses que ces difficultés demanderaient. Au contraire, placés dans un point où les productions de tous les mondes viennent aboutir, rien n'est difficile pour les naturalistes européens dans ce premier travail; c'est à eux par conséquent de l'entreprendre, et c'est dans la vue d'y contribuer que nous nous attacherons à donner la figure exacte de tous les Sajous qui se feront remarquer par quelques caractères particuliers.

Celui qui fait l'objet de cette description a les proportions suivantes :

## LE SAJOU MALE.

Longueur du corps, de l'origine de la queue à l'occiput.....	5	pouces	8	lignes.
— de la tête, de l'occiput au bout du nez.....	2	—	»	»
— de la queue.....	8	—	»	»
Hauteur à la partie la plus élevée du dos.....	3	—	10	»

Voici ses couleurs :

Le derrière de la tête, le cou, le dos, les côtés du corps, les cuisses, la partie postérieure des jambes de derrière et le dessus de la queue, sont d'un brun-jaunâtre; le ventre et les cuisses, en avant, ont cette même couleur, mais plus pâle; le dessous de la queue est d'un jaune sale; le sommet de la tête a une calotte noire; le devant et les côtés de la tête, le haut des bras, la face antérieure des avant-bras, le cou et la poitrine, sont blancs. La face et les oreilles sont couleur de chair, les mains et les pieds d'un noir-violâtre, ainsi que les testicules; le gland de la verge est presque noir. Ces parties sont à-peu-près nues. Les yeux sont fauves.

Tous les poils de cet animal sont soyeux, longs, assez fournis, gris à leur base, et, sur le reste de leur étendue, de la couleur dont nous avons parlé plus haut.

Les Sapajous ont quatre mains très-exactement conformées; mieux encore que les Singes de l'Ancien-Monde, parce que leur pouce des extrémités antérieures est plus long. La queue est un accessoire des organes du mouvement; elle se recourbe en-dessous et sert à l'animal pour s'accrocher et se suspendre. Leurs dents sont au nombre de dix-huit à chaque mâchoire: quatre incisives, deux canines et douze molaires à tubercules mousses. Les yeux sont diurnes et semblables à ceux de l'homme; les oreilles ont également une entière ressemblance avec les nôtres; les narines sont ouvertes sur les côtés du nez, dont elles sont la seule marque extérieure. La langue est douce et les lèvres simples. La paume des mains et la plante des pieds sont des organes du toucher très-sensibles. La queue, étant velue par-tout également, n'est point un organe du toucher, quoiqu'elle en soit un de mouvement. Les testicules sont renfermés dans un scrotum extérieur, et la verge se termine par un gland qui ressemble à une pyramide dont la base formerait le sommet du gland.

Ces animaux sont d'un naturel très-doux et très-affectueux; se réunissant naturellement en société, ils s'attachent vivement à ceux qui les soignent et qu'ils ont l'habitude de voir. Quoiqu'ils aient de la vivacité, qu'ils soient très-agiles, ils n'ont pas la pétulance des guenons; mais ils sont aussi malpropres qu'elles, et ils ont toute leur lubricité. Ce sont des animaux qui ont besoin de chaleur et qui sont bientôt malades de la poitrine lorsqu'on les expose au froid et à l'humidité de nos hyvers. Ils aiment les fruits doux et sur-tout les insectes. Leur grande délicatesse et la difficulté de réunir un mâle et une femelle du même âge, ont sans doute été cause qu'on ne les a pas encore vu se propager.

Les observations qui sont placées à la tête de cet article, font assez pressentir qu'il serait difficile d'établir la synonymie de la variété que je viens de décrire. Les figures que Buffon a publiées des Sajous bruns et gris, donnent une idée très-exacte de sa physionomie, et il paraît se rapprocher du Sajou gris par les couleurs. On trouve dans les Observations de Zoologie, de M. de Humboldt, page 323, une discussion très-curieuse sur les Sajous.

*Novembre, 1819.*









*3/4 de la grande nat.*

*Weaver pinx & del*

*Lithog de G. de laest.*

*Sijou brun, femelle.*

---

## LE SAJOU BRUN FEMELLE.

---

**M**ALGRÉ les rapports nombreux qui existent entre les diversés espèces de Sajous, celle-ci me paraît cependant une des plus faciles à distinguer des autres par la teinte générale de son pelage, qui, dans ses variétés, conserve toujours son caractère propre, et ne prend jamais celui qui caractérise le pelage des espèces avec lesquelles jusqu'ici on a été tenté de la confondre. C'est peut-être du Sajou brun dont Buffon a parlé sous le nom de Saï; et c'est le rapport intime qui existe entre ce Sajou et le Sajou gris du même auteur, qui m'a fait donner le premier de ces noms à l'animal que je me propose de décrire ici.

J'ai déjà dit les raisons que j'ai eues d'employer, comme je l'ai fait, le nom de Saï; je pourrais ajouter aux premières celles qui résultent de l'indétermination des naturalistes pour caractériser chaque espèce de Sapajous, et de la supposition, fondée en apparence, que ces espèces, si rapprochées les unes des autres, n'en forment réellement qu'une. Par là on semble avoir reconnu que toutes les notions acquises sur ces animaux ayant été confondues, il ne reste plus qu'à en faire une étude nouvelle, sans se soumettre à l'obligation de rattacher les observations qui seront faites de nouveau à celles qui avaient été faites précédemment.

C'est dans cette disposition que j'ai commencé mon travail sur les Sajous et les Saïs; et quoique je sois porté aujourd'hui à distinguer plusieurs espèces parmi ces animaux, je ne reste pas moins attaché à la pensée que j'ai eue, en donnant la description du Sajou gris, que je ne fais en effet que recueillir des matériaux pour arriver à déterminer avec précision la nature de ces Singes.

Le Sajou brun, dont je donne la figure, était à peu près de l'âge du Saï que je viens de décrire, et il avait la même taille. Tout son corps était couvert d'un poil soyeux, mais doux, d'un brun-noir-jaunâtre, dans la plus grande partie de sa longueur, avec le bout de chaque poil doré, ce qui donnait un reflet de cette couleur à tout le pelage, lorsqu'on le regardait obliquement; les bas, le devant des épaules, les joues, les tempes, jusqu'aux oreilles et les côtés du front, avaient une teinte plus pâle; le sommet de la tête était noir, et cette couleur se prolongeait en pointe jusqu'au-dessus des yeux; la ligne dorsale était plus foncée que les autres parties du corps, et surtout que les inférieures, où les poils étaient extrêmement rares. La peau de la face, des oreilles, des mains, et en général, de toutes les parties nues, était d'un livide violâtre.

Cette distribution de couleur se rencontre toujours la même sur tous les

LE SAJOU BRUN FEMELLE.

individus de cette espèce; mais ses teintes varient, elles perdent leur intensité; le brun des parties supérieures du corps prend des teintes plus jaunâtres, et celui des parties antérieures pâlit: mais je ne l'ai jamais vu s'altérer jusqu'à s'approcher de la couleur du Sajou gris, de manière à rendre insensible le passage de l'un à l'autre; entre les Sajous bruns les plus pâles et les Sajous gris les plus foncés, j'ai toujours trouvé un intervalle tel, que, pour le remplir, il aurait encore fallu des variétés de trois ou quatre teintes. Je donnerai la variété la plus pâle du Sajou brun, et la teinte de mon Sajou gris est la plus foncée que j'aie vue; mais il y en a de beaucoup plus faibles: quelques-uns sont jaunâtres avec une ligne dorsale un peu plus foncée; et on en rencontre d'entièrement blanchâtres, sans être albinos.

Tous les caractères génériques du Sajou brun sont les mêmes que ceux du Sajou gris; je ne répéterai donc point ce que j'ai dit sur ce sujet, à l'article de ce dernier Singe, et j'en traiterai de nouveau dans mon article général sur les Sapajous.

On a dû très-souvent représenter ce Singe; mais il est fort difficile de le reconnaître dans les figures qui en ont été faites. C'est peut-être celui que Buffon donne (tom. XV, pl. 8) sous le nom de Saï. Audebert paraît avoir eu pour objet cette espèce dans son premier Saï; et c'est sans doute le *Simia capucina* des auteurs systématiques, si mon Saï est leur *Simia appella*.

Mai 1820.

---



No.68. Sajou brun femelle

(Cebus capucinus), 16, vol.1.

May 1820

Better representation of  
negritatus than Sajou  
male, then negritatus  
Should preferably olivaceus

EmJ



*1/2 de la grand. nat.*

*Werner pinx et del.*

*Lithog<sup>m</sup> de C. de Lest.*

*Sajou cornu, mâle.*

81

---

## LE SAJOU CORNU MÂLE.

---

BRISSEAU paraît être le premier auteur qui ait fait connaître cet animal auquel il donna le nom de Sapajou cornu : il l'avait vu vivant, et en possédait les dépouilles, dont il donna une bonne description (Règne animal, pag. 195). Ce fut de là que Linnæus établit cette espèce, dans son *Systema Naturæ*, sous le nom de *Fatuellus*, et qu'elle passa dans tous les ouvrages du même genre : dans Gmelin, Exleben, Pennant, Schreber, etc.

On ne possédait rien de plus sur le Sajou cornu, lorsque Buffon en donna une figure, dans le dernier volume de ses Suppléments (tom. VII, pl. 29), faite, suivant toute apparence, d'après une peau desséchée; et c'est aussi d'après de simples dépouilles qu'Audebert a dessiné celle qu'on lui doit. C'est le Sajou cornu de Buffon qu'on retrouve dans Schreber, fig. 27 *bis*, et dans Shaw, pl. 28.

La figure que nous publions aujourd'hui est donc la première qui ait été faite sur un individu vivant; et la comparaison de cet animal avec les Sajous gris et bruns, le Saï et le Saï à gorge blanche, que nous possédions vivants dans le même temps que lui, nous porte à penser, contre l'opinion de quelques naturalistes, que ce Singe constitue une espèce particulière, tout en conservant les traits distinctifs de sa famille, jusque dans ses caractères spécifiques.

Le Sajou cornu acquiert une plus grande taille que les autres Sajous. Celui que nous avons sous les yeux a des dimensions sensiblement plus fortes qu'un Saï du même âge qui se trouve à côté de lui; mais ils ont l'un et l'autre les mêmes proportions. Le premier est d'un brun de suie presque noir sur la tête et aux membres, et plus pâle sur les épaules et les bras; des poils blancs garnissent ses joues, et s'étendent en ligne fort étroite jusque sous le menton. Toutes les parties nues sont violâtres, et il en est de même de la peau recouverte par le pelage; les poils du front, au lieu de se coucher en arrière, comme ceux de la tête, se relèvent verticalement, et forment un bandeau terminé à ses deux extrémités par un bouquet ou aigrette de poils beaucoup plus longs que les autres, et qui a donné lieu au nom spécifique que cet animal a reçu. Toutes les parties inférieures du corps sont beaucoup moins garnies de poils que les supérieures, et celles-ci sont encore beaucoup plus velues en hiver qu'en été. Alors les cornes s'agrandissent, les poils des joues s'accroissent, et tout l'animal augmente tellement de volume, qu'il en est, en quelque sorte, défiguré. Les cornes



LE SAJOU CORNU MÂLE.

ne se sont formées que lorsque ce Singe a eu poussé ses canines, c'est-à-dire à l'époque où il est devenu adulte.

Tous les caractères génériques de ce Sajou sont exactement les mêmes que ceux des autres espèces de ce genre, et il a leur physionomie; seulement la base de son nez est plus large, et plissée longitudinalement, ce qui lui donnait un air méchant, quoiqu'il eût un naturel très-doux et très-affectueux.

*Juillet 1820.*





*Wernoe pinx et del.*

*Lithog de C de Just*

*Sai, à grosse tête, mâle.*



---

# LE SAÏ A GROSSE TÊTE

## MÂLE.

---

À la vue de ce Saï, on est frappé de la forme de sa tête, qui le fait distinguer d'abord de tous les Sapajous connus jusqu'à présent. Son front, large et arrondi, rejeté en arrière, et chauve en apparence à cause des poils ras et blancs qui le recouvrent; ses yeux saillants et en quelque sorte sans crêtes sourcillières; son museau, de couleur tannée, tranchante avec la teinte plus pâle qui entoure ses yeux, et qui se marie avec le blanc du front; ses pommettes saillantes, etc., lui donnent une de ces physionomies qui rappellent involontairement celles qui, depuis long-temps, sont consacrées chez nous à représenter l'ignorance, la paresse et la sensualité.

Du reste, ce Saï aurait pu être considéré comme une variété du Saï à gorge blanche, dont il avait les couleurs de la tête et des épaules; ou de notre Saï proprement dit, dont il avait quelque chose des couleurs du corps et des membres. En effet, sa poitrine, son ventre, les côtés de ses joues, et la face antérieure de ses bras, étaient d'un blanc jaunâtre-orangé; la face externe du bras était blanche; les avant-bras, les cuisses, les jambes et la queue, étaient noirs; et un mélange de noir et de brun, répandus irrégulièrement par taches, couvrait le dos et les côtés du corps; la tête, à sa partie moyenne et postérieure, était noire, et ses côtés étaient blanchâtres; une bande de poils noirs, en forme de favoris, partait de chaque tempe, et venait se réunir à la bande opposée, et former une barbe courte sous le menton; et, entre ces favoris et la peau de la face, on voyait des poils jaunâtres, qui s'avançaient sous les pommettes. Les mains étaient d'un violâtre presque noir.

Toutes ses autres particularités organiques étaient celles des Sapajous, sans aucune exception. Il avait aussi le naturel de ces animaux : une grande disposition à la confiance, quoique extraordinairement timide; un extrême besoin de caresses et d'affection, et beaucoup d'intelligence.

Dans le temps où je possédais ce Sapajou, j'en ai vu un qui avait le même caractère essentiel; mais qui, au lieu d'avoir le pelage du dos mélangé de fauve, l'avait mélangé de blanchâtre.

## LE SAÏ A GROSSE TÊTE MÂLE.

J'ignore de quelle partie de l'Amérique ces animaux étaient originaires; mais ils venaient sans doute, comme tous les autres Sapajous, des parties chaudes de l'Amérique méridionale, de la Guyane, du Brésil, etc., etc.

Si en effet mon Saï à grosse tête appartient à une espèce nouvelle, je proposerais de lui donner, dans les Catalogues méthodiques, le nom propre de *Monachus*.

---

Août 1820.







3. de la grand noir.

TÊTES.

- 1. du Sai à gorge blanche.
- 2. du Sai à grosse tête.
- 3. du Sajou gris.
- 4. du Sajou brun.
- 5. du Sai.

Werner pinx et del

Lehop. de C de Laast

# TÊTES DE SAPAJOUS.

LORSQUE les espèces d'un genre se distinguent nettement l'une de l'autre, il suffit de les représenter dans une seule attitude pour faire ressortir et rendre sensibles leurs caractères : il n'en est plus de même lorsque ces espèces ont une telle identité de nature, que leurs traits distinctifs ne tiennent plus qu'à de simples nuances. Alors on est obligé de les représenter sous plusieurs aspects, et de multiplier par conséquent les figures. C'est le cas où l'on sera peut-être toujours pour les espèces du genre Sapajous, chez lesquels les caractères spécifiques ont tant de traits de ressemblance, qu'on est encore incertain si l'on ne doit pas considérer les petites différences qui les distinguent, comme les effets de quelque influence locale, comme de simples différences de variété; et c'est ce qui nous a déterminé à faire représenter de face les têtes de ces animaux. Jusqu'à présent nous n'avions pas senti la nécessité de les rendre comparables sous ce rapport, parce que chaque espèce nous semblait se caractériser assez bien autrement; mais le Saï à grosse tête a dû nous faire changer d'idée, puisque son caractère distinctif le plus remarquable se trouve dans la largeur de sa face. Envisagés sous ce nouvel aspect, les autres Sapajous nous présenteront quelques rapprochements auxquels nous n'avions point encore pu nous arrêter.

Au premier aspect, on voit les rapports intimes de formes qui existent entre les Sajous bruns et gris et le Saï à gorge blanche, et les rapports des deux premiers, quant à l'étendue et à la figure de la tache noire du sommet de la tête. Cette tache, cependant, varie dans quelques individus; mais je ne l'ai jamais vue ressembler à celles des trois autres têtes. A cet égard, le Saï à gorge blanche et le Saï à grosse tête se rapprocheraient; mais ils s'éloignent tout-à-fait par les proportions des différentes parties de la face, qui, d'ailleurs, est entièrement couleur de chair dans le premier de ces Saïs, tandis qu'au contraire elle est tannée autour du museau, et blanche autour des yeux, dans le second, comme chez les Sajous. D'un autre côté, le Saï à grosse tête a les mêmes favoris et la même barbe que le Saï proprement dit; mais celui-ci, outre la forme très-particulière de son crâne, qui le sépare de tous les autres Sajous, a constamment la face d'un violâtre très-foncé, et qui devient quelquefois presque noir.

Août 1820.

No. 76. Têtes de Sapajous.

19, vol. 1

Aug









Wagner del.

L'Esq. de C. de Laste

1/2 de la grand. nat.

*Saimiri.*

# LE SAÏMIRI.

BUFFON, malgré son éloignement pour les méthodes naturelles, avait fait remarquer que ce quadrumane d'Amérique, dont la queue n'était pas prenante, formait la liaison des Sapajous aux Sagouins; et il en avait placé la description et l'histoire entre ces deux genres, ce que la plupart des naturalistes ont imité depuis, tout en laissant cette espèce avec les Sapajous. M. Geoffroy Saint-Hilaire, par la considération de ce caractère de la queue non prenante, en a fait le type d'un genre qu'il a désigné par le nom de Callitrix. En effet, le Saïmiri n'est ni un Sapajou ni un Sagouin, quoiqu'il appartienne bien à la nombreuse famille que forment ces Singes d'Amérique, car il se distingue encore des uns et des autres par des caractères différents de celui de la queue. L'un consiste dans la forme du gland de la verge, semblable à celui des Guenons, ou plutôt à celui de l'homme; tandis que le gland des Sajous et des Sagouins a tout-à-fait la forme d'un disque; ce qui donne à leur verge une grande ressemblance avec certains champignons à chapeau évasé et plat. Un second caractère est fourni par la couleur des poils, très-sombre dans les Sapajous comme dans les Sagouins, et très-brillante, au contraire, dans le Saïmiri. Ce caractère n'aurait aucune valeur dans le genre Guenon, par exemple, où presque toutes les espèces ont le pelage plus ou moins varié par de belles couleurs; mais il doit avoir de l'importance dès qu'il s'agit d'espèces où toutes les couleurs et les teintes sont renfermées entre le noir et le gris enfumé. Les rapports des espèces d'un genre naturel existent jusque dans la couleur des poils, et lorsque ces rapports cessent d'avoir lieu, on peut presque toujours être sûr que d'autres rapports cesseront aussi. C'est l'action d'un des principes cachés de la vie qui a changé, et ce changement se manifeste toujours par des effets plus ou moins nombreux. Alors on a sous les yeux une autre nature, c'est-à-dire le type d'un autre groupe naturel. La tête du Saïmiri, par ses dimensions singulières, est encore un caractère qui doit séparer ce Singe de tous ceux dont il se rapproche d'ailleurs; car il est impossible qu'un développement aussi considérable de la partie postérieure du crâne n'ait pas une influence importante sur les proportions du cerveau et par conséquent sur le naturel.

L'individu que j'ai fait représenter était très-jeune; sa longueur, de l'origine de la queue à l'extrémité du cou, était de 7 pouces; sa tête, de sa partie la plus reculée au bout du museau, avait 3 pouces, sa queue 13 pouces 6 lignes;



sa hauteur, lorsqu'il était posé sur ses quatre pattes, était, à la partie la plus élevée du dos, de 6 pouces environ.

Les parties supérieures de son corps étaient d'un jaune-verdâtre qui prenait une teinte grise sur les bras et sur les cuisses, et qui se changeait en un bel orangé sur les avant-bras et les jambes. La queue était du verdâtre du dos, excepté le bout qui était noir; le ventre, la poitrine, le cou, les joues, le tour des oreilles, étaient blancs; seulement une petite tache verdâtre se trouvait au milieu du blanc des joues. Le bout du museau, des narines aux coins de la bouche et au-dessous du menton, était noir; le reste de la face, les oreilles, les mains et les organes génitaux étaient d'une couleur de chair assez pure, ainsi que les ongles, noirs seulement par le bout. Les yeux étaient bruns. Les quatre mains étaient exactement formées; les ongles des pouces plats et larges et ceux des doigts longs et étroits. Ses yeux étaient simples et à pupilles rondes, ses narines séparées par une cloison épaisse et ouverte sur les côtés du nez, et ses lèvres entières; sa langue était douce, et ses oreilles se faisaient particulièrement remarquer par leur étendue et leur forme générale. Le scrotum était très-volumineux, et la verge dans un fourreau assez semblable à celui de l'homme: elle avait en outre, comme nous l'avons déjà dit, un gland de la même forme que celui de l'espèce humaine. Les dents avaient tous les caractères de celles des Sajous.

C'était un animal fort doux et très-gai; il ne se servait point de sa queue pour empoigner; cependant il la repleyait en dessous, et lorsqu'un corps se trouvait convenablement placé, elle l'entourait, mais sans le serrer. Lorsqu'il était assis, ses pieds de derrière étaient étendus en avant et ses mains s'appuyaient sur eux. C'est assis de la sorte qu'il dormait, en ramenant sa tête entre ses jambes, qui alors touchait à terre. Il mangeait, soit en portant les aliments à sa bouche avec ses mains, soit en les prenant immédiatement avec sa bouche elle-même; et c'était en humant qu'il buvait. Lorsqu'il empoignait un corps avec ses pieds de devant, le pouce se trouvait placé parallèlement aux autres doigts; ce n'était qu'aux pieds de derrière que le pouce était opposable.

Son cri était un petit sifflement bien doux et assez aigu, qu'il répétait trois ou quatre fois, soit qu'il voulût exprimer sa colère ou seulement ses desirs.

Si j'en juge par un Saïmiri mâle beaucoup plus âgé que celui qui fait l'objet de cet article, et que notre ménagerie a possédé en 1812, les individus adultes ont une teinte plus verdâtre que les jeunes individus, ce qui fait que la couleur du corps et celle des jambes et des avant-bras paraissent encore plus tranchées.

Le Saïmiri est un animal du Brésil, de Cayenne, etc., etc., et sa beauté, comme sa gentillesse, l'ont fait remarquer par tous les voyageurs et les naturalistes qui l'ont vu. On en a une figure passablement dessinée, mais mal enluminée dans le *Museum Baruth.*, t. 1, qui a été copiée par Schreber. Celle que Buffon en a donnée est très-exacte, ainsi que celle d'Audebert. Le Saïmiri est le *Simia Sciurea* des auteurs systématiques. Barrère et Brisson l'appellent Sajou jaune, Pennant Singe orange, etc., etc.





Werner del.

$\frac{1}{2}$  de la grand nat.

C. de Lest

Quistiti mite adulte.







Lich de C de Linc

grandes moustes

*Cebus* jeune femelle  
âge de 47 jours

Werner del.

## LE OUISTITI ET SON PETIT.

L'IMPOSSIBILITÉ où l'on est d'observer sur des animaux libres et sauvages, les circonstances de leur accouplement et de leur reproduction, nous laisserait toujours dans l'ignorance la plus profonde sur tout ce qui a trait à ces phénomènes importants, sans nos Ménageries où, en réunissant ces animaux sous nos yeux, et en les plaçant dans des conditions convenables, nous parvenons quelquefois à les voir s'unir et se propager.

C'est ainsi que nous avons pu faire connaître quelques circonstances de la reproduction des macaques, des makis à fronts blancs, des cerfs de Virginie, etc., et que nous pourrons, dans cet article, en rapporter aussi quelques-unes sur la propagation des Ouistitis.

Deux de ces animaux ayant été réunis vers la fin de septembre 1819, quoiqu'assez imparfaitement apprivoisés, ne tardèrent pas à s'accoupler; la femelle conçut et mit bas, le 27 avril 1819, trois petits, un mâle et deux femelles très-bien portants; mais il n'a pas été possible de fixer la durée de la gestation, parce que ces animaux s'accouplèrent presque jusqu'au moment de la naissance des petits. Ceux-ci en venant au monde avaient les yeux ouverts et étaient revêtus d'un poil gris-foncé, très-ras, et à peine sensible sur la queue; ils s'attachèrent aussitôt à leur mère, en l'embrassant, en se cachant dans ses poils; mais avant qu'ils tétassent, elle mangea la tête à l'un d'eux. Cependant les autres prirent la mamelle, et, dès ce moment, la mère leur donna ses soins que le père partagea bientôt. Tout ce qu'Edwards dit d'une paire de ces animaux qui produisirent en Portugal, j'ai pu l'observer sur ceux dont je parle. Lorsque la femelle était fatiguée de porter ses petits, elle s'approchait du mâle, jetait un petit son plaintif, et aussitôt celui-ci les prenait avec ses mains, les plaçait sous son ventre ou sur son dos, où ils se tenaient eux-mêmes, et il les transportait ainsi par-tout jusqu'à ce que le besoin de téter les rendit inquiets; alors il les rendait à leur mère, qui ne tardait pas à s'en débarrasser de nouveau. En général, le père était celui des deux qui en avait le plus de soin. La mère ne montrait point pour eux cette affection vive, cette tendre sollicitude que la plupart des femelles ont pour leurs petits. Aussi le second mourut-il au bout d'un mois, et le troisième ne prolongea sa vie que jusqu'à la mi-juin; depuis les premiers jours de ce mois, sa mère, ayant éprouvé de nouveau les besoins du rut, avait fini par perdre son lait. C'est ce dernier que nous avons fait représenter à l'âge de vingt-sept jours.

La femelle était un peu plus grande que le mâle, mais elle lui ressemblait



entièrement par les couleurs. Tous deux avaient la face couleur de chair, ainsi que la plante des pieds et la paume des mains; et un tubercule saillant se trouvait sur leur front, entre les yeux. Leur tête était noire ainsi que les côtés et le dessous du cou. Tout le reste du corps, le dos, les côtés, le ventre, la poitrine, la face extérieure et intérieure des membres étaient d'un gris-foncé-jaunâtre, provenant de poils qui formaient, par leur disposition, comme des ondes, sur toutes ces parties. La queue était couverte d'anneaux alternativement noirs et gris-clair; enfin toute l'oreille était entourée d'une touffe de poils blancs roides et longs, qui tranchaient fortement sur les poils noirs de la tête, et qui donnaient à l'animal, vu de face, une physionomie très-particulière.

Tout le reste de l'organisation de ces Ouistitis était semblable à celle du marikina, que nous avons fait connaître en décrivant cet animal; ils avaient les mêmes organes du mouvement, les mêmes sens, et les mêmes dents; mais les Ouistitis paraissent avoir un caractère qui les distingue du marikina, dans les organes de la génération. Chez le mâle et chez la femelle, ces organes sont entourés d'une partie charnue, dénuée de poils, et couverte de petits tubercules qui semblent être produits par un appareil glanduleux, d'une nature particulière; le vagin est ouvert au milieu de cet appareil où se trouve aussi la verge.

Le jeune Ouistiti différait des adultes par ses formes générales, et par ses couleurs: sa tête était beaucoup plus grosse à proportion du corps, et sur-tout de la partie postérieure restée fort petite; et tout son pelage était d'un gris presque noir très-uniforme. On ne voyait encore aucune trace de poils blancs aux oreilles; mais la queue était déjà couverte d'anneaux blancs et gris. Ce jeune animal n'a pas vécu assez long-temps pour donner lieu à de nombreuses observations: vers les derniers temps de sa vie, lorsque son père se trouvait fatigué de le porter, n'étant plus reçu par sa mère, il montait jusqu'au haut de sa cage; arrivé là, et ne pouvant plus descendre, il jetait un cri de détresse qui réveillait quelquefois la sollicitude de ses parents; alors ils allaient à son secours, mais le plus souvent ils restaient sourds à ses plaintes, et il aurait été forcé de se laisser tomber si on n'avait pas eu soin de prévenir sa chute en lui tendant une main secourable. Dès qu'il fut tout-à-fait abandonné, on essaya de l'allaiter artificiellement; il but; mais il lui fallait d'autres soins encore, sa santé s'altéra, et il mourut bientôt.

Nos Ouistitis adultes n'ont jamais montré une grande intelligence. Très-défiants, ils étaient assez attentifs à ce qui se passait autour d'eux, et on aurait pu leur croire de la pénétration à n'en juger que par leurs grands yeux toujours en mouvement, et par la vivacité de leurs regards. Cependant ils distinguaient peu les personnes, se méfiaient de toutes, et menaçaient indifféremment de leur morsure celles qui les nourrissaient et celles qu'ils voyaient pour la première fois. Peu susceptibles d'affection, ils l'étaient beaucoup de colère; la moindre contrariété les irritait, et lorsque la crainte s'emparait d'eux, ils fuyaient se cacher en jetant un petit cri court, mais pénétrant; d'autres fois, et sans motifs apparents, ils poussaient un sifflement aigu qu'ils prolongeaient singulièrement sur le même ton. Ils avaient besoin de déposer souvent de l'urine goutte à goutte, et ils le faisaient toujours au même endroit, en s'accroupissant. Leurs mouvements n'avaient pas une très-grande vivacité, et ils

LE OUISTITI ET SON PETIT.

étaient peu agiles; ce n'était pas sans précautions qu'ils montaient et descendaient dans leur cage; à cet égard les écureuils, qui me paraissent d'ailleurs avoir avec eux beaucoup de rapports, leur sont bien supérieurs, et ils ne sont pas loin de les égaler pour l'intelligence.

Cette espèce de quadrumane qui est répandue dans les contrées chaudes des deux Amériques, qui supporte assez bien nos climats, et dont les formes, comme les couleurs, sont assez agréables à la vue, est une de celles que l'on rapporte le plus fréquemment en Europe, aussi est-elle des mieux connues. Depuis Clusius, qui en fit graver une figure grossière, mais reconnaissable sous le nom de sagouin, jusqu'à celle qu'Audebert en a publiée, le Ouistiti n'a peut-être donné lieu à aucune erreur de synonymie; mais cet animal paraît être sujet à quelques variations dans les couleurs du pelage; ce n'est peut-être qu'après l'état adulte que les favoris blancs des oreilles se développent; il pourrait même arriver, si ce caractère a des liaisons avec les organes de la reproduction, qu'il ne se montrât qu'imparfaitement ou même point du tout, dans le cas où ces organes auraient quelques vices de conformation; alors il faudrait rendre ces variétés à leur espèce véritable de laquelle on a dû jusqu'à-présent les séparer, aucune observation ne permettant de penser qu'elles lui appartenissent.

Les meilleures figures qu'on en ait sont celles d'Edwards, qui les désigna sous le nom de sanglins, de Buffon, et d'Audebert; c'est celle de Buffon que Schreber a copiée. Les auteurs systématiques lui ont donné différents noms. C'est le singe musqué de Brisson, le *simia jaccus* de Linnæus, le sagouin de Ray et de Klein, le *striated monkey* de Pennant, etc., etc.

Voici les principales dimensions des Ouistitis dont je viens de parler.

INDIVIDU ADULTE.

Longueur du corps, de l'occiput à l'origine de la queue.....	6	pouces	6	lignes.
— de la tête.....	2		0	
— de la queue.....	11		0	

INDIVIDU JEUNE.

Longueur du corps, de l'occiput à l'origine de la queue.....	2	pouces	6	lignes.
— de la tête.....	1		3	
— de la queue.....	3		11	

Juillet 1819.











Werner del.

Lithog de C. de Lest

*Maukina Mäle*

93

---

## LE MARIKINA.

---

CE joli petit animal a souvent été apporté en Europe. Ses formes élégantes, ses mouvements faciles et gracieux, la belle couleur de son pelage, sa propreté, l'expression pleine d'intelligence qui anime ses regards, sa voix douce, et sur-tout l'attachement qu'il montre à ceux qui le soignent, l'ont toujours fait rechercher avec empressement. Sans avoir la pétulance et la lubricité des singes, il en a toute la gentillesse et toute la vivacité. C'est qu'il se rapproche à quelques égards des singes d'Amérique, proprement dits, des Sajous, et qu'il s'en éloigne à quelques autres; mais nous ferons plus particulièrement connaître ses rapports dans ce que nous aurons de général à dire du genre auquel il appartient, celui des Sagouins; nous nous bornerons ici à décrire ses organes extérieurs et à parler de son naturel et des observations particulières auxquelles il a pu donner lieu.

Le MARIKINA, qui fait l'objet de cet article, avait été envoyé du Brésil à M. Louis GUÉBHARD, qui, en 1818, en fit don à la ménagerie du Roi. Ce pays est en effet la patrie des Marikinas; c'est pourquoi on ne parvient à les conserver en France qu'en les garantissant, avec beaucoup de soin, de l'intempérie de nos saisons, et sur-tout du froid et de l'humidité de nos hivers; ils demandent aussi à être tenus très-proprement; la moindre saleté les fait souffrir, et bientôt ils perdent leur gaieté, dépérissent, et meurent de tristesse et de dégoût. En général, ce sont des animaux fort délicats; outre les difficultés qu'on éprouve pour leur procurer une nourriture convenable, ils ne s'accoutument point à vivre seuls, et la solitude leur est d'autant plus fatale, qu'ils sont d'ailleurs traités avec plus d'affection et de soin. Le moyen le plus sûr de les faire vivre, c'est de les réunir à d'autres individus de leur espèce, et sur-tout de sexe différent. Ce qui flatte le plus leur goût, ce sont les insectes et les fruits doux, et ils s'habituent assez bien à vivre de lait, de biscuit, etc. On ne connaît guère leur genre de vie dans l'état de nature: il est à croire qu'il ressemble beaucoup à celui des écureuils, et que les Marikinas se tiennent habituellement sur les arbres, dont l'épais feuillage, dans les climats qu'ils habitent, leur offre toujours un abri sûr; et si l'on pouvait conclure d'un animal en esclavage à un animal en liberté, on jugerait que ces Sagouins n'ont point, comme les écureuils, de gîte fixe, de nid particulier auquel ils reviennent lorsqu'ils ont besoin de repos; car tous les animaux qui, dans leur état de nature, ont une retraite choisie, sont doués d'un instinct qui les porte à la maintenir toujours extrêmement propre. Le Marikina que nous avons possédé, n'avait point cette qualité précieuse, ou bien il l'avait perdue par l'effet de l'esclavage, qui, presque toujours, nuit au développement ou à l'exercice des penchants naturels. Ces penchants l'excitaient



à se cacher dès qu'il avait la moindre inquiétude, et il exprimait sa crainte par un sifflement peu prolongé. Il aimait à recevoir des caresses, mais il ne les rendait pas, et quoiqu'il témoignât de l'affection, il ne marquait jamais une entière confiance, cependant il venait à la voix des personnes qu'il connaissait; au contraire, il s'éloignait de celles qui lui étaient étrangères, en les regardant avec défiance, et en les menaçant même de ses faibles dents; car ce sont là les seules armes que ces animaux aient pour se défendre. C'est par leur agilité sans doute, et par leur prudence qu'ils échappent à leurs ennemis, bien plutôt que par leur force; elle ne suffirait même pas pour les défendre contre les plus petits oiseaux de proie. Quelquefois notre Marikina semblait, par son cri, témoigner de l'ennui et de la tristesse; ce cri consistait alors dans un sifflement d'un seul ton élevé et doux, très-prolongé. Comme les oiseaux, il aimait à se tenir dans la partie la plus élevée de sa cage; il n'en descendait que rarement, et le faisait toujours à reculons; il prenait ses aliments, tantôt avec ses mains, tantôt avec sa bouche, et buvait en humant. Dès qu'il était repu, c'est-à-dire dès qu'il avait mangé la valeur d'une noix ou d'une pomme de moyenne grosseur, il remontait bien vite en empoignant les objets auxquels il pouvait se suspendre, mais avec rapidité et en s'élançant vivement d'un objet à l'autre. Quoiqu'il n'eût pas de pouce séparé aux mains de devant, il ne s'accrochait pas avec ses ongles, il empoignait véritablement. Jamais je ne l'ai vu marcher sur ses pieds de derrière, et je crois que c'est à tort que DE SEVE a dessiné ainsi le Marikina de BUFFON. Il se tenait habituellement assis sur les tarses, comme il est représenté dans notre dessin; sa queue ne lui était d'aucune utilité, elle restait toujours pendante. Voici les dimensions de ses différentes parties :

Longueur de l'origine de la queue à la nuque . . . . .	7	pouces 6	lignes.
— de l'occiput au bout du museau . . . . .	2		
— de la base de la queue à son extrémité . . . . .	10		
— de la cuisse . . . . .	3	6	
— de la jambe . . . . .	3		
— du pied, du talon au bout du grand doigt . . . . .	3		
— du coude au haut de l'épaule . . . . .	2	6	
— du bras . . . . .	3		
— de la main, du poignet au bout du grand doigt . . . . .	2	3	

Il était généralement d'un beau jaune clair, un peu plus doré à la crinière, à la poitrine et sur la croupe, et un peu plus pâle sur le dos, sur les cuisses, à la base de la queue, et sous le ventre postérieurement. Sa face était nue et livide, depuis les sourcils, ainsi que la paume de ses mains; la peau de son corps était couleur de chair.

Son pelage était d'une seule nature; il ne se composait que de poils soyeux, mais très-fins et beaucoup plus longs sur la tête et sur le cou qu'aux autres parties du corps, ce qui lui formait cette crinière qui, avec sa couleur jaunâtre et sa face large et peu saillante, lui donnait, en effet, quelque ressemblance avec le lion. Voilà pourquoi ces animaux ont été appelés par les voyageurs petits singes-lions. Sa queue était également couverte de poils sur toutes ses faces, et n'avait

point de flocons à son extrémité, comme le dit BUFFON de l'individu qu'il a fait graver; les pattes étaient couvertes de poils très-courts, et les fesses n'étaient ni nues ni calleuses.

Cet animal n'avait pas de front proprement dit : les poils naissaient immédiatement au-dessous des sourcils, mais là ils étaient courts dans un espace triangulaire assez bien indiqué dans notre dessin. Ses sens n'offraient rien de remarquable : ses yeux avaient la conformation de ceux de l'homme, et sa vue semblait être assez bonne. Comme tous les singes d'Amérique, les ouvertures de ses narines étaient écartées l'une de l'autre, et percées sur les côtés du nez qui avait un peu de saillie, sur-tout à sa racine; l'odorat paraissait obtus; la bouche était grande, la langue douce, et les lèvres étaient minces. Il n'y avait point d'abajoues, et le goût n'avait pas une grande délicatesse, quoique l'animal fût assez difficile sur le choix de sa nourriture; l'oreille externe était ronde, avec un rebord seulement à la partie supérieure, et n'avait point de lobule, du reste elle ressemblait à celle de l'homme; la partie postérieure de la conque était couverte de poils, et l'oreille elle-même était tout-à-fait cachée dans la crinière. Tous les pieds avaient cinq doigts longs et grêles; aux mains, celui du milieu était le plus long, ceux qui le touchaient, de chaque côté, avaient entre eux la même longueur, à peu de chose près; l'externe ou le petit doigt venait à la suite des trois précédents pour la longueur, et l'interne, qui tenait la place du pouce, mais qui n'était point séparé des autres doigts, était le plus court. Aux pieds de derrière, le doigt du milieu et celui qui vient après, en dehors, étaient de la même longueur; les deux autres, plus petits que les précédents, étaient aussi de longueur égale, et le pouce, extrêmement court, n'atteignait pas même à la naissance des doigts. Aux pieds de derrière le pouce était distinct, et lui seul avait un ongle plat; tous les autres étaient garnis d'ongles crochus très-allongés, étroits et pointus.

Les Marikinas ont trente-deux dents, seize à chaque mâchoire, c'est-à-dire quatre incisives, deux canines et cinq molaires. Celles-ci sont à couronnes plates; la plus voisine des canines est une fausse molaire, à une seule pointe; les quatre autres, peu différentes pour la grandeur, ont des tubercules mousses; mais nous ferons connaître ces dents plus en détail en traitant de ces animaux sous leurs rapports génériques.

Nous ne connaissons que trois figures reconnaissables du Marikina, 1° celle de BUFFON (in-4°, tome XV, pl. 16.), qui a une queue beaucoup trop courte, et que le dessinateur a encore reemployée au bout pour la faire tenir dans son cadre, sans la raccourcir davantage. Elle représente un mâle, et a été faite d'après un individu vivant. 2° Celle de PENNANT, très-grossièrement gravée, et qui a été dessinée d'après un individu empaillé ou malade; car on ne pourrait pas expliquer autrement la queue mince, presque nue, terminée par un flocon de poils, et semblable à celle des loirs, qui lui a été donnée. 3° Celle d'AUDEBERT. (Hist. nat. des Singes, fig. 6, sec. 2, pl. 3.) faite d'après un individu empaillé, et fort inexacte.

C'est BUFFON qui, en français, a donné à cette espèce de sagouin, le nom de Marikina. Ce nom paraît être, d'après le père d'ABEVILLE, celui qu'elle porte au

maragnon. PENNANT nomme ce sagouin *Silky Monkei*, c'est-à-dire singe soyeux; et BRISSON (Règne animal, pag. 200), qui en parle d'après un individu vivant, appartenant à la marquise de POMPADOUR, l'appelle petit singe-lion. C'est le *Simia Roralia* de LINNEUS et de tous les auteurs systématiques. Les autres synonymes sont trop incertains pour que nous les rapportions.

On voit, d'après ce que nous venons de dire, que cette espèce n'est encore qu'imparfaitement connue, qu'on ne sait que très-peu de chose sur ses habitudes naturelles, qu'on n'en a vu que le mâle, et que tout ce qui chez elle a rapport à la génération, est entièrement ignoré. Il serait donc bien à désirer qu'elle fit de nouveau le sujet des observations des voyageurs et des naturalistes.

Décembre 1818.









*½ de la grand. nat.*

*Weaver del*

*Lithog. de C. de Lest*

*Lemur noir femelle*

---

## LE TAMARIN NÈGRE.

---

CE quadrumane doit-il être considéré comme le type d'une espèce distincte ou comme une simple variété produite par l'âge, le sexe, ou toute autre cause, dans l'espèce du Tamarin de Buffon? Les différences légères qui distinguent ces animaux ont partagé les naturalistes entre ces deux opinions; et il faut avouer que, s'il y a des raisons nombreuses en faveur des uns, il n'y en a pas un moindre nombre en faveur des autres. En effet, s'il est difficile, dans un genre où les espèces sont aussi différentes l'une de l'autre que le sont les Ouistitis et les Marikinas, les Pinches et les Tamarins, de penser qu'il s'en rencontrera dont tous les caractères distinctifs consisteront en ce que les unes auront les mains et les pieds fauves, avec le dos ondulé de gris jaunâtre, tandis que les autres auront les extrémités entièrement noires et le dos ondulé de fauve, il ne l'est guère moins d'admettre, sans y être conduit par des analogies, qui n'existent peut-être pas, que ces différences de couleurs ne sont qu'accidentelles ou temporaires.

Quoi qu'il en soit, je décrirai cet animal sous le nom qu'il a reçu de Buffon, et qui le caractérise assez bien, en attendant que des observations, plus nombreuses que celles qu'on possède, donnent les moyens de lever les doutes qu'il a fait naître.

Le Tamarin nègre est à-peu-près de la taille du Ouistiti; mais il paraît avoir quelque chose de plus léger dans les formes. A cet égard il se rapproche bien davantage du Marikina, auquel il ressemble d'ailleurs par toutes les parties essentielles de l'organisation, par toutes celles qui donnent des caractères génériques; c'est pourquoi je ne parlerai point ici de ces caractères, pour éviter une répétition inutile. Ce qu'on trouve sur ces parties, à notre article du Marikina, convient sans exception au Tamarin. Son pelage, doux et épais, n'est composé que d'une sorte de poils, entièrement noirs à la tête, autour du cou, sur les membres et sur toutes les parties inférieures du corps où ils sont moins fournis qu'aux autres parties. Le dos et les flancs sont ondulés de noir et de fauve, et la disposition particulière de ces deux couleurs résulte d'anneaux noirs et fauves, assez larges et assez rares, qui se partagent chaque poil. La face, les oreilles, les pieds et les mains, sont nus et d'un noir violâtre. La couleur des yeux est d'un jaune brun. La conque externe de l'oreille, remarquable par sa grandeur, l'est encore parce qu'elle semble mutilée à son bord postérieur, la nature ne présentant point ordinairement cette partie découpée avec autant d'irrégularité qu'elle l'est chez cet animal.



Le Tamarin nègre dont je donne la figure , et que je n'ai eu sous les yeux que quelques jours , était une femelle. Ses organes génitaux n'offraient rien de particulier , et son caractère se faisait sur-tout remarquer par une très-grande irritabilité. Au moindre geste un peu extraordinaire fait autour de lui , il montrait ses dents , et il mordait avec violence dès qu'on le touchait ; heureusement il n'avait pas suffisamment de force dans les mâchoires , même pour entamer la peau. Quoiqu'il ne m'ait pas été possible d'étudier ce Tamarin , à cause du peu de temps que je l'ai possédé , je puis cependant conjecturer de ce que j'ai vu , qu'il ne se rapproche pas moins du Marikina par l'intelligence que par les organes.

J'ignore d'où cet animal était originaire. Il est vraisemblable que le Tamarin à mains noires , comme le Tamarin à mains fauves , vient des parties chaudes de l'Amérique méridionale. Buffon ( supp. , t. VII , pl. 32 ) , et c'est , je crois , le seul auteur qui , jusqu'à-présent , ait décrit cette espèce d'après un individu vivant , ne dit point où elle se trouve ; et Audebert ( Hist. nat. des singes , fol. 6 , sect. 2 , pl. 6 ) , n'ayant fait son dessin que d'après la peau bourrée de l'animal vu par Buffon , n'a pu donner sur ce point aucun renseignement. Ces deux auteurs sont aussi les seuls qui aient donné la figure de ce quadrumane.

*Septembre , 1819.*

---





Werner, del.

Lithog de C. de Lase.

Mococo mâle.



---

## LE MOCOCO.

---

**R**IEN n'est plus commun, en général, dans les cabinets d'histoire naturelle, que les animaux qui nous ont paru les plus agréables, qui nous ont flattés davantage par l'élégance de leurs formes, la richesse de leur pelage ou la douceur de leur caractère. C'est ce qui est beau, plutôt que ce qui est rare, qui frappe le voyageur ordinaire et l'intéresse; il cherche du plaisir dans une possession qui charme, et qui par cela même lui paraît devoir produire un semblable effet sur d'autres; de la sorte les objets qui plaisent le plus au commun des hommes, s'accumulent dans nos collections, où nous en désirerions davantage de moins brillants, mais de plus nouveaux.

C'est par cette raison sans doute, qu'on voit arriver si souvent de Madagascar en Europe, l'espèce de Maki, dont nous donnons la figure, et qui a reçu plus particulièrement le nom de Mococo. Il est, en effet, peu de mammifère qui réunisse, à des formes plus élégantes, des couleurs plus douces, et un caractère plus confiant. Toutes les parties supérieures de son corps sont d'un beau gris, qui prend une teinte rousse sur le dos, et principalement sur les épaules; le sommet de la tête, le dessus et les côtés du cou sont noirs, ainsi que le tour des yeux et le bout du museau; toutes les autres parties de la tête, les oreilles, la face interne des membres, le dessous du cou, la poitrine et le ventre, sont blancs; enfin, la queue est alternativement colorée, dans toute sa longueur, d'anneaux blancs et noirs, dont le nombre s'élève jusqu'à trente. Chez les jeunes, le noir du sommet de la tête n'est pas aussi foncé que chez les adultes. Ses formes générales sont semblables à celles des Makis que nous avons déjà fait connaître; mais les contours de sa tête ont plus de finesse, et ses oreilles pointues, élevées, et qui se dirigent en avant, semblent encore donner à sa physionomie, une vivacité que n'a point celle des autres espèces, avec leurs oreilles courtes et applaties; et il m'a toujours paru, que de tous les Makis, c'était le Mococo qui s'appropriait le mieux, qui prenait pour son maître la plus vive affection, et qui montrait le plus d'intelligence. Du reste, il est entièrement conformé comme les autres espèces du genre; et tout ce que nous avons dit aux articles du Mongous et du Maki à front blanc, lui convient entièrement; c'est pourquoi nous ne parlerons ni de la structure de ses dents, ni de la conformation de ses membres, ni de ses sens, ni de ses organes génitaux, ni de la nature de son pelage, etc.; mais comme j'ai pu faire, sur cette espèce, quelques observations que je n'avais pas pu faire sur les autres, je me bornerai à les rapporter ici. D'abord, la paume de la main s'étend par une ligne étroite, cachée sous les poils, jusqu'au

milieu du bras, où elle reparait nue; c'est une particularité d'organisation qui ne se trouve point chez les singes. Puis, lorsque ce Maki étendait son bras, ses doigts se fermaient nécessairement; ce qui rend raison de la facilité avec laquelle ces animaux se suspendent aux branches. Ensuite je n'ai pu méconnaître la cause de l'erreur où plusieurs naturalistes sont tombés, et notamment BUFFON, lorsqu'il avance, qu'un des Makis dont il parle, avait la langue rude comme les chats, en remarquant, que tous les Makis, en même temps qu'ils lèchent, passent sur la peau leurs incisives inférieures, qui y produisent en effet une sensation tout-à-fait semblable à celle que nous fait éprouver la langue des chats. Ces animaux sont portés, par leur instinct, à se gratter mutuellement avec ces dents, qui semblent ne leur avoir été données que pour nettoyer leur pelage; car ils ne s'en servent jamais ni pour mordre ni pour couper. Ce sont de véritables peignes. Enfin, j'ai pu vérifier ce que dit LINNÆUS, que dans le contentement, le Mococo fait entendre un bruit sourd tout-à-fait semblable à celui des chats dans le même cas.

Depuis très-long-temps on a des figures reconnaissables de cet animal. EDWARD en a donné une telle (GLANURES, fig. 197). BUFFON en a donné une meilleure encore (tom. 13, pl. 22), et l'on en doit aussi une à SHAW (*General Zoology, etc.*); mais une bien préférable à toutes, c'est celle de MARÉCHAL, publiée par M. GEOFFROY-SAINT-HILAIRE, dans la Ménagerie du Muséum d'Histoire naturelle. FLACOURT avait vu cet animal à Madagascar, où, suivant cet auteur, il vit en société (*Voyage de Flacourt, pag. 154*). Henri GOSSE, dans son voyage, en parle aussi très-clairement. BRISSON l'avait vu, ainsi que LINNÆUS; et DAUBENTON en donne une description très-détaillée.

Voici les principales proportions de l'individu que j'ai fait représenter :

De la plante des pieds à la partie la plus élevée de son corps, «	10	«	lignes.
De la paume des mains à la nuque . . . . . «	8	«	6
De l'origine de la queue à la nuque . . . . . «	11	«	«
De la nuque au bout du museau . . . . . «	3	«	4
De l'origine de la queue à son extrémité . . . . . «	6	«	«
Du poignet au bout des doigts . . . . . «	2	«	«
Du talon au bout des doigts . . . . . «	4	«	«

Avril 1819.









Weinar del

Lithog de C de Laste

1. Mongous mâle 2. Cête de sa Femelle

# LE MONGOUS.

LORSQUE l'on considère d'un point de vue élevé la classe entière des Mammifères, et qu'on cherche à reconnaître la place que chaque espèce occupe sur la surface de notre globe, on voit passer sous ses yeux le tableau le plus riche et le plus propre à réveiller dans l'esprit ce vif desir de connaître, qui s'empare de lui, toutes les fois que de grands effets se manifestent, sans qu'en même temps leurs liaisons et leurs causes se dévoilent.

Peu d'animaux doivent exciter avec plus de force ce sentiment que les MAKIS; ils sont aussi imparfaitement connus que la seule et singulière contrée qu'ils habitent, l'île de Madagascar; et leurs rapports avec les autres Mammifères sont trop éloignés pour qu'il soit possible de rien conclure du naturel des uns au naturel des autres.

Tout ce que nous dirons donc des Makis ne doit être considéré que comme des notes qui, réunies à d'autres, pourront offrir un jour les moyens de tracer l'histoire naturelle de ces singuliers quadrumanes; et si nous donnons des noms propres aux individus que nous décrirons, c'est moins pour les désigner comme espèces que pour rappeler les différences qui les distinguent.

Le nom de MONGOUS est vulgairement appliqué à tous les Makis d'une couleur brune plus ou moins olivâtre; et comme il n'est pas sûr qu'il ait été donné jusqu'à-présent à une espèce bien déterminée, nous avons cru pouvoir l'admettre sans inconvénient pour l'animal qui fera l'objet de cet article.

Notre MONGOUS a les proportions suivantes:

De la plante des pieds à la partie la plus élevée de son corps, . . . . .	11	pouces	3	lignes.
de la paume des mains à la nuque, . . . . .	8		6	
de l'origine de la queue à la nuque, . . . . .	11		»	
de la nuque au bout du museau, . . . . .	4		6	
de l'origine de la queue à son extrémité, . . . . .	20		»	
du poignet au bout des doigts, . . . . .	2		6	
du talon au bout des doigts, . . . . .	3		9	

Les mains, aux extrémités postérieures comme aux antérieures, ont cinq doigts et le pouce distinct, beaucoup plus développé aux pieds de derrière qu'aux pieds de devant. Tous les ongles sont plats, excepté celui de l'index des pieds de derrière, qui est au contraire relevé et très-aigu; les yeux sont simples; les narines s'ouvrent à l'extrémité du museau, au milieu et sur les côtés d'un muffle, comme chez les chiens. La mâchoire inférieure est moins avancée que la supérieure, et la langue est douce. Les oreilles ont une conque externe arrondie, et assez semblable à celle de l'homme, où l'ouverture du conduit auditif a une très-grande dimension. On voit quelques moustaches à la



mâchoire inférieure, aux côtés de la supérieure, et au-dessus des yeux; mais si ces animaux ont un organe particulier du toucher, il pourrait résider dans les doigts, dont la peau est très-délicate. Le pelage est remarquable par sa finesse et son épaisseur. Les poils qui le composent ont tous les caractères des poils laineux, et le corps en est par-tout à-peu-près également couvert, si ce n'est à la face et aux mains. Les poils soyeux ne se sont développés qu'en très-petite quantité; on les voit épars sur tout le corps, et dépassant les autres, lorsqu'on les cherche attentivement; les parties génitales ont une organisation toute particulière: le scrotum paraît être entouré de glandes qui, à certaines époques, répandent sur cet organe une matière visqueuse. Dans son état de repos la verge se retire tout-à-fait dans le scrotum, et elle a la forme d'un champignon; mais son corps grossissant dans l'érection, elle prend la forme d'un cône dont la base serait au bout du gland; et ce gland est tout garni d'épines cornées, couchées en arrière, comme celui des chats. La vulve de la femelle a des lèvres très-marquées, et un clitoris d'une forme assez particulière. Enfin l'anus, dans le mâle comme dans la femelle, est entouré d'une peau nue extrêmement plissée, qu'on n'a rencontrée jusqu'à-présent chez aucun autre mammifère, et il y a deux mamelles sur la poitrine.

Les dents ont aussi des caractères qui leur sont propres. A la mâchoire inférieure, il y a six incisives comprimées et couchées en avant; deux canines comprimées latéralement, plus petites que celles de l'autre mâchoire, et cinq molaires à tubercules aigus. A la mâchoire supérieure il y a quatre incisives droites, écartées l'une de l'autre par paire, deux canines comprimées latéralement, tranchantes, et assez longues pour sortir de la bouche lorsqu'elle est fermée; et cinq molaires comme à l'autre mâchoire.

La couleur générale du pelage est d'un fauve-brun, lavé d'olivâtre ou de jaune, et cette couleur est à-peu-près uniforme aux parties supérieures du corps comme aux parties inférieures; la queue a du noir à son extrémité, et le sommet de la tête est entièrement de cette couleur chez le mâle, tandis qu'il est gris chez la femelle; les côtés des joues sont garnis de favoris d'un bel orangé, la face, les oreilles et l'intérieur des mains, ont une teinte violette, et le cercle de l'œil est orangé. Comme on peut le voir par notre dessin, les formes de la tête du mâle ne sont pas tout-à-fait semblables à celles de la tête de la femelle; et celle-ci diffère encore de l'autre par une taille un peu plus petite, et par la nuance plus jaunâtre de son pelage.

J'ai eu en même temps deux mâles et deux femelles de Mongoos, auxquels la description que je viens de donner convenait également sous tous les rapports. Mais j'ai possédé un mâle qui avait avec ces animaux la plus grande ressemblance, et qui en différait cependant par quelques points assez remarquables pour que je croie devoir le faire connaître ici.

Ce Maki avait été ramené d'Anjuan par M. HOUSSARD, capitaine de vaisseau, qui a bien voulu me permettre de le décrire. Il était mâle et très-adulte; toutes les parties supérieures de son corps, et le sommet de la tête lui-même, étaient d'un gris-jaunâtre, résultant de poils alternativement colorés sur leur longueur,



de gris sale et de noir; ce gris était plus pur sur les jambes de devant, et sur les côtés du corps. La partie postérieure des cuisses de derrière était jaune, et ce caractère était remarquable. Le ventre était d'un jaune sale, et le gris-blanc dominait à la poitrine, au-dessous du cou, et de la mâchoire inférieure, et au-dessus de la supérieure. Enfin il avait, comme le MONGOUS, de larges favoris à la base des mâchoires, mais au lieu d'être orangés, ils étaient d'un roux sale. La forme de sa tête différait aussi sensiblement de celle du MONGOUS mâle : le crâne était plus élevé, le museau moins allongé, et il y avait une dépression à la racine du nez plus forte encore que celle qui se voit dans notre tête de MONGOUS femelle; enfin la partie antérieure du museau était blanche. Du reste, il ressemblait entièrement aux MONGOUS.

Les MONGOUS m'ont toujours paru être des animaux fort peu intelligents, très-inoffensifs et fort timides. Ils s'apprivoisent quelquefois, mais ne s'attachent point. On les habitue à venir à la voix, lorsqu'on attache à leur nom l'appât d'un aliment qu'ils aiment; j'ai vu une femelle qui restait libre, s'éloignait peu et aimait à lécher, mais non pas comme les chiens, par affection. Ce sont des animaux en partie nocturnes; ils passent une grande partie de la journée à dormir, couchés en boule, leur grosse queue passée entre leurs jambes de derrière, et ramenée de manière à s'entortiller autour de leur cou. Comme tous les autres Makis, les MONGOUS sont essentiellement conformés pour monter aux arbres, et pour sauter; aussi font-ils des bonds prodigieux, et ils parcourent un arbre avec une rapidité que l'œil peut à peine suivre. Un de ceux que j'ai possédés ne semblait faire aucun effort pour s'élancer aux premières branches d'un arbre, qui étaient à dix pieds du sol. Mais ils marchent à terre très-difficilement. Ces animaux agissent à-peu-près à la manière des singes; ils portent avec leurs mains leurs aliments à leur bouche; et malgré l'allongement de leur museau, ils boivent en humain; lorsqu'ils sont calmes leur voix consiste dans un grognement assez faible; mais ils poussent des sons très-forts et très-graves dès qu'ils sont effrayés; alors tous crient à-la-fois, ce qui produit un bruit presque insupportable. Lorsque deux MONGOUS sont habitués l'un avec l'autre, ils vivent en paix et se réunissent en s'embrassant pour se coucher. Autrement ils se battent cruellement en se mordant, et en s'arrachant les poils avec les mains; et je suppose qu'ils s'appareillent lorsqu'ils vivent en état de nature : les deux paires que je possédais n'ont jamais pu s'habituer à se voir; dès que j'enlevais la cloison qui les séparait, ils entraient aussitôt en fureur en jetant des cris aigres, interrompus, mais qui se succédaient rapidement; sans les grilles de leurs cages ils se seraient sûrement fait beaucoup de mal, et les femelles entraient dans la même fureur que les mâles. Nous les nourrissions de racines cuites, de fruits, de pain et de lait, et on les tenait dans une température uniforme de douze à quinze degrés. Avec ces seuls soins et de la propreté, ils conservaient une fort bonne santé; en général ils se sont toujours montrés moins sensibles à l'esclavage, et à l'intempérie de nos climats que les singes qui vivaient à côté d'eux.

Nous avons parlé de l'ongle pointu si remarquable qu'ont ces animaux dans le doigt voisin du pouce, aux pieds de derrière. Nous ne les avons jamais vus se servir de cet ongle à autre chose qu'à l'introduire dans leurs oreilles, et ils l'y tenaient assez long-temps; mais nous n'avons pu voir par quelle raison; et il paraît que leurs incisives inférieures, couchées en avant, leur servent surtout à se gratter et à nettoyer leurs poils; ils se rendent ce service mutuellement; il semblerait même que c'est pour eux une manière d'exprimer leur contentement mutuel.

*Janvier 1819.*

---







*L'athoy de l'île Laest*

*1/2 de la grande male*

*Le Mahi à front blanc, male.*

*Weener del.*





Werner del.

Lithog de C. de Lasi

Maki à front blanc, femelle  
avec son petit âgé de 2 mois.



## LE MAKI A FRONT BLANC.

ON a pu conclure de plusieurs phénomènes importants, que la nature, dans son économie, avait bien plus pour objet la conservation des espèces que celle des individus. En effet, de tous les besoins, celui de la reproduction est le plus impérieux; les plus forts s'affaiblissent dès que celui-là se fait sentir, et l'acte par lequel il est satisfait, remplit, pour certains animaux, le cercle entier de leur vie, ou est pour d'autres le but définitif de toute leur existence. Le papillon mâle naît, féconde sa femelle et meurt, et il en est de même d'un très-grand nombre d'autres insectes; l'accouplement de deux espèces différentes ne produit rien, ou donne naissance à des races qui ne peuvent pas se conserver; et lorsqu'une variété est très-éloignée de sa souche primitive, elle-même perd la faculté de se reproduire. Cependant il est une loi qui semblerait encore plus générale et plus importante: si la nature met un grand prix à la reproduction des animaux, elle paraît en mettre un plus grand encore à la conservation de leur liberté. On ne voit aucun animal s'accoupler tant qu'il sent le poids de l'esclavage, lors même qu'il en éprouve le plus impérieusement le besoin. C'est en vain que dans les ménageries on réunit les animaux sauvages les mieux portants et les plus disposés en apparence à s'abandonner aux desirs de l'amour; si l'esclavage n'est pas devenu pour eux, par l'effet de l'habitude, une seconde nature, ils restent constamment étrangers l'un à l'autre; et l'on dirait même que tout ce qui tient à l'instinct, dans l'acte de la génération s'est effacé de leur entendement: il n'est pas rare, lorsqu'ils se sont familiarisés avec les étroites dimensions de leurs loges, de les voir faire, pour s'unir, des tentatives tout-à-fait contraires à celles que demanderait pour cela leur conformation. † Aussi l'on regarde comme une circonstance extrêmement favorable l'accouplement de ces animaux en esclavage; car non-seulement il est rare qu'ils s'unissent dans cet état, mais encore il serait impossible, s'ils jouissaient de leur liberté naturelle, d'observer exactement les conditions et les résultats de leur union. Les MAKIS, dont nous devons donner ici la description, habitués sans doute à être renfermés dès leur jeune âge, se sont accouplés et ont donné naissance à un petit, que la mère a allaité et soigné comme si elle eût joui de la plus entière liberté.

Le MAKI à front blanc n'est connu que depuis que M. GEOFFROY-SAINT-HYLAIRE en a donné les caractères dans le Magasin Encyclopédique (tom. 1, pag. 29.), et que AUDEBERT en a publié une figure dans son Histoire naturelle des singes (MAKIS, pl. 3.) d'après l'individu empaillé qui avait servi à M. GEOFFROY. Depuis cette époque l'espèce avait été admise, mais elle n'avait pas été revue, et elle ne reposait toujours que sur l'individu qui avait primitivement été décrit. Vers la fin de 1816 j'eus occasion d'acquérir deux MAKIS à front blanc, mâles,

qui étaient réunis à deux autres MAKIS femelles, dont la tête était entièrement d'un gris-foncé, et qu'on donnait pour les femelles des premiers. La bonne intelligence dans laquelle ces animaux vivaient, et même les desirs qu'ils manifestaient, ne suffisaient pas pour faire admettre qu'en effet, des animaux très-différents de couleur appartenaient à la même espèce; mais leur accouplement permit bientôt de le conjecturer, et il ne fut plus possible d'élever à ce sujet aucun doute lorsqu'on vit que la femelle avait conçu. Ainsi il est bien établi que, dans cette espèce, le mâle diffère de la femelle, ce qui existe peut-être pour toutes les espèces du genre.

Le MAKI à front blanc mâle, est à toutes les parties supérieures du corps, à la face externe des membres, au premier tiers de la queue, d'un brun-marron, doré lorsque la lumière vient obliquement; les parties inférieures et la face interne des membres sont d'un brun-gris-olivâtre; les deux derniers tiers de la queue sont noirs; la partie antérieure de la tête, jusqu'aux oreilles, les côtés des joues et le dessous de la mâchoire inférieure sont blancs. La face et les paumes des quatre mains sont d'un noir-violâtre, et le cercle de l'iris est orange.

La femelle ne diffère du mâle pour les couleurs qu'en ce que les parties qui sont blanches chez celui-ci sont chez elle d'un gris-foncé. Le reste du pelage est également d'un marron-doré, mais un peu plus jaune.

Cet animal avait d'ailleurs la même organisation que le Mongous décrit dans la précédente livraison, il lui ressemblait en tout point par la nature du pelage, et par les organes des sensations, des mouvements et de la génération; placés à côté l'un de l'autre, j'ai pu les comparer dans le plus grand détail, et je n'ai trouvé entre eux aucune différence appréciable; et il en était de même pour toutes les habitudes du corps, pour l'emploi des sens, des membres, et pour les facultés intellectuelles; c'est pourquoi je ne répéterai pas ce que j'ai déjà dit sur ces différents sujets à l'article du Mongous.

Ce fut dans le mois de décembre 1817 que ces animaux parurent éprouver pour la première fois les besoins du rut. Le mâle entraînait souvent en érection, et ses testicules paraissaient couverts d'une matière glutineuse. La femelle avait toutes les parties génitales très-gonflées et humides, mais non pas sanguinolentes: son rut n'a point été accompagné de menstruation; et tous deux cherchaient à chaque instant à frotter contre les parois de leur cage, la peau plissée qui entoure leur anus. L'accouplement se fit le 23, à la manière de tous les autres quadrupèdes, et il se répéta souvent depuis, pendant cinq à six jours, après lesquels les desirs de l'un et de l'autre parurent calmés. Au bout de quarante jours environ, on vit les mamelles de la femelle se gonfler, et son ventre grossir, et le 13 d'avril suivant elle mit bas un petit femelle, qui avait sa couleur, mais des poils très-courts, et les yeux étaient ouverts. Dès le moment où il fut au monde il s'attacha à sa mère avec ses quatre pattes, en travers du ventre, au-dessus des cuisses, qu'elle reployait contre elle-même, comme pour le cacher; et lorsqu'il voulait téter il allongeait son cou pour aller chercher la mamelle, qui, comme nous l'avons dit, est sous l'aisselle. Ce n'était qu'avec beaucoup de patience que dans les premiers temps on parvenait à le découvrir;



107

outre qu'il s'enfonçait dans le pelage épais de sa mère, celle-ci présentait toujours le dos aux personnes qui la regardaient, quelque familiarisée qu'elle fût avec elles, et ce n'a été qu'après plusieurs semaines qu'on a pu l'observer exactement. A sa naissance, il avait les mêmes proportions que ses parents, et sa taille était à-peu-près celle d'un petit rat; bientôt les poils se développèrent, et après six semaines, excepté par la taille, il ne différait plus en rien de sa mère. Cette femelle, avant la naissance de son petit, était extrêmement douce et familière: on ne s'approchait point d'elle qu'elle ne vînt aussitôt chercher des caresses et lécher les mains; mais dès que son petit fut né, elle devint défiante, s'éloigna de tout le monde, et même elle menaçait dès qu'on l'approchait. Cette défiance s'est affaiblie par degré et sa première familiarité est revenue lorsque ses soins n'ont plus été nécessaires à son petit, c'est-à-dire vers le troisième mois; jusque-là ces animaux ne s'étaient point séparés, ou si ce petit se hasardait à se détacher de sa mère, au moindre bruit il retournait se cacher entre son ventre et ses cuisses. Dès que la femelle fut prête à mettre bas, on fit passer son mâle dans une autre cage; car on ignore si ces animaux vivent en société, et si les mâles partagent avec les femelles les soins de la famille: dans le cas où il n'en serait pas ainsi, le mâle aurait pu nuire au petit que nous avons tant d'intérêt à conserver.

C'est à-peu-près vers la cinquième ou sixième semaine qu'on a vu ce jeune MAKI goûter aux aliments qu'on plaçait dans sa cage, et son allaitement a cessé vers le sixième mois. Aujourd'hui, cet animal est séparé de sa mère, qui a de nouveau été réunie à son mâle.

La différence qui existe dans cette espèce, entre la couleur du mâle et celle de la femelle, ne permet guère de lui conserver le nom qu'elle a reçu, et qui lui convenait sans doute lorsque le mâle seul était connu; nous lui aurions donné celui de MONOT, auquel répondaient les individus qui ont fait l'objet de cet article, si nous n'avions pas cru devoir garder jusqu'à l'établissement certain de cette espèce, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'elle eût été observée dans un plus grand nombre d'individus encore, celui qui caractérisait le seul individu qu'on en connût.









*F. de la grande île.*

*Leitch, de C. de L'Isle.*

*Wenceslaus, et al.*

*Maki rouge femelle.*



---

## LE MAKI ROUX FEMELLE.

---

C'EST à Péron, naturaliste de l'expédition aux terres australes commandée par Baudin, enlevé si jeune à la science et à ses amis, et dont la mémoire, honorable et chère, sera toujours accompagnée de tant de regrets, que l'histoire naturelle doit véritablement la connaissance de cette belle espèce de Makis. Commerçon, il est vrai, en avait fait un dessin pendant son séjour à Madagascar; mais ce dessin était resté enseveli dans ses papiers, envoyés à Paris après sa mort, et l'on n'y fit attention que lorsque Péron, à son retour, eut montré les dépouilles de cet animal. C'est que cette figure n'était accompagnée d'aucune note, d'aucune description qui attestât l'existence de l'espèce qu'elle représentait; et les voyageurs commettent trop souvent la faute de ne point joindre de descriptions aux objets qu'ils dessinent, ou de ne point dessiner les objets qu'ils décrivent; ils résulte de là que leurs travaux sont presque entièrement perdus, lorsqu'ils ne peuvent pas y mettre eux-mêmes la dernière main; en effet rien n'indiquant à ceux qui leur succèdent l'origine de leur dessin, et rien ne faisant connaître avec assez d'exactitude les objets de leurs descriptions, les uns et les autres restent inutiles jusqu'à ce que quelque circonstance nouvelle en fasse apprécier la valeur et permette d'en faire usage.

L'individu femelle dont je donne la figure, et que notre ménagerie possède encore, a été amené en France par un bâtiment marchand qui avait touché à Madagascar; il n'est conséquemment encore que le troisième qui ait été vu par les naturalistes, et c'est la première fois qu'un Maki roux est figuré. Malheureusement la figure que nous donnons ne fera pas connaître tous les caractères de l'espèce, si, comme il est à présumer d'après nos observations sur d'autres Makis, les mâles de cette espèce diffèrent des femelles par quelques-unes de leurs couleurs.

Quoiqu'il en soit, la femelle que nous avons sous les yeux est un des plus beaux Makis qu'on connaisse, par sa grande taille, par le brillant de ses couleurs et par leur opposition. Il a toute l'organisation principale des autres Makis; ainsi nous ne répéterons pas ce que nous avons déjà dit à ce sujet à l'article du Maki à front blanc; ses couleurs seules le distinguent des espèces du même genre. Toutes les parties supérieures de son corps, c'est-à-dire le dos, les côtés du corps et ceux du cou, le dessus des cuisses, des jambes et des bras, le sommet et les côtés de la tête sont d'un beau roux-marron. La queue toute entière, le ventre, la poitrine, le dessous du cou, la face interne des membres, la peau du visage et celle des quatre mains sont du noir le plus foncé; et une large tache blanche couvre la nuque; une autre tache transversale, de même

## LE MAKI ROUX FEMELLE.

couleur, se trouve au milieu de chaque pied, et les poils qui couvrent les joues et qui entourent les oreilles, sont d'un marron un peu plus pâle que ceux des parties environnantes; les yeux sont fauves. Il est très-peu d'animaux dont les parties inférieures soient plus foncées que les supérieures; jusqu'à ces derniers temps le Grison seul avait offert cette espèce d'anomalie.

Notre Maki roux est très-doux et très-appivoisé; mais il a le naturel des autres Makis; quoique de la plus grande agilité, il est habituellement triste et dormeur; il passe ses journées couché en rond, la tête entre ses jambes, et ne semble se réveiller que quand le besoin de manger se fait sentir: il n'a point encore fait entendre de voix. Voici ses principales dimensions:

De l'origine de la queue à la nuque.....	1	pieds	«	pouces	«	lignes.
De la nuque au bout du museau.....	«		4	«		
Du sol à la partie la plus élevée du dos.....	1		«		«	
Queue.....	1		6		9	

M. Geoffroy Saint-Hilaire (Annales du Muséum d'Histoire naturelle, t. XIX, pag. 159), qui, le premier, a donné les caractères spécifiques de cet animal, d'après les dépouilles rapportées par Péron, l'a nommé Maki rouge, *Lemur ruber*, et c'est ce nom qui a été adopté par les auteurs systématiques. Je lui ai donné celui de Maki roux, parce que le roux est sa couleur véritable, et que celui qui porte ce nom aujourd'hui a beaucoup moins cette couleur que celle des Mongous. Cette espèce, le *Lemur rufus*, ne sera d'ailleurs vraisemblablement pas conservée.

Avril 1820.

---







Michx de C. de Londe

Fig. de la grande esp.

Wagner del.

*Opossum mâle.*





Maréchal jeune Werner del

$\frac{1}{4}$  de la grand nat.

Lithog de C de Vasteyrie rue du bac N. 53

*Opossum femelle.*



## L'OPOSSUM.

LORSQU'ON ne s'attache, dans l'étude des animaux, qu'à la structure des organes, on ne parvient point à trouver la raison suffisante de leurs actions, ni la cause du rôle qu'ils jouent dans cette admirable économie de la nature, où tout ce qui semblerait fait pour en troubler l'ordre, ne sert, en effet, qu'à le maintenir. Le loup a une organisation tout-à-fait semblable à celle du chien; la marte et la fouine se distinguent à peine; et leur destination est loin d'être la même: les uns vivent au milieu des forêts les plus épaisses et les plus sauvages, tandis que les autres ont essentiellement besoin des habitations de l'homme.

C'est qu'il est un autre ordre de phénomènes, qui détermine l'emploi des organes, et que la structure de ceux-ci n'a pu jusqu'à-présent dévoiler quoiqu'ils y trouvent sans doute leur origine.

Ce sont ces qualités morales innées, ces dispositions invincibles, qui portent les animaux à agir dans tel ou tel sens, plutôt que dans tel ou tel autre, et sur lesquels leur conservation ne repose pas moins que sur leurs plus hautes qualités physiques. En effet, si les diverses espèces du genre chien, par exemple, se trouvaient tout-à-coup réduites à une indifférence morale absolue, et sous l'influence exclusive des circonstances extérieures, elles n'en formeraient plus en réalité qu'une seule; dès-lors l'équilibre de la nature serait rompu, et leur destruction, jusqu'au rétablissement de l'ordre, deviendrait inévitable.

Ces qualités intellectuelles sont souvent les seules caractéristiques des espèces; et il paraîtrait que la nature les a fait principalement entrer dans la petite portion d'influence que les sarigues sont destinés à exercer ici bas. L'Opossum, qui appartient à ce genre, dont nous donnerons les caractères dans l'article général où nous en devons parler, paraît cependant être un animal assez stupide. Il se creuse un terrier près des buissons qui ne sont pas trop éloignés des habitations, et y dort tout le long du jour. Tant que le soleil est levé, il voit mal, aussi est-ce la nuit qu'il va à la recherche de sa nourriture, et des femelles, à l'époque des amours. Il monte aux arbres, pénètre dans les basses cours, attaque les petits oiseaux et les poules, suce leur sang, mange leurs œufs, et lorsqu'il est repu, retourne se cacher au fond de sa retraite. Souvent il se contente de reptiles et d'insectes; et il peut manger des fruits. Avec un genre de vie analogue à celui des renards et des fouines, il est bien moins sanguinaire et cruel. Les Opossums ont aussi beaucoup moins de moyens de défense que ces animaux; ils courent mal, et quoique leur gueule soit extrêmement grande et bien armée,

## L'OPOSSUM.

elle manque de force, et eux d'intelligence pour s'en servir contre leurs ennemis : ils cherchent à mordre le bâton qui les atteint ; mais non pas le bras qui le conduit, bien différents en cela de la plupart des autres mammifères qui, par un acte fort remarquable de leur intelligence, distinguent la personne qui les frappe de l'instrument qu'elle tient à la main, et s'attaquent à elle directement. Il paraît que leurs principales ressources, pour se défendre, consistent dans la mauvaise odeur qu'ils répandent lorsqu'ils sont en danger. M. d'Azara qui en parle, d'après sa propre expérience, dit qu'elle est telle qu'il faut un grand effort de raison pour la supporter.

Tous leurs desirs paraissent être faibles, même ceux de la reproduction. On trouve, sur leur accouplement, des observations très-remarquables de M. d'Abouville, dans le voyage du marquis de Chastellux, aux États-Unis, ainsi que sur leur reproduction, qui, cependant, est encore un des problèmes les plus intéressants qu'aient à résoudre les naturalistes, malgré les recherches nouvelles de M. Barton.

L'Opossum que j'ai fait représenter était un jeune mâle qui se laissait emporter par le premier venu, sans faire aucune résistance, et qui cherchait continuellement à fuir la lumière. Lorsqu'on lui résistait, il ouvrait sa grande gueule et la tenait béante sans rien faire de plus. Cet organe qui, chez la plupart des carnassiers, est une arme si puissante, ne semblait être chez lui qu'un simple instrument de mastication.

Tout son corps était d'un gris-blanc-jaunâtre, résultant de poils blancs-sales dans la plus grande étendue de leur longueur, et noirs ou bruns à leur extrémité ; seulement quelques poils entièrement noirs sortaient par-ci par-là des poils blancs et teignaient en noirâtre, principalement la ligne dorsale et une bande étroite descendant du cou sur les jambes de devant. Celles-ci, ainsi que les jambes de derrière, étaient presque entièrement couvertes de poils noirs, et la queue, garnie d'écailles d'épiderme, n'avait que quelques poils courts et rares qui naissaient entre chacune de ces écailles. Elle était noire à sa base, le reste était blanc. Les mains, les oreilles, et le bout du museau étaient nus. En général la fourrure de cet animal n'était point épaisse, cependant il avait des poils laineux, rares à la vérité, mais très-bien caractérisés ; et comme les Opossums se rencontrent à des latitudes très-différentes, c'est-à-dire depuis l'équateur jusque fort avant dans les deux hémisphères, il pourrait nous montrer, d'une manière directe, l'influence de la température sur le développement de ces poils, que nous ne connaissons encore que par induction. La peau de la plante des pieds et de la paume des mains était d'un noir violâtre, et les doigts, ainsi que les ongles, étaient couleur de chair. La conque externe de l'oreille était aussi noire, excepté à sa base et à son extrémité où se voyait une petite tache couleur de chair ; et il paraîtrait que ce caractère est assez constant chez les Opossums, puisqu'il leur a valu le nom d'oreilles-bicolores. L'extrémité du nez et les lèvres sont aussi couleur de chair, et l'œil est tout noir.

On pourrait induire, de ce qui précède, que les organes des sens et du mouvement n'ont rien de ce qui serait nécessaire à l'activité et à la force ; et en effet, l'Opossum a des organes en parfaite harmonie avec son caractère. Ses yeux petits et presque sans paupières, quoique l'interne soit assez déve-



loppée, sont tellement saillants, qu'ils semblent l'extrémité d'une ellipse, et leur pupille est longue verticalement, comme celle des chats. Ses narines, à l'extrémité d'un long museau qui dépasse les mâchoires, sont ouvertes sur les côtés d'un mufle nu et un peu glandeux. Aussi l'odorat est le sens le plus délicat de cet animal et celui d'où il tire le plus de ressource. Sa langue est couverte de papilles très-rudes; ses oreilles ont la faculté de se fermer; elles se reploient d'avant en arrière, au moyen de trois plis longitudinaux, et s'abaissent à l'aide de plis transverses, beaucoup plus nombreux, qui coupent les premiers à angles droits. Un appareil musculieux particulier détermine sans doute le mouvement des uns et des autres. Nous le nourrissions de viande crue et de pain trempé dans du lait; il buvait en lappant; mais je l'ai vu recevoir, dans sa bouche, de l'eau qui tombait goutte à goutte de dessus sa cage, et toutes les fois qu'on lui en procurait l'occasion, il répétait le même exercice et paraissait y trouver du plaisir. Le siège du toucher semblerait être principalement dans les doigts qui sont revêtus d'une peau très-délicate et garnis en-dessous de tubercules très-déliés eux-mêmes, dont les formes et les relations sont trop compliquées pour être décrites. Nous les ferons représenter en donnant les caractères du genre. Ces doigts sont au nombre de cinq à chaque pied, armés d'ongles assez faibles, excepté le pouce des pieds de derrière qui en est tout-à-fait dépourvu. Ils s'écartent singulièrement les uns des autres dans la marche; mais le pouce de derrière seul est opposable aux autres doigts, et forme, des pieds de ces animaux, une véritable main, ce qui leur a valu le nom de Pédimanes. On voit quelques moustaches faibles sur la lèvre supérieure, au-dessus de l'œil et sur les joues. La queue peut, elle-même, être considérée comme une dépendance des organes du mouvement; elle est prenante et très-forte; mais elle ne se reploie qu'en-dessous. L'Opossum ne m'a jamais fait entendre d'autre voix qu'un soufflement semblable à celui des chats qui menacent. Les testicules de ces animaux sont dans un scrotum très-volumineux, attaché par un mince pédicule à l'abdomen, et la verge est, je crois, dirigée en arrière. Le vagin, simple ouverture, n'est séparé de l'anus que par l'épaisseur d'une membrane, et il paraît que le nombre des mamelles varie; j'en ai trouvé douze à une femelle, et dix seulement à une autre. On sait que les femelles d'Opossum ont sous le ventre une poche dans laquelle les petits qui, croit-on, naissent prématurément, achèvent de se développer. Cet organe particulier, qui a la faculté de s'ouvrir et de se fermer, contient les mamelles; son ouverture est une fente longitudinale qui conduit, postérieurement à un sac d'une très-petite dimension, chez les jeunes individus, mais qui s'étend avec l'âge et le nombre de petits qu'elle a contenu; et l'on voit de chaque côté de cette poche, à-peu-près vers sa partie moyenne, une cavité peu profonde dont l'usage n'est point apparent. Cet animal a 11 pouces de l'origine de la queue à l'occiput; la queue a aussi 11 pouces; la tête en a six; et sa hauteur, au train de devant, est de 7 à 8 pouces.

On a été long-temps avant de distinguer l'Opossum des autres espèces du genre Didelphes. Buffon en avait parlé dans ses suppléments, sous les noms de sarigue des Illinois et de sarigue à longs poils, croyant parler de deux espèces distinctes. Et Linnæus ayant tiré tous ses didelphes de Seba, n'avait pu, sur



des matériaux si imparfaits, exercer utilement la justesse ordinaire de sa critique. C'est Pennant qui, le premier, a séparé nettement ce didelphe des autres, sous le nom d'*Opossum Virginian*; mais la figure qu'il en donne est mauvaise. Bonnater en a donné une meilleure dans les planches de l'Encyclopédie; quant à Schreber, excepté son *marsupialis*, pl. 145, dessinée par Ihle, dont les couleurs ont quelques rapports avec celles de notre Opossum, presque tous ses autres didelphes sont méconnaissables. Shaw donne aussi une figure de cet animal, tirée d'un individu empaillé, du *Museum Leverianum* dont la queue, par erreur, est recourbée en-dessus.

Presque tous les voyageurs, frappés de la singulière organisation de cet animal, et sur-tout de la manière dont il élève ses petits, sont entrés dans quelques détails sur son naturel et sur sa structure; mais aucun ne l'a fait avec plus d'exactitude que M. d'Azara, qui lui donne le nom de Micoure premier. (Quadrupèdes du Paraguay, traduction française, t. 1, p. 244).

Juillet 1819.

---





4 de la grande race

Werner del.

Luchoy. C. de Lascz

Lion du Sénégal



# LE LION DU SÉNÉGAL.

IL est des idées, ou plutôt des réunions de mots, tellement consacrés par l'usage, que, toutes déraisonnables qu'elles sont, les hommes qui seraient les plus capables de les combattre avec succès, semblent être entraînés, contraints par une force toute-puissante à les adopter : c'est qu'elles sont devenues une possession du langage, et l'on sait toute l'influence que le langage exerce sur le jugement. C'est ainsi que le nom de Lion et ceux de grandeur, de magnanimité, sont en quelque sorte devenus synonymes, et que Buffon lui-même a été forcé de sanctionner leur association dans un des discours les plus classiques de son immortel ouvrage.

Il faudra bien cependant, malgré l'autorité du temps et du génie, qu'on rejette un jour des associations aussi monstrueuses; elles présentent à l'esprit, mais sans allégorie, ces créations fantastiques et bizarres d'un corps de lion surmonté d'une tête humaine, que les Anciens, plus raisonnablement peut-être, présentaient aux sens.

S'il n'y a de grandeur véritable que par la vertu, l'homme seul peut être grand; lui seul, de tous les êtres intelligens, a reçu la faculté de connaître et de vouloir.

Le Lion a le naturel du Chat domestique, et quiconque a une idée exacte du caractère de ce dernier animal, en a une aussi du caractère de toutes les autres espèces du genre auquel il appartient, du Tigre comme du Léopard, du Lynx comme de la Panthère, sauf les différences qui résultent de la taille et de la force de chaque espèce, et des circonstances au milieu desquelles leur développement a eu lieu.

Tout animal, à moins d'être poussé par un instinct aveugle, est sans défiance et sans férocité, s'il a été élevé loin des dangers et sans avoir d'ennemis à redouter ou à combattre. Au contraire, il devient craintif et méchant, dès qu'il a appris à connaître le mal et qu'il a dû employer sa force pour lui résister.

Or le Lion, par les ressources que lui donne son organisation, ne peut avoir en Afrique, où il n'y a point d'animaux carnassiers de sa taille, d'autre ennemi que l'homme; l'homme seul est capable de lui créer des dangers et de lui faire éprouver le sentiment de la crainte. C'est donc où l'espèce humaine s'est déclarée son ennemie, qu'il sera farouche et cruel; partout ailleurs, jamais on ne le verra fuir de peur, ni répandre de sang que pour se nourrir. C'est ce que l'expérience montre en effet : les Lions des contrées habitées sont dangereux lorsqu'ils se sentent les plus forts : ceux des régions désertes, au contraire, se montrent indifférens à tout, dès que leurs besoins sont satisfaits.

## LE LION DU SÉNÉGAL.

Ce sont sans doute les effets de cette indifférence, et la disposition naturelle qui nous porte à attribuer aux autres ce que nous observons en nous, qui auront fait accorder aux Lions ces sentimens humains qui ne sont même jamais pour notre espèce que les résultats d'une parfaite sécurité. Les Anciens nous ont, les premiers, induit en erreur sur le naturel du Lion, qu'ils auraient pu reconnaître bien plus aisément que nous encore; mais ils mettaient peu d'importance à l'art d'observer, n'appréciant pas l'influence des faits particuliers sur les idées générales. Ils nous assurent qu'on trouvait en Thrace des Lions si craintifs, qu'ils se laissaient battre et chasser par les femmes. Il paraît que cette race dégénérée n'existe plus aujourd'hui; et les Lions d'Afrique, qui ont éprouvé davantage les effets de l'empire de l'homme, sont loin encore d'une soumission aussi servile, d'une dégradation aussi profonde.

Le Lion du Sénégal, grâce à la superstition des nègres, a dû conserver toute son indépendance originelle; rien n'ayant détruit sa confiance en ses forces, son courage est resté pur, et sa férocité ne s'est exercée que pour ses besoins. Celui dont nous donnons la figure avait du moins ce caractère. On rencontre peu d'animaux aussi confians et plus dociles aux bons traitemens; son gardien vivait avec lui comme il aurait vécu avec un chien; il ne se refusait à rien de ce qu'on lui demandait, quand on n'employait pas la violence; mais dès que la contrainte se faisait sentir, il résistait, et la plus légère insistance aurait fait naître sa colère. Sa prison n'avait rien changé à son caractère; il conservait, dans l'étroit espace où il était renfermé, la plus grande indépendance morale: c'est qu'il avait été réduit très-jeune en esclavage, et n'avait jamais été contraint d'obéir à personne; tant il est vrai qu'il n'y a de soumission véritable que celle des sentimens ou de la volonté.

Il se distinguait du Lion de Barbarie par un pelage d'une teinte plus jaunâtre et plus brillante, et par une crinière moins épaisse et moins longue. Sa taille était aussi plus petite. Du reste, il n'y a aucune différence entre ces deux races de Lions: les couleurs sont distribuées de même; l'organisation de l'un est celle de l'autre, et ils en font le même usage, en tirent les mêmes services; aussi, les points par lesquels ces animaux diffèrent ne sont-ils pas assez importants pour qu'il soit possible d'en constituer deux espèces. J'ai vu des Lions de Barbarie dont la crinière était assez peu touffue, et il est difficile de croire qu'il ne s'en rencontre pas de différente teinte dans le pelage et de différente grandeur dans la taille.

Ce Lion avait tous les caractères du genre des Chats, que nous avons fait connaître en décrivant le Serval, et sur lesquels nous reviendrons encore en traitant de ce genre d'une manière générale. Nous nous étendrons aussi davantage sur les caractères spécifiques, lorsque nous parlerons du Lion de Barbarie, que nous regardons comme la variété principale et que nous connaissons mieux, cette variété s'étant reproduite dans notre ménagerie, qui en a possédé un très-grand nombre d'individus.

*Aout 1819.*









Le Roy de C. de Tunis

de la grande mer

Marschal pour Vener del

Lion de Barbare.





*de la general next*

*Lithog. de C. de Lant.*

*Lionne de Barbarie.*

*Muséum, pour. V. de la del*







*Wiborg de C. de Lasc*

*1/2 de la grande race*

*Lionceau âgé d'un jour.*

*Mirval, peint. Wiener del.*

---

# LE LION DE BARBARIE,

## LA LIONNE ET SES PETITS.

---

LE Lion de Barbarie, dont nous donnons aujourd'hui la figure, était le plus bel individu de son espèce qu'eut jamais possédé notre ménagerie. Sa taille élevée, ses membres vigoureux, la beauté de ses formes rendaient en quelque sorte concevables l'espèce d'enthousiasme avec lequel on a souvent parlé du LION, et les qualités extraordinaires qu'on s'est plu à lui attribuer. Ce furent ces motifs qui déterminèrent Maréchal, dont les talents étaient si remarquables, à peindre cet animal avec un soin tout particulier; et c'est par l'impossibilité où nous serions de donner du Lion une figure plus fidèle et plus belle, que nous reproduisons celle de ce peintre, quoiqu'elle ait déjà été publiée par M. G. Cuvier, mais sans être enluminée, dans l'ouvrage intitulé : Ménagerie du museum d'histoire naturelle, etc., etc.

Ce Lion fut pris dans un piège, entre Constantine et Bonne, en 1795, âgé d'un an environ, avec une femelle de la même portée; et le bey de la première de ces villes fit présent de ces deux animaux au gouvernement français d'alors. Jusqu'à près de trois ans il n'y eut point de différence entre eux pour le pelage; le mâle avait des formes plus arrêtées, une tête plus grosse et des mouvements plus brusques que la femelle. Vers cette époque, la crinière du jeune Lion commença à pousser, et il parut avoir atteint tout son développement entre cinq et six ans; alors il avait les dimensions suivantes :

Longueur du corps, de l'origine de la queue au bout du museau...	5	pieds	2	pouces.
— de la tête, de l'oreille au bout du nez.....	1	»	2	»
— de la queue.....	2	»	2	»
Hauteur, au train de derrière.....	2	»	9	»
— — de devant.....	2	»	9	»

Son dos, ses flancs, tout son train de derrière, ses jambes de devant et sa face, étaient couverts d'un poil court et serré, d'un fauve-brun, résultant de poils fauves dans la plus grande partie de leur longueur et noirs à leur extrémité, et d'autres poils entièrement noirs, épars sur tout le corps. La poitrine, la partie antérieure du ventre, les épaules, le cou, le devant de la tête et le bout de la queue, étaient revêtus de longs poils, mélangés de noir et de fauve; et ceux des côtés, du cou et de la tête, beaucoup plus longs que les autres, et tombant en épaisses mèches, formaient cette belle crinière qui est exclusivement propre au Lion, parmi les chats, et qui contri-



bue, plus qu'aucun autre de ses caractères physiques, à lui donner cet air grave et imposant qu'on lui reconnaît. Tous ces poils paraissent soyeux : les laineux sont fort rares.

Les yeux du Lion ont la pupille diurne, et la conque externe de leur oreille est petite, arrondie et à lobule au bord externe, comme celle du chat domestique; leurs autres sens ne diffèrent point de ce qui se voit chez les chats, et il en est de même de leurs organes du mouvement, de ceux de la génération et des dents.

Ce Lion avait fini par s'apprivoiser et par être très-docile pour son maître; mais cette soumission n'avait été obtenue que par la violence. Dans sa jeunesse, il était porté à la férocité, et les bons traitements l'adoucissaient sans le soumettre; cependant son gardien voulait qu'il obéît à sa voix, et la douceur ne réussissant pas, il eut recours aux châtimens. Ses premiers efforts furent pénibles; il fut plusieurs fois sur le point de renoncer à son projet; mais enfin il parvint à rompre le caractère de son Lion, à lui faire connaître la crainte par la douleur, et à s'en rendre tout-à-fait le maître. Dès lors cet animal apprit à obéir à certains commandemens, et put être offert en spectacle par son maître, que le public se plut à récompenser; mais ce Lion porta toute sa vie les traces des coups qu'il avait reçus, les cicatrices des plaies que les coups de fouet lui avaient faites.

La Lionne, arrivée à l'âge adulte, ne différait de son mâle que par l'absence de la crinière, des proportions plus allongées, et une tête plus petite. Sa douceur était aussi plus grande, et son affection pour son gardien plus tendre. Jamais ce sentiment n'a même été exprimé, par un animal, d'une manière plus vive qu'il ne l'était par cette Lionne. Lorsqu'elle s'y livrait, elle le manifestait à-la-fois par la joie pétulante du chien et par les mouvements délicats et moëlleux du chat; et sa confiance naturelle était si grande que, sans la crainte d'effrayer, on aurait pu lui laisser la plus entière liberté: jamais on ne l'a vue montrer le moindre sentiment de malveillance, excepté lorsqu'elle fut mère et qu'elle crut avoir besoin de défendre ses petits. Vers sa sixième année, cette Lionne entra en chaleur, et le Lion partagea aussitôt le même besoin, qui d'abord se manifesta chez l'un et chez l'autre avec assez de calme; mais bientôt sa violence devint épouvantable. La femelle ne céda qu'à la force, et il en résultait des luttes qui obligèrent de renforcer la loge où ces animaux étaient renfermés, quoiqu'elle fût construite en forts madriers et en maçonnerie. Cet emportement du Lion était porté au dernier terme et passait toutes les bornes de l'imagination lorsqu'on se montrait à lui: il était impossible alors de ne pas frémir d'effroi à la violence de sa fureur et à la force de ses rugissemens; l'on ne pouvait sur-tout, dans ces instans terribles, se défendre de cet étonnement muet, dans lequel nos facultés semblent suspendues, et qui nous saisit à la vue de tous les grands spectacles de la nature. Cet état dura environ huit jours pendant lesquels ces animaux ne mangèrent presque rien; le calme revint, et après deux mois la Lionne avorta. A cette époque, ses petits n'avaient pas encore de poils. Vingt à vingt-cinq jours après, elle redevint en chaleur et fut de nouveau couverte; et au bout de cent et huit jours, elle mit bas trois Lionceaux mâles, qui avaient les dimensions suivantes :

LE LION DE BARBARIE.

Longueur du corps, de l'origine de la queue à l'occiput.....	8	pouces	»	lignes.
— de la tête, de l'occiput au bout du museau.....	3	»	6	»
— de la queue.....	5	»	6	»
Hauteur du train de devant.....	5	»	6	»
— — de derrière.....	5	»	6	»

Aucune trace de crinière ne se remarquait sur ces jeunes animaux, et leur queue n'était point terminée par un flocon, comme celle des Lions adultes. Tout leur corps était uniformément couvert d'un poil assez touffu, à demi-frisé, et non point lisse comme celui des vieux individus, et d'un fauve, sali par du noir et du gris, qui provenait d'anneaux de ces diverses couleurs répartis sur chaque poil. C'était le fond de la couleur de ces animaux; mais sur ce fauve se voyaient, le long du dos et de la queue, des bandes noires, transverses et parallèles les unes aux autres, qui, réunies à leur partie moyenne, produisaient une ligne longitudinale depuis le derrière de la tête jusques vers l'extrémité de la queue; sur la tête et les membres, il y avait des taches noirâtres, de diverses formes, plus ou moins nombreuses et assez irrégulièrement distribuées. Le derrière des oreilles était tout noir. Les parties inférieures et les côtés du corps étaient plus pâles que les supérieures, et des moustaches assez fortes garnissaient les lèvres.

Ces animaux naquirent les yeux ouverts; mais la conque externe de l'oreille n'était point encore droite; elle était à demi-couchée, et ce ne fut qu'après deux mois environ que les muscles eurent acquis assez de force pour la redresser; les ongles n'étaient point complètement relevés non plus, comme ils le sont chez les adultes; ils se montraient en partie: petit à petit ils se cachèrent; mais ils ne le furent entièrement relevés que vers le sixième mois. Dès les premiers moments de leur naissance, ces Lionceaux reçurent les plus grands soins de leur mère, qui perdit dès-lors une grande partie de sa confiance. Son gardien pouvait encore entrer près d'elle; mais elle était menaçante, et un degré de défiance de plus l'aurait rendue cruelle. La gêne où elle était, les bornes étroites de sa loge, le mouvement des personnes qui se trouvaient sans cesse autour de son habitation, réveillèrent en elle un instinct qui s'observe souvent chez le chat domestique: portée à soustraire ses petits à tout danger et à les cacher dans quelque profonde solitude, elle les prenait dans sa gueule et les transportait ainsi des heures entières, en tournant dans sa loge et en manifestant une vive agitation. Cette sollicitude de notre Lionne pour ses petits commença à s'affaiblir vers le cinquième mois, et peu après elle entra de nouveau en rut. Elle fut réunie à son mâle, et donna naissance à deux femelles, dont la portée dura à-peu-près le même nombre de jours que celle des trois mâles dont nous venons de parler.

Pendant le cours de la première année, la livrée des Lionceaux commence déjà à s'effacer; les bandes dorsales disparaissent à-peu-près avec la première mue; les taches de la tête s'effacent ensuite, et ce sont celles des membres qui disparaissent les dernières; ce n'est même qu'après l'état adulte, qu'elles disparaissent entièrement. Cet état arrive vers la cinquième année, comme nous avons vu; mais la crinière des mâles commence à paraître dès la troisième, et c'est vers la septième ou la huitième qu'elle se montre dans tout son développement. A un an, les canines commencent à pousser, et il paraît que cette



époque est très-dangereuse pour ces animaux. C'est alors que sont morts presque tous les jeunes Lions nés dans notre ménagerie, c'est-à-dire dix, sans compter ceux de la première portée, qui n'arrivèrent pas à terme.

Ces détails, qui ne consistent que dans la simple exposition des faits qui se sont passés sous nos yeux, complètent en grande partie l'histoire du Lion. C'est pendant les années 1801, 1802, 1803, qu'ils nous ont été offerts, et dès lors il ne nous a plus été possible de réunir un Lion à une Lionne, quelques soins que nous ayons pris pour cela, ce qui tendrait à confirmer ce qu'ont rapporté les Anciens, que ces animaux vivent en monogamie. Il y a quelques années que, possédant un Lion et une Lionne très-doux, nous les plaçâmes dans deux loges contiguës, en leur donnant les moyens de se rapprocher et de se voir sans se nuire : un grillage les séparait. Dès que nous les crûmes familiarisés l'un avec l'autre, et que la Lionne manifesta les besoins du rut, ce grillage fut enlevé, et la femelle s'approcha du mâle avec tous les témoignages de la bienveillance ; celui-ci, au contraire, s'éloigna d'elle, et, comme elle continuait à s'approcher, il l'attaqua avec colère, la renversa, et paraissait devoir la blesser grièvement ; mais celle-ci, qui était une des plus belles Lionnes qu'on pût voir, ne fut pas plutôt revenue de sa surprise, qu'elle se jeta à son tour sur le Lion, le terrassa, et le tint sous elle avec tant de force, que dès ce moment il se regarda comme vaincu et perdit toute confiance dans ses forces ; sa crainte alla même au point, que les prévenances de la femelle, qui reprit toute sa douceur dès que son premier mouvement de colère fut passé, ne purent l'appaiser, et qu'il se tint continuellement retiré dans un coin de la loge, tremblant que la punition qu'il avait reçue ne se renouvelât. Le temps ne diminuant rien de ce sentiment, on fut enfin obligé de séparer ces animaux.

Le Lion dont nous donnons la figure mourut à l'âge de dix ans. La Lionne vit encore ; sa santé ne s'est pas plus altérée que sa douceur ; mais elle a perdu presque entièrement la vue par l'opacité du cristallin, maladie fréquente dans nos ménageries d'animaux féroces, à cause de l'humidité que les vices de leur construction y entretiennent.

Le Lion de Barbarie a si souvent été représenté, que nous croyons inutile de rappeler les figures qui en existent. Nous ne devons pas non plus parler de sa synonymie. On n'a jamais cessé de voir le Lion en Europe, et l'on n'a point cessé non plus de lui appliquer le même nom.

Nous n'entrons pas dans plusieurs détails, qu'on trouvera mieux exprimés que nous ne pourrions le faire, dans les articles de MM. de Lacépède et G. Cuvier, sur le Lion et la Lionne dont nous venons de parler, insérés dans l'ouvrage sur la Ménagerie que nous avons déjà rappelé plus haut.

N. B. *La Lionne paraîtra dans la 12.<sup>me</sup> livraison, et les Lionceaux dans la 13.<sup>me</sup>*







*Luboy de C de Lussu*

*7 de la grand-mat*

*Tigre royal, femelle.*

*Wences pour et del.*

---

## LE TIGRE ROYAL.

---

CETTE grande espèce de Chat s'est acquis une telle réputation de férocité, passe si généralement pour être avide de sang, est si universellement offerte en exemple dès qu'il s'agit de peindre la passion de la cruauté et de la destruction, que toutes les autres semblent, en comparaison, être douées des qualités les plus douces et les plus paisibles. Rien cependant n'est moins exact que ces idées : le Tigre n'est point réellement plus cruel que les autres espèces de Chats, et n'a pas une plus grande soif de sang que le Lion, qui l'égale par la taille, ou que le Jaguar, qui, sous ce rapport, n'en diffère guère. Quelles sont donc les causes qui ont pu faire attribuer exclusivement au Tigre Royal des qualités qu'il partage avec tous les autres Chats ? Par quelle raison surtout inspire-t-il plus de crainte, est-il plus redouté que le Lion ? Ne serait-ce pas qu'habitant des régions très-peuplées, les parties méridionales de l'Asie, il a plus souvent assouvi ses appétits sanguinaires aux dépens de notre espèce, que le Lion, qui, principalement confiné dans les déserts de l'Afrique, a surtout fait sa nourriture des Antilopes de diverses espèces, dont les troupes innombrables peuplent ces vastes solitudes. Je serais d'autant plus disposé à le croire, que nous devons les premières notions que nous ayons acquises sur cet animal, à ces Indiens timides, qui sont constamment devenus la proie de ceux qui ont voulu les asservir.

D'un autre côté, le voisinage de l'homme a dû développer la férocité du Tigre, par la nécessité où elle a mis cet animal de défendre incessamment sa vie contre les entreprises d'ennemis nombreux et puissants ; et si on le voit souvent commettre des meurtres inutiles, et que ne demandent plus ses besoins satisfaits, c'est qu'ayant acquis la conscience des dangers que la présence des hommes lui fait courir, il a dû traiter en ennemis tous ceux qu'il a été à portée d'atteindre. Lorsque des Tigres sont réduits très-jeunes en esclavage et traités avec douceur, ils s'appriivoisent de la même manière que les Lions et que toutes les autres espèces de Chats. Ils deviennent confiant et affectueux, recherchent les caresses et les rendent avec le même empressement, le même abandon que nos Chats les plus domestiques ; et si cette règle souffre quelques exceptions, elles ne sont pas plus nombreuses qu'elles le seraient pour toute autre espèce sauvage. La nature ne paraît donc point avoir départi au Tigre un instinct particulier de cruauté. Comme à tous les autres êtres intelligents, elle lui a donné des facultés qui se



## LE TIGRE ROYAL.

développent proportionnellement à ses besoins; elles prennent plus ou moins de force, suivant que la conservation de l'individu le rend nécessaire; elles restent bornées et faibles lorsque les besoins sont limités et se satisfont aisément, ou deviennent excessifs si ces besoins s'accroissent outre mesure et sont difficiles à assouvir.

L'individu qui fait l'objet de cet article était encore très-jeune; il paraissait avoir beaucoup d'affection pour son gardien, auquel il obéissait avec docilité, et avec qui il aimait beaucoup à jouer. Il avait 4 pieds 8 pouces du bout du museau à la partie postérieure du corps; sa hauteur moyenne était de 2 pieds 5 pouces 9 lignes, et la longueur de sa queue était de 3 pieds. Comme tous les autres Tigres Royaux il était barré transversalement de noir sur un fond jaune aux parties supérieures du corps, et sur un fond blanc aux parties inférieures. La face interne de l'oreille et l'extrémité de la face externe, le tour de l'œil, surtout à sa partie supérieure, le bout du museau, les joues, la gorge, le cou, la poitrine, le ventre, l'intérieur des membres et le bout des doigts étaient blancs. Les parties jaunes consistaient dans les parties supérieures de la tête et du cou, les épaules, le dos et une portion des flancs et la face externe des membres. La queue était couverte de quinze anneaux noirs sur un fond blanc-jaunâtre, et les quatre premiers se partageaient en plusieurs lignes. Les bandes noires ne sont pas très-nombreuses, et ont des formes et des rapports trop irréguliers pour être décrits. Mais il paraît qu'elles ne sont pas constamment les mêmes, et qu'à cet égard les individus peuvent différer dans certaines limites; c'est ce qui se voit clairement en comparant le dessin très-exact que je donne, avec ceux qui ont été faits d'après les divers Tigres qu'a possédés notre Ménagerie. Celui que Maréchal a peint, et qui se trouve dans le bel ouvrage de MM. Lacépède, Cuvier et Geoffroy, intitulé *la Ménagerie du Muséum National, etc.*, a un bien plus grand nombre de ces bandes sur le dos que le nôtre, et un moindre nombre sur les côtés et sur le ventre; le premier en a plusieurs sur le devant des membres antérieurs, et le second n'en a aucune dans cette partie, etc., etc.

Le pelage de cet animal se compose entièrement de poils soyeux courts et serrés, excepté sur les côtés du cou et des joues, où ce même poil est long et forme une sorte de fraise.

Cette espèce est diurne, sa pupille est ronde et non point allongée comme celle du Chat domestique; du reste elle ressemble à tous les autres Chats; elle a les mêmes sens, les mêmes membres, les mêmes organes de la génération, que nous avons fait connaître d'une manière générale dans notre article du Serval, en attendant que nous entrions dans plus de détails, lorsque nous considérerons ces animaux dans leurs rapports génériques.

Il n'est pas rare de voir aujourd'hui le Tigre Royal en Europe. Depuis que les établissements des Anglais aux Indes se sont multipliés, il est peu d'années qu'il n'en arrive en Angleterre, et même en France. Aussi est-ce un des animaux que l'on connaît le mieux pour les formes, les couleurs, et même le naturel. Les Européens l'ont vu dans son état de nature; et, aidés de toutes les ressources qu'ils savent tirer de leur industrie, ils se sont même fait un divertissement de sa chasse. Ils nous ont plusieurs fois donné le récit de ce dangereux exercice; et ils confirment, par les particularités qu'ils rapportent, ce qu'on avait déjà dit, que le Tigre n'attaque sa proie que par surprise, et qu'il emploie contre ses

ennemis l'adresse et la ruse plutôt que l'audace et le courage. Il se tient habituellement dans les taillis les plus fourrés voisins des rivières; et là, soustrait au danger et caché par les arbrisseaux épais qui l'environnent, il trouve facilement à assouvir ses appétits cruels en se jetant sur les animaux paisibles qui cherchent un abri contre l'ardeur du soleil, ou qui viennent étancher une soif toujours renaissante dans le climat qu'il habite.

On a vu en Angleterre deux de ces animaux s'accoupler et produire : leur union fut semblable à celle du Lion et de la Lionne, dont nous avons parlé en donnant la description du Lion de Barbarie. Il paraît que la gestation dura environ trois mois et demi, ce qui se rapporterait à celle de la Lionne : mais la Tigresse ne mit au monde qu'un seul petit, ce qu'il faut sûrement attribuer à son état d'esclavage; car, dans la liberté de la nature, les portées sont de quatre ou cinq petits.

M. le comte de Lacépède a donné, dans l'ouvrage que nous avons cité plus haut, l'histoire de cette espèce, et celle d'un Tigre qui avait vécu à notre Ménagerie; et cette histoire, réunie à celle que Buffon donna de la même espèce, présente un des tableaux les plus majestueux et les plus vrais de tous ceux que les sciences et la littérature doivent à ces illustres et savants écrivains.

Les anciens ont connu le Tigre Royal. Pline et Oppien en parlent; et il paraît que ceux qui furent vus pour la première fois à Rome avaient été offerts à Auguste par des ambassadeurs indiens. Héliogabale fit aussi venir deux Tigres de l'Inde pour les atteler à un char.

Cette espèce paraît être répandue dans toutes les contrées méridionales de l'Asie, depuis la presqu'île en deçà du Gange jusqu'à la Cochinchine. Elle a souvent été représentée et décrite. Nos plus anciens naturalistes en donnent des figures; on en trouve dans Gessner, Aldrovande, Jonston, etc., etc.; celle qu'en donne Buffon est assez fidèle; mais la plus exacte, sans comparaison, est celle de Maréchal, dont nous avons déjà parlé, mais qui est vue de face.









*Lithog. de C. de Lessie*

*1/2 de la grand. nat.*

*Jaguar mâle.*

*Weaver pour et del.*

---

## LE JAGUAR MÂLE.

---

CE n'est pas depuis long-temps que cette grande et belle espèce de Chat de l'Amérique méridionale est exactement connue, quoique depuis long-temps les voyageurs en aient donné des descriptions et même des figures; mais les unes et les autres étaient si imparfaites, qu'on ne pouvait en tirer aucune idée juste. Aussi Buffon, qui sut toujours appliquer les noms étrangers avec tant de bonheur, fit-il un emploi inexact de celui de Jaguar; et jusqu'au moment où M. Geoffroy-Saint-Hilaire donna les caractères de l'animal auquel ce nom appartient véritablement, par comparaison avec ceux de la Panthère, on varia dans l'application qu'on en fit; le plus souvent on confondit ces deux espèces d'animaux; et la Panthère n'était pas elle-même bien distinguée du Léopard. Cependant, comme l'origine du Jaguar de M. Geoffroy n'était pas certaine, il restait encore des doutes sur l'exactitude du nom qu'il avait reçu. L'ouvrage de M. Dazara sur les quadrupèdes du Paraguay détruisit entièrement ces doutes, par la description détaillée qu'il donna de la peau de l'animal qui porte au Paraguay le nom de Yagua, ou plutôt de Yaguarété, et qui est évidemment de la même espèce que le Jaguar de M. Geoffroy, et que celui qui fait l'objet de cet article. Plus tard, la figure de l'individu décrit par M. Geoffroy a été publiée dans l'Atlas du voyage de M. Dazara, quoique ce savant Espagnol n'eût point vu cette espèce vivante, et que le sujet de sa description n'eût été qu'une simple peau, circonstances qu'il importe de faire connaître, pour qu'on sache bien que cette figure et cette description n'ont pas eu le même individu pour objet, et que l'une a été faite à Paris, tandis que l'autre a été faite en Amérique.

Le Jaguar que je me propose de décrire ici est le second individu de cette espèce que notre Ménagerie ait possédé. Le premier lui avait été donné par M<sup>me</sup> Joséphine Bonaparte; elle tient le second de la générosité de M. Boucherot.

Ces animaux avaient l'un et l'autre le caractère le plus doux; ils aimaient à recevoir des caresses et à lécher les mains. Leur naturel était celui du Chat domestique : comme lui ils jouaient avec tous les objets propres à être roulés, et les mouvements de leur corps, la vivacité de leurs regards, leurs coups de patte, annonçaient la plus grande adresse. Dans l'état sauvage, ils paraissent être extrêmement féroces et très-dangereux pour les voyageurs. M. Dazara (Hist. Nat. des Animaux du Paraguay) rappelle avec détail ce qu'il a appris à ce sujet, et son récit ajoutera plusieurs traits importants à l'histoire de cette grande espèce



## LE JAGUAR MÂLE.

de Chat, qui, sans doute, exerce en Amérique une influence étendue sur l'économie de la nature.

Le premier de nos Jaguars a vécu un assez grand nombre d'années; sa taille n'avait pas acquis toute la grandeur de celle qui est naturelle à son espèce, sans doute à cause de l'état d'esclavage dans lequel nous le tenions; mais toutes ses proportions étaient régulières, quoique épaisses et lourdes. Celui que nous possédons aujourd'hui, et qui est encore jeune, a aussi des formes trapues qui annonceraient plus de force que de légèreté. La représentation que nous en donnons est très-fidèle : on voit qu'il a moins d'élégance que la Lionne; il en a moins aussi que la Panthère et que le Léopard. La longueur de son corps, de la partie postérieure de la tête à l'origine de la queue, est de 5 pieds 8 pouces, celle de sa tête est de 11 pouces, celle de sa queue de 2 pieds 2 pouces, et sa hauteur moyenne est de 2 pieds 6 pouces. Ses poils sont courts, fermes et très-serrés les uns contre les autres; ils sont tous soyeux, et un peu plus longs aux parties inférieures qu'aux supérieures. Tout le fond du pelage est jaunâtre, et il est couvert de taches, ou entièrement noires ou fauves bordées de noir; on n'en trouve que de la première sorte sur la tête, sur les membres, sur la queue et sur toutes les parties inférieures du corps. Les taches fauves bordées de noir se trouvent principalement sur le dos et le cou, et sur les côtés; celles-ci sont grandes et peu nombreuses; elles ont une forme plus ou moins arrondie, et quelques-unes ont par fois un ou deux points noirs dans leur milieu; on n'en compte que cinq, ou que six au plus, de chaque côté du corps, en suivant la ligne la plus droite du dos au ventre. Quelques-unes de ces taches bordées se trouvent sur le cou et sur les épaules. Au milieu du dos, et dans le sens de la colonne épinière, les taches sont étroites, longues et pleines ordinairement; toutes les autres taches pleines, excepté celles du bout de la queue, ne sont pas aussi grandes que les fauves; les plus petites sont sur la tête et sur les bras; celles des cuisses, du ventre et de la queue sont plus grandes, et l'on en voit d'allongées à la face interne et supérieure des jambes de devant et de celles de derrière. Toutes les autres parties en ont aussi de plus ou moins nombreuses et de plus ou moins arrondies : mais ce qui ne varie pas, c'est le nombre des taches bordées; elles ne sont jamais plus nombreuses que nous ne les avons indiquées, ce qui distinguera toujours nettement cet animal de la Panthère. Toutes les parties inférieures du corps, le ventre, le bord antérieur des cuisses, la face interne des jambes, la poitrine, le cou, la gorge, le dessous des mâchoires, la conque de l'oreille intérieurement, et l'extrémité du museau, sont blancs; et l'on remarque que les taches sont généralement moins nombreuses sur ces parties que sur celles qui sont jaunes. Le derrière des oreilles est noir avec une tache blanche; la commissure des lèvres l'est également, ainsi que le bout de la queue et les trois anneaux qui entourent cet organe à son extrémité.

La famille des Chats est si naturelle, que ce qu'on a dit de l'un relativement aux organes essentiels, et sur lesquels les caractères génériques se fondent, convient à tous les autres, sans aucune exception; et j'ai traité de ces organes à l'article du Serval; c'est pourquoi je n'en parlerai pas ici de nouveau, et je renvoie, pour tout ce qui concerne ces organes, à cet article, en attendant ce que j'en dirai dans mon discours général sur les Chats.

Marcgrave (*Hist. Nat. Bras.*, pag. 235) a donné une fort mauvaise figure du

LE JAGUAR MÂLE.

Jaguar ; mais il est à remarquer qu'il a été exact pour le nombre des taches de cet animal, tel que nous l'avons indiqué pour en faire un caractère spécifique, et jusqu'à Buffon, c'est la seule qu'on ait eue. En effet, il est vraisemblable que la figure à laquelle ce célèbre naturaliste donne le nom de *Panthère* femelle est celle d'un Jaguar. Depuis, il n'a été publié, à notre connaissance, que la figure qui se trouve dans l'Atlas du voyage de M. Dazara, dont nous avons parlé au commencement de cet article. Le Jaguar est le *Felis onça* des Catalogues méthodiques.

Juin 1820.











Lisby de C. de Linné

3 de la grande race.

Leopard, mâle.

Weaver pinso et del.

# LE LÉOPARD.

Si l'on en juge d'après ce que les anciens rapportent, ils connaissaient deux espèces de grands Chats à pelage tacheté, qu'ils désignaient quelquefois par les contrées d'où elles se tiraient, plus souvent par quelques-uns de leurs caractères extérieurs, et aussi par des noms différents. Cicéron nous apprend, dans ses Lettres à Atticus, qu'il y avait des Panthères d'Asie et des Panthères d'Afrique. Pline (Liv. III, ch. xvii) dit que les unes ont une teinte moins foncée que les autres, et que celles qu'on regarde comme des femelles sont appelées *Variées*, tandis que le nom de *Pards* est conservé aux mâles; et Oppien (Liv. VIII), en distinguant les grandes Panthères des petites, ajoute que celles-ci ont la queue plus longue que les autres.

Des notes aussi imparfaites et aussi bornées n'avaient pu donner aux naturalistes modernes les moyens de reconnaître les Panthères des anciens. Aussi ont-ils appliqué ces notes au hasard, et donné les noms de *Panthera* et de *Pardus* de la manière la plus arbitraire, et souvent la plus fautive, par l'impossibilité où ils étaient souvent de connaître les contrées propres aux animaux qu'ils avaient sous les yeux. Ils seraient au reste tombés dans moins d'erreurs s'ils n'eussent eu qu'à distinguer les deux Panthères des Latins; mais les noms de *Leopardus* et d'*Onça* ayant été depuis ajoutés aux autres, comme appartenant aussi à de grandes espèces de Chats tachetés de l'ancien monde, il en est résulté la plus grande confusion jusqu'au moment où les observations faites, il y a peu d'années, dans la Ménagerie du Jardin du Roi, permirent à M. G. Cuvier (Annales du Muséum d'Hist. nat., t. XIV, p. 136) de dissiper l'obscurité qui était encore répandue sur ce sujet.

Buffon nous offre un exemple frappant des diverses causes d'erreurs que nous venons de signaler. Ayant sous les yeux trois grands Chats tachetés, qui lui offraient des caractères différents, il donna à l'un le nom de Panthère, comme étant la grande Panthère d'Oppien, ignorant que son animal venait d'Amérique, et qu'il appartenait à l'espèce du Jaguar; il donna celui d'Once au second, le regardant comme la petite Panthère; et M. G. Cuvier présume que cet Once, que Buffon ne connut que par une peau qui avait plus ou moins éprouvé les injures du temps, n'est qu'une Panthère proprement dite, dont la teinte du pelage est plus pâle qu'elle ne l'est communément; enfin, il applique au troisième le nom de Léopard, jugeant que les anciens n'avaient pu le connaître, et qu'il devait le désigner par un nouveau nom. Or tout porte à penser que les deux



## LE LÉOPARD.

Panthères des Latins ne sont autre chose que l'Once de Buffon non décolorée, qui est la grande, c'est-à-dire la Panthère des modernes, très-bien représentée par Maréchal (Ménag. du Mus. d'Hist. nat., par MM. Lacépède, G. Cuvier et Geoffroy), et son Léopard, qui est la petite, dont il donne une assez bonne figure, quoiqu'elle paraisse avoir été entièrement composée par son dessinateur, d'après une simple peau : c'est-à-dire que le nom ancien a été donné à un animal nouveau, et que les animaux anciens ont reçu l'un et l'autre des noms qui ne le sont point. Quoi qu'il en soit, le nom de Léopard étant devenu aussi familier à notre langue que ceux de Panthère et de Lion, devra être conservé à l'animal auquel Buffon l'a appliqué, quoiqu'il paraisse n'avoir été imaginé que dans le moyen âge ; mais il le fut certainement pour l'une des deux Panthères anciennes. En l'employant ainsi, Buffon lui a donné une signification précise qu'il n'avait point eue jusqu'alors, et qui a acquis plus de précision encore depuis que le Léopard et la Panthère ont été nettement distingués l'un de l'autre par M. G. Cuvier, ce que Buffon n'avait point fait. Pour compléter ce travail, et rendre les caractères distinctifs de ces deux espèces plus sensibles qu'ils ne peuvent l'être par de simples descriptions, une figure exacte du Léopard était nécessaire, et c'est cette lacune que nous tâchons de remplir aujourd'hui. La Ménagerie du Roi doit l'animal que nous publions à M. de Formon, maître des requêtes, qui l'avait reçu de la Pointe-à-Pitre (île de Saint-Domingue), où il avait été amené du Sénégal ; et cette origine doit être regardée comme certaine. C'était aussi cette partie de l'Afrique et la Guinée que Buffon avait donnée pour patrie à son Léopard. Le nôtre, quoique jeune encore, était adulte et avait acquis toute sa croissance, à en juger par l'élégance de ses proportions ; il avait 2 pieds 6 pouces de la partie postérieure de l'oreille à l'origine de la queue, et 7 pouces 6 lignes de cette même partie de l'oreille au bout du museau. Sa hauteur, aux épaules comme à la croupe, était d'environ 2 pieds 1 pouce, et sa queue avait 2 pieds 3 pouces. Toutes les parties supérieures de son corps, et la face externe des membres, avaient un fond jaunâtre, et les parties inférieures étaient blanches ; les unes et les autres étaient couvertes de taches qui variaient par leur nombre, leur forme et leur étendue. Celles de la tête, du cou, d'une partie des épaules, des jambes antérieures et postérieures, étaient pleines, petites, assez rapprochées l'une de l'autre, et d'une manière confuse et uniforme ; celles des cuisses, du dos, des flancs et d'une partie des épaules, étaient également pleines et petites ; mais elles étaient groupées circulairement de manière que chaque groupe formait une tache isolée qu'on a désignée par le nom de rose ; et la partie circonscrite par ces réunions de petites taches, étant d'un ton jaunâtre plus foncé que celui du fond du pelage, contribuait à les détacher encore davantage les unes des autres. Cependant le nombre de ces taches en forme de roses sont assez rapprochées les unes des autres sur le Léopard, comparativement à celles de la Panthère, et surtout du Jaguar ; on en peut compter jusqu'à dix en suivant une ligne droite et transversale depuis le dos jusque sous le ventre. Le ventre a de grandes taches noires, qui ne sont pas aussi nombreuses que sur les autres parties, et les taches de la face interne des membres, aux parties supérieures, sont allongées et transversales. Celles du bas de la queue, en dessus, forment des demi-cercles ; et l'on en voit vers le haut des épaules qui sont longues, étroites, et accouplées deux à deux sur la

## LE LÉOPARD.

3

même ligne; ce qui les fait remarquer parmi toutes les autres. Le derrière de l'oreille est noir, avec une tache blanche et transversale dans son milieu. Une tache noire garnit le côté de la bouche, vers la commissure des lèvres, et l'on voit une tache blanche au-dessus de l'œil.

Le Léopard a tous les caractères génériques des Chats, et il en a sans doute aussi les mœurs, si nous en jugeons par ceux que nous avons eu occasion de voir. Mais, sous ce rapport, ils sont très-imparfaitement connus; car ce nom a été appliqué par les voyageurs avec si peu d'exactitude, et à des animaux si différents, qu'on ne pourrait pas éviter de commettre les plus grossières erreurs si l'on voulait écrire l'histoire de cette espèce en réunissant les différents récits auxquels a été attaché le nom de Léopard. L'on peut donc assurer que cette histoire reste encore toute entière à faire. Cet animal est le *Felis Leopardus* des Catalogues méthodiques.

Septembre 1820.

---









Lish de C de Juste

1/5 de la grandeur

Couguar femelle

Werner del.

---

## LE COUGOUAR.

---

LES premières relations que les Européens donnèrent de l'Amérique, après sa découverte, offrent un exemple remarquable de l'influence du langage et des idées sur le jugement; exemple qui se renouvelle au reste chaque jour, mais qui nulle part ne s'est montré d'une manière plus manifeste qu'à l'époque de cette grande découverte, parce que nulle part on n'a eu à apprécier à-la-fois toutes les productions d'un nouveau monde. Il semblerait que l'esprit a d'autant moins d'indépendance que ses idées sont mieux acquises, et que pour éclairer les hommes il faudrait autant les tirer de leur savoir que de leur ignorance. En effet, les Espagnols ne virent dans les animaux qu'ils rencontrèrent en Amérique que ceux qu'ils avaient vus en Europe, et ils leur appliquèrent les mêmes noms. Le pécarî fut un cochon, le lama un mouton, le sarigue un renard, le jaguar une panthère, et le COUGOUAR fut le lion, etc., etc. Mais ce qu'il n'est peut-être pas hors de propos de faire remarquer ici, c'est la différence qui se trouve entre la description de ces objets nouveaux, par les nations européennes, et celle que nous donnèrent les Anciens des objets inconnus qui s'offrirent à eux lorsqu'ils pénétrèrent dans l'Afrique et dans l'Inde. Les premiers appliquèrent faussement des noms, ou les employèrent d'une manière figurée, sans rien ajouter d'imaginaire à ce qu'ils voyaient; les autres, par contre, exagérèrent tout ce qu'ils eurent à faire connaître, et composèrent ordinairement leurs animaux de l'assemblage le plus bizarre et le plus monstrueux, comme le témoigne sur-tout le monument que Pline nous en a laissé dans sa riche et précieuse compilation.

L'erreur que l'on commit en prenant le Cougouar pour un lion n'a rien au reste de fort étonnant. Le genre des chats est si naturel, les espèces qui le composent ont une organisation tellement semblable, que toutes les fois qu'un de ces animaux a à-peu-près la taille et les couleurs d'un autre, les naturalistes eux-mêmes se trouvent embarrassés pour les distinguer. Or, le Cougouar approche de la taille d'une petite lionne, et il en a la couleur générale. Toutes les parties supérieures de son corps sont d'un roux sombre, qui résulte de poils roux avec le bout noir, et qui est plus foncé sur le dos, la tête et le dessus de la queue, que sur les côtés; le ventre est d'un roux pâle; la poitrine, l'intérieur des cuisses et des jambes sont d'un blanc-roussâtre; et la mâchoire inférieure et le dessous de la gorge entièrement blancs. L'intérieur de l'oreille est blanchâtre, et l'extérieur noir, excepté le petit lobule externe qui est gris-roussâtre. Le bout de la queue est noir, et le museau couleur de chair; et il y a beaucoup de gris dans les poils de la tête. Les moustaches de la lèvre supérieure des côtés des joues sont blanches,



## LE COUGOUAR.

et celles du dessus des yeux noires. Cette espèce de chat n'a qu'une seule espèce de poils, les soyeux qui sont durs et épais. Sur le dos, leur longueur n'excède pas six lignes; mais sous le ventre ils ont plus d'un pouce, et dans cette partie ils sont beaucoup plus doux et plus flexibles que dans les autres. Voici ses dimensions principales.

Longueur de l'origine de la queue à l'occiput.....	2	pieds 9	pouces.
— de la tête, de l'occiput au bout du museau... «		7	
Hauteur à l'épaule.....	1	6	
— à la croupe.....	1	8	
Longueur de la queue.....	1	10	

C'est par ces caractères seuls que le Cougouar peut être distingué des autres chats diurnes. Ainsi tout ce que nous avons dit de la structure des organes à l'article du Serval lui convient entièrement, excepté qu'il n'a pas les oreilles et la partie dénuée de poils à l'angle interne des yeux aussi grandes.

L'individu que j'ai fait représenter avait été amené en France par l'expédition de Baudin, et par les soins de Peron et de M. Le Sueur, auxquels l'histoire naturelle a dû d'ailleurs tant d'autres richesses. Il n'avait rien de féroce; mais il n'était familier qu'avec son maître; celui-ci seul pouvait le toucher et lui faire des caresses que cet animal recevait comme le chat domestique, en faisant entendre le bruit particulier qu'on connaît, et en se frottant sous la main qui lui était présentée; toute autre personne lui inspirait de la défiance, et si l'on s'en approchait, il menaçait en criant et en soufflant exactement encore comme le chat domestique. Ce Cougouard, qui était arrivé adulte à notre ménagerie, y a vécu quinze ans, mangeant de quatre à six livres de viande par jour et en un seul repas. Nous en avons possédé de plus jeunes, qui avaient tout le corps, mais sur-tout les cuisses, couverts de taches rondes d'une teinte un peu plus foncée que celle du pelage, et qu'on apercevait principalement lorsqu'on regardait l'animal de côté. Ces taches s'effaçaient avec le temps; elles étaient la livrée du jeune âge.

Lorsqu'on cherche à établir la synonymie de cette espèce, on est conduit à supposer qu'il y a plusieurs races de Cougouars en Amérique, si ce n'est plusieurs espèces. L'individu décrit par Daubenton était entièrement semblable au nôtre; mais il n'en est pas tout-à-fait de même de l'individu décrit par Dazara; il paraît, au reste, certain qu'il porte dans une grande partie de l'Amérique du sud le nom de Cuguacuara, ou Cuguacuarana, duquel Buffon a tiré par contraction celui de Cougouar. Pison, Margrave, Barrère, en parlent sous ce nom, et beaucoup d'autres voyageurs en ont aussi fait mention. Mais aucun ne donne des détails aussi circonstanciés sur les mœurs de ces chats roux que Dazara (*Animaux du Paraguay*, t. I, p. 133), qui les nomme Gouazouara. Le Cougouar est le *Felis concolor* des auteurs systématiques. La figure que Buffon a donnée de cet animal (t. IX, f. 19) est fort exacte; c'est elle que Schreber et Shaw ont copiée; mais le premier l'a recouverte d'une couleur beaucoup trop sombre; on reconnaîtrait mieux un Cougouar dans son *Felis discolor*, pl. CIV, B. Jusqu'à présent on n'en avait point eu d'autres.





*Lithog. de C. de Loub.*

*Cervat, male*

*Weener del.*



# LE SERVAL.

LES espèces du genre chat, à pelage tacheté de noir, sur un fond plus ou moins gris ou jaunâtre, paraissent être si nombreuses, et la plupart ont été si imparfaitement caractérisées, et se ressemblent tant, qu'il serait impossible aujourd'hui, avec les seuls secours de la science, de les distinguer nettement l'une de l'autre; ce n'est que par des observations nouvelles, faites avec beaucoup de soins, qu'on parviendra à détruire la confusion qui règne encore entre elles. Il importe donc de donner des descriptions très-détaillées de ces chats, toutes les fois même qu'il ne restera que des doutes légers sur l'espèce à laquelle ils appartiennent. D'un autre côté, la connaissance des contrées dont les animaux sont originaires, aidant aussi à décider de l'identité ou de la non-identité des espèces qui ne différeraient point par des caractères très-importants, on ne saurait apporter trop de soin à les déterminer exactement; mais c'est une attention qu'il n'est pas toujours aisé d'avoir.

Ces réflexions se présentent naturellement à l'esprit chaque fois qu'on doit faire connaître une de ces petites espèces de chats à pelage tacheté, et nous en avons encore reconnu la justesse, lorsque nous avons eu à donner un nom d'espèce à l'individu que nous nous proposons de décrire ici. Le père VINCENT-MARIE rapporte que les Portugais de l'Inde appellent SERVAL un animal un peu plus gros que le chat sauvage qui ressemble à la panthère par les couleurs du pelage, etc. BUFFON (t. XIII.) ayant eu à décrire un chat tacheté de la ménagerie du Roi, dont il ne connaissait pas l'origine, crut le reconnaître dans la description du père VINCENT-MARIE, et lui donna le nom de Serval; M. G. CUVIER (Ménagerie du Muséum d'Histoire naturelle), ayant également eu à décrire une petite espèce de chat tacheté, qui vivait à la ménagerie du Muséum d'histoire naturelle, et dont l'origine était inconnue, trouva assez de ressemblance entre cet animal et celui de BUFFON, pour lui donner aussi ce nom de SERVAL. Enfin M. D'AZARA crut reconnaître dans le SERVAL de M. G. CUVIER un petit chat tacheté d'Amérique qu'il décrit en partie dans ses voyages, tom. II, pag. 171, sous le nom de *Mbaracaya*.

Cependant la description que DAUBENTON donne du SERVAL de BUFFON, et celle que nous devons à D'AZARA du *Mbaracaya*, sont loin de se rapporter assez exactement entre elles et à celle du SERVAL de M. G. CUVIER, pour que nous puissions les regarder comme appartenant à une seule et même espèce. DAUBENTON parle de taches grises que n'a point ce dernier SERVAL; et il ne dit rien des lignes du dessus de la tête et du cou de cet animal, si remarquables et si caractéris-

tiques. De son côté, D'AZARA nous apprend, dans un manuscrit de sa main, que son *Mbaracaya* a les oreilles plus rondes que le chat domestique, ce qui est tout-à-fait le contraire des SERVALS dont nous venons de parler; qu'il a sous la gorge quatre raies noires transversales, et entre les pattes de devant, trois bandes noires très-marquées; que le dessous de la queue, qui est blanc, présente quelques bandes transverses, et beaucoup d'anneaux, et que le dessus est entièrement fauve; enfin qu'on voit naître à l'angle extérieur de l'œil, une raie noire qui se prolonge sous l'oreille, sans se mêler avec les taches. Or, aucune de ces particularités, bien caractéristiques, ne se trouve dans le SERVAL de M. G. CUVIER. Nous ignorons nous-mêmes de quelle contrée venait l'animal qui fait l'objet de cet article; mais ce que nous avons constaté par une comparaison rigoureuse et immédiate, c'est qu'il ressemblait exactement, et par les moindres détails, à celui que M. G. CUVIER a fait connaître, et dont on conserve la dépouille dans notre Muséum, et c'est cette ressemblance qui nous a déterminé à lui donner le nom de SERVAL, tout inexact qu'il pourrait être.

On a aussi regardé le Chatpard des Académiciens (Mémoires pour servir à l'histoire des animaux, part. 1.) comme un SERVAL, mais nous ne pensons pas que rien puisse justifier ce rapprochement.

Le SERVAL que nous avons possédé était un jeune mâle, remarquable par sa douceur et sa gentillesse; il jouait entièrement à la manière des chats domestiques, cherchait à attraper sa queue, se faisait un objet d'amusement de tout ce qu'il pouvait faire rouler avec sa patte, et il produisait aussi, lorsqu'on le caressait, ce petit bruit sourd que font entendre nos chats dans le même cas. Il était arrivé par un bâtiment à Brest, mais celui qui en avait fait l'acquisition avait négligé de s'informer dans quelle partie du monde il avait été pris.

Voici ses principales dimensions :

Longueur de l'occiput à l'origine de la queue, . . . . .	1 pied 7 pouces	lignes.
— de la tête, . . . . .	4	6
— de la queue, . . . . .	9	»
— du bras. . . . .	5	6
— de l'avant-bras. . . . .	6	»
— du pied de devant. . . . .	4	3
— de la cuisse. . . . .	5	6
— de la jambe. . . . .	6	»
— du pied de derrière. . . . .	6	»

Lorsqu'il était debout sur ses quatre pattes, dans une attitude naturelle, son train de derrière se trouvait à quinze pouces du sol, et son train de devant à douze.

Toutes les parties supérieures du corps étaient d'un fauve très-clair, mélangé de taches noires; les parties inférieures blanches, également tachetées de noir, mais avec des taches en moindre nombre qu'aux parties supérieures. Les taches principales se voyaient sur la tête et le cou; elles formaient des lignes symétriques de chaque côté: deux d'entre elles naissaient parallèlement entre les oreilles en lignes étroites qui, arrivées en arrière des oreilles, s'écartaient, s'élar-



gissaient et se dirigeaient ainsi obliquement jusqu'aux épaules où elles s'arrêtaient. A cinq ou six lignes de ce point, venaient de chaque côté une tache ronde, et, après un même intervalle, une seconde ligne, de la même largeur que la première, qui se terminait vers le bord postérieur de l'omoplate. Entre les deux premières lignes on en voyait naître deux autres plus minces, qui s'écartaient peu l'une de l'autre, et qui se terminaient en arrière des épaules, en se mariant avec les taches du dos. Les autres taches des parties supérieures du corps sont moins susceptibles d'être décrites que les précédentes; elles sont plus ou moins rapprochées ou arrondies et plus ou moins grandes; en général elles sont assez étendues comparativement à celles du reste du corps; leur forme, le long de l'épine du dos, est allongée, et elles y sont comme disposées sur quatre rangs. Sur les côtés du corps et sur les cuisses elles sont grosses et arrondies; elles sont plus petites et également rondes sur le bras, et elles sont très-petites sur la tête et autour du museau. La poitrine est fauve pâle; le dessous de la mâchoire inférieure, le bout des lèvres et la gorge sont blancs. A la face interne des jambes de devant on voit deux bandes noires transversales, et il se trouve également deux bandes semblables à la partie supérieure des jambes de derrière; l'extrémité inférieure des quatre pattes est fauve, avec de très-petites taches noires; la queue a huit anneaux noirs, et se termine par des poils de cette couleur. Les oreilles, à leur face externe, se font remarquer par une bande blanche, transversale, séparée du bout par du fauve noirâtre, et de la partie inférieure par du noir; leur face interne est couverte de longs poils blancs. La nature des poils est la même que celle du chat domestique; parmi les soyeux il y en a de très-longs qui dépassent de beaucoup les autres, et qui sont généralement blanchâtres.

Cet animal appartient au sous-genre des chats diurnes, c'est-à-dire qu'il a toujours les pupilles rondes; ses paupières sont semblables à celles des chats communs, et l'on voit, à l'angle interne, une partie déprimée et dénuée de poils, qui aurait quelque analogie avec les larmiers; le nez se termine par une partie nue, sur le devant et les côtés de laquelle les narines sont ouvertes. Les oreilles sont très-grandes, comparativement à celles de la plupart des autres chats, et elles ont à leur bord externe la petite poche qui est commune aux oreilles des espèces voisines. La langue est couverte de papilles aiguës; le museau, ainsi que les yeux et les joues, sont garnis de fortes moustaches. Les organes de la génération étaient semblables à ceux des autres chats. D'après ce que nous venons de dire, on juge bien que le SERVAL a les doigts, les ongles retractiles, et les dents qui caractérisent les espèces du genre auquel il appartient; c'est pourquoi nous n'en parlerons point ici d'une manière particulière, ayant à en traiter dans ce que nous aurons de général à dire sur les espèces de ce genre.

Nous n'avons eu cet animal que pendant un temps assez court. C'est pourquoi nous ne nous étendons pas davantage sur ses habitudes ou ses penchants; mais on verra du moins par notre silence même, combien peu cette espèce est connue, et quelles sont les observations qui seraient encore nécessaires pour en compléter l'histoire. Si l'on reconnaissait qu'en effet le Mbaracaya de



LE SERVAL.

M. D'AZARA est le SERVAL, on pourrait, d'après ce savant voyageur, ajouter à ce que nous avons dit, que cet animal se tient habituellement caché dans les buissons et dans les fossés où il guette sa proie, qu'il monte souvent aux arbres pour y surprendre les oiseaux, que la femelle a deux mamelles, et qu'elle met ordinairement deux à trois petits au monde, dans un nid qu'elle leur prépare, et qu'elle garnit de mousse et de feuilles; que lorsqu'on prend le Mbaracaya très-jeune il s'apprivoise autant que le chat commun, etc., etc.

*Décembre 1818.*







Werner pinx. et del.

$\frac{1}{2}$  de la grand nat.

Lithog. de C. de Lest.

*Le Chat, femelle.*



---

## LE CHATI FEMELLE.

---

BUFFON dit quelque part, dans son immortel ouvrage, que la connaissance des lieux dont les animaux sont originaires est nécessaire à la connaissance de ces animaux eux-mêmes. C'est une vérité dont cet illustre et savant écrivain appréciait toute l'importance, mais qui n'a pas été généralement appréciée de même. Il est très-rare en effet de trouver dans les voyageurs des indications précises propres à circonscrire nettement l'habitation des Mammifères; ils paraissent avoir généralement partagé l'erreur commune, que ces animaux, à l'état sauvage, usent de leur indépendance pour se répandre partout où leurs pas peuvent les porter, dès que la nature du climat ou la force de leurs ennemis ne s'y opposent point. Le fait est que la plupart des Mammifères voyagent peu; et il en est des espèces comme des individus : leur habitation est circonscrite dans les circonstances extérieures les plus favorables à leur existence; et l'on conçoit toute l'utilité qu'il y aurait en effet à établir, par de justes observations, les rapports de ces circonstances avec les êtres qui en éprouvent les effets. Par là on aurait, de la manière la plus générale et la plus certaine, les conditions dans lesquelles tels ou tels développements s'opérèrent, et par conséquent l'origine et la cause des plus importantes variations que les Mammifères éprouvent; ce qui conduirait directement à résoudre cette grande question des espèces qui est encore insoluble, et sur laquelle cependant toute la science du naturaliste repose.

L'animal que je décris aujourd'hui ne pourra malheureusement point servir, quant à présent, à la solution de ce problème : j'ignore absolument d'où il a été amené en Europe. Je l'ai obtenu d'un marchand d'animaux qui l'avait acheté à Brest, sans même s'informer du bâtiment qui s'en était chargé; et je ne trouve aucune indication dans les voyageurs ou dans les naturalistes, qui me permette, sur ce point, la plus faible conjecture. L'ignorance entière où l'on est des contrées propres à cette espèce nous laisse aussi dans l'ignorance sur le nom qu'elle porte : et comme un être dont on peut parler doit avoir un nom, nous donnerons à notre nouveau Chat celui de CHATI, qu'il recevait de son gardien, et auquel il répondait toujours, en attendant que celui qui lui appartient véritablement soit connu. Nous avons préféré ce nom à tout autre, quelque barbare qu'il soit, parce qu'il est à peu près certain qu'il n'appartient à aucune autre espèce de Mammifère; et le contraire aurait pu avoir lieu, si nous avions eu recours aux auteurs anciens ou modernes, pour en trouver un exempt du reproche que mérite celui-ci.

## LE CHATI FEMELLE.

Ce joli animal a tous les caractères génériques des Chats diurnes, sans aucune exception. Sa taille surpasse d'un tiers celle du Chat domestique; il a 1 pied 6 pouces de longueur, de la partie antérieure de l'épaule à l'origine de la queue; son cou a 2 pouces 6 lignes, sa tête 4 pouces 6 lignes, et sa queue 11 pouces; sa hauteur, à la partie moyenne du dos, est de 1 pied 2 pouces. Le fond de son pelage, aux parties supérieures du corps, est d'un blond très-clair, et blanc aux parties inférieures; et tout le corps est couvert de taches généralement plus larges en avant qu'en arrière, principalement sur le dos et sur les flancs. Celles du dos sont entièrement noires, et disposées longitudinalement en quatre rangs; celles des flancs, bordées de noir, avec leur milieu d'un fauve-clair, forment à peu près cinq rangs, vers la partie moyenne du corps surtout. Des taches bordées, mais qui s'arrondissent, couvrent les parties supérieures et antérieures des cuisses et les épaules; des taches pleines, également arrondies, viennent ensuite sur les membres postérieurs jusqu'au talon; sur les jambes de devant, elles s'allongent et forment des lignes transversales; sur les quatre pieds, elles sont très-petites et pleines. Les taches des parties inférieures du corps, où le fond du pelage est blanc, et qui sont toujours pleines, présentent, sous le ventre, deux rangées longitudinales de chaque côté de la ligne moyenne, composées de six à sept taches; la partie antérieure de la jambe a des taches rondes, et la partie interne de la cuisse, des taches allongées transversalement. Vers le haut de la jambe de devant se voient deux bandes transverses; et sur la poitrine, à sa partie moyenne, se trouve une rangée de points. Au bas de la gorge est un demi-collier, et sous la mâchoire inférieure, deux taches en forme de croissant. Du coin postérieur de l'œil part une bande de 2 pouces de long, qui se termine vis-à-vis de l'oreille; et une autre bande, tout-à-fait semblable, et qui se dirige parallèlement à la première, part du dessous de l'arcade zygomatique, et se termine aussi vis-à-vis de l'oreille. Le front est bordé, dans le sens de sa longueur, par deux lignes qui sont séparées par des points plus ou moins nombreux; et on voit, à la naissance de ces lignes au-dessus de l'œil, une tache noire d'où naissent des moustaches. Deux autres lignes semblables s'allongent sur le cou; et de chaque côté d'elles, en dehors, on en trouve deux autres qui ont la forme d'S. La base de la queue est garnie de taches petites et isolées; ensuite viennent quatre demi-anneaux: et enfin cet organe se termine par trois anneaux complets, le dernier beaucoup plus étroit que les autres. Entre ces taches principales, et surtout en dessous, s'en trouvent de plus petites. Les joues, le dessus et le dessous de l'œil ont le fond blanc, ainsi que le dessous de la queue. La face externe de la conque de l'oreille est noire, avec une tache blanche du côté du petit lobe. Le muflle est couleur de chair.

Tous les sens et les organes du mouvement sont semblables à ceux du Chat domestique, excepté que la pupille du Chati est ronde. La vulve est aussi semblable à celle de la Chatte, et je n'ai trouvé que quatre mamelles en tout. Sa voix ressemble à celle du Chat, seulement elle est plus grave et moins étendue. Le poil est très-serré et très-doux, généralement gris-foncé à sa base, et coloré à son autre moitié, de manière à former les fonds et les taches dont nous venons de parler. Il y en a de longs et de courts qui ont la même apparence, quoique le premier paraisse représenter le poil soyeux, et l'autre le poil laineux. Six rangs de moustaches naissent de points noirs sur la lèvre supérieure; d'autres



LE CHATI FEMELLE.

moustaches naissent de deux points en arriere des joues; et on en voit aussi paraître en pinceau d'un point du derriere de la jambe de devant.

Ce bel animal a une extrême douceur; il semble aussi privé que le Chat domestique le plus familier, et sa manière de jouer est la même que celle de ce Chat. Jamais il ne fait fort sentir ses griffes ni ses dents; et lorsqu'on ne s'approche pas de lui avec l'empressement qu'il demanderait, il s'agite fortement dans sa cage et manifeste son impatience par un petit cri bref, mais doux. Des animaux carnassiers d'un naturel aussi traitable feraient la souche d'une race que l'on rendrait facilement domestique; aussi les qualités aimables de ce Chat font que je proposerai de le nommer, dans les Catalogues méthodiques, *Felis Mitis*.

Juillet 1820.

---



[Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page]

---

ADDITION A LA DESCRIPTION

DU CHATI.

---

L'ORIGINE du Chati ne nous étant point connue, et n'ayant pu retrouver cet animal avec certitude dans les descriptions et les figurés que donnaient les auteurs des espèces de Chats d'une taille et d'une robe analogues aux siennes, nous l'avons désigné par un nom nouveau, et nous nous sommes abstenu de parler de synonymie à son sujet. Depuis j'ai eu occasion de voir un second Chati vivant, qu'on avait amené en Europe du Brésil, où il avait été pris. Par là m'étant assuré que cet animal était naturel à l'Amérique du sud, j'ai pu rechercher avec confiance, parmi les animaux de cette contrée, l'espèce à laquelle il appartient; et, pour établir sa synonymie, faire, sans m'exposer à entreprendre une vaine critique, la part des négligences ou des erreurs qu'on aurait pu commettre dans les descriptions ou les figures qui en ont été données.

Ce travail m'a fait voir que le Chati avait déjà été vraisemblablement représenté quatre fois par des figures, et qu'outre les descriptions qui accompagnent ces figures, il y en avait encore une. Mais comment reconnaître cet animal dans les unes et dans les autres, avant de savoir qu'il était, comme les individus qu'elles avaient pour objet, originaire des parties chaudes de l'Amérique méridionale?

Buffon, qui peut-être l'a décrit et l'a fait représenter le premier sous le nom de Jaguar, t. IX, p. 201, pl. 18, ne le connaissait que par un individu jeune encore et conservé dans l'eau-de-vie, qui lui avait été envoyé de Saint-Domingue, où un vaisseau espagnol l'avait amené du continent voisin : aussi la description que Daubenton en a faite annonce-t-elle, par son peu de précision, le mauvais état de cet animal. La figure elle-même ne présente que des taches vagues et indéterminées, telles qu'elles résultent ordinairement de l'action des liqueurs anti-putrides, qui tendent à resserrer toutes les parties, et de celle, plus fâcheuse encore, de l'empailleur, qui, cherchant à les ramener, change ordinairement leurs rapports naturels.

Buffon me paraît encore représenter la même espèce dans le troisième volume de ses Suppléments, pl. 39, sous le nom toujours inexact de Jaguar; et quoique la figure qu'il donne ait été faite d'après un animal vivant, elle n'est pas plus fidèle que la première, et aucune description ne l'accompagne, à proprement parler.

## ADDITION A LA DESCRIPTION DU CHATI.

Pennant me semble avoir aussi représenté le Chati dans sa figure du *Brasilian Tiger*, *Hist. of Quad.* p. 267, pl. 31, fig. 1<sup>re</sup>, à laquelle il a joint une description qui n'ajoute rien à ce que montrait la figure.

Schréber donne plus évidemment encore un Chati dans la figure de son *Felis Onça*, tab. 102, et ce qu'il dit de son histoire, p. 388, ne se compose, comme celle que Buffon donne de son Jaguar, que de l'extrait de ce que les auteurs ont dit des Chats d'Amérique, dans lesquels il a cru reconnaître le sien; ce qui les a conduits l'un et l'autre à de graves erreurs.

Le Chati nouveau que j'ai vu était mâle, et ressemblait entièrement à la femelle que j'ai fait figurer.

Octobre 1820.

---







*Argène rayée*

*M. de la grand*

*L. de C. de L.*

# LA HYÈNE RAYÉE.

CET animal offre un exemple remarquable de la facilité avec laquelle les erreurs s'admettent et se répandent, même lorsque la vérité pourrait sans peine être mise à leur place. Aristote qui le connaissait en donna une description succincte très-exacte, et combattit même des fables déjà reçues de son temps sur cette espèce de Hyène. Cependant Pline rapporta ces fables préfé-  
 rablement au texte d'Aristote, et il fut copié par la plupart de ceux qui écri-  
 virent sur l'Histoire naturelle après lui, même par les auteurs à qui l'on  
 doit la renaissance de cette science en Europe. C'est Busbec ( Ambassade et  
 Voyage en Turquie ) et Kœmpfer ( Amœnitatum exoticum, p. 411, etc. ) qui  
 donnèrent une connaissance nouvelle de cette Hyène. Dès-lors elle a souvent été  
 décrite, et c'est aujourd'hui un des carnassiers que l'on connaît le mieux. Prise  
 sur le squelette, la longueur de son corps, des fesses à l'occiput, est de 2 pieds  
 4 pouces ; celle de sa tête, de l'occiput au bout du museau, de 9 pouces, et  
 celle de sa queue, de 6 pouces. Le train de derrière, à la croupe, est de 2  
 pieds, et celui de devant, aux épaules, de 1 pied 6 pouces. L'individu que  
 nous décrivons a le fond du pelage, aux parties supérieures du corps, d'un  
 gris-jaunâtre, que des bandes transversales, d'un brun noir, varient agréable-  
 ment ; toutes les parties inférieures sont grises, excepté le dessous du cou et  
 de la gorge, qui est noir. Les membres sont de la couleur du cou ; gris-jau-  
 nâtres, variés de bandes transversales noires. La crinière qui s'étend tout le  
 long du dos, est grise avec quelques taches noires, ainsi que le dessus de la  
 queue dont les autres parties sont jaunâtres. Le museau et la face externe  
 des oreilles sont d'un brun-violâtre. Les taches sont trop irrégulières pour  
 pouvoir être décrites ; notre figure les représente très-exactement et donne les  
 moyens de les comparer à celles des autres individus de cette espèce qu'on  
 aura occasion de rencontrer, pour en tirer ce qu'elles ont de fixe, de spé-  
 cifique. Les poils laineux sont en très-petite quantité ; les soyeux sont longs,  
 rudes et peu épais, excepté sur les membres où ils sont courts et serrés, et sur  
 le museau qui est tout-à-fait ras. Ceux du dos forment une crinière qui sur-  
 passe de beaucoup celle de la Hyène tachetée, et ils sont les plus longs et  
 les plus rudes. De longues moustaches garnissent la lèvre supérieure, le des-  
 sus des yeux et les joues. Je ne répéterai pas ce que j'ai dit, à l'article de  
 la Hyène tachetée, sur les caractères génériques : les dents, les organes des



sens, ceux du mouvement et ceux de la génération. Ce qui est propre à cette espèce l'est également, et sans nulle exception, à celle que je décris. Je ferai seulement remarquer que les oreilles ont deux replis à leur base, l'un au bord interne, l'autre au bord externe.

La voracité de cet animal, le goût qui le porte naturellement à préférer la chair des cadavres à une proie vivante, et à déterrer les morts, lui a fait une réputation de férocité qui n'est point fondée. L'individu dont je parle et qui d'abord entrait en fureur dès qu'on l'approchait, à cause des mauvais traitements que les gardiens lui avaient fait éprouver, était ensuite devenu d'une douceur remarquable; on pouvait entrer impunément dans sa loge, il s'approchait même pour caresser les personnes qu'il connaissait, et le pain était une nourriture qui paraissait lui être agréable. Sans la crainte d'effrayer le public prévenu contre la nature de cette espèce, on aurait pu donner à notre Hyène la même liberté qu'à un chien. Il paraîtrait donc que la Hyène rayée ressemble encore à la Hyène tachetée par le caractère et les dispositions intellectuelles; car nous avons vu que cette dernière était devenue domestique au Cap-de-Bonne-Espérance; et nous devons faire remarquer ici, que réduite à cet état, elle doit donner aux hommes des services qu'ils ne pourraient tirer du chien, au même degré. Le chien est un animal diurne qui ne voit pas très-bien dans une grande obscurité, et la Hyène, au contraire, est organisée de manière à voir beaucoup plus distinctement la nuit que le jour.

On a trouvé suffisamment de différences entre les Hyènes rayées, pour qu'elles aient été remarquées, soit comme devant conduire à faire plusieurs espèces de ces Hyènes, soit comme propres seulement à donner des idées plus justes de l'espèce que nous décrivons. Le cabinet du Museum d'Histoire naturelle contient deux Hyènes à rayes transverses, qui diffèrent assez de celle qui fait l'objet de cet article; l'une a le fond du pelage d'un fauve clair, avec des taches de la même couleur, mais plus foncées; l'autre est d'un brun très-foncé avec quelques légères bandes grises et noires; et Bruce a cru devoir distinguer la Hyène de Syrie de celle de Barbarie. Des observations nouvelles sont nécessaires pour faire apprécier la nature de ces différences et l'importance plus ou moins grande qu'elles peuvent avoir.

Malgré la facilité avec laquelle la Hyène rayée s'apprivoise, on ne peut douter qu'abandonnée à elle-même dans la nature, elle n'acquière une grande férocité. Le besoin qu'elle a de chair corrompue la rapproche de nos habitations, et les ennemis qu'elle se trouve par-là sans cesse dans l'obligation de fuir ou de combattre, ont dû contribuer, sur-tout, à développer en elle ce caractère farouche et cruel. Quoi qu'il en soit, en Orient on la voit de nuit parcourir les environs des villes, et pénétrer même dans leur intérieur pour se repaître des débris d'animaux qu'elle peut rencontrer; et il n'est pas rare de trouver acharnés sur le même cadavre des chacals, des Hyènes, des chiens et des vautours, qui, pressés de se repaître, vivent en paix jusques au moment où la part devient trop petite pour l'avidité de chacun d'eux.

Comme nous l'avons dit, les Anciens connaissaient la Hyène rayée. Aristote (Hist. des anim., liv. VI et VIII.), Pline (liv. VIII et XXVIII.), Ælien (liv. VI.), Oppien (chant III.), en parlent. Les modernes la virent aussi, mais

ils ne reconnurent pas son identité avec celle des Anciens. Belon donne le nom de Hyène à la civette, et la véritable Hyène porte chez lui la dénomination étrange de Loup-marin. Nous avons dit que c'était Busbec et Kæmpfer qui les premiers avaient reconnu la Hyène des Anciens.

On a de cet animal plusieurs figures: d'abord celle du loup-marin de Belon, copiée par Gesner, Aldrovande, Jonston, etc. Kæmpfer en donne une très-incorrecte. Buffon en a donné deux; une ( T. IX., pl. 25 ), assez grossièrement dessinée et beaucoup trop haute du train de derrière, et la deuxième ( Supp. T. III, pl. 46. ), un peu moins fautive, sans être beaucoup meilleure. Une des plus exactes, est celle d'Oudri, copiée par Schreber; mais on voit qu'elle est dessinée par un peintre plutôt que par un naturaliste. Gesner a donné une figure de Mandrill pour celle d'une Hyène. Celle de Maréchal que nous publions, avait déjà été gravée dans la *Ménagerie*, et M. G. Cuvier en avait donné l'histoire.

Septembre, 1819.











Werner del.

1/6 de la grand. nat.

Lithog. de C. de Lasc

*Hyène tachetée.*



## LA HYÈNE TACHETÉE.

DES taches arrondies, en petit nombre, éparses sur un pelage d'un jaunâtre terne, et les parties méridionales de l'Afrique pour patrie principale, sont les seuls caractères qui distinguent la Hyène tachetée de la Hyène rayée; et ces deux espèces constituent à elles seules le genre auquel on a donné leur dénomination commune.

Quelques différences dans la forme et la disposition des taches, et l'habitation d'une autre contrée, sur un même continent, seront donc des caractères spécifiques dans le genre Hyène, tandis que nous voyons si souvent la nature se jouer en quelque sorte du pelage, pour en varier les couleurs et toutes les autres qualités, et transporter, sans changements, une même espèce dans les régions les plus opposées de la terre.

On pourrait trouver quelque chose d'arbitraire, ou une docilité extrême aux lois de l'empirisme, à faire servir ainsi des caractères, pris dans les mêmes organes, tantôt à distinguer des espèces, tantôt à distinguer des variétés. Combien au contraire ne serait-il pas plus philosophique d'appliquer à ces phénomènes les règles si dociles de l'analogie, et d'en tirer ces lois simples et générales qui semblent autant de révélations des vues du Créateur. C'est que, non-seulement rien n'annonce que les mêmes causes produisent les mêmes effets sur les organes similaires d'espèces différentes; mais au contraire tout paraît établir que chaque espèce, suivant sa nature, éprouve une action différente des causes qui peuvent agir sur elle: or comme cette action est encore enveloppée pour nous des plus épaisses ténèbres, toutes les lois générales qu'on a déduites des phénomènes, ne sont que des conséquences forcées, des conjectures dépourvues de tout fondement, de toute preuve. Nous en sommes encore réduits, sur ce sujet, à la simple observation. C'est pourquoi, quelque légères que soient les différences de la Hyène tachetée et de la Hyène rayée, nous les considérerons toutes deux séparément, jusqu'à ce qu'on ait vu les caractères de l'un se confondre dans ceux de l'autre, les taches de la première s'allonger en bandes, et celles-ci se raccourcir et revenir de simples taches.

La Hyène tachetée est de la taille et de la corpulence d'un grand mâtin; mais sa tête est plus épaisse et moins allongée; et ses mouvements ont moins de franchise et de souplesse: elle a constamment le train de derrière fort bas, parce qu'elle tient toujours très-ployées les articulations de ses membres postérieurs; et comme une grande lumière l'éblouit, elle a un regard incertain qui ajoute encore à l'indétermination de ses mouvements; non pas



## LA HYÈNE TACHETÉE.

toutefois qu'elle manque de force et de vivacité; elle est capable de sentiments très-violents, et alors elle sait agir avec autant de promptitude que d'énergie. L'individu dont je donne la figure nous l'a montré souvent: susceptible de sentiments très-divers, il les manifestait tous avec violence, sa haine comme ses affections. Il avait dans tous ses gardiens la plus entière confiance; mais l'un d'eux lui avait inspiré une tendresse qui se manifestait par des signes fort extraordinaires pour un animal sauvage, quoique le chien domestique en donne quelquefois l'exemple. D'un autre côté, il était susceptible de haine très-violente, et on le voyait pris d'une sorte de rage contre des personnes qui ne lui avaient jamais fait aucun mal; alors il trépignait, une écume épaisse sortait abondamment de sa bouche, les poils de son dos se hérissaient, et les coups ne faisaient qu'exaspérer ce sentiment. Il avait été pris au cap de Bonne-Espérance, très-jeune, et on l'avait apprivoisé sans peine. A son arrivée en France, au retour de l'expédition du capitaine Baudin, sa cage s'étant entr'ouverte, il en sortit et s'en alla sans qu'on le vît; dès qu'on se fut aperçu de sa fuite, on se mit à sa recherche et on l'aperçut entrant paisiblement dans la cabane d'un paysan, où il se laissa reprendre sans opposer la moindre résistance. Cette grande docilité ne paraît au reste pas être particulière à quelques individus; car M. Barrow nous assure, dans son premier Voyage au Cap (T. II. p. 55 de la trad. franç.), qu'on a réduit la Hyène tachetée en servitude dans le Schneuberg, où l'on regarde cet animal comme meilleur pour la chasse que le chien ordinaire, auquel il ne cède d'ailleurs ni pour l'intelligence, ni pour la fidélité. Les rapports de la Hyène et du chien avaient porté Linnæus à réunir ces animaux dans le même genre; mais un examen plus attentif a fait voir les Hyènes forment un genre aussi distinct et aussi naturel que les chiens eux-mêmes. Leurs molaires sont au nombre de cinq à la mâchoire supérieure; trois fausses molaires, une carnassière et une tuberculeuse: et au nombre de quatre seulement à l'inférieure; trois fausses molaires et une carnassière; et toutes ces dents sont remarquables par leur grandeur et leur force; après celles des chats, ce sont peut-être celles qui caractérisent le mieux un animal carnassier. Chaque mâchoire a aussi deux canines très-fortes et six incisives. Les pieds de devant, comme ceux de derrière, ont quatre doigts armés d'ongles fousseurs. Les yeux n'ont de particulier qu'une prunelle qui, lorsqu'elle est à moitié fermée, présente la coupe d'une pyramide très-allongée, posée sur une sphère. Les narines s'ouvrent sur les côtés d'un muffle, comme celles des chiens. La langue est couverte de papilles rudes. Les oreilles sont grandes, très-ouvertes, fort mobiles et habituellement dirigées en avant; et des moustaches assez fortes garnissent la lèvre supérieure; quelques-unes naissent aussi sur la joue. Les poils, excepté sur la face et les membres, sont longs, fournis et rudes, sur-tout le long du dos, divisés par mèches et ondulés: ce sont les poils soyeux; les poils laineux n'y sont qu'en rudiment. La verge a la forme et la direction générale de celle du chien. Le scrotum est assez peu développé, et sous l'anous est une fente longitudinale qui produit une matière onctueuse et fétide. La Hyène que nous décrivons, comme on le voit par notre dessin, est digitigrade; mais ne l'ayant point vue en liberté, nous ne connaissons point ses allures. Il est certain que l'o-



LA HYENE TACHETÉE.

dorat était son sens le plus délicat; elle préférait cependant la chair qui commence à se gâter à la chair fraîche; elle ne mangeait jamais celle qu'on lui donnait qu'elle ne commençât à se décomposer, et quatre ou cinq livres de cette viande lui suffisaient chaque jour. Elle buvait en lappant. Sa voix ressemblait à des gémissements. On ne connaît rien sur la reproduction de ces animaux ni sur leurs mœurs. La couleur générale de cet animal est d'un blond sale, tirant sur le brun noir, au ventre, aux parties postérieures et sur les membres; et toutes les parties du corps, excepté le dessous du cou, la tête et l'intérieur des membres, sont garnies de taches d'un brun noir plus ou moins foncé, petites et en beaucoup moindre nombre que chez la panthère ou même le jaguar. L'extrémité du museau est noire, et les oreilles, à leur face interne comme sur leurs bords, sont garnies de poils blancs. La queue est du brun des parties postérieures et garnie des mêmes poils, mais sans taches.

Voici ses dimensions principales :

Longueur du corps, de l'occiput à l'origine de la queue.....	3 pieds	3 pouces
—— de la tête, de l'occiput au bout du museau.....	»	10
—— de la queue.....	»	9
Hauteur du train de devant.....	2	3
—— — de derrière.....	1	11

Cet animal n'est connu des naturalistes que depuis Pennant, qui lui donna le nom de Hyène tachetée (*Hyæna spotted*). Kolb, dans son Voyage au Cap, paraît cependant en parler sous le nom de loup-tigre, quoiqu'il donne à cet animal des ongles rétractiles. On cite aussi Ludolphe et Bosmann; mais il est douteux qu'on soit fondé à le faire. Quant à l'animal que Barbot nomme *Quumbengo* et que l'on donne encore comme la Hyène tachetée, je n'ai pu vérifier cette synonymie. J'ai déjà cité Barrow, mais je dois peut-être encore rappeler le foadh de Shaw (*Voyage en Barbarie*, t. 1, p. 317); car quelques auteurs assurent que cette espèce se trouve aussi en Barbarie, sans toutefois en alléguer la preuve.

La figure que Pennant donne de cette Hyène est fort mauvaise. Celle de Schreber, dessinée par Ihle d'après un animal vivant, est un peu meilleure.

Août, 1819.











*Indes de C. de Leon*

*de la grande esp.*

*W. del*

*Guson*

---

## LE GRISON.

---

LES Mammifères qui se nourrissent de chair, et sur-tout de proie vivante, passent encore parmi nous pour des animaux intractables, toujours altérés de sang, que la seule vue d'une proie fait entrer en fureur, qu'aucun soin ne peut adoucir, et qui résistent, par la seule force de leurs penchants, aux moyens les plus propres à apprivoiser les autres animaux. BUFFON dit, en parlant du tigre : « Il n'a pour tout instinct qu'une rage constante, une fureur aveugle, qui « ne connaît, qui ne distingue rien... Il est peut-être le seul, de tous les animaux, « dont on ne puisse fléchir le naturel; ni la force, ni la contrainte, ni la violence, ne peuvent le dompter. Il s'irrite des bons comme des mauvais traitements; la douce habitude qui peut tout, ne peut rien sur cette nature de « fer, il déchire la main qui le nourrit, etc., etc. »

Cette erreur vient de ce qu'on a jugé le naturel de ces animaux d'après les mœurs qu'ils acquièrent lorsqu'ils sont en liberté, abandonnés à eux-mêmes, et livrés à leurs seules ressources pour l'entretien de leur vie. Alors sans doute, exclusivement à leurs appétits sanguinaires, et au sentiment de leur conservation, ne pouvant avoir que des victimes ou des ennemis, ils agissent constamment dans la vue de se rendre maîtres des unes et de se débarrasser des autres : c'est-à-dire que toutes leurs actions sont cruelles et violentes. Il n'en est plus de même dès qu'ils se développent dans d'autres rapports et sous d'autres influences. S'ils sont commis de bonne heure aux soins de l'homme, ils prennent des mœurs nouvelles, leurs penchants destructeurs s'affaiblissent, des penchants plus sociables se manifestent; et ces carnassiers, qui répandaient la terreur autour d'eux, se livrent aux plus douces affections, et se soumettent avec confiance à la voix de tous ceux qui leur ont fait quelque bien.

Ce sont les grands carnassiers sur-tout qui s'apprivoisent avec le plus de facilité; on éprouve plus de résistance de la part des petits. Les premiers ayant de la force, ont reçu une intelligence indépendante; les autres, pour suppléer à la force, ont obtenu l'instinct, et l'instinct est ennemi de tout développement. Cependant, comme entre certaines limites, il ne peut pas y avoir, de la part des animaux, de résistance absolue aux influences extérieures, les plus petits carnassiers eux-mêmes finissent toujours par s'apprivoiser; mais ce nouvel état se montre en eux avec des caractères qui leur sont exclusivement propres.

Le GRISON est un de ces petits carnassiers, tout entiers à leur instinct, qui ne reçoivent qu'une influence très-circonscrite du monde extérieur, et sur lesquels l'homme n'a presque aucun moyen d'action. L'individu que nous avons possédé, et que nous avons fait représenter, avait cependant été apprivoisé à



## LE GRISON.

un très-haut degré. Il ne paraissait reconnaître aucune personne en particulier; mais il aimait à jouer, et, pour cela, toutes celles qui se présentaient lui convenaient également; il semblait goûter du plaisir à sentir une main passer sur son dos; dès qu'on voulait bien se prêter à ses jeux, il se renversait, répondait avec ses pattes aux caresses qu'on lui faisait, et mordillait les doigts qu'il pouvait saisir, mais sans jamais serrer assez fort pour blesser : on aurait dit qu'il sentait au degré de résistance de la peau, la force qu'il devait employer dans cette manière d'exprimer sa joie; et il reconnaissait les doigts d'une personne quoiqu'il ne la vît pas. C'est ce que j'ai souvent expérimenté en me plaçant derrière la petite loge où il était renfermé, et en y introduisant ma main, sans qu'il sût que j'étais près de lui. Cependant il était resté féroce pour tous les autres êtres vivants qui auraient pu devenir sa proie; car, quoiqu'il fût rassasié, il témoignait, de la manière la plus vive, le désir de s'en rendre maître. Un jour il brisa les barreaux de sa cage pour attaquer un Maki qui était à sa portée, et qu'il blessa mortellement. Lorsqu'il pouvait atteindre un oiseau, il le tuait à l'instant; et le mettait en réserve, comme il faisait d'ailleurs pour la viande dont on le nourrissait, et qui lui restait après qu'il était repu.

Cet animal avait de l'extrémité de la croupe à la nuque, 1 pied « pouces. « lignes.  
 de la nuque au bout du museau..... « 4 «  
 à la partie la plus élevée du dos..... « 7 6  
 la longueur de la queue était de..... « 6 10

Il était plantigrade; c'est-à-dire que la plante de ses quatre pattes était nue; aux pattes de devant comme à celles de derrière, il y avait cinq doigts réunis jusqu'à la dernière phalange par une membrane, armés d'ongles fousseurs et garnis de tubercules très-forts. Le tubercule des pieds de devant, voisin des doigts, ressemblait beaucoup à celui des chiens, et un autre tubercule se voyait au poignet du côté externe. Au pied de derrière on voyait également à la base des doigts un tubercule en forme de trèfle, mais un autre petit tubercule simple se trouvait à la base du petit doigt, et ces parties étaient revêtues d'une peau très-douce. Notre dessin montre fort exactement les rapports de longueur des doigts. Le scrotum du GRISON est pendant, dénué de poils, et la verge se dirige en avant. Il a huit mamelles. Le museau est terminé par un muffle sur les côtés duquel les narines sont ouvertes. Les oreilles, très-petites, sont simples et privées des lobules qui se voient aux oreilles des chiens et des chats. La langue est rude; les yeux m'ont paru à pupilles rondes, et ils n'ont aucun organe accessoire. Des moustaches naissent de chaque côté du museau, sur la lèvre supérieure, et en-dessus de l'angle antérieur de l'œil. Le pelage est de deux sortes; le laineux est gris-pâle et le soyeux noir, ou noir annelé de blanc; il est très-long sur le dos, les flancs et la queue, et beaucoup plus court sur le museau, la tête et les pattes. Chaque mâchoire est garnie de huit incisives et de deux canines, la supérieure a quatre molaires : une tuberculeuse, la carnassière, et deux fausses molaires; l'inférieure une tuberculeuse, une carnassière et quatre fausses molaires. La queue est toujours portée horizontalement.

La distribution des couleurs du GRISON est assez remarquable : il est du petit

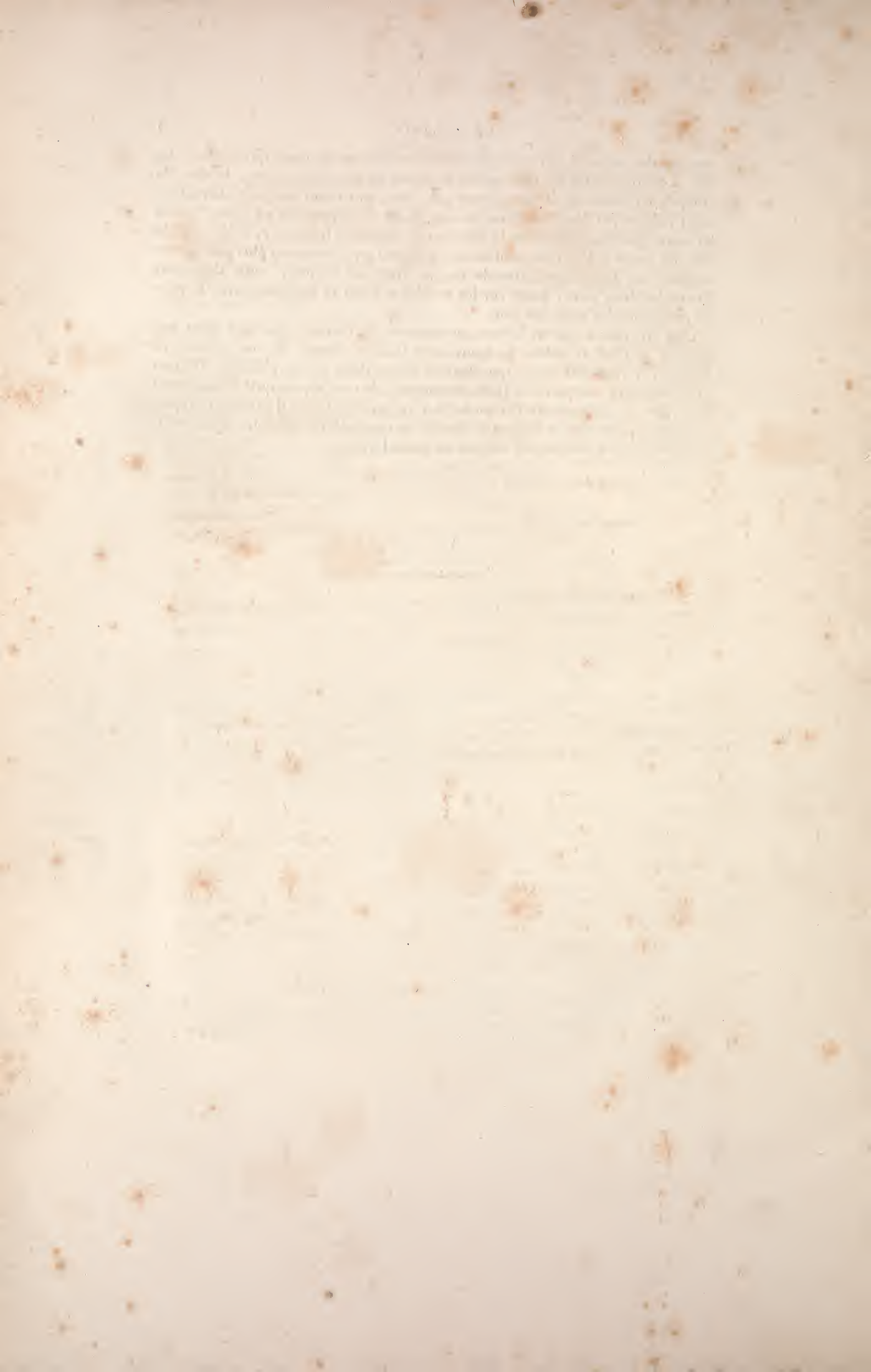


nombre des animaux qui sont plus foncés en-dessous du corps qu'en-dessus. La tête, à partir d'entre les deux yeux, le dessus et les côtés du cou, le dos, la croupe, les flancs et la queue sont gris-sale, provenant de poils alternativement colorés sur leur longueur de noir et de blanc-jaunâtre ou brun. Toutes les autres parties, c'est-à-dire le museau, la mâchoire inférieure, le dessous du cou, les pattes et le ventre, sont noires; enfin du gris, beaucoup plus pâle, forme comme une ligne blanchâtre de chaque côté de la tête; cette ligne part d'entre les deux yeux, passe sur les oreilles et vient se confondre avec le reste du pelage sur les côtés du cou.

C'est ALLAMAND qui fit le premier connaître le GRISON, par une peau empaillée, et dont il publia la figure dans le XV<sup>e</sup> volume de son édition de BUFFON; et c'est cette figure que BUFFON donna dans ses suppléments. D'AZARA a fait connaître une partie de l'histoire naturelle de cette espèce qu'il nomme petit furet, dans ses animaux du Paraguay. (T. I. p. 190 de la trad.) Il paraîtrait, d'après ce qu'il rapporte, que le mâle et la femelle se ressembleraient. Notre figure est la première qui ait été publiée d'après un animal vivant.

Mars 1819.

---

















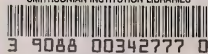








SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES



3 9088 00342777 0

crisrb f0L703.G34

Histoire naturelle des mammifères,